



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753114 5

470  
Presented by

John Bigelow

---

to the  
Century Association

\*DM

Mercur







# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

M A R S. 1732.



A PARIS,

Chez } GUILLAUME CAVELIER,  
rue S. Jacques,  
LA VEUVE PISSOT, Quay de  
Conty, à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DENULLY, au Palais.

M. DCC. XXXII.

*Avec Approbation et Privilege du Roy*

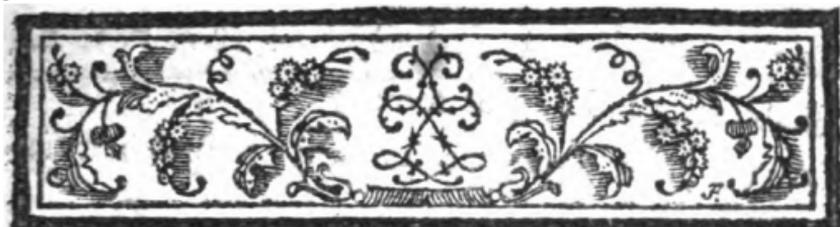
## A V I S.

**L** A D R E S S E generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de los perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, où les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera,

P R I X   X X X . S O L S .



# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

MARS. 1732.



PIECES FUGITIVES.

*en Vers et en Prose.*

## L'AGE D'OR.



U'êtes-vous devenu, temps heu-  
reux, âge d'or,

Où regnoient les plaisirs, amis de  
l'innocence ?

De ce siècle pervers, quand je vois  
la licence,

Non, je n'espère plus de vous revoir encor,

Temps heureux, âge d'or !

Mon esprit prévenu, prend pour de belles fables,

Ce que l'on dit de vos douceurs ;

A ij L4

La corruption de nos mœurs

A mes yeux obscurcis les rend presque incroyables.

Je les croirois plus véritables,

Si nous étions meilleurs.

Heureux ceux que le Ciel fit naître,  
 Dans le cours fortuné, d'un âge si charmant,  
 Leur vie étoit simple et champêtre,  
 Mais ils vivoient tranquillement.

Ils étoient simples, sans bassesse;  
 Champêtres, sans rusticité,  
 Villageois, sans grossièreté;  
 Riches, sans de grands biens, délicats sans mollesse.

Plus Philosophes que Bergers,  
 S'ils avoient des Moutons, le soin de les conduire,  
 Leur faisoit éviter les funestes dangers  
 Que l'oisiveté peut produire.

Chez eux point de Palais; de rustiques maisons  
 Leur servoient d'habitations;  
 Maisons, dont la seule nature,  
 Avoit souvent conduit toute l'Architecture.

Le Lait de leurs Brebis, étoit leur nourriture ;

De la Laine qu'ils en tiroient

Ils filloient des habits, sans argent, sans douleur ;

La propreté faisoit la plus riche parure

Des vêtemens qui les couvroient.

Modestes, sans être timides ;

Ils étoient, sans ramper, humbles dans leurs discours ;

Des hommes fourbes et perfides,

Ils ignoroient encor les dangereux détours,

Hélas ! ne pouvions-nous les ignorer toujours

Ces Concerts que formoient leur Musique  
champêtre,

Etoient un doux plaisir pour eux ;

Dans l'Art de l'harmonie, ils avoient eu pour  
Maître,

Apollon, descendu des Cieux.

Pourquoi des sentimens si beaux, si respectables ?

Des cœurs de leurs Neveux, se sont-ils effacés ?

Ah ! pourquoi nos Bergers ne sont-ils point sem-  
blables,

Aux Bergers des siècles passés ?

# 418 MERCURE DE FRANCE

J'aurois déjà quitté la Ville ,  
Pour aller vivre et mourir avec eux ;  
La Campagne , séjour tranquille ,  
Me serviroit de sûr azyle ,  
Contre les faux attraits d'un Monde dangereux.

P. R.



*REPONSE aux Réflexions de M. Lalloüat de Soulaines , Avocat au Parlement de Paris , sur l'Explication Physique que M. Capperon a donnée de l'Akousmate d'Ansacq , dans le Mercure de France , du mois de Novembre 1731.*

**I**L faudroit être d'un génie bien singulier , si je me refusois à ce que M. Lalloüat de Soulaines désire de moi ; sçavoir , que je dissipe les doutes et les scrupules Philosophiques , que mon explication de l'Akousmate d'Ansacq a jettés dans son esprit. Un concurrent qui en agit avec tant d'honnêteté et de politesse , mérite qu'on ne néglige rien pour le satisfaire.

J'aurai d'abord l'honneur de lui dire , par rapport à sa première observation , qu'il n'a pas lieu d'être embarrassé sur ce que j'ai dit qu'il y avoit des fermentations froides

froides , s'il souhaite de s'en convaincre , il peut voir dans le Livre des Expériences Physiques , que M. Poliniere a donné au public, la 77 Expérience , où il rapporte , qu'en mettant dans l'Esprit de Vitriol du Sel armoniac , si l'on y plonge la Boule d'un Thermomètre , pendant que ces deux choses fermentent , l'Esprit de vin descend au même instant considérablement , ce qui est une preuve incontestable qu'il y a des Fermentations froides. Le même Auteur en donne l'explication , et il dit peu après , qu'il y a long-temps qu'on a remarqué ces Fermentations froides. On les a , ajoute-t-il , souvent regardées comme contraires à l'opinion commune , qui est , que la chaleur consiste dans le mouvement.

Enfin , pour parler plus précisément , par rapport à mon système , énoncé dans mon Explication ; je dis , avec un Auteur moderne , que je reconnois , ainsi que je l'ai exposé , deux sortes de fermentations ; sçavoir , celles que j'appelle chaudes , et qui se font avec une chaleur sensible , telle que celle qui me pensa autrefois brûler les doigts , pour avoir jetté quelques clouds de fer dans une Phiole de verre où j'avois mis de l'Eau-forte , et que je tenois dans ma main ; et d'autres fermentations

A. iij. froides.

**LE MERCURE DE FRANCE**  
froides, c'est-à-dire, qui se font sans chaleur sensible, telle que celle du Vinaigre, avec le Corail, les Coquillages et semblables Alcalis. C'est sur ces principes, que j'ai attribué à la première sorte de fermentation, formée dans un nuage, la cause du Tonnerre; et à la seconde, formée aussi dans un nuage, la cause des bruits qu'on entend quelquefois dans l'air.

En ce qui touche sa seconde Observation, j'ai dit, et je le dis encore, avec tous les Physiciens de nos jours, que la matière subtile par son mouvement tourbillonnant, agitant continuellement les parties essentielles des liquides, et en même-temps celles qui s'y trouvent quelquefois mélangées, quoiqu'éthérogènes, est la seule cause de leur fluidité, et par occasion, celle des fermentations qui se font dans ces liquides, par le mélange de ces parties hétérogènes qui peuvent s'y trouver. S'il étoit vrai, comme le dit M. Laloüat de Soulaines, que les parties des fluides fussent longues, contiguës, couchées les unes sur les autres, la matière subtile n'ayant qu'un libre passage entre chaque partie, et que ces parties n'eussent point de pores, comme il le veut; il s'en suivroit, qu'à raison de leur contiguité, étant d'ailleurs couchées les unes sur les autres, loin de former

former des corps liquides par leur tourbillonnement continuel, elles en formeroient de solides, puisqu'elles seroient dans le repos; et faute d'avoir des pores, pour laisser passer librement la matiere éthérée qui produit la lumiere, elles rendroient tous les corps liquides opaques.

Je crois que M. Laloüat comprend bien que quand j'ai parlé de la fermentation froide du Vin et du Cidre, et que pour l'expliquer j'ai dit, que la matiere subtile fait seule la liquidité des fluides, et que j'ai ajouté, qu'agitant continuellement leurs parties grossieres et tartareuses, &c. je n'entendois parler que du Vin et du Cidre, desquels seuls j'expliquois la fermentation, et non des liquides en general, tels qu'ils peuvent être dans leur pureté essentielle. Il faut avouer qu'il s'est glissé une faute de Copiste dans cet endroit, et qu'il devoit y avoir *de ces fluides*, et non simplement *des fluides*; mais la chose se trouve réparée huit lignes plus bas, où je conclus que c'est l'action de ces parties fines contre les grossieres, qui cause la fermentation de ces liquides, sçavoir, du Vin et du Cidre, dont il étoit uniquement question.

Je suis surpris, que quand je dis que les vapeurs emportent avec elles, dans

A. V. l'air

l'air , quantité de parties simplement terrestres , qui contiennent aussi de l'air , et quantité d'autres , purement salines. cela ait jetté de la confusion à son égard , sur la nature des vapeurs et de l'air : car il explique lui-même dans sa troisième et dernière Reflexion , comment les vapeurs et les exhalaisons s'élevent dans l'air , et je ne crois pas qu'il ignore , qu'on entend par vapeurs les parties aqueuses qui s'élevent dans l'air , et par les exhalaisons , les parties terrestres qui s'y élevent de même , soit qu'elles soient simplement terrestres , ou salines , ou sulphureuses. Je ne dis donc que ce que tout le monde sçait , et qu'il n'ignore pas lui-même ; car pour la nature de l'air , j'en pense comme tous les Physiciens modernes ; ainsi je ne vois pas , ce qui dans mes paroles , a pu jeter de la confusion , si ce n'est ce que je dis , que les parties terrestres qui sont enlevées , avec les vapeurs , contiennent de l'air , et c'est surquoi je m'expliquerai , en répondant à sa troisième Reflexion.

Après ce que je viens d'exposer pour servir de premier éclaircissement aux doutes de M. Laloüat , je vais répondre à sa première Reflexion , et je dis , que la première conséquence qu'il tire de l'idée que je donne de la fermentation , n'est pas

pas juste; car quoique je dise qu'il y a des fermentations froides dans les liquides, comme je l'ai prouvé, je n'ai jamais dit que cela arrivât quand ces liquides étoient dans la pureté qui leur est essentielle, comme lorsque l'eau et l'air sont parfaitement purs; mais bien quand il s'y trouve des corps étrangers, qui mettent obstacle au mouvement naturel et ordinaire que la matiere subtile entretient dans ces liquides, pour former leur liquidité. Les liquides ne peuvent donc pas fermenter toujours ni en toute saison; puisqu'il n'y a pas toujours en eux des corps qui mettent obstacle au libre mouvement de la matiere subtile. Je n'ai garde de penser que la fermentation soit occasionnée par la matiere subtile, comme il paroît me l'attribuer. Je sçai bien que son mouvement est continuel; j'ai dit seulement que ce qui occasionnoit la fermentation des liquides, tels que le vin et le Cidre, c'étoient les parties grossieres et tartareuses, qui dans ces liquides, mettoient par occasion un obstacle au mouvement de la matiere subtile.

Comment M. de Soulaines entend-il que si dans les fermentations froides des liquides, l'effet de la matiere subtile étoit de pousser les parties les plus fines dans

A vj les

## 422 MERCURE DE FRANCE

les pores des plus grossieres , il s'en ensuivroit une condensation ou diminution de volume ? Peut-il ignorer que la fermentation ne se fait que pour briser , dissoudre , subtiliser et éloigner les parties grossieres des liquides qui mettent obstacle au mouvement de la matiere subtile ? Parconsequent , si les fines sont poussées dans les pores des plus grossieres , ce n'est pas pour y rester , mais pour les diviser et les rompre , comme un coin qu'on enfonce violemment dans du bois l'ouvre et le divise , la fermentation des liquides n'y peut donc causer ni condensation ni diminution de volume.

Pour répondre à la seconde Réflexion , je dis qu'elle me paroît fort inutile ; premierement , parce que les trois inconveniens qu'il croyoit s'ensuivre de mon Système , de la fermentation des liquides , ne subsiste pas , comme je viens de le faire voir. Secondement , parce que les trois causes qu'il apporte de cette fermentation , n'ont rien de vrai-semblable qu'en ce qui a quelque rapport à ce que j'en ai dit , conjointement avec tous les Physiiciens modernes.

Car dans la fermentation ce n'est pas la matiere subtile , comme il le prétend , qui augmente son mouvement , il est toujours

toujours le même ; mais rencontrant des obstacles dans son mouvement , c'est alors qu'elle pousse , agit , brise , chasse ces corps qui lui résistent , et voilà ce qui cause le trouble qui se fait dans les liquides pendant les fermentations. Pourquoi y chercher des parties grasses et entrelassées ? Se trouve-t'il des parties grasses dans le vinaigre qui fermente avec le Corail , les yeux d'Ecrevisses et semblables Alcalis ? Que signifie cette augmentation de force que prend la matière subtile lorsqu'elle frappe les Globules du second Element ? Selon tous les Cartésiens , n'est-elle pas elle-même composée du premier et du second Element ? (a) Enfin , quel est ce corps étranger qui pousse la matière subtile , qu'on donne pour troisième cause de la fermentation , et qu'on suppose plus puissant que cette matière subtile ? J'avoüe que je ne le connois pas , et que tout cela n'est pas assez clair et intelligible , pour me faire changer de sentiment.

Je n'ai rien à dire sur la première Partie de la troisième Réflexion , puisqu'elle ne sert qu'à justifier qu'il s'éleve dans l'air des vapeurs et des exhalaisons dont

(a) *Regis. Syst. de Philos. Tom. 1. Part. 2. Chap. 9.*

424 **MERCURE DE FRANCE**  
tout le monde convient, ce qui fait l'essentiel de mon Explication. Il s'agit seulement de répondre à la conclusion tirée de cette Réflexion ; savoir, que les parties qui composent les vapeurs sont trop fines pour être poreuses et pour pouvoir par conséquent contenir de l'air. A quoi je dirai d'abord, qu'elles ne sont pas toujours si fines qu'on se l'imagine ; puisque les parties terrestres qui s'élevent avec les vapeurs, sont si sensibles, que retombant avec la pluye, elles déposent dans les Réservoirs un véritable limon. Chambon, dans ses Principes de Physique, dit qu'en Pologne on voit souvent pendant l'hyver le Nitre qui a été enlevé avec les vapeurs, tomber en forme de nege. La même chose est aussi quelquefois arrivée à l'égard du Souffre. Wormius a donné la Relation d'une pluye qui tomba à Copenhague le 16. May, 1646. laquelle outre l'odeur du Souffre dont elle infectoit tout le monde, laissa sur la terre tant de poudre sulphureuse, qu'on la pouvoit aisément ramasser ; ce qui démontre que les parties des corps terrestres qui s'élevent dans l'air avec les vapeurs, ne sont pas toujours si fines qu'on peut s'imaginer.

Enfin, si fines qu'elles puissent être,

il faut néanmoins qu'elles soient toujours poreuses, car si elles ne l'étoient pas, elles seroient alors exactement compactes et solides; dans ce cas, selon les loix constantes de la pesanteur respective des corps solides et des liquides, leur petit volume l'emporteroit de force, à raison de sa grande solidité, sur un égal volume de l'air qui est très-fluide; ainsi l'air n'auroit pas assez de force pour les enlever de la terre, et beaucoup moins encore pour les soutenir suspendues dans sa masse; comme un morceau de bois très-dur et très-solide ne peut pas aisément s'élever dans l'eau et y nâger, ainsi que fait sans peine un morceau de liege très-poreux, quoiqu'il soit d'un volume égal à celui de ce bois dur.

Or comme les particules terrestres qui s'élevent avec les vapeurs et qui retombent avec la pluye, ne sont pas si excessivement fines, puisqu'elles forment un limon sensible, rien n'empêche que leurs pores étant plus ouverts, ils ne puissent contenir de l'air; la facilité qu'elles ont à s'y élever et à s'y soutenir aussi aisément qu'elles font, est une preuve, non-seulement qu'elles sont poreuses, mais que pénétrées de l'air, il les soutient d'autant plus aisément, que son

poids

426 MERCURE DE FRANCE  
poids est plus puissant que le leur.

J'espere qu'après tous ces éclaircissemens, M. Lalouat de Soulaines sera satisfait, au moins doit-il demeurer persuadé que je n'ai rien négligé pour lui donner des marques de ma bonne volonté à son égard; et que je suis et serai toujours plein d'estime pour sa capacité et pour son mérite.



## I D I L E.

*Tircis.*

Plus mon cœur amoureux vous presse de vous rendre,

Plus le vôtre abusé, s'obstine à se deffendre,

Ainsi content nos plus beaux jours;

*Aminte.*

Le Dieu d'amour fait trop verser de larmes;

*Tircis.*

Pour échapper au pouvoir de ses charmes;

Vous cherchez mille vains détours.

*Aminte.*

Du doux Tyran qui cherche à me surprendre;

Je crains le dangereux poison;

Je le fuis; ai-je tort d'opposer ma raison;

Aux pieges qu'il vouldroit me tendre ?

*Tircis.*

*Tircis.*

Bergere , craignez moins de vous y laisser  
prendre.

Quels doux plaisirs , quelles felicitez ,

Quand on aime un Berger discret , fidele et  
tendre !

L'Amour a des attraits qu'il faut avoir goutez ,

Pour pouvoir les comprendre.

Quels doux plaisirs , quelles felicitez ,

Quand on aime un Berger discret , fidele et  
tendre !

*Ensemble.*

Il faut chercher à se guérir ,

Des maux que cause une inhumaine ?

Plutôt que de mourir ,

On doit briser sa chaîne.

*Tircis.*

Mais si le puissant Dieu , Maître de l'Univers ,

Qui d'un coup de sa foudre ,

Mit les Titans en poudre ,

Tout inconstant qu'il est , vouloit porter vos fers ,

Pour venir sur l'herbette ,

Vous parler d'amourette ,

S'il quittoit sa brillante Cour ;

Si pour gage de son amour ,

Il vous offroit un Sceptre au lieu d'une houlette ,

A l'attrait d'un bonheur si doux , si glorieux ,

Votre cœur pourroit-il . . . . .

*Amince.*

*Aminte.*

Ah ! s'il étoit possible,  
 Qu'Amour rendît mon cœur sensible ;  
 Le plus puissant de tous les Dieux,  
 Ne seroit pas l'Amant qui me plairoit le mieux,

*Tircis.*

Que cet aveu flatte mon âme !  
 Et doux et tendre espoir qui conduit au plaisir ;  
 Aidé par l'amoureux desir,  
 S'efforce à s'expliquer en faveur de ma flamme ;  
 Mais ce n'est point de l'espoir séducteur,  
 Aminte, c'est de vous que je voudrois apprendre  
 Qui seroit ce Rival si rempli de bonheur,  
 Qui mieux que Jupiter auroit droit de prétendre  
 A l'Empire de votre cœur.

*Aminte.*

Un Berger fidele et tendre,  
 S'il me pouvoit jurer une éternelle ardeur.

*Tircis.*

Je ne connoissois pas mon plus parfait bonheur ;  
 Aminte, vous m'aimiez ! vous chérissiez ma  
 flamme !  
 Et je vous accusois d'une injuste rigueur !  
 Ah ! si j'avois plutôt reconnu mon erreur,  
 Que j'aurois épargné de tourmens à mon âme !  
 Mortelle Divinité,

Bergere

Bergere que j'adore ,  
 Ah ! vous m'ôtez ma liberté ;  
 Par des charmes plus doux encore ;  
 Que l'éclat de la beauté.

*Aminte.*

En vous plaignant de ma froideur extrême ,  
 Berger , vous parliez autrement.

*Tircis.*

Si je ne parlois pas de même ;  
 C'est dans l'excès de mon toutment.

*Ensemble.*

Le doux Ruisseau qui coule dans la Plaine ,  
 Suit son penchant , s'abandonne à son cours ;  
 Fuyons , fuyons une contrainte vaine ;  
 Aimons , allons où le desir nous mène ;  
 Et qu'ainsi coulent nos beaux jours ;  
 Fuyons , fuyons une contrainte vaine ;  
 Aimons , allons où le desir nous mène ;  
 Et qu'ainsi coulent nos beaux jours.

*Par M. de Balmory de Cabors.*



LET-



*LETTRE de M. de Couffils, Medecin  
de Barege, écrite à M. Chevillard,  
Fontainier du Roy, sur la Découverte  
d'une nouvelle Source, &c.*

**P**OUR l'intelligence de cette Lettre, il faut sçavoir que les Eaux de Barege, dans les Pyrenées, dont les excellentes qualitez et les merveilleux effets ne sont ignorez de personne, se perdoient depuis quelque temps, et sembloient, pour ainsi-dire, vouloir rentrer dans le sein de la Terre. M. Dangervilliers en ayant eû avis et sçachant combien ces Eaux sont particulièrement salutaires aux Officiers et à tous les gens de guerre qui exposent leur vie pour le service du Roy, pria M. le Duc d'Antin, de jeter les yeux sur quelque personne habile et entenduë sur le fait des Eaux, capable de faire la recherche en question et le rétablissement parfait des Bains de Barege. Le Duc d'Antin lui envoya aussi-tôt le sieur Chevillard, Fontainier du Roy à Meudon, d'une capacité reconnuë, lequel partit pour les Pyrenées au mois de Juin dernier, et fut de retour au mois de Septembre, après

après avoir fait , non-seulement la recherche et la réunion des anciennes Eaux en plus grande abondance qu'auparavant , mais encore la découverte heureuse d'une nouvelle Source qui a déjà operé des guérisons extraordinaires et presque subites. C'est de quoi M. Couffils , Medecin des Eaux de Barege , instruit le sieur Chevillard par la Lettre qu'on va lire.

Le succès de vos peines et de votre Ouvrage en ce Pays-cy , Monsieur , est trop grand , sur tout par la découverte que vous avez faite de la Source Minerale qui produit tous les jours des effets admirables , pour ne vous pas informer des heureuses suites de votre travail. Je vous dirai d'abord que l'Eau de la nouvelle Source a un grand gout de fer et de souffre ; j'estime qu'elle charrie d'autres Mineraux , mais qui sont si bien liez ensemble , qu'on ne peut guere les distinguer par le goût ni par l'odorat , les premiers etant dominants , ce qui mérite qu'on en fasse faire l'Analyse par quelque habile Artiste.

A l'égard des effets , cette Eau purge des uns par les premieres voyes , par les urines et par les transpiration ; elle fait vomir les autres et les soulage de même , donnant à tous un grand appetit.

Ma

Ma Lettre seroit trop longue si je vous faisois l'énumération de toutes les guérisons parfaites qui sont de ma connoissance ; des Malades sur tout qui avoient des obstructions aux Visceres. Je me contenterai de vous parler sommairement de trois personnes.

La premiere est un Prêtre Arragonois de la Ville d'Aorle , que la réputation de la nouvelle Source a fait venir ici. Il souffroit depuis long-temps d'une tumeur squirreuse au foye , et avoit tenté inutilement tous les Remedes de la Médecine Espagnole. Après neuf jours d'usage de ces Eaux , pendant lesquels je purgeai deux fois le Malade avec la Rhubarbe et la Mane seulement , la tumeur s'est entierement fondue , et il s'est retiré parfaitement guéri. J'ai reçu depuis peu une de ses Lettres , par laquelle il me marque qu'il jouit d'une santé parfaite et qu'il doit sa guérison aux Eaux de cette Source.

En second lieu , un Domestique du Comte de Montaigu , atteint depuis long-temps d'une maladie de langueur qui l'avoit rendu éthique , à cause , sans doute , des obstructions de ses Visceres , ayant accompagné son Maître à Barege , fut conseillé de boire aussi de cette Eau,

ce

ce qu'il a pratiqué avec tant de succès, qu'il a été pareillement et radicalement guéri.

Enfin le sieur Gertoux, Marchand et Habitant de la Vallée d'Aure, qui souffroit des Obstructions considerables au Foye et au Pancreas, se trouvant aux Eaux de Bagneres, qu'il prenoit sans aucun succès, les quitta pour venir essayer de cette nouvelle Source; je n'osai pas le lui conseiller, voyant sa bile répandue par tout le corps, et craignant quelque fâcheux accident; cependant au bout de huit jours d'usage de cette Eau, ils'aperçut comme moi, que la bile avoit repris sa circulation naturelle, et que les Obstructions étoient fonduës par la force des Mineraux; en un mot, il s'est retiré en parfaite santé.

J'ay crû, Monsieur, devoir vous faire ce petit détail pour votre satisfaction particulière et pour l'interêt du Public, qui ne sçauroit trop tôt être informé des effets merveilleux de cette nouvelle Découverte. Je suis, &c.

*A Lus en Barge, le 2. Novembre 1731.*

Nous invitons M. Couffils, au nom du Public, de travailler ou de faire travailler le plutôt qu'il lui sera possible,

434 MERCURE DE FRANCE  
à l'Analyse de ces Eaux, Operation dont  
il reconnoît lui-même la nécessité, et  
que nous publierons avec plaisir, s'il veut  
bien nous en faire part.



## E P I T A P H E

*Du Frere Hilarion, Capucin au Convent  
du Croisic, en Bretagne. Par M<sup>l</sup>e de  
Malcrais de la Vigne, à son Oncle,  
M. de P.\*\* A.\*\* Conseiller du Roy,  
Pere spirituel des Capucins du Croisic.*

**C**Y gist le Frere Hilarion ;  
C'étoit un digne Personnage.  
Nul autre avec tant d'avantage,  
N'honora sa Profession.  
Enclôîtré dès son plus jeune âge,  
Ce fut dans l'Ordre Capucin,  
Qu'il mit ses talens en usage.  
Sans impudence il fut badin ;  
Sans être Cafard il fut sage ;  
Mérite assurément divin ;  
Chez le Capuchonné Lignage.  
Il ne fit jamais du Latin,  
Le long et dur apprentissage ;  
Mais à l'aide de maint lopin,

Qu'il

Qu'il goboit par fois au passage,  
 Et qu'il citoit sans jargonage,  
 On l'eût prit pour un Calepin.  
 Pour peu qu'il eût sçû davantage,  
 Du Convent on l'eût fait Gardien ;  
 Et certes plus homme de bien,  
 Ne méritoit ce haut étage.  
 Il attiroit par beau langage,  
 Froment, Orge, Avoine au Moulin ;  
 Et la Cloche au premier drelin,  
 Lui disoit si c'étoit du pain,  
 Qu'on apportoit, ou du Fromage ;  
 Fût-il à manger son Potage,  
 A la porte il voloit soudain.  
 Et Froc à bas, d'un front serain,  
 Recevoit le friand message ;  
 Puis demandoit d'un air humain,  
 Comment fait-on dans le ménage ?  
 Le monde au Logis est-il sain ?  
 Votre Procès va-t'il son train ?  
 Que dit-on dans le voisinage ?  
 O le beau temps ! point de nuage ;  
 Le Soleil se leve matin.  
 L'Almanach Nantois, pour certain,  
 Promet, s'il ne vient point d'Orage,  
 Un Eté fertile en tout grain,  
 Une Automne abondante en vin.  
 Le Printemps l'est en Pâturage.

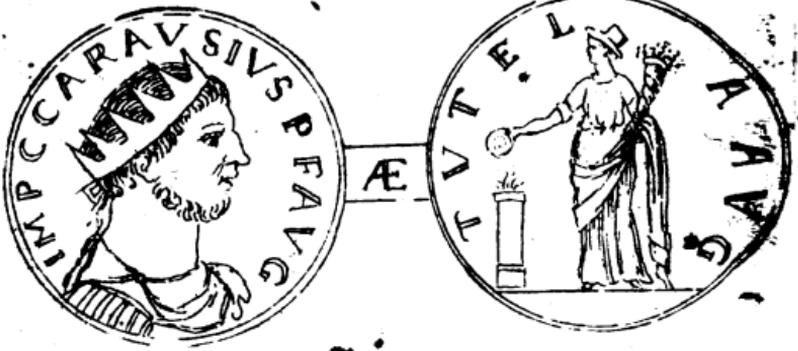
B

D'ailleurs

D'ailleurs le Proverbe ou l'Adage,  
 Dit que gras Avril et chaud-May  
 Amenant le Bled au balay ;  
 Mais , mon Dieu , qu'à notre dommage ,  
 S'est changé le temps ancien ,  
 Le Peuple est devenu Payen ,  
 Et de la Ville et du Village  
 Il ne nous vient presque plus rien ,  
 Ni provision , ni chauffage.  
 Aujourd'hui nous mourrions de faim ,  
 Si votre bienfaisante main ,  
 N'avoit apporté son suffrage.  
 Puis adieu , bon jour , grandmerci ,  
 Le Donneur retournoit ainsi ,  
 Très-satisfait de son voyage.  
 Il étoit Portier , Cuisinier ,  
 Sommelier , Quêteur , Jardinier ,  
 Tous les Arts furent son partage ,  
 Sa mort m'a causé des regrets ,  
 Je l'aimois pour son caractère ,  
 Et de mes intimes secrets ,  
 Il fut souvent dépositaire.  
 Combien de notre Hilarion ,  
 A tous ceux de sa Nation ,  
 Sa perte a dû paroître amere !  
 Quoique cet excellent garçon ,  
 Dans l'Ordre n'ait été qu'un Frere ,  
 Il pouvoit être , avec raison ,

Des

Des



Des autres appellé le Perc.  
 Cher Oncle, Pere et Défenseur  
 Des Capucins de cette Ville,  
 Toi, qui d'une aumône fertile,  
 Fais sur eux pleuvoir la douceur,  
 Examine si dans mon stile,  
 J'ai sçû faire un Portrait naïf,  
 Du Frere aimable, à qui la vie,  
 Par le sort fut trop tôt ravie;  
 J'ai laissé le genre plaintif,  
 Et suivi le récréatif,  
 Pour bannir ma mélancolie.



**EXPLICATION** d'une Medaille  
 antique très - singuliere de Carausius,  
 Empereur des anciens Bretons, au temps  
 de Diocletien et de Maximien-Hercule,  
 adressée à S. A. S. M. le Duc du Maine,  
 Prince Souverain de Dombes, &c. Par  
 M. Genebrier, Docteur en Medecine.

**M**ONSEIGNEUR,

L'accüeil dont V. A. S. m'a honoré à  
 mon retour d'Angleterre; la maniere dis-  
 tinguée dont elle a ben voulu me com-  
 muniquer elle-même, et à Versailles et

B ij à

438 MERCURE DE FRANCE  
à Sceaux, ses differens Cabinets de Médailles antiques, et la permission qu'elle m'a accordée de décrire celles qui pouvoient entrer dans mes vûes Littéraires, sont des effets d'une bonté digne de V. A. S. mais trop marquez pour moi, pour ne pas rechercher l'occasion de les publier. J'ose donc me flatter, Monseigneur, que V. A. S. ne trouvera pas mauvais que je fasse paroître cet Ecrit sous vos auspices. Je l'ai composé au sujet d'une Médaille antique du Héros des Bretons, dont j'ai déjà eu l'honneur d'entretenir V. A. S. Cette Médaille interesse particulièrement la gloire d'une de nos plus anciennes Villes de France, Ville autrefois et encore aujourd'hui très-célebre, et qui étant la Capitale du Gouvernement de Monseigneur le Comte d'Eu, Prince qui marche si dignement sur vos traces, doit aussi interesser V. A. S.

Cette Médaille est de petit bronze et assez bien conservée, elle est d'un Métail jaune, qui est rare dans les Médailles de ce temps-là. Je la croyois d'abord unique, mais M. l'Abbé de Rothelin en a trouvé depuis peu une autre qui n'est que de cuivre rouge. Elle représente d'un côté la tête de l'Empereur Carausius, couronnée de rayons, avec la Légende ordinaire.

*Imp.*

*Imp. Carausius P. F. Aug.* Et au revers pour Legende , *Tutela Aug.* La Tutèle d'Auguste. Pour Type la figure d'une femme debout , tournée du côté droit , vétuë d'une robe longue abbattuë , dont un bout ramené du côté droit par devant et retroussé sur le bras gauche , va encore descendre jusqu'aux pieds. Cette figure tient de la main droite une patere sur un Autel où il y a du feu , et de la gauche elle soutient par le bas une Corne d'abondance , couchée sur le bras du même côté.

Parmi beaucoup de Médailles antiques que j'ai vûës dans un assez grand nombre de Cabinets en differens Royaumes , par ordre et sous les auspices de S. A. R. feuë Madame , et que j'ai décrites , je n'en ai jamais trouvé que deux différentes du haut Empire , avec la Legende *TUTELA* , &c.

La premiere est une Médaille de Vespasien , et la seconde de Nerva.

Au revers de la Médaille de Vespasien , il y a pour Legende *Tutela Augusti S. C.* et pour Type , la figure d'une femme assise , tournée du côté droit , qui impose la main droite sur la tête de Tite , qui est devant elle au côté droit , ayant le bras gauche négligemment appuyé sur

les épaules de Domitien , qui est aussi debout de l'autre côté , la face tournée différemment. Ce qui nous marque que ces deux jeunes Princes s'étoient , pour ainsi dire voüés à cette Divinité Tutela , et qu'ils s'étoient mis sous sa protection.

Au revers de la Médaille de Nerva , il y a pour Legende *Tutela Italia S. C.* La Tutela de l'Italie. Pour Type , la figure de l'Empereur assis , de gauche à droite , sur une Chaise Curule , qui tend la main droite à deux petits enfans , garçon et fille , qui sont debout à ses pieds , et qui lui sont présentez par l'Italie personifiée sous la figure d'une femme aussi debout derriete eux , pour faire entendre que ce Prince s'étoit déclaré le Pere et le Protecteur des enfans orphelins de l'un et l'autre Sexe. C'est ce qui paroît confirmé par un Passage de Xiphilin , \* qui rapporte que ce Prince assigna des Terres estimées quinze cent mille dragmes pour la subsistance des Citoyens qui étoient dans la necessité.

A l'égard de la Médaille de Carausius , il y a pour Legende au revers , *Tutela Aug.* à peu près comme dans la Médaille de Vespasien , et non pas *Tutela Italia* , comme dans celle de Nerva ; mais

\* Dans la *Vie de Nerva.*

au lieu que sur la Médaille de Vespasien, on y voit trois figures représentées, et que sur celle de Nerva, on en voit quatre, il ne se trouve qu'une seule figure sur la Médaille de Carausius, comme je l'ai décrite au commencement; ce qui forme un troisième Type différent sur les Médailles de ce genre.

Boissart, dans le troisième Tome de ses Antiquitez, nous a donné la figure de la Déesse *Tutilina*, sous l'habit d'une vénérable Matrone debout, le derrière de la tête voilé, dont la robe descend jusques aux pieds. On voit au côté droit auprès d'elle un tronc d'arbre qu'un Serpent entortille; et au-dessous de la figure est écrit en gros caractere, *TUTILINAE. S.*, ce qui nous apprend que la figure qui est représentée sur ce bas-relief, avoit été consacrée à la Tutiline sous ce Type. \*

Cette Divinité avoit un Autel à Rome sur le Mont Aventin, comme Varron le remarque dans sa *Ménippée*. Cette der-

\* S. Augustin, dans le 4. Livre de la Cité de Dieu, Chap. 8. fait mention de la Déesse Tutiline, comme de la Sur-Intendante des Grains après la récolte. *Fruментis vero collectis atque reconditis, ut tunc servarentur Deam Tutilinam praeposuerunt.*

442 **MERCURE DE FRANCE**  
niere figure est encore differente de celle qui est représentée sur notre Médaille de Carausius, elle ne ressemble point non plus à la figure de la Tutele qui est sur la Médaille de Vespasien, où cette Divinité est assise dans une attitude majestueuse, ayant deux jeunes Princes debout à ses côtez.

Pour ce qui regarde la Médaille de Nerva, ce n'est point la Divinité Tutele qui est représentée sur son revers; c'est l'Empereur Nerva lui-même qui y est appelé la Tutele de l'Italie, et avec justice, pour les raisons que nous avons rapportées plus haut.

Ainsi le Type de la Médaille de Carausius avec **TVTELA AVG.** ne revient à aucun de tous ces Types. C'est, comme on l'a dit, une figure toute particuliere. Elle sacrifie sur un Autel, où il y a du feu, sur lequel elle répand une Patere pleine de quelque liqueur propre au Sacrifice, tenant de la main gauche une Corne d'abondance.

Ne seroit-ce point là, Monseigneur, le Génie Tutelaire de la Ville et du Port de Boulogne sur l'Océan, ou bien celui de la Ville et du Port de Bourdeaux?

Ce sont, comme V.A.S. le sçait, deux Ports et deux Villes qui ont été autrefois

fois très-considerables , soit par leur propre situation , soit par les grands Evenemens qui y sont arrivez du temps des Romains.

La premiere est aujourd'hui la Capitale du Boulonnois , Peuple qu'on appelloit autrefois les Morins.

La seconde est la Capitale de la Guyenne , Province que Ptolomée appelle *Aquitania*.

Par rapport à Boulogne , j'ai prouvé dans le corps de mon Ouvrage sur Carausius , que cette Ville fût d'abord comme le Magazin general et l'Arcenal de cet Empereur , et qu'il en fit une des plus fortes Places qu'il eût sur les Côtes Maritimes des Gaules , et qu'elle soutint un Siege presque aussi long que le fut le fameux Siege de Troye.

Le Génie Tutelaire en ce sens sur les Médailles de Carausius , ne conviendrait peut-être pas mal à Boulogne ; cet Autel , ces Parfums , cette Paterne , désigneroient les Sacrifices qui furent faits dans cette Ville pour la prosperité des Armes , et pour l'heureux succès de la Flotte de cet Empereur. La Corne d'abondance que tient cette Figure , marqueroit la quantité suffisante de toutes les munitions nécessaires pour la deffense et pour la sureté de cette Place. Les Tours dont elle paroît couron-

444 MERCURE DE FRANCE  
née, désigneroient la force de ses murailles, qui devoient être bien considérables, puisque le Rhéteur Euménius (a), dans un de ses Panégyriques en fait mention; en les appelant *Gessoriacenses muros*, les Murs de Gessoriac, parce que cette Ville a aussi été appelée, *Gessoriacum navale*, à cause de la renommée de son Port, que je prétends être le fameux *Portus Iccius* des Anciens.

Pour revenir à notre Médaille. Pline le jeune en parlant des Sacrifices qui furent faits à la proclamation de Nerva, nous fournit un passage qui semble l'expliquer encore dans un sens qui ne seroit point incompatible à quelque Ville qu'on voulut la donner. *Diem, dit-il, in quem Tutela Generis humani felicissima successione translata est debita religione celebravimus; commendantes Diis Imperii Authoribus, et vota publica et gaudia.*

C'est peut être, Monseigneur, ce que les Monétaires nous auroient voulu faire entendre par ce Type et par cette Légende, par cet Autel et par ces Sacrifices.

Pour marquer à la postérité qu'à son avènement à l'Empire, les Gaulois et les Bretons de son parti, s'étoient religieu-

(a) *Panégyr. à Constantius César, chap. 4.*

sement

sement acquittez d'un devoir essentiel envers Carausius, qu'ils venoient de reconnoître pour Empereur, et qu'ils regardoient comme l'objet de leurs vœux et la Tutele du genre humain, dans le même sens qu'Horacé, dans une de ses Odes\*, donne ce titre à Auguste.

*O Tutela prasens*

*Italia, Dominaque Roma.*

C'est dans la même pensée que Nerva est appelé, *Tutela Italia* sur la Médaille, dont nous avons déjà décrit le revers, et dont la Légende est tirée de ces deux Vers d'Horace.

Mais la Médaille de Carausius, avec *Tutela Aug.* au revers, accompagnée d'un Type nouveau, et jusques icy inconnu; paroît nous marquer encore quelque chose de plus; et elle pourroit s'entendre d'une Divinité Topique, et propre à un lieu particulier.

L'Autel, sur ce revers nous marque que la Tutelle avoit aussi ses Autels, ses Temples et ses Sacrifices particuliers du temps de Carausius, et que le culte de la Tutelle, étant Romain d'origine, s'étoit

\* Ode 14. Carmin. lib. 4.

446 MERCURE DE FRANCE.  
répandu dans l'étendue de ses États , dans  
la grande Brétagne , dans nos Gaules et  
dans d'autres Provinces, comme celui des  
autres Dieux , dont V. A. S. sçait que le  
culte s'étendoit , à mesure que les Ro-  
mains avançoient leurs conquêtes.

Pour venir à la Ville de Bourdeaux ,  
l'Inscription antique qui y fut trouvée ,  
et que voici , prouve invinciblement que  
le culte de la Tutele y étoit établi,

T V T E L Æ

A V G.

L A S C I V O S C A N I L I U S

E X V O T O

L. D. E X. D. D.

C'est l'accomplissement d'un vœu so-  
lemnel , fait à la Tutele d'Auguste , par  
un particulier, nommé Lascivus Canilius.

Les dernières Lettres initiales de cette  
Inscription , L. D. E X. D. D. signifient  
que le Sol lui en avoit été assigné par un  
Décret exprès des Décurions de la Ville.  
*Locus datus ex Decreto Decurionum.* Ce  
qui fait voir en passant que Bourdeaux  
jouïssoit pour lors du droit de Colonie  
Romaine , et qu'elle avoit adopté le culte  
de cette Divinité. Elle y avoit un Tem-  
ple

ple des plus superbes, dans lequel cette Inscription fut trouvée, selon Tristan.

Ce Temple subsistoit encore presque en son entier en 1700. avant que Louis XIV. de glorieuse mémoire, l'eut fait détruire pour en faire une Esplanade devant le Château Trompette. C'étoit un Péristyle, à quatre Angles droits, long de 87 pieds, et large de 62. selon Elie Vinet, ou de 63, selon Merula, dans sa Géographie, page 426. Ce Temple avoit six Colonnes en face dans sa largeur, et huit Colonnes à chaque côté dans sa longueur; ce qui faisoit en tout une colonnade de 24 Colonnes, de l'Ordre Corinthien, dont il en restoit encore 18 sur pied, dans le temps que Vinet publia ses Notes sur Ausone. Les Colonnes de ce Temple étoient d'une hauteur si considérable qu'elles dominoient sur tous les plus hauts Edifices de la Ville; ce qui peut avoir été en partie cause de sa destruction. Au dessous de ce Temple il y avoit des Voutes et des Caves qui étoient d'un ouvrage aussi ancien. On s'en servoit pour y conserver du Vin, selon quelques Auteurs.

La démolition d'un monument si superbe et si respectable par son ancienneté, ne laissa pas d'exciter les regrets de quelques amateurs de l'Antiquité, gens qui

## 448 MERCURE DE FRANCE

qui ne s'embarassent guere de politique.

Ces regrets furent même accompagnez des larmes d'un des plus sçavans Antiquaires (a) de ce temps-là. Ce qui donna occasion aux Vers, qui furent imprimez dans le Mercure de Mars 1702. que V. A. S. ne sera peut-être pas fâchée de voir icy.

- » Pourquoi démolit-on ces Colomnes des Dieux ?
- » Ouvrage des Césars, Monument Tutelaire,
- » Depuis plus de mille ans, que le temps les révère,
- » Elles s'élevoient jusqu'aux Cieux.
- » Il faut que leur orgueil, cede à la Forteresse,
- » Où Mars pour nous veille sans cesse.
- » Son redoutable Mur, Edifice Royal,
- » Ne doit point souffrir de Rival.

Ainsi il ne nous reste plus aujourd'hui aucun vestige de ce fameux Temple de la Tutele, qu'un triste souvenir de sa ruine.

Mais que dis-je, Monseigneur, ce Temple n'est pas entierement détruit, et l'idée de ce superbe Edifice ne sera jamais tout à fait effacée de la mémoire des hommes. Le même Vinet nous en a heureusement conservé le Dessein. C'est dans ses sçavantes Notes sur Ausone, où j'ai eu

( a ) M. Spon.

la satisfaction de le voir représenté sous le nom de Palais ou de Piliers de Tutele.

C'est ainsi qu'on l'appelloit vulgairement , à cause de sa magnificence égale à celle des Palais des Rois. C'étoit , sans doute , non un Palais, mais un Temple consacré à la Tutele , ou au Genie Tutelaire de la Ville et du Port de Bourdeaux, comme l'Inscription antique , que nous venons de rapporter plus haut , et qui y fut trouvée , le prouve invinciblement.

Quoique tous les Dieux pussent être Dieux Tuteles , soit male , ou femelle , V. A. S. sçait cependant que chaque Nation ou Peuplade s'en choisissoit un particulier , qu'elle invoquoit comme son Génie , son Protecteur , et son Dieu Tutele. Chaque Vaisseau avoit aussi son Dieu Tutele particulier.

Or c'est du Dieu Tutele de la Ville de Bourdeaux que je crois qu'on doit entendre l'Inscription : *Tutela Aug. &c.* qui y fut trouvée.

C'est de Bourdeaux que je crois aussi qu'il faut entendre la Légende : *Tutela Aug.* qui est sur la Médaille de Carausius ; et il est beaucoup plus à présumer , que la figure qui est sur notre Médaille, peut être la même qui étoit adorée dans ce Temple

ple de Bourdeaux , et que c'étoit-là la Divinité Tutele de la Ville.

En effet , Carausius étant Maître de la Mer , comme il l'étoit , je ne fais aucun doute , qu'il ne se fut aussi emparé de la Ville et du Port de Bourdeaux. Cette Ville , aussi-bien que Boulogne , lui étoit de trop grande importance pour la négliger. Son Port , qui étoit autrefois au milieu de la Ville , étoit aussi un des plus superbes , suivant ces Vers d'Ausone :

» *Per mediumque Urbis Fontani fluminis al-*  
*veum ,*

» *Quem Pater Oceanus refluxo quum impleverit*  
*asta.*

» *Adlabi totum spectabis classibus aquor.*

Carausius avoit en ces deux Villes deux clefs pour sortir et pour entrer dans les Gaules , suivant que ses affaires tourneroient , bien ou mal ; dans l'expédition qu'il projettoit de la grande Bretagne. C'est de Bourdeaux et de ses Citoyens que je pense qu'il faut entendre en partie un Passage d'Eumenius , où il est dit que Carausius emmena avec lui , en la grande Bretagne , plusieurs Marchands des Gaules. *Contractis ad Dilictum Mercatoribus Gallis.*

*Gallicanis*; parce que cette Ville a toujours été en grand commerce, sur tout avec ces Insulaires.

Enfin Bourdeaux est la Ville où je crois que notre Médaille a pû avoir été frappée, par les raisons que nous venons d'en rapporter.

Peut-être cette Ville, puissante comme elle étoit, et par Terre et par Mer, à l'exemple de Boulogne, fut-elle une des premières à saisir cette occasion, pour secouer le joug des deux autres Empereurs Romains. V. A. S. sçait qu'il n'y avoit pas long-temps que la Ville de Bourdeaux s'étoit soustraite à l'obéissance de Gallien, et que du Gouverneur de la Province, dont elle étoit la Capitale, elle avoit fait un Empereur, nommé *Tetricus*, qui prit la Pourpre à Bourdeaux, où il faisoit sa résidence ordinaire.

On voit encore à Bourdeaux, parmi les autres Antiquitez, les ruines d'un Amphithéâtre, nommé vulgairement, *le Palais de Gallien*, qui pouvoit y avoir fait quelque séjour avant la révolte de *Tétricus*.

Cela fait voir le rang distingué que tenoit autrefois cette Ville Maritimé de la Province d'Aquitaine, ou de la Guienne, comme on l'appelle aujourd'hui.

Cette Ville ancienne ne s'étoit pas seulement

452 **MÉRCURE DE FRANCE**  
lement renduë recommandable par son commerce dans les extrémitez des Mers, même du temps d'Auguste, comme Strabon, qui vivoit sous ce Prince, nous l'assure. Elle s'est encore renduë celebre par le grand nombre de Sçavans qui y ont fleuri, comme on le peut voir dans les Vers d'Ausone. Mais ce n'est point icy le lieu d'en parler.

Ce que j'ai dit, Monseigneur, en faveur de cette Ville, paroît suffire pour l'explication de notre Médaille de Carausius, avec la Légende, *Tutela Aug.*

Légende inconnuë jusques icy dans les Médailles du bas Empire, et dont le Type n'est pas moins singulier, ni moins digne de l'attention des Antiquaires.

Ce sont-là, Monseigneur, les conjectures que j'ai crû pouvoir hasarder, et que je soumets entierement à votre décision. Je ne sçai si V. A. S. les trouvera assez solidement appuyées; mais elles serviront du moins à exciter la curiosité des Sçavans sur ce sujet, et elles seront un témoignage public de la Protection, j'ose dire, de la *Tutele* particuliere, dont vous honorez les Sciences et les Gens de Lettres, ainsi que du profond respect et de la reconnoissance parfaite avec laquelle je serai toute ma vie, &c.

*A Paris, ce 15 Février 1732.*



## E P I T H A L A M E,

*A M. le Comte de Marigny-Pibrac, (a)  
sur le Mariage de Mademoiselle de  
Tyard - Bragny, sa petite-fille, et petite-  
nièce de M. le Cardinal de Bissy, avec  
M. le Comte de la Magdelaine Ragny.*

**U**N jour, las d'écouter les plaintes et les  
vœux,

Des Epoux asservis sous un joug rigoureux,  
Jupiter au Dieu d'Hyménée

Reprocha vivement leur triste destinée.

Oui, c'est vous, lui dit-il, qui causez leurs mal-  
heurs,

Lorsque sans consulter leurs penchans, leurs  
humeurs,

Vous osez à Plutus en faire un Sacrifice :

Moi - même tous les jours, grace à votre ca-  
price,

J'éprouve des chagrins que j'ai peine à bannir,

(a) *M. de Pibrac, Chancelier de Marguerite  
de Valois, Reine de Navarre, Président et Conseil-  
ler au Conseil du Roy, connu par ses diverses Am-  
bassades et par ses fameux Quatrains, est le Bis-  
Agent de M. le Comte de Marigny-Pibrac.*

De

Et ma foudre cent fois auroit dû vous punir ;  
 De m'avoir choisi pour Epouse ,  
 Junon , ma propre sœur , querelleuse et jalouse.

L'Hymen tremble à ces mots altiers ;  
 L'Amour par un soupir, en témoigne sa joye ,  
 [ Aux dépens de l'Hymen , l'Amour rit volontiers. ]

Eh-bien ! vous le voyez, il faut que l'on pour-  
 voye ,  
 Dit le Dieu de Cythere, aux maux que vous  
 causez ,  
 Mon Frere, tant d'Epoux que vous tyrannisez ;  
 D'un regret éternel ne seroient point la proie,  
 Si nous n'étions pas divisez.

Pour rendre heureux les cœurs, je vous ouvre  
 une voye ,

C'est de souffrir, qu'à l'avenir  
 Je vous livre tous ceux que vous devrez unir.

Aux conseils de l'Amour, qui cherche à le  
 séduire ,

L'Hymen étoit prêt à souscrire ,  
 Quand Minerve élevant sa voix ,  
 Arrêtez, lui dit-elle , est-ce ainsi qu'on oublie ,  
 Que croire l'Amour seul , c'est croire la Folie ?  
 Des Sujets que sans aucun choix ,

L'Hymen par Cupidon, voit ranger sous ses  
 loix ,

L'aveugle

L'aveugle passion est à peine assouvie ,  
 Que tout leur feu s'éteint , que le dégoût s'en-  
 suit :

L'Epouse à son réveil funeste ,  
 Voit que le tendre Amant s'enfuit ;  
 Et que l'Epoux fâcheux lui reste.

De vos Fêtes , Hymen , ce n'est pas qu'à moi  
 tour ,

Je prétende bannir le Dieu de la tendresse ,  
 Non ; mais n'invitez pas l'Amour sans la Sa-  
 gesse ,

Ni la Sagesse sans l'Amour ,

Jupiter applaudit à la sage Déesse ,  
 Minerve , Hymen , Amour , que votre haine  
 cesse ,

Et tous trois à mes yeux courez vous embrasser ;  
 Je veux , dit-il , je veux que dès cette journée ,  
 Pallas marque à l'Amour les Cœurs qu'il faut  
 blesser

Pour les assujettir aux loix de l'Hymenée.

J'ai déjà fait un choix , reprend soudain Pallas ;  
 Et l'Amour et l'Hymen m'ont qu'à suivre mes  
 pas.

De la voûte étoilée , on voit ces Dieux des-  
 cendre :

D'un yol léger ils vont se rendre

Chez

Chez *Ragny*, qui croissant à l'ombre des Lau-  
riers,

Cueillis par ses Ayeux guerriers,  
S'exerçoit sans relâche, aux Vertus que la  
Gloire,

Grave éternellement au Temple de Mémoire.

Pallas d'un air plein de douceur,  
Lui tient, en l'abordant, ce langage flatteur.  
Mortel, chéri des Dieux, reconnoissez Minerve.  
Je viens vous annoncer que le Ciel vous réserve,

Pour faire bientôt le bonheur  
D'une sage Beauté qui doit faire le vôtre ;  
Les liens dont l'Hymen vous joindra l'un et  
l'autre,

Suivront l'offre de votre cœur.

Courez, allez trouver cette aimable Mottelle,  
Elle est digne de vous, comme vous digne  
d'elle.

C'est la jeune *Bragny*, qui paroît ignorer  
Tous les attraits divers qui la font adorer.  
Je ne vous vante point son ancienne noblesse ;  
Ce mérite étranger charme peu le Sagesse ;  
Mais pour être assuré des vertus de *Bragny*,  
Apprenez qu'elle sort du sang de *Marigny*.

*Ragny* part à ces mots. Minerve sur ses traces  
Conduit l'Amour, l'Hymen, les Plaisirs et les  
Graces ;

Il joint *Bragny*, lui parle, elle ose l'écouter ;  
 Son extrême délicatesse ,  
 Ne lui défend pas d'accepter  
 L'hommage d'un Mortel , guidé par la Sagesse.  
 De cet heureux instant , l'Amour sçait profiter ;  
 Il prend son arc , il tire , et tous deux il les  
 blesse  
 De traits qui dans leurs cœurs ouverts à la  
 tendresse ,  
 Font naître des transports, jusqu'alors inconnus ;  
 Et l'Hymen secondant l'ardeur qui les entraîne ,  
 Compose pour eux une chaîne ,  
 De la Ceinture de Vénus.

O vous, qui recevez en ce jour agréable,  
 De leur douce union un pur contentement ,  
 Trop heureux, *Marigny*, ne doutez nullement  
 Que leur félicité ne soit invariable,  
 Puisque par la vertu d'un Hymen si charmant,  
 Leur amour sera sage, et leur sagesse aimable.

Par M. COCQUARD, Avocat au  
 Parlement de Dijon.



QUES.



*QUESTION jugée au Parlement de Paris, par Arrest du 21 Fevrier 1732. sur un appel comme d'abus de Mariage.*

**F**AIT. N. Daluimar, originaire de la Paroisse de S. Martin de Nigel, Diocèse de Chartres, épousa en 1718. la D<sup>lle</sup> Tauvay. *Contrat de Mariage*, du mois de Mars. Acte de célébration de la même année. Par le *Contrat*, signé de quatre témoins, il s'est dit demeurant rue de la Calende, Paroisse de S. Germain le Vieux. Le Mariage a été célébré à S. Benoît, Paroisse de la fille, après une publication de Bancs faite à S. Benoît, et une autre, en la Paroisse de S. Germain le Vieux. On a prétendu au contraire, que Daluimar étoit *domicilié* sur la Paroisse de S. Martin de Nigel, au Pais Chartrain, lors de son Mariage, et que dès qu'il ne paroissoit point de consentement du Curé de cette Paroisse, le Mariage étoit abusif.

M. Joli de Fleury, Avocat General, portant la parole en cette cause, a distingué deux objets: la question de Droit et la question de Fait.

SUR

Sur la question de Droit, il dit qu'il étoit inutile de remonter aux Loix faites par les Papes, et aux Capitulaires de nos Rois; que nous avons là-dessus une Loy nouvelle, qui étoit l'Ordonnance de 1639. Cette Ordonnance veut que l'on fasse une publication de Bans dans les deux Paroisses des Contractans. Elle veut de plus que l'Acte de Célébration soit signé de quatre témoins. Le motif de cette Loy est d'obvier à la Clandestinité des Mariages. Elle veut que les personnes qui ont intérêt de s'opposer à un Mariage, ayent un Ministre sur qui ils se puissent reposer. Si on ne demande que la présence d'un Curé, les Contractans ne manqueront pas d'éviter le Curé qui pourroit les traverser. Le même esprit regne dans l'Edit de 1697. Cet Edit requiert dans les Mariages le consentement du Curé des Parties qui contractent; il ne dit pas le consentement du Curé de l'une des Parties, mais des Parties; par conséquent il faut le consentement des deux Curez.

Quand nous parlons de ce concours de Curez, nous ne demandons pas, continua-t-il, la présence des deux Curez, mais seulement le consentement des deux. Ce consentement se peut constater de trois manieres. On peut prendre un Acte  
C du

460 MERCURE DE FRANCE,  
du Curé, portant son consentement, première voïe. Secondement, on peut demander la permission à l'Evêque, qui tiendrait lieu du consentement du Curé, Enfin ce concours est encore suffisamment marqué par la publication des Banics dans les deux Paroisses.

Une troisième Loy, qui peut nous servir de regle, c'est l'Arrêt de 1697. par lequel on jugea le concours des deux Curez nécessaire. Il est vrai que l'on s'est depuis écarté de l'Edit, dans l'Arrêt de 1707. parceque dans ce temps-là on n'avoit plus les motifs de l'Edit si présens.

Après avoir établi la nécessité du concours, il en faut revenir à la question de Fait, peut-être celle-cy se décidera-t-elle indépendamment de la question de Droit.

Deux Actes authentiques attestent le domicile de Dalvimar sur la Paroisse de S. Germain le Vieux, un Contrat de Mariage de 1718. et un Acte de celebration de la même année. Il est constant qu'il faut donner la provision à ces Actes, si l'on ne rapporte pas la preuve du contraire.

Il est vrai aussi que si on les combat par des pièces de quelque consideration, ces Actes pourroient fort-bien ne se pas soutenir; mais d'autre côté, jusqu'à ce qu'il en paroisse, les Actes subsistent dans  
leur

leur entier et dans toute leur faveur. On pourroit dire que ces Actes sont bien plus propres à prouver le domicile present que le domicile antérieur; du moins le font-ils présumer, et on doit s'en reposer sur la foy de ces Actes, jusqu'à ce qu'ils soient renversez. Il est à observer que l'Acte de célébration est signé de quatre témoins.

A ces deux Actes qu'oppose-t-on ? Un Bail, passé hors de Paris en 1727. un Acte passé entre les habitans; un Extrait des Rôles des Tailles, par lequel il paroît que Dalvimar a payé la Taille depuis 1716. jusqu'en 1727.

- Le Bail ne peut être d'aucune considération, il a été passé dans un temps postérieur de plusieurs années au Mariage; on ne doit pas avoir plus d'égard à l'Acte passé pardevant Notaires, par lequel plusieurs habitans déposent du domicile de Dalvimar à Nigel. Cet Acte ne peut tenir lieu que d'une preuve testimoniale. Quant à l'Extrait du Rôle des Tailles, il semble d'abord qu'on en pourroit conclure que Dalvimar ne demeureroit point à Paris en 1718. puisqu'il a payé la Taille depuis 1716 jusqu'en 1727. Cette continuité de paiement semble supposer une continuité de domicile, mais cependant

C ij     dans

462 MERCURE DE FRANCE  
dant elle ne prouve pas absolument le domicile ; on est encore sujet au Rôle des Tailles pendant dix ans , malgré la translation de domicile. Dalvimar peut avoir eu son domicile à Paris en 1718. et cependant avoir payé la Taille ; il pouvoit être encore dans les dix ans de sa translation de domicile.

Mais , dira-t-on , il ne rapporte point d'autres Actes pour constater son domicile , que le Contrat et l'Acte de célébration de son Mariage , point de quittance de Capitation. Ce défaut d'Acte est tout au plus une preuve négative. D'ailleurs il se peut faire qu'il n'ait été inquiété ni pour la taxe des Pauvres , ni pour la Capitation.

Par ces considérations M. l'Avocat General de Fleury a conclu , à ce que sans avoir égard à la Requête de la Partie de M<sup>e</sup> Paillet des Brunieres (Avocat de l'appellant) faisant droit sur l'appel comme d'abus , il fut dit qu'il n'y avoit abus.

Les Conclusions ont été suivies ; cependant M. le Premier Président est retourné aux voix , et a dit que la Cour s'étoit déterminée par le point de Fait ; qu'il étoit chargé d'avertir le Barreau que quand la question se présenteroit dans le Droit , elle jugeroit pour la nécessité du concours

COURS

cours des deux Curez. M. Sarrazin plaï-  
doit pour la validité du Mariage.



## REMERCIEMENT

A MADAME D...

**Q**uand à Marot Dame bonne et gentille  
Par bons repas donnoit allegement,  
Pour elle alors Marot de sa Mandille,  
Tiroit en Vers gentil Remerciment,  
Vers dont un pied valoit une pistole,  
Vers, comme on dit faits tous au petit point,  
Moi qui ne fus jamais à son école,  
Ne puis donner Vers marquez à son coin,  
Car pour tel cas faudroit avoir sa plume,  
Et tel qui veut sans elle l'imiter,  
S'agite en vain, puis se fâche et s'enthume,  
Mal dangereux. Ce fut pour l'éviter,  
Que m'enhardis à faire un coup de tête:  
Voulant avoir pour vous gentil propos,  
Droit à Marot j'offris humble Requête,  
Qui seul en fit digne de votre los.  
Affectant donc air de condoléance,  
Pour que sa plume il daignât me prêter,  
Je lui tirai très-bas ma révérence,  
Mais d'un seul mot il scût bien m'arrêter.

C iij    Sçachez

Sçachez qu'un jour la Parque meurtrière .  
 Lorsqu'à rimer je prénois mes ébats ,  
 Lorgnant son coup pour m'étendre en la bière ,  
 Du même coup mit ma plume en éclats .  
 Or avec moi périt beau badinage ,  
 Bien que depuis on ait vû maints Marmots ,  
 A qui mieux mieux, affecter mon langage ,  
 En excroquant quelqu'un de mes vieux mots .  
 Très-bien le sçais ; mais souffre qu'on s'explique .  
 Sire Marot : si mon dit te déplaît ,  
 Toujours pourras au bas de ma supplique ,  
 Mettre un néant , dissiper mes projets .  
 Si donc ne puis avoir ta plume ancienne ,  
 Encor est-il remède à ce malheur ;  
 Ne peux-tu pas du moins tailler la mienne ?  
 Je sçaurai bien m'en faire ensuite honneur .  
 Ah ! pour si peu ne te veux éconduire ,  
 Me dit Marot , d'un visage serein ,  
 Ainsi soit fait, si beaux Vers veux déduire .  
 Il me la taille et me la met en main .  
 S'il m'est offert les ducats de sa bourse ,  
 Je n'aurois pas trouvé mon sort si beau ,  
 Tant bien croyois qu'alloient couler de source ,  
 Ode , Sonnet , Madrigal , ou Rondeau .  
 Mais par malheur la plume étoit trop fine .  
 J'écris du dos , pardevant , de travers ,  
 Tout m'étoit un ; dont fis pitreuse mine ,  
 Jamais ne pus mettre ensemble deux Vers .

Sur

Sur quoi Marot me voyant si mal faire,  
 Dit les gros mots, se mit en grand esmoy :  
 Quitte, dit-il, ces armes, pauvre hère.  
 Si tu ne peux t'en servir comme moi,  
 A tes amis fais compliment en Prose,  
 Sans faire Vers tu peux parler raison :  
 Car sur les tiens je crains fort qu'on ne glose,  
 Crois-moi, l'avis est pour toi de saison.  
 Je conviendrais que j'aurois dû m'y rendre,  
 Et qu'en tel cas m'eût été plus prudent,  
 Si sans rimer vous eusse fait entendre,  
 Comment m'avint tant piteux accident ;  
 Mais peu m'en chaut qu'on dise avec justice  
 Que ne suis pas bon Versificateur ;  
 Pour vous, croyez si m'êtes plus propice,  
 Que mon esprit est duppe de mon cœur.

## E N V O Y.

Si vous mesurez ces miens Carmes,  
 Avec l'Equerre d'Apollon,  
 Iceux seront sans valuë et sans charmes,  
 Et n'y trouverez rien de bon.  
 Mais prenez une autre balance,  
 Vous en connoîtrez la valeur,  
 Pour Mere ils ont tendre reconnoissance,  
 Et leur Papa s'appelle Cœur.



*REPONSE à la Lettre écrite de Soissons,  
sur Saint Front, inserée dans le Mercure  
d'Avril 1731.*

**M**ESSIEURS,

Le zele de la Personne qui demande des Mémoires sur S. Front, est très-loüable ; il est juste de le seconder. Il paroît qu'elle seroit fâchée qu'on lui en envoyât de faux, ou qu'on s'expliquât d'une manière qui ne décidât rien. Cependant il sera difficile de découvrir la verité dans une chose si incertaine et si enveloppée d'obscuritez. Je ne me flatte pas de l'enrichir beaucoup ; mais au moins l'exposition que je ferai de ma disette, pourra contribuer à éclaircir un jour ce qui paroît couvert de tant de nuages, si dès-à-present on n'a pas de quoi les dissiper. Les hommes, comme dit M. Baillet, à l'occasion de S. Front de Perigueux, peuvent bien tirer la verité des tenebres, mais il n'est pas en leur pouvoir de la créer. Ainsi il ne faut pas que le Curieux de Soissons s'attende à la production d'une Légende bien circonstanciée. C'est  
beaucoup

beaucoup qu'on puisse lui indiquer l'état de son Saint, et le Siecle auquel il a vécu.

Je ne puis deviner la raison qu'a eû cette Personne, dont vous avez imprimé la Lettre dans le Mercure d'Avril, de prendre Neuilly - Saint - Front pour un Village. C'est veritablement une petite Ville; et celle de Soissons n'en étant éloignée que de six lieuës, je ne trouve pas que son ignorance soit pardonnable, ni qu'elle rende suffisamment justice à ce lieu, en le qualifiant de *Village assez considerable*. Ne seroit-ce point à l'imitation de ce Bourguignon, qui n'ayant jamais été à Avallon; prenoit cette Ville pour une Bicoque, tandis qu'il y a bien des Villes Episcopales en France qui n'en approchent pas? Je ne fais cette remarque en passant, que parce que c'est dans un Livre imprimé dans le siecle présent, que la Ville d'Avallon a été ainsi maltraitée. Le mot de *Bicoque*, étoit appliqué fort injurieusement.

Comme c'est ce Neuilly Soissonnois qui a donné occasion à la Lettre qu'on vous a écrite, je croi qu'il n'y a pas de mal de commencer par le venger et d'en tracer d'abord une legere idée. Ce Neuilly est situé dans un fond qui est cependant

C v assez

468 **MERCURE DE FRANCE**  
assez découvert, sur tout du côté du Couchant, et dont la vûë se termine vers le Midy, à un petit Côteau, au haut duquel est l'ancienne Eglise de l'Hôpital. Il est composé de deux Paroisses; sçavoir, Saint Front, qui est une Eglise dont la partie Orientale est d'une structure du treizième siecle ou un peu plus, le reste étant plus nouveau, et d'Architecture seulement erriciastique. Elle est renfermée dans le Château et elle s'y trouve seule avec un ou deux bâtimens. Ce Château est dans le goût de ces Forteresses qu'on bâtissoit il y a six ou sept cens ans. Il est de forme ronde, environné de Fossees pleins d'eau et flanqué de plusieurs grosses Tours à cinquante pas l'une de l'autre. La seconde Paroisse est S. Remy, Eglise bâtie dans le Fauxbourg du côté du Septentrion, mais d'une antiquité au moins égale à ce qu'il y a de plus ancien dans celle de S. Front. Cette dernière Paroisse comprend dans son territoire la partie Septentrionale de la Ville. Les rues de ce lieu sont larges, propres, bien pavées, les maisons assez bien rangées et peuplées de toute sorte de Marchands et d'Artisans. le Château qui est dans le plus bas de la Ville, est renfermé entièrement dans les murs qui la

la ferment , et ces murs sont encore passablement bons et élevez , à cause de la commodité du grais qui n'est pas rare en ces quartiers-là. Voilà d'abord ce que j'avois à dire touchant ce Neüilly, pour prouver que ce n'est pas un Village. Aussi est-il qualifié de *Ville* dans le Dictionnaire Universel de la France , qui y compte 1792. Habitans.

Les Ecclesiastiques de S. Front m'apprirent lorsque j'y passai, que c'est le premier Evêque de Perigueux , qu'ils regardent comme leur Patron. On y débite que ce Saint est l'Apôtre de Neüilly , également comme de Perigueux. Je ne sçai même si l'on ne met pas Neüilly en premier lieu , comme si ce Saint fût venu y annoncer la Foy avant que d'aller à Perigueux. On avoit dit la même chose à M. l'Abbé Chastelain , Chanoine de l'Eglise de Paris , lorsqu'il y passa l'an 1682. et ce Sçavant , sans approfondir alors cette matiere , déclara assez ce qu'il en pensoit, en marquant que ce Saint pouvoit n'être venu à Neüilly que par quelqu'une de ses Reliques. Le 25. Octobre jour du culte de l'Apôtre du Périgord , étant la Fête de Neüilly , cela confirme encore les Habitans dans leur opinion ; mais il y a plus , c'est que du côté Méridional de

C vj. l'E-

l'Eglise on montre un vitrage où l'on apperçoit en peinture quelques traits de la Légende de l'Evêque de Périgueux, le reste ayant été détruit par l'injure des temps. J'y vis en effet la représentation du Miracle de la Phiole, qu'on dit être descenduë du Ciel pendant que ce Saint célébroit la Messe; mais par malheur ce Vitrage n'a tout au plus que deux cens ans. On m'assura que cette Phiole étoit autrefois conservée à Neüilly, et qu'elle a été perduë ou cassée; desorte que tout ce qu'on y conserve aujourdhui de ce Saint consiste dans un article des doigts; à quoi on ajouta qu'outre la Fête du 25. Octobre, il y en a encore une autre qu'on appelle la Translation, laquelle se célèbre le second Dimanche d'après Pâques. Le nom de S. Front ayant été fameux dans ce Pays-là, il n'est pas étonnant qu'on l'ait donné au Baptême à plusieurs Enfans. On le trouve aussi dans les Registres Baptistaires de la Paroisse du Fauxbourg de Cône sur Loire, par la raison que je vais rapporter.

Avant que de passer par Neüilly, je sçavois que dans le Diocèse d'Auxerre il y a une très-ancienne Eglise sous l'invocation d'un S. Front. Son Edifice est presque entierement du onzième siecle; le Peuple

ple de la Ville de Cône appelle communément cette Eglise du nom de S. Aignan, et c'est l'erection d'un Prieuré dans la même Eglise, qui a fait ce changement de dénomination. J'avois vû le Manuscrit de cette Eglise, qui contient l'Office du S. Patron. Il a deux cens ans ou environ d'antiquité et il est ainsi désigné : *En ce Cayer est comprins la Legende et l'Office de Chant de Monsieur S. Front, dont les Reliques de tout son digne Corps sont cyens, hors la hanté partie de son Chef qui est en Perigord, dont il fut premier Evêque envoyé de Rome par Monsieur S. Pierre l'Apôtre, premier Pape de Rome, et avec ledit S. Front, ung Prêtre son Disciple nommé Georges, lesquels cheminant l'espace de trois jours, Georges décéda et fut ensepulturé par ledit S. Front, lequel dolent s'en retourna, &c.* Il est inutile de dire le reste, ni de marquer que l'Office qui suit contient la Legende rapportée dans le Mercure de Juillet dernier, pages 1670. 71. et 72. et qu'elle est rédigée dans un style qui ressent tout-à-fait la barbarie des anciens Perigourains. Ceci suffit pour faire voir que les Villes de Cône et de Neuilly ont fait venir du Perigord l'Office de saint Front, croyant que leur Saint étoit ce prétendu Disciple de J. C. Mais on ne peut

peut prouver que cette créance soit plus ancienne que de deux ou trois siècles dans ces deux Villes, et quand même elle seroit plus ancienne, elle n'en seroit pas pour cela plus véritable; c'est pourquoi j'espère qu'en démontrant qu'à Cône on a été dans l'erreur lorsqu'on a crû que le S. Front, ancien Patron de l'Eglise du Fauxbourg, est l'Evêque de Perigueux, je pourrai inspirer quelque doute sur le même article aux Habitans de Neuilly, qui sont bien plus éloignés de la Ville de Perigueux, que ne le sont les Habitans de Cône.

Il est constant que l'on conserve à Cône, dans l'Eglise en question, presque tous les Ossemens qui composent un corps humain, et qu'ils y sont regardés comme formant le Corps d'un S. Front, suivant l'Inscription du Livre dont je viens de parler. Je parle sur ce ton pour avoir vû ces saintes Reliques et pour être assuré qu'en l'an 1622. François de Donadieu, Evêque d'Auxerre, les visita dans leur ancienne Châsse, et les approuva; je suis même certain qu'il y a quelques portions de la tête. Or c'est une chose très-clairement prouvée dans l'Histoire des Evêques de Perigueux, publiée par Jean du Puy en 1629. que le Corps

entier

entier et le Chef de S. Front, premier Evêque de Perigueux, furent conservez à Perigueux même \* jusqu'à ce que les Calvinistes ayant porté la Châsse à un Château voisin de la Dordogne, les jetterent dans la Riviere l'an 1575. Donc le Corps presque entier, conservé à Cône, n'est nullement celui de S. Front de Perigueux. Je suis persuadé par l'ardeur que les Perigourains témoignent et qu'ils ont toujours témoignée depuis les siècles d'ignorance à perpetuer dans la pureté de son Original la prétendue Vie de S. Front, qu'à plus forte raison ils ont toujours dû montrer un zele bien plus ardent pour ne pas souffrir qu'on fit des distractions si notables du Corps de leur S. Apôtre, et qu'on emportât ailleurs la partie inferieure de la tête avec les dents, le femur, le tibia, les os ischion, ilion, les vertebres, les côtes, les phalanges, rotules de genou, calcaneum, &c.

Puis donc qu'on est encore en état de montrer tous ces Ossemens à Cône, et que M. l'Evêque d'Auxerre déclara en 1622. que l'étoffe qui les renferme contenoit cette Inscription, *De sancto Fron-*

\* Voyez le second Tome de son Livre, intitulé *l'Etat de l'Eglise du Perigord*, aux pages 91. 139. 151. et 203. suivant l'Edition de l'an 1716.

474 **MERCURE DE FRANCE**  
*tone*, c'est une marque certaine que les deux Corps sont differens ; à moins qu'on ne dise que quelqu'un auroit pris en 1575. dans la Riviere de Dordogne les Ossemens de S. Front, et les auroit portez à Cône. Mais c'est ce qui ne peut être ; premierement, parce qu'il est impossible de réunir en un seul endroit d'une eau courante tant d'Ossemens, même très-petits, et que d'ailleurs il seroit bien difficile de les prendre secretement ; secondement, parce que l'étoffe qui enveloppe les Ossemens de S. Front de Cône est plus ancienne que les guerres des Calvinistes ; il y en a même qui est d'un travail de cinq ou six cens ans. Outre cela, la Tradition touchant la presence du Corps de S. Front à Cône, est bien anterieure aux guerres des Calvinistes, ce qui se prouve par le titre qui se lit à la tête de son ancien Office, dont j'ai rapporté cy-dessus le commencement.

Etant donc suffisamment prouvé qu'à Cône sur Loire, on a été dans l'illusion depuis quelques siecles, en prenant les Reliques qu'on y possede pour celles de S. Front de Perigueux, et en chantant en son honneur un Office entierement tiré de la Legende fabuleuse du Périgord et le chantant le 25. Octobre, jour auquel  
on

on honore à Perigueux l'Apôtre de la Ville ; c'est un exemple qui doit faire beaucoup appréhender qu'il n'en soit de même de la Tradition de Neüilly, où l'on prend pareillement l'Evêque de Perigueux pour Patron, comme s'il n'avoit jamais existé qu'un S. Front, et que tout dût retourner à l'augmentation du culte de celui de Perigord.

Je suis en état d'en indiquer un autre aux Habitans de Neüilly ; mais je prévois qu'étant accoutumés à entendre raconter par des Prédicateurs trop crédules, toutes les fictions de la Legende si judicieusement rejetée de nos jours, ils auront de la peine à revenir de leurs préjugés. Souvent le desir d'avoir un Panégyrique propre pour un S. Patron, et d'en chanter un Office plenier, fait qu'on donne, tête baissée, dans quantité de fables qui fournissent une ample matière aux Orateurs et aux Poètes. J'avoüe qu'il n'est pas impossible qu'on ait eu à Neüilly quelques Reliques d'un S. Front, mais il est plus vrai-semblable qu'on l'aura obtenuë de l'Eglise de son nom à Cône, que de celle de Perigueux. Quelques Connoisseurs en anciennes Forteresses, croient que le Château de Cône et celui de Neüilly, sont du même temps, comme

476 MERCURE DE FRANCE  
me étant également construits en forme  
ronde dans un lieu aquatique, et flan-  
quez de plusieurs Tours rondes; de sorte  
qu'ils nous fournissent par là matière à  
conjecturer qu'un certain Hugues, Sei-  
gneur dans le Pays du Maine, qui se ren-  
dit maître du Château de Cône au XII.  
siècle, pourroit bien avoir aussi possédé  
celui de Neuilly et avoir tiré de l'Eglise  
de Cône de quoi faire un présent à celle  
de cet autre Château. On sçait que les  
anciens Seigneurs aimoient à enrichir  
leurs Terres de ces précieux restes, qu'ils  
regardoient, avec raison, comme des  
trésors inestimables. Jean, Moine de Mar-  
moutier, Auteur contemporain, parle  
de ce Hugues le Manceau, et l'appelle  
*Hugo Cenomannicus*. Comme donc il avoit  
des Terres dans le Maine, et qu'il y a eu un  
S. Front Solitaire en ces Pays-là, il sem-  
ble qu'on pourroit avoir des vûes sur ce  
Saint; ou bien, s'il est faux que ce soit  
dans le Diocèse du Mans que soit mort  
un S. Hermite du nom de Front, et qu'il  
soit decedé plutôt proche Cône sur Loire,  
comme Nithard le laisse à penser en ap-  
pellant ce lieu *Sanctus-Fludnaldus*, dès le  
neuvième siècle, il résultera de-là que  
c'est le transport d'une partie de ses Re-  
liques fait au Diocèse du Mans, qui y  
aura

aura établi son culte, et qui aura fait croire qu'il y avoit vécu en Solitaire comme tant d'autres.

Quoiqu'il en soit, la Tradition étoit autrefois à Orleans, que ses Reliques y avoient passé, et on en celebrait encore la memoire il n'y a pas plus de cent ans dans l'Eglise de S. Benoît du Retour, où il étoit représenté en habit de Religieux. Ce que Symphorien Guyon, dans son Histoire d'Orleans, (a) et Corvaister, dans celle des Evêques du Mans, (b) écrivent sur un S. Gaud et un S. Frond, son Compagnon, qui au sortir du Monastere de S. Memin proche Orleans, embrasserent la vie Eremitique, est très-probable, mais leurs noms ne sont ni *Gallus* ni *Fronto*. L'un avoit nom *Godualdus*, et l'autre *Fludualdus*. Le culte du premier appelé Gaud, a éclaté à Yevre, sur les confins des Diocèses d'Orleans et de Sens, et il est marqué dans tous les anciens Calendriers et Martyrologes de Sens au 6. Juin sous le nom de *Godualdus Confessor*. Celui du second a été celebre à Cône, plus qu'il n'est aujourd'hui; on y voit par d'anciens Manuscrits en Langue vulgaire, que son nom étoit écrit, non pas *Front*, mais *Fron*d, ce qui dénote un ori-

(a) Page 466. (b) Page 140.

gine.

478 MERCURE DE FRANCE  
gine venant de *Fludwaldus*, dont la première syllabe souffroit dans notre Langue le même changement qu'on a fait ailleurs de *Flocellus* en *Frouceau*.

Les deux Ecrivains que je viens de nommer, quoique vivans avant que la Critique fut au point qu'elle est de nos jours, n'ont pas laissé de blâmer ceux qui prenoient ce S. Front Solitaire pour l'Evêque de Perigueux, et ils ont soutenu qu'ils étoient fort differens. Guyon assure que le Solitaire vivoit au sixième siècle. Corvaisier ne craint pas de dire que *le Voyage et les Aventures de S. Front de Perigueux sont plus fabuleuses que vraisemblables*, et il se plaint après M. du Bosquet, de l'ignorance ou de la négligence des anciens Ecrivains, qui sans faire distinction des temps, confondent en une seule Vie toutes les diverses actions de ceux qui portoient un semblable nom. Il auroit pû ajouter que de-là est venue la méprise par laquelle ceux qui avoient intention d'honorer S. Front le Solitaire ou simple Confesseur, lui ont choisi le 25. Octobre jour de la Mort de S. Front, Evêque de Perigueux. C'est ce qui est arrivé, non-seulement à Cône sur Loire, mais encore au Diocèse du Mans, où ce saint Hermite est l'un des Patrons de la Ville  
et

et du voisinage de Dom-Front en basse Normandie, qui en a pris le nom, au lieu de celui que cette Ville portoit auparavant, lequel paroîtroit aujourd'hui ridicule, au moins en Latin. Je sçai encore qu'au Diocèse d'Amiens, dans le voisinage de Roye, il y a un Village appelé Dom-Front, où l'on voit un Chef de bois doré, qui contient des Reliques, auxquelles il y avoit concours le 25. Octobre, et cependant le Saint n'est représenté que comme Prêtre, et non comme Evêque. Que sçais-je si on n'est pas dans la même erreur à Suzemont au Diocèse de Toul, où un S. Front est pareillement Patron, suivant le Pouillé du Pere Benoît ?

La question seroit à present de démêler dans la Vie de l'Evêque de Perigueux, ce qui a été emprunté des Actions du S. Solitaire, dont le nom vulgaire se trouve aujourd'hui limé de maniere à n'être pas différent pour la prononciation; car il se peut faire enrore qu'on ait appliqué à notre *Fludwaldus*, des actions de S. Fronton de Nitrie ou d'Egypte. Je ne me flatte donc pas d'apprendre à notre Curieux du Pays Soissonnois, de quoi faire une longue Legende de son Saint. Ce n'est pas là ce qu'il demande, mais

SCU

480 MERCURE DE FRANCE  
seulement qu'on lui donne quelque chose  
de moins décrié que ce qu'on a débité de  
S. Front de Perigueux. Je suis fâché de  
lui laisser ignorer les actions de notre  
S. Confesseur; mais si le Saint a été vé-  
ritablement Solitaire, il n'est pas surpre-  
nant que sa vie ait été inconnue, et que  
ce ne soient que les Miracles d'après sa  
mort qui l'ayent rendu celebre, sans que  
les Fideles ayent fait grande attention au  
jour de son décès. Je croirois que la Fête  
de S. Frond de Cône auroit été autre-  
fois celebrée au mois d'Avril, le jour que  
les Martyrologes marquent S. Fronton de  
Nitrie, et que c'est encore en memoire  
de ce culte que l'usage a resté d'honorer  
S. Frond à Neüilly, l'un des Dimanches  
d'après Pâques. Mais je n'ose encore rien  
prononcer d'assuré là-dessus.

Ce que je puis ajoûter à cette Lettre  
pour vous marquer que j'ai fait usage des  
Livres du Perigord que vous m'avez en-  
voyez, est que plus je lis ces nouveaux  
Auteurs Perigourains, tel qu'est le Li-  
vre du Pere du Ray, Récolet, et la Dis-  
sertation de M. de la Serre, cy-devant  
Superieur du Seminaire de Perigueux, im-  
primée en 1728. plus je suis surpris de  
leur attachement scrupuleux à des His-  
toires qui furent rejetées comme fausses  
des

dès l'onzième siècle, et dont ils ne trouveront des deffenseurs que parmi ceux à qui on apprend dès la jeunesse à faire des especes d'Actes de Foi sur la Tradition de la Mission de S. Front par S. Pierre. N'est-ce pas en effet vouloir renfermer cette créance dans les limites du Diocèse de Perigueux, que d'exiger qu'on regarde l'Eglise Chrétienne de Perigueux comme la plus ancienne des Gaules, et qu'on croye que les Perigourdins ont été les premiers appelez à la Foy avant les Habitans de Marseille, de Lyon, de Vienne, &c? C'est ce que signifie clairement cette exclamation qui termine un abrégé de la Vie de S. Front; imprimé à Perigueux l'an 1728. en forme de Meditation: *Quel sujet n'avons-nous point de louer Dieu! Quelle reconnoissance ne devons-nous point à son adorable Providence, de nous avoir appellé les premiers à la Foy, et de nous avoir donné un des Disciples de son Fils N. S. J. C. pour établir dans ce lieu une des premières Eglises Chrétiennes! La critique peut bien former contre nous toutes les objections qu'elle voudra; mais elle ne sera pas capable de nous faire abandonner notre Tradition. La gloire que nous avons d'avoir été les premiers appelez à la Religion Chrétienne est trop grande pour ne la pas*  
*conservier*

*conserver très-cherement , et il faut esperer que notre Saint conservera par sa protection auprès de Dieu , l'Eglise qu'il a formée avec tant de travaux. Quelle seroit notre ingratitude , ô mon Dieu , si nous étions capables d'oublier la préférence que vous nous avez donnée sur tant d'autres Provinces qui paroissent plus considerables ! Mais quelle seroit notre lâcheté , si nous abandonnions une Tradition si honorable et reconnüe par tous les Martyrologes anciens et nouveaux ?*

Il est fâcheux qu'on n'ait pas inspiré il y a trente-cinq ans au Clergé de Paris de pareilles résolutions pour empêcher qu'on n'abandonnât l'opinion de l'Aréopagisme du premier Evêque de cette Ville. Je doute fort que le sçavant Pere Sirmond , Jesuite , eût pû tenir son sérieux, s'il avoit vû une matiere de cette nature mise en style de Méditation sur l'article de S. Denis de Paris, et en apostrophant la divine Majesté et la souveraine Verité , lui citer les Martyrologes avec les Aréopagiques d'Hilduin. Car enfin ( n'en déplaise à l'Auteur Perigourdin ) il falloit donc , en parlant à celui qui connoît tout , faire exception du plus ancien des Martyrologes , qui est celui qu'on appelle de S. Jérôme , et n'y pas comprendre les deux plus nouveaux , qui sont  
celui

celui de l'illustre M. Chastelain, imprimé en 1709. et celui de l'Eglise de Paris, publié en 1727. Outre que les deux crochets marquez par M. Chastelain, pour exclure du Texte du Martyrologe de Baronius, la Mission de S. Front par Saint Pierre, signifient qu'il n'y ajoûtoit aucune créance, je vous ferai encore part de cet Anecdote en finissant. Cet excellent Connoisseur avoit vû bien des milliers de Legendes de Saints, il en avoit trouvé de faussés, de douteuses, de falsifiées; mais il a écrit de sa propre main à la marge d'un exemplaire du Martyrologe Romain au 25. Octobre, que les Actes de S. Front, Evêque de Perigueux, sont de tous ceux qu'il a jamais vûs les plus mal-adroitement inventez, puisqu'on y met un Duc de Lorraine du temps de Neron. S'il avoüe dans son premier Bimestre imprimé, que Bollandus croyoit S. Front du premier siecle; (a) il ajoûte aussi-tôt que ce Jesuite n'avoit pas encore démêlé les anciennes Traditions d'avec celle des moyens siecles; comme ont excellemment fait depuis lui Henschenius, Papebrœc, Janning, et Cardon, ses Associez ou ses Successeurs. Ce sçavant Chanoine a encore laissé par

(a) Au 2. Janvier, page 43.

écrit un trait tout singulier qui revient à S. Front de Perigueux. C'est en parlant de S. Fronton de Nitrie, qui mourut sous l'Empereur Gratien. Il marque qu'un Auteur appelé *Lezana*, en fait un Carme ce que font aussi Coria et d'autres de cet Ordre; que l'un de ces Ecrivains assure sérieusement que ce S. Fronton a été Disciple de S. Jean-Baptiste, et troisième General des Carmes; et qu'après avoir bâti la première de toutes les Eglises de la Vierge, il a été fait Evêque de Perigueux, puis est allé demeurer au Desert de Nitrie, et est mort âgé de cent trente et un an, l'an de Notre-Seigneur 153. S'il y avoit des Carmes à Perigueux, ils prendroient sans doute part à ce petit trait d'Histoire, qui paroît les affilier en quelque sorte au Clergé de ce Diocèse. Mais en voilà assez sur cette matiere, et peut-être plus que le Curieux de Soissons n'en demande. Je suis, &c.

Le 12. Decembre 1731.





## LE SEREIN ET LA LINOTE.

## F A B L E.

**U**N Serein, jeune, beau, chantoit dans un bocage ;

Les Rossignols étoient jaloux

De la douceur de son ramage.

Malgré leur dépit et leur rage,

Pour l'entendre, ils se taisoient tous.

Il apperçut une Linote,

Dont l'air étoit vif, tendre et doux ;

Dans ce Bois, lui dit-il, belle, que faites-vous ?

Je ne fais rien ; si je sçavois la notte,

Que je chanterois tendrement !

Lui répondit, en soupirant, la belle ;

Avec un désir si charmant,

Repliqua le Serein, brûlant d'amour pour elle ;

Que vous apprendrez promptement !

Si j'osois vous prier que sous ce verd feuillage

Je vous donnasse des leçons,

Bien-tôt vous charmeriez par vos tendres chansons

Tous les Oiseaux du voisinage ;

Ah ! dit-elle, d'un ton flatteur,

Sera-ce assez de ma reconnaissance

D ij Pour

Pour vous payer d'une telle faveur ?

C'est-là , je crois , la récompense

Que vous devez attendre de mon cœur.

Le Serein généreux et tendre ,

Par ses soupirs lui fit comprendre ,

Qu'il souhaittoit lui plaire seulement ;

Qu'il ne vouloit d'autre paiement

Que le doux plaisir de l'entendre

Chanter mélodieusement.

L'accord fut fait dans le moment.

En peu de temps elle scût la Musique ,

L'Amour est un Maître charmant ;

Quand à montrer , ce Dieu s'applique,

Que l'on apprend facilement !

D'abord que le Serein vit l'aimable Linotte ,

Se servir avec sentiment

Des charmes touchans de la notte ,

Vous chantez aussi-bien que moi ,

Lui dit-il , recevez ma foy ,

C'est le prix que je veux , d'avoir scû vous instruire ;

La Linotte se prit à rire.

Cet aveu , lui dit-elle , est tout-à-fait nouveau ;

Je vous croyois plus de cerveau ;

Grand - mercy de votre Musique.

Adieu. Mon tendre cœur s'explique ;

En faveur d'un jeune Moineau.

Aux Champs , dans les Cours , dans les  
Villes ,

Tandis

Tandis que-nous sommes utiles,  
 Nous sommes toujours bien reçus,  
 Mais d'abord que notre présence,  
 Semble exiger de la reconnoissance,  
 On nous fuir, nous ne plaisons plus.

M. L'AFFICHARD.



*LETTRE de M. E. B. écrite à M\*\*\*, au  
 sujet de l'Ordonnance de Bacchus, inserée  
 dans le Mercure de Septembre 1731.*

**I**L en faut convenir, Monsieur; l'Ordonnance Bacchique de M<sup>rs</sup> d'Auxerre est tout-à-fait plaisante; pour moi je l'ai fort goûtée. Cette Piece, quoiqu'en récrimination de la Lettre du mois de Janvier 1731, publiée dans le Mercure de Février suivant, ne laisse pas de donner un petit coup aux Vins de Joigny, et de faire en même-temps un parfait éloge de ceux d'Auxerre. Il faut croire que Bacchus étoit en débauche le soir qu'il fit cette Piece. Quoiqu'il en soit, ce Dieu s'est visiblement laissé surprendre, et je crois que vous en conviendrez.

J'ai sollicité mon ami qui a écrit la Lettre du mois de Février dernier de présenter une Requête civile à cette Divinité,

D'ijj ten-

488 MERCURE DE FRANCE  
tendante à faire connoître qu'on a abusé  
de sa complaisance et de sa situation, et à  
ce qu'il lui plût, par les raisons dédui-  
tes en la Requête, d'annuler ladite Or-  
donnance; ce faisant, déclarer les Vins  
d'Auxerre au moins égaux à ceux de Joi-  
gny, &c.

Cet ami m'a fait réponse, que si l'Uni-  
versité où veulent, envoyer M<sup>s</sup> d'Auxer-  
re, est l'Aréopage de Bacchus, il n'y  
sera jamais qu'un Ecolier, en comparai-  
son d'eux. Cecy me paroît clair, et dit  
sans allusion, d'une École à l'autre. Je  
crois, au reste, que vous seriez bien-aise  
d'avoir le défaut qu'on reproche dans  
l'Ordonnance, à l'Auteur de cette Lettre  
de Février 1731. et que vous ne seriez  
pas fâché de n'avoir, comme lui, que  
27 ans, quand même vous devriez per-  
dre une partie des connoissances que vous  
avez acquises avec les années supé-  
rieures à cet âge.

Permettez-moi donc de répondre ici  
quelque chose pour lui. Je ne m'amuse-  
rai pas à éplucher scrupuleusement cette  
Ordonnance; il me suffira de soutenir,  
ainsi qu'on l'a déjà fait voir, que le ter-  
rain des côtes de Joigny est propre par  
excellence pour la Vigne. Le public en  
auroit

auroit mieux jugé, et aussi favorablement que de celui d'Auxerre, si l'Ordonnance de Bacchus eut rapporté les témoignages assurez de ceux qui se sont particulièrement appliquez à connoître le sol propre à la Vigne, comme sont les Auteurs, dont s'est servi mon ami dans sa Lettre déjà citée. Peut-on ne pas être frappé de celui de Virgile; et après lui, de ce qu'en a écrit récemment le fameux P. Vaniere? On auroit souhaitté une réponse exacte sur les citations de ces célèbres Auteurs, au lieu des propos vagues qui sont enchassez dans l'Ordonnance Bacchique, sur la moienne, la supérieure et la basse région de l'air; discours qui sentent trop le *Copernic*, et qui conviendroient mieux dans un *Traité d'Astronomie* qu'au sujet dont il est icy question.

L'Auteur de l'Ordonnance s'évapore ensuite en digressions inutiles, telles que les lui fournit son rêve, ou son voyage chimérique; il dit qu'un certain soir du mois de Février que les vapeurs du vin ne lui montoient pas trop à la tête; il parcourut bien du païs, &c. mais ce voyage ne seroit-il pas plutôt produit par une trop longue diette, dont les effets sont bien plus dangereux que les vapeurs bacchiques; les abstinences et les jeûnes ne

D i i i j    val-

490 MERCURE DE FRANCE  
vallent rien pour les Gens de Lettres ; ils  
doivent en craindre les suites. Nous en  
voyons des exemples funestes.

Je pourrois bien dire icy quelque chose du Langage de ces deux Villes ; j'ai séjourné plusieurs années en l'une et en l'autre ; je ne me suis pas apperçu que les Bourgeois de l'une et de l'autre Ville fissent des fautes notables en parlant. Quant au petit peuple , ce n'est pas seulement à Joigny qu'on remarque, avec notre Critique , qu'il parle mal ; on en pourroit dire autant d'Auxerre, où le bas peuple use de termes assez risibles , jusqu'à appeller une Hotte , *un Benatron* ; il vous semblera , sans doute , être transporté dans la Louisianne , parmi les Sauvages , à entendre ce mot barbare , sans parler de plusieurs autres aussi hétéroclites ; ensorte qu'il y auroit pour le moins autant à plaisanter sur le Patois des Artisans et des Manœuvres d'Auxerre, quē sur celui de Joigny.

On ne répondra rien à la Note prise du P. Labbe , et imprimée dans le Mercure d'Aoust, pag. 1930. *Dolosi Senonenses, &c.* Il me semble qu'on ne peut l'appliquer à Joigny, sans faire beaucoup de violence à la Topographie , en comprenant cette Ville dans les environs de Sens. Cependant Joigny est à 6 lieuës d'Auxerre , et à 7 de Sens.

Sens. C'est donc à M<sup>rs</sup> de Sens à la réfuter.

Une autre Note fort hazardée , sur l'Ordonnance en question , est que les Vins d'Auxerre se sont vendus jusqu'à 140 liv. et ceux de Joigny , 80 liv. le plus haut prix. Je ne veux pas m'exposer à encourir la peine portée dans cette Ordonnance. Je ne veux pas , dis-je , contester sur ce prix ainsi fixé par le Voyageur Bacchique , mais un fait certain et bien connu , me servira de réponse ; c'est que le meilleur Vin s'est vendu à Auxerre , une bonne partie de l'année , 18 deniers la pinte. Le moindre Vin de Joigny au contraire , ne s'y est jamais vendu moins de 3 ou 4 sols , et toute déduction faite des droits des Aydes , qui sont plus forts à Joigny qu'à Auxerre , le Vin s'est toujours vendu le double à Joigny. On ne doit jamais disputer contre des faits.

On conviendra bien que les Vins de Joigny ne se gardent pas autant que des gros Vins ou des Rappes ; il suffit que nos Vins se conservent bons pendant 2 et 3 ans , pour qu'on puisse les transporter partout où l'on voudra ; on pourroit même leur donner 2 et 3 ans de plus de garde , en les faisant cuver davantage ; mais les Experts en Vins fins , prétendent que cette

D.v. façon

492 MERCURE DE FRANCE.  
façon ôte la qualité au Vin. On ne peut, au reste, reprocher aux Bourgeois de Joigny de droguer leur Vin, il est toujours naturel et sans aucun mélange; il est vrai qu'il a la qualité de se marier; qualité que quelques Marchands de Vin, bons connoisseurs, savent tres-bien mettre en usage.

Admirons, en finissant, l'Auteur de l'Ordonnance, de s'approprier, comme il fait, sans scrupule, les Païs voisins, en comprenant dans le Territoire d'Auxerre tous les Vignobles de dix lieues à la ronde; il s'égaré même jusques dans les Vignes de Dijon; mais cela n'a pas besoin de réfutation. Comme je me persuade M. que vous êtes parfaitement neutre dans la querelle qui est entre ces deux Villes, je me flatte aussi que vous voudrez bien faire inserer cette Lettre dans le même Livre, où je sçai qu'on n'affecte aucune partialité, pour désabuser le Public des impressions qu'auroit pû faire l'Ordonnance de Bacchus, sur l'esprit de ceux qui ne connoissent pas assez l'excellence des Vins de Joigny. Je suis, &c.

*Le 12 Decembre 1731.*



Bouts



Chaque mortel un jour doit être Echec et *Mat* ;  
 Un mal commun, à tous n'a plus de *Catastrophe*.  
*Le Chevalier de Romieu.*

## A U T R E ,

*Sur les mêmes Rimes.*

**P**ourquoi, foibles mortels, tant redouter la *Mort* ?  
 Et fremir à l'aspect de la fatale *Bière* ;  
 Hélas ! le froid tombeau n'est qu'un tranquille *Port* ,  
 Où va se terminer notre triste *Cariere*.

Là , nous ne verrons plus par un bizarre *Sort* ,  
 Nos biens d'un Partisan, enfer la *Gibeciere* ;  
 Sans travail, sans soucy, paisiblement on *Dort*  
 Loin des vices humains, si-bien peints par *Mo-*  
*liere*.

Icy le noir chagrin, l'envie à l'œil *Hagard*  
 Poursuivent constamment le jeune et le *Vieillard* ;  
 De mille maux divers on reçoit *Apostrophe*.

On voit à chaque inst<sup>ant</sup> un Laquais, un pied *Plat* ;  
 Au mérite, aux talens donner Echec et *Mat*.  
 Et nos jours les plus beaux n'offrent que *Catas-*  
*trophe*.

*M. de Morand.*

RE'PONSE



*RE'PONSE à une Lettre écrite de Toulouse, inserée dans le Mercure du mois d'Aoust 1731. page 1922. au sujet de la Philosophie Hermetique.*

**L'**On ne répondra qu'à deux articles de la Lettre de l'Anonime de Toulouse. Premièrement; que son Mercure ou Vif argent commun et Venal, quelque épuré qu'il soit, n'est point le premier Mercure actif des Philosophes, ni leur semence, et qu'il ne peut en cet état produire par lui-même l'Or phisique, comme il l'assure; et cela, parce qu'il n'en contient point, et que nulle chose ne peut donner ce qu'elle n'a pas. *Le Mercure devenu vierge et mondifié, ne se peut précipiter en forme de terre par aucun feu, dit Helmont, à cause de sa trop grande simplicité, pour laquelle on le compare à l'Element de l'eau. Il auroit dû voir dans le 10<sup>e</sup> chap. de Philaléte, de son Entrée ouverte, qu'il faut introduire dans le Mercure un feu sulfureux, actif, capable de pourrir l'or; et que par cette préparation le Mercure est hermaphrodite, à cause de ce soufre, qui renferme en même-temps en lui un principe qui est*

*tout.*

## 496 MERCURE DE FRANCE

*tout ensemble actif et passif, moyennant lequel il se coagule soi-même, étant aidé seulement d'une chaleur convenable ; c'est pourquoi dans le chap. suivant, il dit, que la vie du Mercure est dans le seul soufre Métallique, caché dans la Maison d'Aries. Et dans cet autre Passage du même Auteur, dans son Commentaire sur la Lettre de Riplée, au Roy Edoüard, où il dit : Sachez que le Mercure a en lui un soufre qui n'est pas actif ; notre Art consiste à multiplier en lui un soufre vif et actif, lequel vient des reins de notre corps hermafrodite, dont le pere est un Métal, et la mere un Mineral. Voilà qui est bien clair ? Si l'Anonime connoissoit la composition de ce corps, qui est le premier Rebis, et son usage ; il n'auroit pas assuré que l'Artiste ne crez rien de nouveau, car la premiere opération est de composer le Chaos, le Rebis ou Corps hermafrodite, pour nétoyer le Mercure, et lui ajouter par la même opération, ce qui lui manque. Rebis, dit Bernard Trévisan à Thomas de Boulogne, est la premiere chose ex cet œuvre ; c'est pourquoi Phil. dans le Commentaire cité, dit-il, n'y a qu'une seule liqueur convenable à notre œuvre, laquelle n'est tirée d'aucune chose, que la nature aye formé, mais d'une substance composée par*

*L'art.*

*l'art du Philosophe. Notre Art donc, ajoute-t-il, est de joindre deux principes, (un dans lequel le soufre, et l'autre dans lequel le sel de nature abonde), qui pourtant ne sont pas parfaits, ni toutefois imparfaits entièrement, et par consequent peuvent, par notre Art, être changez ou exaltez, (ce que ne peut être et qui sera entièrement parfait) et puis par le Mercure commun, extraire du composé, non le poids, mais la vertu fermentative, qui engendre dans le Mercure commun une race plus noble qu'elle même, qui est notre vraie hermafrodite. Or cette hermafrodite icy est un corps fluide, sous forme de Vif-argent; mais le premier, qui a animé ce second, est un corps sec et pulverisable; c'est l'enfant hermafrodite dont Phil. décrit la composition dans son 7<sup>e</sup> ch. de l'Entrée ouverte, lequel est seul capable de nettoyer le vif-argent de sa lépre, et en même temps de l'impreigner du soufre spirituel embrional et potentiel de l'or physique, contenu dans le premier Rebis ou Chaos. Cela est conforme à la pratique de B. Trévisan et à celle d'Espagnet, qui d'un commun accord ne se sont pas contentez de rendre le Mercure homogène, mais ils ont cru qu'il falloit, par la même opération, lui ajouter ce qui lui manque, qui est le sou-*

*fre.*

498. MERCURE DE FRANCE  
fre spirituel Métallique, et comme appuyé d'un double soutien Métallique, ils eussent un Mercure double et animé, qu'ils n'ont pas cru seulement être l'unique clef nécessaire pour ouvrir le Palais du Roy; mais ils l'ont persuadé aux autres avec autant de force que de science, non seulement n'ayant point admis le Mercure simple, mais l'ayant totalement rejeté. Le premier se déclare ouvertement dans l'Épître à F. de B. à la pénultième page, et le 2<sup>d</sup>, dans les §. 47. et 54.

Voilà assez d'autoritez pour prouver à l'Auteur anonyme que son Mercure n'a point les qualitez de celui des Philosophes, que Phil. nomme dans le 1. ch. de son Entrée ouverte: *Or bland crud, semence femine, dans laquelle l'or jette la sienne.*

Nous voilà arrivé au second article à réfuter. L'Anonyme prétend que son prétendu Mercure homogène, mondifié de sa lépre ou tache originelle, étant joint à l'or, donnera la Médecine qui transmuë des Métaux imparfaits en or. Il permettra qu'on lui représente, que pour pareille chose peut-être, il faudroit que son simple Mercure fut capable de dissoudre radicalement l'or, ce qui ne peut être, puisque

puisque le véritable Mercure Philosophique, quelque bien animé et travaillé qu'il soit, joint à l'or, attendroit, dit Philalète, sans être changé, la fin du monde. L'Anonime auroit dû apprendre de Gebert qu'il y a trois principes de Métaux; l'Argent-vif, le Soufre et son compar l'Arsenic; ainsi donc; il supprime de sa pratique l'Arsenic, qui est le troisième principe, qu'il ne connoît pas apparemment, sans lequel la dissolution de l'or est impossible, et c'est de ce troisième principe dont les Philosophes ne parlent qu'énigmatiquement, et non du Mercure animé comme le prétend l'anonime, duquel, au contraire, ils parlent très-clairement. Phil. qui est un des Philosophes modernes, qui a écrit le plus clairement, dit dans son Vademecum: *Notre Lune qui représente la femelle, est d'une race Saturnienne, laquelle a contracté mariage avec un Dieu Belliqueux; elle est appelée Arsenic, parce qu'elle teint l'or en blancheur, déchire ses membres et le rend fluxible à la moindre chaleur, comme du Mercure; l'argent du vulgaire est masculin et agit comme mâle; il peut être employé au deffaut de l'or; mais cette Lune, qui est femelle, et qui est donnée pour femme au Soleil (dans la production du Magistere) n'est pas un corps, mais*

500 **MERCURE DE FRANCE**  
un pur chaos, et un esprit merveilleux; et  
quoiqu'il puisse passer pour un corps, il est  
cependant vivant et vivifiant, c'est pour-  
quoi cette Lune est chez les Philosophes ap-  
pellée substance moyenne; au regard du Mer-  
cure, elle peut être appelée Corps; et au re-  
gard de l'Or et de l'Argent, elle est un esprit;  
c'est notre Soufre crud et immature, et un Mer-  
cure vis et coagulé, quoique non fixe; il est  
l'unique et le plus grand secret de notre art,  
et tous les Enigmes que les Philosophes ont  
inventez, ne l'ont été qu'à dessein de le ca-  
cher. Voilà une ample description de l'Ar-  
senic des Philosophes, ou de leur Lune,  
femme du Soleil. Riplée dit: *Trois subs-  
tances ne font que deux natures, terre et eau;*  
à quoi Phil. ajoute dans son Commentai-  
re; *l'Homme et la Femme sont deux corps ou  
terre.* Dans son Vademecum, parlant de  
la proportion des poids, il dit: *Soyez  
attentif, prenez du corps parfait, blanc et  
rouge (lequel represente le mâle) une partie;  
de notre Arsenic (qui tient lieu de femelle)  
deux ou trois parties, de l'eau de notre mer,  
quatre parties ou plus.*

Riplée, dans ses 12 portes, dit, que le  
Mâle Rouge, la femme blanche, sont faits  
un, mariez par l'esprit de vie. Item: Elle  
est appelée *Eau-de-Vie Metallique*, parce  
qu'elle donne vie et santé aux Métaux  
moris,

morts , et conjoint par mariage l'homme rouge , avec la femme blanche , c'est-à-dire avec le Soleil et la Lune. Item , Mettez dans un verre toutes ces matieres ( quoique trois en nombre , toutefois c'est une seule chose ) et les laissez putrefier. Finissons cet article , par cette question que fait Riplée : *Qu'est-ce que l'homme rouge ? qu'est-ce la femme blanche ? qu'est-ce que l'esprit de vie ?*

Artephius désigne aussi trois matieres ; Dans cette eau , dit-il , le corps qui est fait de deux corps , du Soleil et de la Lune , s'enfle , se dilate , grossit. Item. Notre Vinaigre susdit se mêle avec le Soleil et la Lune. Item. L'Esprit est la vertu minerale des deux corps et de l'eau. Item. De ces trois ensemble unis , se fait notre Pierre , c'est-à-dire , du Soleil , de la Lune et du Mercure. Finissons par dire que le Bain , le Roy. et la Reine d'Artephius sont trois substances distinctes l'une de l'autre , le Bain est le Mercure animé , le Roy est l'or ou l'argent , et la Reine est l'Arsenic ou la Lune des Phylosophes , non pas l'argent vulgaire , qui est un mâle , comme l'enseigne le Cosmopolite , ch. 10. lorsqu'il dit : *Les Portes du Corps s'ouvrent dans notre eau , qui ne mouille point les mains ; le Corps est le Soleil , qui donne sa semence , et c'est notre Lune qui la reçoit , non l'argent vulgaire.*

Flamel

## 502 MERCURE DE FRANCE

Flamel parle aussi de trois substances, lorsqu'il dit : *Ce sont ces deux Dragons sur lesquels J'ason versa le jus, préparé par Médée. Item, la dissolution de nos Corps, procede de ligucité pontique de notre Mercure. Item, je t'ai fait peindre un Corps, une Ame, et un Esprit, pour te montrer que le Soleil, la Lune et Mercure sont résuscitez en cette opération.*

Bernard Trévisan dit à T. de Boulogne : *Si l'or se décuit dans l'argent vif, la cause de sa dissolution est l'humidité de l'argent vif, restrainie par la dancité d'une terre homogène, qui est de semblable nature : On s'apperçoit aisément que ce sujet est un Corps sec, différent de l'Or et du Mercure, lequel est la troisième matière en question, (dont il est parlé dans le Traité du Sel, qu'on attribue au Cosmopolite, en ces termes : *Quand cette Pierre Saturnienne aura resserré l'Eau Mercurielle, qui est le pur feu de l'or, enclos et emprisonné dans le profond d'un sel congelé.*) Item, dans le Mercure se fait la conjonction des deux semences masculine et feminine. Phil. Entrée ouverte, ch: 18. dit : *Quelque procédé que tu suives des deux, tu ne peux rien faire, sans le feu le plus approchant du Soleil et de la Lune ; je t'avertis que par ce feu-là, il ne faut entendre que notre Fourneau secret. C'est de**

de ce feu dont il parle , ch. 20. lorsqu'il dit : *Des aussi-tôt que la Pierre aura senti son feu , le Soufre et le Mercure se fondront et seront fluents sur le feu.* Or ce premier feu n'est pas le second, qui est l'exterieur ; en un mot , ce feu est celui dont parle Pontanus, lequel dit, que faute de le connoître , il erra deux cens fois. Riplée le nomme Lyon vert. Flamel, Dragon Babilonien, c'est la moyenne substance d'Artephtius, le Garde-Porte du Trévisan. Jean d'Espagnet le louë comme étant un feu secret. Le Grand Rosaire l'appelle la Racine de l'Art. Finissons par ce passage que Philaette rapporte dans son *Vademecum* : *Lorsque ces trois especes sont jointes ensemble en poids convenable , après une longue attente et pleine de patience, elles donneront ce seul et unique principe, qui contient en lui tout ce qui est requis pour notre Pierre.*

Nous finitons par prier les curieux qui pourroient écrire sur ce sujet, de ne point tomber dans le défaut de l'Anonime , qui n'a cité aucun passage des Phylosophes , pour prouver ce qu'il avance , sans quoi on ne repondra point à de pareils écrits ; nous avons évité cette négligence et pris soin de ne citer que des passages d'Auteurs dont les ouvrages sont fort connus ; Nous nous flatons d'avoir démontré, suivant

504 MERCURE DE FRANCE  
vant ces Auteurs, 1°. que le Mercure pur  
et homogène, sans être animé d'un or  
potentiel, n'est point le premier Mer-  
cure des Philosophes; et 2°. que le Mer-  
cure même vraiment philosophique ne  
dissout point l'or, s'il n'est aidé d'une  
substance moyenne nommée par Pon-  
tanus feu, sans lequel tout travail est  
inutile en cet Art.

---

### EXPLICATION du Logogryphe Latin du Mercure de Janvier.

*Mensis, Ensis, Mens, Ens, sunt sua  
verba reperta.*

G...

### AUTRE Explication du même Logogryphe.

**C***Ur in Mense tuum, proponis solvere nodum &  
Si prodit nodum, terminus ipse tuum.*

Votre Logogryphe Latin,  
Me paroît délicat et fin,  
Plein de difficulté, mais vous avez beau faire,  
Malgré vos soins je m'apperçois,  
Que je puis l'expliquer dans le terme d'un Mois :  
Il ne me faut qu'un Dictionnaire.

QUA-

QUATRAIN.

Pour terminer vos innocentes ruses,  
 Je suis le seul à Aix de qui le nom unit,  
 Les armes des Geans et le séjour des Muses,  
 Vous pouvez me connoître et j'en ai assez dit.

La *Chandelle*, *Cartouche* et *Lamproye*,  
 sont les mots de l'Enigme et des deux  
 Logogripes du Mercure de Février.



ENIGME.

**J**E suis fait pour les Souverains;  
 Thémis aussi chez moi réside,  
 Et c'est moi, qui chez les Humains,  
 D'un plaisir sensuel décide.



LOGOGRYPHE.

**C**Inq lettres font mon tout, et ce tout une  
 graine,

Du moins je crois pouvoir me baptiser ainsi,

De mon chef formez ma bedaine,

Et puis faites le reversi;

Sans moi vous ne sçauriez ajuster de parure.

Voulez vous voir un arbre aussi?

Après m'avoir rendu ma première nature;

Ostez

## 506 MERCURE DE FRANCE

Otez deux parts, c'est où gist l'enclouure.  
Estes-vous curieux d'un changement nouveau?  
Je vous ferai voir un tonneau ;  
Mais il faut pour cela retrancher ma finale,  
Et que mes membres quatre et deux,  
Pour cet effet changent entre eux ;  
Ce n'est pas tout, dans cet ordre j'étales ;  
Encore un autre objet composé d'un tuyau,  
Au bout duquel est un certain fourneau ;  
En cet état sequestrez ma troisième,  
Il doit vous rester un oyseau ;  
Rassemblez tout enfin vous conviendrez vous  
même,  
Qu'un Royaume m'a vû porter le Diadème.

### SECONDE LOGOGRYPHE.

**J**E suis Italien, j'ai ventre, queuë et tête,  
Et je ne suis homme ni bête ;  
Toi qui ne trouves rien d'obscur,  
A me deviner je t'invite,  
Lecteur, ma tête est grosse et ma queuë est petite,  
Pour mon ventre il est toujourns dur.

### TROISIEME LOGOGRYPHE.

**S**Ept membres font mon tout, je regne dans  
les Cieux,  
Et suis chez les Humains pour rendre la justice,  
1. 2. et 3. enfans d'un aimable caprice,  
Cupidon

Cupidon, Thalia, président à mes Jeux,  
 1. et 2. retranchés, je mis la France en deuil,  
 Faisant passer son Roi des plaisirs au Cercueil.

2. 3. 1. 4 et 5. joins-y 7. et la gloire,  
 Que m'acquît mon pinceau, fait vivre ma mé-  
 moire,

6. et 4. 1. et 2. 3. et 7. quelquefois,  
 Le bon gout est forcé de souscrire à mes loix.

1. 4. 2. et 3. plein d'un audace extrême,  
 M'érigeant des Autels, je bravai Dieu lui-même.

2. 1. 7. 3. plaignez mon malheureux destin,  
 Je succombe accablé par un frere inhumain,

6. 2. 1. 4. et 5. 7. enfin, la dorure,  
 N'étale point chez moi son éclat imposteur,

Tout y respire, la Nature,

La simplicité, la candeur.

6. 2. 1. 3. et 7. en Mer je suis utile,

6. 2. 5. 4. et 3. mille Fleuves divers,

Procurant aux Humains un commerce facile;

Par des chemins nouveaux viennent joindre les  
 Mers.

6. 4. 5. et 2. Jesus, par complaisance,

Chez moi montra l'effort de sa toute puissance,

Quelle foule de mots vient encor m'appliquer;

Mais sans combinaison je vais les indiquer;

L'armure d'un Oyseau, une Plaine liquide,

Un écüeil dangereux, un ingrat, un perfide,

Un temps, une peine, un Poisson,

E Le

# 508. MERCURE DE FRANCE

Le Beaupere d'un Patriarche ,  
Un Pont flottant , parconsequent sans Arche ,  
Un lieu sombre qui sert quelquefois de prison.



## NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

**L**ETTES DE S. JEAN CHRISOSTOME ,  
Traduites en François , et rangées se-  
lon l'ordre des temps , avec des Notes  
et des Sommaires ; et deux Traitez écrits  
du lieu de son exil à la Veuve Ste Olim-  
piade. *A Paris , chez P. Gandoüin , Quay  
des Augustins , 2. vol. in 8.*

RECUEIL de Pieces. d'Histoire et de  
Litterature , Tome I. vol. in 12. de 224  
pages , sans les Préfaces. *A Paris , chez  
Chaubert , à l'entrée du Quay des Augus-  
tins , du côté du Pont S. Michel , 1731.*

L'Auteur de ce Recueil s'est proposé ,  
comme il le dit dans sa Préface , de plaire  
à l'esprit et de forner des connoissances  
solides ; on peut dire qu'il a réüssi dans  
ce premier volume , et qu'il tient plus  
qu'il ne nous a promis. Il paroît très-  
modeste sur son article et même sur celui  
de

de la Nation Française, à laquelle il préfère les Anglois pour le goût et les inclinations, selon la coutume d'un certain cercle de personnes qui pronnent aujourd'hui à tâche de prôner les grandes perfections de la Nation Angloise, aux dépens même de la leur, et qui rabaisent souvent leur Patrie pour donner à la Nation Britannique plus de lustre et de réputation qu'il ne lui en est légitimement dû.

Ce Volume contient les Pièces suivantes, toutes ayant leur mérite. Lettre de M. D... à un de ses amis, sur la nouvelle Edition des Oeuvres de M. l'Abbé de S. Real, servant de Préface à la première Pièce de ce Recueil.

Panegyrique de la Régence de Madame Royale Marie J. B. de Savoye.

Reflexions nouvelles de M. de la R.

Histoire du Mahometisme.

Remarques sur l'administration des Finances des Romains, traduites de l'Anglois.

Dissertation touchant la part qu'eut le Pape Zacharie à la déposition de Childeric.

Dissertation, si la grandeur temporelle de l'Eglise n'est point contraire à la Loy de Dieu, et aux maximes des temps Apostoliques.

E ij . De

De la maniere de compter par siècles.  
Du commencement et de la fin de chaque siècle.

Nous ne donnerons aucun Extrait des deux premières Pieces de ce Recueil, nous dirons seulement que le Panegyrique est une fort belle Piece, dont le sujet est traité avec beaucoup d'éloquence.

Les Réflexions diverses qui suivent cette Piece, sont neuves et délicates. Elles regardent la confiance, la difference des esprits, les goûts, la société, la conversation, le faux, l'air et les manieres. Nous renvoyons encore au Recueil même ceux qui en voudront connoître la solidité et la justesse.

Nous passerons à l'Histoire du Mahometisme, qui est une des Pieces de ce Recueil; il paroît d'abord que cette Histoire doit être considerable. Elle l'est en effet, mais moins par son étendue que par la maniere dont elle est traitée. Elle est divisée en trois Parties. La première est employée à l'Histoire de Mahomet et de sa Secte. La seconde rapporte les Fables principales que des Auteurs mal informez ont débitées sur Mahomet. L'Auteur réfute en peu de mots dans la troisième les principes de cette fausse Religion. Donnons quelque idée de cette Histoire.

L'Auteur a puisé les circonstances qu'il rapporte dans son Discours, dans les meilleurs Auteurs Mahométans, dans Abulfeda, Elmacin, Abuljacer, et autres. Il s'est servi aussi des sçavans Chrétiens qui ont écrit sur l'Histoire Orientale, tels qu'Abulfarage, qu'on peut mettre de ce nombre; puisqu'il embrassa le Christianisme avant que de mourir, les sçavans Maronites, Gabriël Sionita, Jean Hestonita, et Abraham Ecchellensis, le P. Maracci, Hottinger, d'Herbelot, que l'Imprimeur nomme Berthelot, et autres.

Mahomet nâquit à la Mecque, Ville d'Arabie, dans le temps que l'Eglise Orientale, aussi-bien que l'Empire, étoient agitez par un très grand nombre de Sectes et de divisions. Ses parens étoient d'une naissance illustre parmi les Arabes, mais pauvres. Il fut orphelin de pere et de mere à 7. ans. Son oncle l'éleva au commerce des Syriens; et à l'âge de 28. ans il épousa une veuve jeune et riche, dont il avoit conduit en Syrie pendant trois ans les Marchandises qu'elle y envoyoit. Il se vit par un Mariage si avantageux en état de faire valoir les grandes qualitez de son esprit, sa bravoure dans les dangers, sa fermeté, sa pénétration et ses manieres affables et complaisantes. Il

E iij étoit

312 **MERCURE DE FRANCE**  
étoit naturellement éloquent, et il se servit bien dans la suite de ce talent. Il contrefit dès l'année 606. de J. C. l'homme rêveur et contemplatif, et fit passer pour des révélations et des communications avec l'Ange Gabriël, les attaques du mal caduc, dont il étoit agité assez souvent. Il s'appliqua de bonne heure à réunir les trois Religions qui regnoient en Arabie, la Chrétienne, la Juive et l'ancienne des Arabes.

La Religion Chrétienne étoit plutôt alors une confusion de Sectes et de superstitions, qu'une Religion. Les Juifs et les Ismaélites paroissent pouvoir être aisément réunis, puisque les uns et les autres reconnoissent Abraham pour leur Pere commun. Enfin les Arabes étoient presque tous Idolâtres et adoroient les Astres dans leur fameux Temple de la Mecque, qu'ils croyoient (comme ils le croient encore fort abusivement) plus ancien que celui de Salomon.

Mahomet pour profiter de ces divisions et pour réunir toutes ces Sectes en une seule, pose pour principal fondement qu'il n'y a qu'un Dieu digne de nos adorations; ce principe établi avec les Chrétiens et avec les Juifs, il tâche d'y amener aussi les Ismaélites ou les Arabes, en  
les

les faisant souvenir qu'ils sont Enfans d'Abraham, et qu'Abraham n'a jamais adoré qu'un seul Dieu. Il soutient en faveur des Juifs, qu'il n'y a point de Trinité, que Dieu n'a point de fils et qu'il ne s'est point incarné, ce qui réunissoit encore plusieurs Sectes, Nestoriens, Ariens et autres. Il dit avec les Chrétiens, que la Loi de Dieu, qui avoit été confiée aux Juifs, ayant été corrompue par eux, il falloit que Dieu suscitât un autre Prophete plus excellent que les autres. Il avoüe que c'est J. C. *qu'il est né d'une Vierge, qu'il est le Verbe de Dieu*, que les Juifs l'ont voulu crucifier, mais qu'il fut enlevé dans le Ciel, et que les Juifs ne crucifierent que sa Figure, ce qui étoit Pheresie des Ebionites. Enfin après avoir déclaré ces trois Religions insuffisantes, il ajoûte en sa faveur que le temps du Consolateur promis par J. C. est arrivé, et que la promesse s'accomplit en sa propre personne. Il accompagna tout cela de fables qui avoient quelques fondemens dans l'Histoire Sainte, ou qu'il tiroit des Histoires apocriphes, et des Traditions populaires, mais dont les Arabes ne pouvoient reconnoître la fausseté, tant leur ignorance étoit grossiere. De temps-en-temps Mahomet faisoit descen-

514 MERCURE DE FRANCE  
dre du Ciel quelques Cahiers qu'il com-  
posoit selon les conjectures où il se trou-  
voit. On les recueillit après sa mort, et  
c'est ce qu'on appelle *Alcoran*. \* Et com-  
me il faut quelqu'extérieur dans une Re-  
ligion, il ordonna le Jeûne de *Ramadan*,  
il laissa la Circoncision qui étoit en usa-  
ge en Arabie, et établit des Fêtes, des  
Pelerinages, des purifications et d'autres  
ceremonies tirées du Christianisme, du  
Judaïsme et de la pratique ordinaire de  
la Nation Arabe.

Il fut cependant 12. ou 13. ans suivi  
d'un très-petit nombre de Disciples. La  
14. année près de 80. Disciples se joî-  
gnirent aux premiers, ce qui fit du bruit  
dans la Mecque. Les Magistrats en crai-  
gnirent quelque émotion et le chasserent  
de la Ville. C'est à cette année de la fuite  
de Mahomet, qu'il se réfugia à Medine,  
que commence la celebre Epoque des Ma-  
hométans, qu'ils nomment *Hegire*, c'est-  
à-dire *Fuite*, ce fut Omar oncle de Ma-  
homet, qui 17 ans après cette fuite l'érigea  
solemnellement en Epoque et la fit inserer  
dans tous les Actes publics. Elle tombe  
au 22. Juillet de l'année 622. de J. C.

Peu de temps après cette fuite, Ma-

\* *Aloran*, composé de deux mots Arabes, signi-  
fie l'écriture par excellence.

homet

hommet eut recours à l'épée, qui lui réussit encore mieux que la parole. Un Cahier descendit du Ciel, qui lui ordonna d'exterminer tous ceux qui ne suivroient pas sa doctrine. Les Historiens comptent 12. Batailles qu'il a gagnées pendant sa vie. Enfin il assiégea la Mecque, à la tête de 10000. hommes, s'en rendit le maître et fit passer par le fil de l'épée tous ceux qui ne se soumirent pas à la doctrine de l'Alcoran. Voilà en peu de mots l'Histoire de ce celebre Imposteur. Il eut, selon quelques-uns, 17. femmes, selon d'autres, 21. mais il n'en eut point d'enfans mâles. Il mourut âgé de 63. ans dans la 11<sup>e</sup> année de l'Hegire, et fut enterré à Médine, lieu de sa retraite.

Les fables que l'auteur du Discours historique réfute sont les Miracles que l'on suppose avoir été faits par Mahomet, soit en naissant, soit dans le cours de sa prétendue Mission. C'est une suite de ces fables de dire que le Temple de la Mecque ait été bâti en l'honneur de Mahomet. De son temps même on croyoit que ce Temple subsistoit depuis Abraham, outre que les Mahométans n'y vont que pour adorer Dieu. La suspension en l'air du Tombeau de Mahomet est encore une fable, mais il ne faut pas la mettre sur le compte

E. v. des

516 **MERCURE DE FRANCE**  
des Mahométans, qui la rejettent absolument. Autre fable, que ce que quelques-uns ont écrit que Mahomet fut choisi pour le Chef de ceux qui se révolterent contre Heraclius, et qu'il alla au-devant de cet Empereur lorsqu'il revenoit de Perse. Jamais Mahomet n'a yû Heraclius, ni n'a combattu contre lui.

*Les Villes d'Arabie*, ajoute l'Auteur, étoient alors régies comme des Républiques; le Cherif, c'est-à-dire, Senior, commandoit et l'on n'y avoit nul rapport avec l'Empereur. Ici notre Auteur nous permettra de ne pas adopter son Explication du nom de *Cherif*. Ce terme Arabe ne signifie nullement *Senior*\* l'ancien, mais il signifie *Noble*, nom qui ne se donne qu'aux Descendans de Mahomet par Ali, son gendre et par sa fille Fathime, parce que ceux-là sont censez de la plus haute naissance qui appartiennent à cette Branche de la Race de leur Prophete. C'est le seul titre dont le Prince de la Mecque se pare, ainsi que celui de Medine; les Rois de Maroc se font aussi une gloire de porter ce nom, regardant comme un des plus beaux titres de noblesse de descendre de Maho-

\* Les Arabes expriment ce terme par *Scheik*, qui signifie aussi un Gouverneur, un Chef, un Docteur, &c.

met par Fathime. Il y a en cet endroit une autre méprise; car quoiqu'il soit vrai que Cherif signifie Noble, et qu'il semble que les Nobles du Pays aient dû le gouverner, nous ne voyons cependant pas que les Villes d'Arabie, à l'exception des deux qu'on vient de nommer, aient été gouvernées par des Cherifs.

C'est encore une fable de dire que Mahomet ait pris Damas. Fable que son corps ait été mangé par les chiens. Une autre fable adoptée par Constantin Porphyrogenete, par Euthymius, Cedrene et autres, c'est d'attribuer aux Mahométans le culte de Lucifer, de Venus ou de la Lune, en leur faisant dire, *Alla, oïa Kubar, Deus et Luna seu magna*; au lieu de *Alla ou Akubar, ô Deus maximus*, qui sont les premières paroles qu'on crie du haut des Mosquées, &c.

Nous ne suivrons point l'Auteur dans l'examen, concis à la vérité, mais bien touché, qu'il fait de la Doctrine de Mahomet; il ruine en peu de mots beaucoup de ses principes. Ce court examen pourroit servir de plan à une réfutation complète du Mahométisme. Passons à la V. Piece de ce Recueil, qui contient des Remarques traduites de l'Anglois sur l'administration des Finances des Romains. En Voici le précis. E vj fut

L'Histoire fournit aux Rois des lumières pour soutenir leurs Etats dans la splendeur, en profitant des maximes qui ont contribué à la grandeur des Empires, et en évitant ce qui a causé leur décadence. Rome fut redevable de sa puissance à une sage dispensation de ses revenus; leur dissipation entraîna sa ruine.

Valerius-Publicola fut le premier qui ordonna que le revenu appartenant à la République seroit déposé dans le Temple de Saturne, afin que la sainteté du lieu rendît ce dépôt encore plus sacré; il y avoit deux Trésors; l'un destiné aux besoins journaliers de la République, l'autre aux pressantes nécessitez. On portoit dans le premier les Tributs et les Impôts ordinaires, et dans l'autre l'or de l'Impôt du vingtième sur les Esclaves; on l'appelloit pour ce sujet *Aurum vicesimarium*.

Pendant quelques siècles la République n'eut pas besoin d'argent; ce ne fut qu'au Siege de Veies 350. ans après la fondation de Rome, que les Troupes commencerent à recevoir une solde. Les Romains persuaderez que rien n'étoit plus important que de ne point surcharger le Peuple d'Impôts et d'avoir un fonds capable de maintenir l'Etat en temps de guerre et de paix, firent porter dans le Trésor  
public

public toutes les richesses qu'ils emportoient par leurs victoires. Ainsi les richesses de Carthage, de Sicile, des Villes de Macédoine, d'Asie et des autres Provinces conquises, furent déposées par les Generaux dans le Temple de Saturne, avec un désintéressement admirable, qui duroit encore quelque temps après la dernière guerre punique.

Dans le siècle suivant cette intégrité fut altérée, mais ce ne fut jamais que par des ambitieux qui tramoient la servitude et la ruine de la République. Cependant le Trésor public ne laissoit pas d'être enrichi continuellement par les richesses immenses que la République tiroit de ceux de qui elle triomphoit. Scipion l'Africain fit payer aux Carthaginois 30. millions de livres dans l'espace de 50. ans, et il obligea le Roi Antiochus en lui accordant la paix, de payer à la République 24. millions. Titus Q. Flaminius contraignit Philippe, Roi de Macedoine, de donner à la Rep. 3. millions; il n'accorda la Paix à Nabis, Tyran de Sparte, qu'en exigeant de lui près d'un million. Il ajouta encore aux sommes immenses dont il avoit déjà enrichi le Trésor, six cent quarante millions de livres en lingots d'argent; 70. millions quatre cens

cinq

## 510 MERCURE DE FRANCE

cinquante-deux mille livres en monnoye d'argent, et deux millions quatre cent vingt mille livres en Pieces d'or. On peut encore voir d'autres exemples de ce désintéressement des Generaux Romains dans ces Remarques.

C'est donc par cette conduite des Romains à l'égard de ceux dont ils triomphoient et par l'intégrité et le désintéressement de ces grands Hommes que Rome s'est élevée si haut et qu'elle s'est soutenue si long-temps. Car il n'est pas possible qu'un Etat puisse soutenir de longues guerres sans autre fonds que celui de son propre revenu. En effet tant que les Romains ne perdirent point de vûe ce système, ils furent heureux dans leurs Expeditions. Auguste laissa des sommes si considerables dans le Trésor public, qu'on les fait monter jusqu'à 202. millions de notre monnoye. Aussi, remarque l'Auteur Anglois, avoit-il une qualité qui ne manque jamais d'enrichir un Prince, c'étoit d'examiner avec soin les comptes publics. Mais Caligula dépensa ses immenses richesses en moins d'un an au rapport de Suetone. L'Auteur prouve ensuite que le salut de l'Etat dépend de l'administration des Finances, et que la prodigalité des Princes, et leur inatten-

tion

tion à veiller sur l'usage et l'emploi de leurs richesses , en entraînent la dissipation et peu à peu la ruine de leurs Etats. Il fait ensuite remarquer que la cruauté de plusieurs Empereurs de Rome n'est venuë que des necessitez ausquelles leur prodigalité les avoit réduits , qu'ils n'étoient pas cruels d'abord, et que ce n'a été qu'une suite de leur inattention à veiller sur leurs Finances; négligence qui les contraignoit d'exiger des Peuples avec dureté des Impôts multipliez et à les vexer en mille manieres; funestes fruits des conseils pernicieux de leurs Courtisans qui ne manquoient pas de leur inspirer du dégoût et de l'éloignement pour les affaires et sur tout pour celles qui regardent les Finances.

L'Empereur Caracalla fut le premier qui altera les Monnoyes et qui donna des pieces d'étain et de cuivre pour des pieces d'or et d'argent , sur quoi on peut remarquer en general que durant la décadence de l'Empire les Monnoyes furent fort alterées, la necessité poussant le Prince à donner aux especes une plus grande valeur à proportion de leur rareté; d'où l'on peut conclure avec l'Auteur des Remarques, que *les especes sont comme le ponts d'un Etat; s'il bat irrégulièrement*

rement, on juge par ce symptome que le corps politique est attaqué de quelque maladie dangereuse; que si le Prince se trouve obligé d'affaiblir les Especes, c'est un indice qu'on commence à les faire sortir du Royaume; s'il est dans la nécessité de substituer quelqu'autre matiere à l'or et à l'argent, comme fit Caracalla, on peut inferer de-là qu'une grande partie de l'argent en est déjà sortie; que s'il arrive que les Especes soient entierement enlevées ou universellement alterées, comme cela se fit dans la décadence de l'Empire Romain, on en peut auturer la ruine prochaine de l'Etat. On trouve dans cette Piece un grand nombre de traits curieux que les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de rapporter. Nous ne dirons rien des deux Dissertations qui suivent sur la déposition de Childeric et sur la compatibilité de la grandeur temporelle avec la puissance spirituelle; ces deux Pieces sont l'une et l'autre remplies de choses curieuses et qui se font lire avec plaisir.

La dernière Piece de ce Recueil regarde une dispute qui s'éleva vers la fin du dernier siecle; les uns prétendoient que l'année 1700. devoit commencer le siecle suivant, desorte que du même moment que l'on pouvoit compter 1700. la centième année devoit être accomplie,

et

et la première année du siècle suivant devoit commencer. Les autres soutenoient au contraire que l'année 1700. devoit terminer le 17. siècle, mais de façon que ce ne pouvoit être qu'après la révolution entière de cette année que le siècle suivant devoit commencer. L'Auteur de cette Dissertation embrassa alors ce dernier parti. Il fait voir dans cette Piece que puisqu'on entend par un siècle l'espace de cent ans, on ne compte le siècle achevé ou révolu que lorsque la centième année est révolue, comme un homme à qui on devoit cent pistoles, ne seroit pas content de 99. et de la centième commencée. Que l'on compte, dit-il, les années, les mois, les semaines et les jours de la même manière qu'on dit qu'il est Lundi, qu'il est le mois de Janvier, la première semaine de l'Avent du Carême, quoique Lundy ou le mois de Janvier ou la première semaine de l'Avent ne fassent que commencer.

Les anciens Actes disent communément *le mois courant*, ou *l'année courante*. Ainsi on comptoit déjà une telle année avant qu'elle fût achevée. Les Marchands mettent en titre dans leurs Registres, Janvier ou Mars ou Avril, avant que le premier jour de ces mois soit achevé.

Un

## 24 MERCURE DE FRANCE

Un Sçavant met le 2. ou 3. ou 6. Livre en composant son Ouvrage, dès qu'il commence le 2. 3. ou 6. Livre. Le Voyageur dans ses Journaux de Voyages, écrit la premiere, seconde, troisieme journée, dès le matin de chaque journée et si son voyage a duré 15. jours et qu'il arrive le 16<sup>e</sup> à midi dans une Ville, il dira qu'il est arrivé la 16<sup>e</sup> journée, quoiqu'elle ne soit pas finie.

Les Historiens Ecclesiastiques mettent dans la premiere année de l'Ere Chrétienne plusieurs faits arrivez long-temps avant la fin de cette premiere année, tels que la Circoncision, l'Adoration des Mages, la Fuite en Egypte, le Meurtre des Innocens, &c. Les Rois dattent de la premiere année de leur regne les Edits qu'ils ont donnez pendant les 12. premiers mois. Dès que Jerusalem fut délivrée de la persecution d'Antiochus et qu'il fut permis de battre de la monnoye, on marqua cette Epoque ainsi : *L'an premier sous Simon, anno primo sub Simone.* 1. Machab. 13. comme on le voit encore dans plusieurs Médailles.

Dans le temps de la correction du Calendrier par Jules-Cesar l'an 709. de Rome, dès le commencement de cette Epoque en Janvier, on a compté l'an premier. Cette année commença avec le

4. Consulat de Jules-Cesar et de Lepide, le Consulat duroit depuis Janvier jusqu'en Décembre. Ainsi puisqu'on comptoit les années courantes comme on comptoit les Consuls, l'année se comptoit aussi dès qu'elle commençoit, comme l'on comptoit le Consulat dès qu'il commençoit. Enfin dès le commencement de l'Ere de Diocletien ou des Martyrs, que les Chrétiens ont suivie, même pour dresser les Cicles Paschaux, jusqu'à ce que Denis le Petit ait fait succeder l'Ere de l'Incarnation, on compta l'an 1. car elle commença exactement avec le premier jour du Regne de Diocletien. Aussi quand S. Ambroise datte quelques faits par les années de cette Ere, il dit toujours l'an depuis le premier jour du Regne de Diocletien. De tout celà il est aisé de conclure que l'on a dû compter l'année 1700. dès qu'elle a commencé, et par consequent que le premier Janvier 1700. fut le premier jour de la dernière année du XVII. secle.

LA CRITIQUE, Comédie de M. de Boissi, représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens le 9. Fevrier 1732. A Paris, chez P. Prault, Quay de Gesvres, 1732. prix 24. sols.

Nous croyons que cette Piece sera luë  
avec

126 MERCURE DE FRANCE  
avec autant de plaisir qu'on en a vû les  
Représentations. Elle est pleine d'esprit  
et bien versifiée ; mais comme ce n'est  
pas une Comédie régulière , et que beau-  
coup de Scenes pourroient s'en détacher  
aisément , sans nuire au progrès de l'ac-  
tion , nous n'en donnerons pas un Extrait  
bien regulier , quoiqu'il y ait de quoi en  
faire un fort long , si nous voulions y  
faire entrer tout ce qui a été applaudi.

Cette Piece est précédée d'un Prologue  
intitulé, *L'Auteur Superstitieux*. Dans la  
Représentation , le sieur Romagnesi ,  
sous le nom de *Clitandre* , entre très-bien  
dans ce caractère. Il dit à son ami *Damon*  
qui combat ses foiblesses superstitieuses.

L'Interêt, la gloire avec l'Amour ;  
Ils m'occupent tous trois , et dans ce même jour,  
On juge mon affaire , on doit jouer ma Piece ,  
Et je suis sur le point d'épouser ma Maîtresse . . .  
Tous mes sens sont émus d'une façon terrible.  
Pour l'interêt , amis , je suis très-peu sensible.  
Si je perds mon procès , comme je le crois fort ,  
Je m'en consolerais sans faire un grand effort.  
Pour l'Amour et la gloire il n'en est pas de même,  
Tous deux me font sentir leur ascendant su-  
prême ,  
Tous deux d'un feu pareil enflâment mon desir ,  
Et sont en même temps ma peine et mon plaisir.

Dans

Dans mes sens agitez leur cruelle puissance ,  
 Fait succeder la peur sans cesse à l'esperance.  
 Plaire à l'objet que j'aime, et me voir son époux ;  
 Offre à mon cœur sensible un triomphe bien doux ;  
 Mais la crainte de perdre un bien si plein de  
 charmes,

Y porte au même instant les plus vives allarmes.  
 Par un brillant Ouvrage assembler tout Paris,  
 Réunir tous les goûts, charmer tous les esprits,  
 Malgré tous les efforts que tente la Critique,  
 Captiver par son Art l'attention publique,  
 Forcer deux mille mains d'applaudir à la fois,  
 Et s'entendre louer d'une commune voix,  
 Presente à mon esprit la plus haute victoire ;  
 D'un Guerrier qui triomphe on égale la gloire :  
 Mais si l'honneur est grand le revers est affreux ;  
 Du Parterre indigné, les cris tumultueux,  
 Sa fureur qui maudit et l'Auteur et l'Ouvrage,  
 La tristesse et l'ennui peints sur chaque visage,  
 Tous les brocards malins qu'on vous donne en  
 sortant,  
 Et votre nom en butte au mépris éclatant.  
 Le desert qui succede à la foule écartée,  
 Accablent à leur tour mon ame épouventée ;  
 Je crains de deux côtez d'avoir un sort fâcheux ;  
 D'être Amant traversé comme Auteur malheu-  
 reux.

Il ajoute en répondant à Damon.

Tout

## 328. MERCURE DE FRANCE

Tout ce que vous direz ne servira de rien ;  
Et pour finir le cours d'un pareil entretien ,  
Né superstitieux , je ne suis pas mon Maître ,  
Je pense comme vous qu'il est honteux de l'être .  
Ma raison me le dit , mais elle perd ses soins ;  
J'en sens le ridicule et ne le suis pas moins .  
Contre les préjugez en vain on se rebelle ,  
La superstition à l'homme est naturelle ,  
Et le hazard malin pour la fortifier ,  
Se plaît incessamment à la justifier .  
Je l'ai trop éprouvé dans plus d'une occurrence ;  
La raison ne tient pas contre l'expérience ;  
Et votre cœur peut-être auroit le même effroi ,  
Si vous étiez, Monsieur, sur le point comme moi  
D'attirer du Public la louange ou le blâme ,  
De perdre ou d'obtenir l'objet de votre flâme .

*La Scene du Prologue se passe cheZ Clitandre.*

Les Acteurs de la Piece , dont la Scene est au Parnasse , sont *Apollon* , *Thalie* , la *Critique*. Un Auteur satyrique , le sieur *Dominique* , *Chrisante*, homme singulier , le sieur *Romagnesi*. La *Médisance* , la *Dlle Sylvia*. Le *Vaudeville* , le sieur *Thévenot*. *Coresus*, *Arlequin*. La *Contredanse*, le *Tambourin* , le *Menuet* , &c.

*Apollon* et *Thalie* ouvrent la Scene ;  
la *Muse* commence ainsi .

Seigneur,

Seigneur, malgré la brigue et la clameur pu-  
blique,

Parmi les doctes Sœurs vous venez de placer,

La juste et la saine Critique.

Elle vient s'établir dans l'Etat Poétique,

Pour y maintenir l'ordre et pour le policer.

Je ne sçaurois, pour moi qui préside au Comique,

Et qui tiens de ses traits mon plus grand agré-  
ment,

Donner à votre choix trop d'applaudissement.

Quel bonheur de la voir gouverner le Parnasse ;

Elle qui par le vrai se regle uniquement,

Et ne fait à personne injustice ni grace.

*Apollon.*

Dans le monde on a d'elle une autre opinion ;

Par un injuste effet de la prévention,

De tout le Genre humain on la croit l'ennemie ;

On croit que sans égard et sans distinction,

Elle condamne tout par une basse envie.

Pour détruire les faux Portraits,

Qu'a fait d'elle en tous lieux la noire calomnie ;

Il faut aux yeux de tous qu'elle se justifie,

Et dévoile au grand jour ses véritables traits.

Chacun viendra lui rendre hommage,

Et la féliciter sur ses honneurs nouveaux ;

Elle doit faire voir que son goût toujours sage,

Sçait approuver le vrai, comme blâmer le faux ;

Qu'elle

Qu'elle reprend sans fiel, et que son badinage,

Sans blesser la personne, attaque les deffauts;

Elle ne prétend plus sur tout qu'on la confonde,

Avec la Satyre, sa sœur,

Qui sous son nom, s'affichant dans le monde,

Lui fait partager sa noirceur;

Elle sent trop qu'il est de son honneur,

De démasquer cette même Satyre,

Qui dans sa maligne fureur

Ne reprend point par le désir d'instruire,

Mais par le noir plaisir qu'elle prend à médire,

Et de désavouer tous ces Auteurs obscurs,

Dont la plume anonyme,

Jusques sur la vertu, répand ses traits impurs;

Et qu'inspire en secret, sa sœur illégitime.

Je dois moi-même les punir,

Et pour jamais bannir

Cette engeance coupable,

Pour la gloire de l'Art qu'elle rend méprisable.

Dans la troisième Scene, Chrisante s'applaudit d'un ouvrage qu'il a entrepris; c'est la Critique du Public. Ce Tableau présenté au Public lui-même, sous les traits les plus ressemblans, est un

morceau

morceau que nous n'avons pas cru devoir  
ometre.

*Apollon.*

Le projet est nouveau , mais voudriez-vous bien  
Me détailler et m'apprendre  
Ce que dans le Public vous trouvez à reprendre ;  
Soit dans ses actions, ou dans son entretien ?

*Chrisante.*

Mille travers , mille bévuës ,  
Son gout pour le Clinquant , dont il est le sou-  
tien ,  
Et pour la nouveauté qu'il porte jûsqu'aux nuës,  
Ou qu'il met au dessous du rien ;  
Car jamais il ne garde un milieu raisonnable ;  
Chez lui tout est divin , ou tout est misérable.  
Sa fureur pour la mode et pour tout Charlatan ;  
Tous les usages foux dont il est partisan ,  
Toutes ses politesses fades ,  
Ses visites , ses embrassades ,  
Et ses saluts du premier jour de l'an ;  
Du Carnaval ses Mascarades ,  
Du Mardy Gras son transport Calotin ,  
Et son air sot le lendemain ;  
Son exercice aux Thuilleries' ,  
Ses caracols , ses lorgneries ;  
Aux Spectacles , ses flots , ses vertiges fréquens ;  
Ses battemens de mains donnez à contre-temps ;  
E Tous

32 MERCURE DE FRANCE

Toutes ses moucherics ,  
Ses baillemens , ses crachemens  
Aux endroits les plus beaux , les plus interes-  
sans ;  
Son ridicule étrange  
De recevoir avidement  
La plus insipide loüange ,  
Et d'applaudir toujours le banal compliment ;  
Qu'on lui retourne incessamment ;  
Sa rage opiniatre ,  
De crier presque à tout moment ,  
Place aux Dames , place au Théâtre ;  
Parlez plus haut ; l'habit noir , chapeau bas ;  
Paix , Monsieur l'Abbé , haut les bras ;  
Annoncez ; *bis* , la Capriole,  
Et pour tout dire , enfin , l'insupportable Rôle  
Qu'il fair , dès qu'au Parterre il se trouve pressé ;  
Ce qui révolte l'ame , et fait hausser l'épaule  
A tout homme de gout , à tout homme sensé.

*Apollon.*

Vous peignez là la multitude ,  
Mere du tumulte et du bruit ,  
Que n'arrête aucun frein , que l'exemple séduit ;  
Qu'entraîne la coutume , ou l'aveugle habitude ,  
Et non le vrai Public que la raison conduit ,  
D'où part ce grand corps de lumiere ,  
Qui me guide moi-même , et sans cesse m'é-  
claire ;

Le

Le Public, en un mot, avec choix assemblé,  
 Tel qu'on le voit paroître  
 Aux yeux d'un Théâtre réglé.

Quand il écoute en Sage, et qu'il prononce en  
 Maître  
 Ses Arrêts qui le font si dignement connoître,  
 Et dont nul, avant vous, n'a jamais appelé.

Pour mettre le Lecteur en état de juger  
 du Dialogue de cette Piece, voici le com-  
 mencement de la 6<sup>e</sup> Scene, entre la *Cri-  
 tique* et la *Médisance*.

Madame, je prens part, comme votre parenté  
 A votre fortune éclatante.

*La Critique.*

Pardon, j'ai de la peine à remettre vos traits,  
 J'ai beau vous regarder de près.

*La Médisance.*

J'ai pourtant avec vous assez de ressemblance,  
 La Critique ne devrait pas  
 Méconnoître la Médisance.

Et de moi dans le monde on fait assez de cas,  
 Pour m'avouer d'abord sans nulle repugnance.

*La Critique.*

Si je vous méconnois, il n'est pas surprenant;  
 Le chemin que je tiens, est différent du vôtre;

F ij La

La Raison et le Vrai, me guident constamment,

Et vous plaisés le plus souvent,  
Aux dépens de l'un et de l'autre, &c.

Les dernières Scènes se passent entre la Critique, le Vaudeville, la Contredanse, le Menuet, &c. et la Pièce finit par un divertissement aussi ingénieux que singulier.

LE GLORIEUX, Comédie en Vers, en 3 Actes. Par M. Nericault Destouches, de l'Académie Française, paroît imprimée, chez François le Breton, au bout du Pont-Neuf, Quay de Conti. 1732. in 12<sup>e</sup> prix 25 sols,

TRAITE' de l'Air, des Eaux, et des Habitans de Warsovie, de leurs Mœurs et de leurs Maladies, avec le Catalogue des Plantes qui naissent aux environs. Par Christian-Henry Erndtel, Docteur en Philosophie et en Médecine, Premier Medecin du Roy de Pologne, Electeur de Saxe, de l'Académie Germanique des Curieux de la Nature; vol. in 4<sup>o</sup>. imprimé à Dresde. L'Ouvrage est en Latin, sous le titre : *Warsovia physice illustrata, &c.*

CIN-

CINQUIÈME feuille des Réflexions diverses : *Nous sommes la cause de la plupart des deffauts du sexe.*

Cet Ouvrage est goûté de plus en plus, et se fait lire avec plaisir.

Pour ce qui regarde la probité, dit l'Auteur, pag. 70. notre foiblesse est puissamment soutenuë par les Loix de l'honneur, qui sont très-sévères pour nous. Un homme qui médit, qui calomnie, ou qui trompe, se perd absolument dans le monde; il ne peut le faire si adroitement, qu'il ne soit décrié sans retour. Obligé même quelquefois à payer de sa personne, il en devient plus circonspect à s'écarter. Il n'en est pas ainsi des femmes, nous avons attaché leur honneur à des circonstances fort singulières, qui sont toutes différentes; elles pensent avoir tout fait quand elles se gardent de ce côté-là, ou qu'elles sauvent les apparences, ce qui leur est assez facile dans des conjonctures, où elles n'ont que faire d'un tiers; du reste elles peuvent tromper, calomnier, mentir impunément. On rejette tout sur leur foiblesse; *c'est un sexe délicat, qui est aussi excusable de ne pas suivre les devoirs d'une exacte probité, que de ne pouvoir agir avec force, ou porter de pesans fardeaux.*

L'expérience nous apprend que les femmes peuvent non-seulement supporter la fatigue et le travail , mais qu'elles sont capables , aussi-bien que nous , de courage , de fermeté , de force d'esprit et de valeur. Combien d'Héroïnes n'a-t-on pas vû dans tous les siècles ? combien de Princesses qui ont gouverné avec sagesse et avec prudence ? nous voyons tous les jours des femmes parmi nous qui se tiennent d'elles-mêmes de l'état de non-chalance et de molesse , où notre prévention les place , et qui y réüssissent aussi-bien et quelquefois mieux que les hommes dans les choses qu'elles entreprennent , &c.

*A la page 74 ;* J'ai connu dans les Païs - Etrangers une Dame de distinction , d'un esprit et d'un caractere fort doux , qui vivoit tranquillement en Province avec un mari qu'elle aimoit beaucoup ; elle eut le malheur de plaire à un homme de cette espece , qui n'oublia rien pour la séduire et la broüiller avec son mari , sans en pouvoir venir à bout. A la fin il s'avisa d'inspirer de la jalousie au mari , et de lui faire donner des avis secrets , qui mirent la division dans le ménage. Il conduisit les choses de maniere que la femme fut maltraitée. Il lui offrit ses services. Elle s'en-

s'enfuit avec lui , et se porta ensuite contre son mari à des extrémités que je ne rapporte pas , &c.

La sixième REFLE'XION est la *Générosité*.

La véritable Générosité , dit l'Auteur , ignore les vains détours ; elle ne prévient que par le zèle et ne s'annonce que par les bienfaits ; on ne peut imaginer de plaisir plus délicat que celui d'un homme généreux , qui découvre une occasion de faire du bien ; il la saisit avec le même empressement qu'un avare rechercheroit un trésor ; rien ne lui coûte , lorsqu'il s'agit d'obliger ; soins , peines , richesses , il employe tout pour tirer un ami d'embaras , &c.

Il n'appartient pas à un esprit médiocre d'être véritablement généreux ; il ne connoît pas assez le prix des belles actions , pour en faire son unique objet ; quelques bonnes que puissent être ses intentions , il entre toujours quelque chose de vulgaire dans le système de sa conduite ; son jugement n'est jamais assez déterminé sur le choix des différentes démarches qu'il doit faire , et souvent il se laisse entraîner au faux éclat , qui éblouit le commun des hommes. De là vient que certaines gens font toujours entrer quelques circonstances désagréables dans les servi-

ces qu'ils rendent; ils ne vont jamais jusqu'au bout de bonne grace, ils y mêlent ordinairement quelques reproches ou quelques réflexions, qui marquent de l'inquiétude ou de la répugnance, ils ne savent ce que c'est que de prévenir, ils se font presser et prier, ou bien ils veulent assujettir ceux qu'ils obligent, et prennent de ces airs d'empire qui caractérisent les petites gens dans la prospérité.

C'est ainsi que les gens médiocres ne font jamais rien qui se soutienne; si ces obstacles ne les arrêtent, ils donnent dans d'autres travers, qui ne sont pas moins blâmables, ce seront quelquefois des fantaisies de vouloir servir tout le monde. Ils s'intéressent pour le premier venu sans choix et sans réflexion, ou répandent leur bien mal à propos, leurs libéralitez n'ont pour objet que des bouffons, des courtisanes ou des flatteurs; ce n'est pas là être généreux, c'est être foible; dupe ou dérangé.

Si l'on aime mieux les services que la manière dont ils sont accordez, on n'a qu'à mettre ces sortes de gens dans le cas d'en rendre qui puissent briller et faire de l'éclat dans le monde; on ne sera pas refusé; mais s'il s'agit d'obliger dans le silence, leur dureté se fait sentir et dévoile leur

leur caractere. Comme ils croient leur réputation suffisamment établie par le bruit qu'ils ont eu soin de faire, ils ne s'embarassent pas du jugement d'un particulier, qui ne peut balancer la voix publique qu'ils pensent avoir pour eux.

Il y a des gens rusez qui sçavent mettre à profit tous les services qu'ils rendent; on peut compter sur leurs offices, pourvû qu'on ait du crédit et de la protection, des esperances de fortune, un nom ou une réputation qui puisse relever la leur; mais ils ne sçavent ce que c'est que de s'empresser pour des personnes inutiles à leurs interêts.

D'autres encore plus déraisonnables sont à craindre par les services qu'ils n'ont pas rendus; si on ne veut les avoir pour ennemis, il faut ignorer leur conduite, quelque peu obligeante qu'elle ait été; dès que vous les démêlez, ils mettent tout en usage pour la justifier, mensonges, médisances, calomnies; ils n'oublient rien pour couvrir leurs procedez, qu'ils voudroient se cacher à eux-mêmes.

Ce n'est pas toujours l'avarice ou l'interêt qui empêchent les hommes d'être généreux. Il y a des naturels insensibles qui verroient périr tous leurs concitoyens sans se donner le moindre mouvement

F v pour

pour les secourir; d'autres ne connoissent personne lorsqu'il s'agit de troubler leur repos, ou d'interrompre leurs plaisirs; ils rapportent tout à eux-mêmes; les intérêts les plus pressans d'un ami, ne les détourneront pas d'un Spectacle, d'une promenade ou d'un amusement frivole; les besoins les plus touchans des personnes qu'ils connoissent ne balanceront pas l'envie qu'ils ont d'augmenter un Equipage, d'acquérir un Meuble, ou un Bijou. Pour voir ces sortes de caracteres sortir de leur indolence, il faut qu'ils soient à leur tour dans quelques besoins pressans, alors ils sont actifs et animez, on ne les reconnoît plus.

JOURNAL LITTÉRAIRE, année 1730,  
Tome 16. première et seconde Partie. *A la Haye, chez Gosse et Neaulme, in 12.*

Ce Journal, dont il nous est tombé quelques Volumes entre les mains, se soutient toujours avec la même réputation. Nous donnerons une légère idée de leur contenu, à mesure qu'il en paroîtra, sur tout, pour les titres des ouvrages qui ne sont guère connus en France.

PROMENADES d'Ariste et de Sophie, ou  
Instructions galantes et sérieuses pour  
une

une jeune Demoiselle qui veut entrer dans le monde. Par M. L. *A Amsterd. chez H. du Sauzet. 1730. 318 pages in 12.*

LA CONNOISSANCE des Eaux Minérales d'*Aix-la-Chapelle*, de *Chaud-Fontaine* et de *Spa*, par leurs véritables principes, envoyée à un ami. Par *W. Chrouet*, Docteur en Médecine, seconde édition. *A Liège, chez François-Alexandre Barchon, au Pui en Gerardrie. 1729. in 8. 96 pag.*

LE LIVRE DE JOB, traduit en François, sur l'Original Hebreu, avec des Notes Littérales pour éclaircir le Texte. Par Théodore Crinsoz. *A Rotterdam, chez Abraham Acher. 1729. in 4. de 148 pag. sans l'Avertissement et la Préface.*

RECUEIL DE LITTÉRATURE de Philosophie et d'Histoire. *A Amsterd. chez F. Honnoré. 1730. in 12. de 167 pages, sans la Table.*

TRAITE' DE L'ÉTAT DES MORTS et des Ressuscitans. Par *Th. Burnet*, Docteur et Professeur en Théologie, et Maître de la Chartreuse de Londres; traduit du Latin. Par M. *Jean Bion*, Ministre de l'Eglise.

F. vj. An-

542 **MERCURE DE FRANCE**  
Anglicane. *A Rotterdam, chez Jean Hof-*  
*bout, 1731. in 12. de 285 pages.*

Les Nouvelles Littéraires de ce xvi<sup>e</sup> vol. nous apprennent ( Art. de Vienne ), que les Antiquaires de l'Empereur promettent de donner incessamment une Edition exacte du fameux Cabinet des Médailles des Chartreux de Rome, acquis par S.M.I. Les Planches excelleront pour la gravûre et seront bien au dessus de celles que les Chartreux avoient déjà données dans lesquelles il y avoit des fautes si visibles, que les moindres connoisseurs, sans voir les Médailles, pouvoient s'en appercevoir.

L'explication des Figures, dont on a orné une Edition des œuvres de M. de Fontenel, faite à la Haye, occupe une place considérable dans ces Nouvelles, et mérite l'attention des Lecteurs intelligens.

On imprime à la Rochefoucault, en in 8<sup>o</sup>, chez la veuve Débroüée; *Un Traité de l'humilité, avec un autre, de La Soumission respectueuse que les Domestiques doivent avoir pour leurs Maîtres, et du Retour de tendresse des Maîtres à l'égard de leurs Domestiques.* Par M. Rouhauld, Abbé de S. Léonard, près la Rochelle, Chanoine de la Rochefoucault.

Les Amateurs de la Médecine, de la Phisique;  
de

de l'Histoire Naturelle, et de tout ce qui peut y avoir quelque rapport, seront bien-aises d'ap-prendre qu'il s'est formé à Nuremberg une So-ciété des plus habiles Médecins, qui par leurs correspondances, qu'ils tâchent d'augmenter de jour en jour, par toute l'Europe, s'occupent à publier toutes les semaines une Feuille en latin, remplie des meilleures et des plus nouvelles Ob-servations, Problèmes, Extraits, &c. à ce qui est relatif à ces Sciences. Ils y ajoutent de temps en temps des Nouvelles Littéraires les plus inté-ressantes, pour ne rien négliger de ce qui pour-roit contribuer à établir une correspondance universelle, et par là à perfectionner de plus en plus la connoissance de la Nature et de l'Art sa-lutaire. On en voit un Volume entier, pour l'an-née 1731. qui contient 50 Feuilles, avec l'Extrait des articles, et un Indice des matieres. On a in-séré au commencement de ce Tome, les deux Consultations, publiées il y a plus d'un an, qui donnent une idée parfaite du loüable dessein des Membres de cette Société, tant pour la maniere d'y pouvoir Souscrire, que pour ce qui regarde l'Ouvrage même. On trouve quelque Exemplai-res de ce Volume, chez M. E. Neaulme, à Utrecht, chez qui l'on peut faire tenir les Lettres et autres Pièces sçavantes pour la Société de Nu-remberg.

*QUESTIONS qu'on nous prie  
de proposer.*

I. Sçavoir si les anciens Grecs et Romains, &c. connoissoient ce qu'on appelle aujourd'hui la Maîtrise dans le Commerce, dans les Arts et les Métiers, ou s'il étoit permis à toute personne, libre d'exercer la profession qui lui convenoit le mieux

## §44. MERCURE DE FRANCE

mieux ; sçavoir, de plus, si cet usage des Maî-  
trises dans les différentes professions, étoit connu  
sous nos Rois de la première et de la seconde  
Race ; et quelles sont à présent les Nations poli-  
cées, qui ont ou qui n'ont pas ce même usage.

II. Sçavoir si l'usage des commoditez publi-  
ques dans les grandes Villes a été connu ancien-  
nement, et s'il l'est aujourd'hui dans quelque  
Ville bien policée, &c.

III. Sçavoir si le nombre des peuples augmen-  
te ou diminué dans les différens siècles ; si par  
exemple en France il se trouve à présent plus,  
ou s'il se trouve moins de monde qu'il n'y en  
avoit il y a 200 ans ; il y a 500 ans ; il y a mille  
ans, &c.

IV. En quelques Eglises Paroissiales de Fran-  
ce, on a fait mettre des Bancs, pour que tout le  
monde y soit assis commodément. Ces Bancs  
qui sont pour l'ordinaire fort simples, solides et  
immobiles, ont un Dossier, avec un Marche-  
pied, pour se mettre à genoux ; ils occupent pres-  
que toute la Nef, à la réserve d'un espace qu'on  
a laissé au milieu et dans les côtes, pour le pas-  
sage. On demande si l'on peut imiter cette prati-  
que, si elle est ancienne, et en general, ce qu'il  
en faut penser ?

## DEUX QUESTIONS sur la dénomination des Lettres.

### I. QUESTION.

On suppose pour un moment l'ignorance des  
Lettres, et que leur Inventeur paroissant pour la  
première fois, donne les mots cy-dessous, pour  
exprimer les sons d'usage, qui signifient des cho-  
ses connues. Il s'agit ensuite de donner des noms

à ces nouveaux caracteres. Les noms vulgaires d'aujourd'hui étant proposez, seroient-ils préférables aux noms que donne le Système du Bureau Typographique ?

## I I. Q U E S T I O N .

On demande lequel se feroit le mieux entendre à une personne qui ne sçait pas lire, de celui qui, pour demander les choses signifiées par les mots cy-dessous, n'en prononceroit que les Lettres, selon la Méthode vulgaire; ou de celui qui n'en prononceroit que les sons, selon la Méthode du Bureau Typographique.

## E X E M P L E S de la Méthode.

Vulgaire.

Typographique.

Mots. Lettres nommées. Noms des Lettres.

Réputation.	erre e pe u te a te i o enne	Ré pe u te a ci
Ailleurs.	a i elle elle e u erre esse.	A lhc eu re ce
Hérisson.	ache e erre i esse esse o enne	he re i ce
Café . .	ce a effe e	ka fé
Becasse.	be e ce a esse esse e	be ka ce
Quiconque	qu u i ce o enne qu u e	ki ke o ke
Saucisse	esse a u ce i esse esse e	se o ce i ce
Action	a c te i o enne	a csi
Bœuf	be o e u effe	be eu fe
Phiole	pe ache i o elle e	fe i o le
Vif	u consonne i effe	ve i fe

Joseph

*Vulgaire.*

*Typographiques.*

<i>Mots.</i>	<i>Lettres nommées.</i>	<i>Noms des Lettres.</i>
Joseph	i consone o esse e pe ache	je o ze è fe
Dau- phin.	dt a u pe ache i enne	de o fe i
Favori- soient	effe a u consone o erre i esse o i e enne te	fe a ve o re i ze è
Vive	u consone i u con- sone e	ve i ve
Phase	pe ache a esse e	fe a ze
Ligné	ellè i ge u e	le i ghé
Gant	ge a enne te	ghe à t
Gigue	ge i ge u e	ge i ghe
Gigot	ge i ge o t	ge i ghe o t
Agde	a ge de e	a ghe de
Juge	i consone u ge e	je u je
Gagé	ge a ge e	ghe a gé
Jaugé	i consone a u ge e	je o gé
Lezé	elle e zede e	le zé
Volé	u consone o elle e	ve o lé
Louve	elle o u u conso- ne e	le ou ve
Animal	a enne i emme a- elle	a ne i me a le
Maison	emme a i esse o enne	me è ze ò
Hyper- mnestre	ache i grec pe e erre emme enne e esse t erre e	He i pe re me ne ste re
Mnemo- sine	emme enne e em- me o esse i enne e	me ne me o ze i ne

Stockholm

*Vulgaire.*

*Typographie.*

**Mots.**

**Lettres nommées.**

**Noms des Lettres.**

Stoc-	esse te o ce ka o elle	
kolm.	emme	ste o ke ke o le me
Mou-	emme o u te o	
ton	enne	me ou te ò
None	enne o énné e	ne o né e
Ninive	enne i enne i u	
	<i>consone e</i>	ne i ne i ve
Agneau	a ge enne e a u	a gne o
Cha-	ce ache a pe e	
peau	a u	che a pe e
Veau	u <i>consone e a u</i>	ve o
Pain	pe a i enne	pe ï
Vin	u <i>consone i enne</i>	ve ï
Viande	u <i>consone i a enne</i>	
	de e	ve iã de
Chou	ee ache o u	che ou
Volail-	u <i>consone o elle a i</i>	
le.	elle elle e	ve o le a lbe
Taxe	te a isque e	te a kse
Exil	e icse i elle	e gze i le
Suson	esse u esse o enné	se u ze ò
Deux	de e u isque	de eu ce
Taxé	te a icse e	te a csé
Perplex	pe e erre pe elle e	
	isque	pere pe le kscé
Styx	esse t i grec isque	ste i kse
Vœux	u <i>cons. o e u icse</i>	ve eu ce
Vivre	u <i>cons. i u cons. erre e</i>	ve i ve re
Zizanie	zede i zede a enne i e	ze i ze a ne i e
Chuche-	ce ache u ce ache e	
te	te e erre	che u che te re

Milhan.

*Vulgaire.**Typographique.**Mots.**Lettres nommées.**Noms des Lettres.*

Milhan	emme i elle-ache a u	me i l he o
Vigne	u cons. i ge enne e ve i gne	
Proven-	pe erre o u <i>consonne</i>	
çal	e enne ce a elle	pe erre o ve à ce
Langue-	elle a enne ge u e de	a le
dochien	e ce ache i e enne	le à ghe de o che
Bour-	be o u erre ge u	i é
gui-	i ge enne o enne	be ou re ghi gne
gnon		õ
Castil-	ce a esse te i elle elle	
lan.	a enne	ka ste i l he à

Si quelqu'un dit qu'on a choisi exprès les mots les plus propres, pour faire voir la supériorité de la Méthode Typographique, sur la Méthode vulgaire ; on lui répondra, en convenant du fait, et en défiant tous les Maîtres, sans exception, de pouvoir trouver un seul mot, en aucune langue vivante ou morte, dans lequel la dénomination et la Méthode vulgaire, ayent aucun avantage sur la Méthode du Bureau. Si le fait est tel, comment se peut-il trouver un seul critique, contre la Pratique de la dénomination des sons et des Lettres ?

C'est l'effet de la prévention qui met souvent audessus de la raison de très-grans génies, et à plus forte raison, de petits esprits incapables de saisir, de suivre et de retenir les principes et les raisonnemens sur le moindre sujet, &c.

L'Académie de Chirurgie, établie à Paris, sous la protection du Roy, désirant contribuer  
aux

aux progrès de cet Art, et à l'utilité publique, propose pour sujet du Prix de l'année 1732. la question suivante ; *Pourquoi certaines Tumeurs doivent être extirpées, et d'autres simplement ouvertes. Dans l'une et l'autre de ces Opérations, quels sont les cas où le Caustere est préférable à l'Instrument tranchant, et les raisons de préférence.*

On a appris par des Lettres de Suede, un fait extrêmement singulier. Un enfant de onze ans, né aveugle à Forna, a recouvré la vûe le 13 jour d'une petite verole. Belle matiere à Dissertation sur les maladies et les accidens qui peuvent être utiles au Corps humain.

On apprend de Corfou, par la voye de Venise, qu'il y étoit tombé pendant trois jours une pluye si abondante, que plusieurs Villages voisins avoient été submergez ; que cette pluye avoit été précédée d'une secousse assez vive de tremblement de terre, accompagnée d'un grand bruit, qu'on avoit entendu du côté du Port, où la Mer avoit paru se gonfler ; que dans un seul jour le tonnerre étoit tombé cinq fois sur un même Vaisseau de Guerre, où il n'avoit tué que deux Matelots, et que pendant la tempête, l'air étoit tout rempli de Hiboux, de Chauve-souris et d'autres Oiseaux Nocturnes, qui venoient se percher sur les Mats et les Vergues des Bâtimens du Port.

Il paroît chez la veuve Chereau, rue S. Jacques, aux deux Pilliers, et chez Surugues, Graveur du Roy, rue des Noyers, une Estampe, nouvellement gravée, d'après un Tableau de Watteau, représentant une sainte Famille, dont  
le

le public connoisseur, aura tout lieu d'être satisfait.

Il va encore paroître dans peu 4 Estampes d'après les 4 Saisons, peintes par l'edit Watteau, et dont les compositions galantes pourront plaire généralement.

On continuë à graver sans relâche, d'après plusieurs Tableaux de grande composition, du même Auteur; entr'autres, le fameux Enseigne qu'il fit pour M. Gersain, son ami, et qui fut exposé pour les curieux, pendant quelque temps, au Pont-Notre-Dame.

La profession que nous faisons d'honorer les Beaux Arts, et de faire connoître les sujets qui s'y sont distinguez, nous oblige de publier un Mémoire, qui nous a été communiqué, au sujet de *Jacques-Philippe Ferrand*, Peintre, mort à Paris depuis peu.

Il naquit à Joigny, en Bourgogne, le 26 Juillet 1653. et eut pour pere Louis Ferrand, Médecin du Roy Louis XIII. lequel en mourant laissa son fils dans un âge fort tendre. Le jeune Ferrand fut mené à Paris, où il marqua de grandes dispositions pour la Peinture. Il apprit d'abord à dessiner chez M. Mignard, ensuite à peindre en Miniature, de Samuel Bernard ou Besnard; enfin il se forma de lui-même à peindre en Email, à quoi son génie le portoit, et il y excella.

En l'année 1684. il fut reçu en la Charge de Valet de Chambre du Roy Louis XIV. En 1688. il fut agréé à l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, et il fut reçu le 27 May 1690.

Il fit ensuite plusieurs Voyages en Italie, en Allemagne, en Angleterre. Il étoit à Turin sur la

la fin de l'année 1695. et fit un tres-beau Portrait en Email du Duc de Savoye. Ce Prince en fut si content, qu'il fit l'honneur au Peintre François, d'aller jusques dans son logement, lui témoigner sa satisfaction, et lui offrir un appartement dans son Palais; ce qu'il accepta. Son séjour à Turin fut d'environ deux années, pendant lequel temps S. A. R. lui donna des marques continuelles de bonté et d'une particuliere satisfaction.

Arrivé à Gènes peu de temps après, il reçut du Doge, qui aimoit la Peinture, et qui favorisoit le mérite, les mêmes honneurs et les mêmes distinctions dont il avoit été comblé à Turin.

De Gènes il passa à Florence, où il fut présenté au Grand Prince (le Grand Duc étant absent) par l'Ambassadeur de France. S. A. lui fit voir elle-même toutes les magnifiques curiositez de son Palais, et fit tous ses efforts pour le retenir à sa Cour.

Son séjour à Rome fut de 13 mois. Il fit le Portrait du Pape Innocent XII. celui de la Princesse Pamphile, et quelques autres qui augmentèrent sa réputation.

En revenant en France, il s'arrêta encore à Turin pendant quelques mois. Il arriva enfin à Paris sur la fin de l'année 1698. Le Roy lui ordonna quelques Ouvrages, dont S. M. parût fort satisfaite. Des chagrins domestiques qui survinrent et dont le Mémoire fait le détail, ne permirent plus guère à M. Ferrand de travailler. Il donna cependant au public en 1723. un Traité curieux, intitulé: *L'Art du Feu, ou la maniere de peindre en Email*; qui contient un petit Traité de Miniature, &c. Ce Livre se vend à Paris, chez Collombat, rue saint Jacques.

Il est mort à Paris le 5. Janvier de cette année 1732. âgé d'environ 78. ans, et inhumé dans l'Eglise de S. Jean en Grève, ne laissant de plusieurs enfans de son Mariage avec Jeanne Colin de Tours, qu'Antoine Ferrand, aussi Peintre.

André-Charles Boulle, natif de Paris, Architecte, Peintre et Sculpteur en Mosaïque, Ebeniste-Giseleur et Marqueteur ordinaire du Roy, né en l'année 1642. le 10. Novembre, est mort le 29. Février 1732. à Paris dans les Galleries du Louvre, où il avoit l'honneur d'être logé depuis l'année 1672. Cet illustre Artiste, dont le mérite étoit connu en France et dans les Pays Etrangers, est infiniment regretté par les Amateurs des Beaux-Arts. Il laisse des fils de sa Profession héritiers de ses talens et de son logement aux Galleries du Louvre.

La Dame Pariso, pourvûe du Privilege du sieur Renty, pour le Métal qui imite l'Or, donne avis qu'elle demeure rue de Grenelle-Saint-Honoré, en entrant par la rue S. Honoré à gauche, vis-à vis l'Hôtel de Vivaretz, où est son Tableau, et où elle tient son Magazin, composé de toutes sortes d'Ouvrages; sçavoir, Lustres, Surtouts de Tables, Girandolles, Bras à deux et à une branche, Chandelières de toute grandeur, Sucrier, Moutardier, Cuillère, Fourchette, Manche de Coûteau, Garniture de Fen à figure et autres, uni et cizelé, Seaux à rafraîchir le vin, Ecrivoire, Garde d'Epée, Pomme de Canne, Tabatiere, Etuy, Boucle de Soulier, Sonnettes, Cachet, Garniture de Commode, de Pendule, le tout cizelé en bas et haut relief, uni, &c.

Elle

Elle donne aussi avis aux Ecclesiastiques et Communautéz, qu'on fait des Ornaments d'Eglise des plus propres, tels que Chandeliers de toute grandeur; Croix, Tabernacles, Crosses, &c. On fait généralement toutes sortes d'Ouvrages, comme en or et en argent et autres Métaux. On les nettoye; sçavoir, s'il y a de la cire ou du suif sur la Piece, il faut la mettre devant le feu pour la faire fondre et la bien essuyer et frotter.

Quand la Piece a servi très-long-temps, ou qu'elle est trop montée en couleur, pour la mettre dans son premier état, comme sortant du Magazin, il faut prendre du Vinaigre de vin, y mettre du Tripoly ou Blanc d'Espagne dedans, prendre une éponge ou du linge doux, bien frotter la Piece avec ledit Vinaigre et Tripoly, comme si on écuroit un Chandelier de Cuivre, sans craindre d'ôter la dorure qui revient d'elle-même; après l'avoir ainsi nettoyée, il la faut jetter dans l'eau claire, la retirer et la bien essuyer avec un linge sec; plus on la frotera, plus elle deviendra belle; si on ne la trouvoit pas assez dorée, il faudra la mettre bouillir trois ou quatre minutes dans l'eau de Riviere, et en la retirant de l'eau la bien frotter avec un linge sec.

Ceux qui ne voudront pas se donner la peine de nettoyer ces Ouvrages, n'auront qu'à les envoyer audit Magazin, on les leur rendra propres et nettoyez gratis, le Métail n'est point cassant.



CHAN-



## CHANSON.

**B**acchus et Cupidon, cessez d'être ennemis,  
 Et ne vous séparez jamais pour votre gloire.  
 J'étois indifférent, Aminthe m'a fait boire ;  
     Le vin à l'Amour m'a soumis ,  
     Le jus divin fit entrer dans mon ame ;  
     Les feux qui partoient de ses yeux ;  
     L'Amour , au vin qui fit naître ma flâme ;  
 Me fit trouver le goût de la boisson des Dieux ;  
 J'étois indifférent, Aminthe m'a fait boire ;  
     Le vin à l'Amour m'a soumis ;  
 Bacchus et Cupidon, cessez d'être ennemis ;  
 Et ne vous séparez jamais pour votre gloire.

L. C. D. N. D. M.



## SPECTACLES.

*EXTRAIT de la Tragi-Comédie de  
 Danaüs, de M. de Lisle, représentée  
 sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne,  
 le 21. Janvier 1732.*

**L'**Auteur a conservé dans cette Piece toute  
 l'Histoire des Danaïdes, elles y égorgent  
 leurs Epoux par l'ordre de Danaüs; la seule Hy-  
 per-

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

S  
&  
I  
E  
J

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

M  
J

Ba  
Et

\*

E

L  
leu

permnestre sauve Lincée ; et pour traiter d'une maniere nouvelle ce Sujet, qui est connu sur notre Théâtre, l'Auteur n'y fait point paroître Lincée, qui cependant est le mobile de tout ce qui se passe sur la Scene ; l'Episode d'Argée y produit des interêts nouveaux et des situations toutes differentes de celles où jusqu'ici l'on a fait voir Hypermnestre ; ce même Argée est supposé fils de Gelanor, Roy d'Argos . et qui fut déposé dans le temps que ses Sujets rebelles choisirent Danaüs pour lui succeder. Ce jeune Prince ignore sa naissance ; et Créon, son Gouverneur, qui passe pour être son pere, en a seul le secret. Il est amoureux d'Hypermnestre, et il est aimé ; Danaüs qui lui doit une partie de ses victoires, l'avoit destiné à l'Hymen d'Hypermnestre, qu'il n'a suspendu que pour envelopper dans la mort de tous ses Neveux, celui dont l'Oracle l'avoit menacé : le caractere d'Argée est grand et même nouveau, sa generosité superieure à l'Amour et à l'Ambition, se réunit naturellement avec les sentimens de devoir, auxquels Hypermnestre se livre absolument. On voit par tout dans cette Piece une vertu épurée, opposée au crime et à l'injustice ; les innocens sont couronnez par la Catastrophe et les Criminels punis.

Cette Tragédie n'est qu'en trois Actes ; on n'y a ajoûté des Intermedes que par rapport au Théâtre Italien. Ils sont ingénieux et l'idée en est nouvelle, ils composent une petite Comédie qui naît du plus grand tragique ; elle présente une ébauche des maux que les crimes des Grands font tomber sur le Public.

*Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi.*

L'Auteur fait joüer sur le même Sujet la Tra-  
gédie

G

gédie

556 MERCURE DE FRANCE  
gédie à la Cour, et la Comédie à la Ville, et  
chaque Acte tragique en produit un comique.

Au premier Acte, la Scene se passe dans la  
nuit, et commence au moment que Danaüs comp-  
te que ses Neveux sont morts. *Créon* et *Idas* ou-  
vrent la Scene; le premier est un ancien Capitaine  
du Roy *Gelanor*, et crû pere d'*Argée*, et l'autre  
est aussi un vieux Officier attaché au même Roy.  
Il revient de l'exil que sa fidelité pour son Prince  
lui avoit attiré. Ces deux amis se retrouvent  
dans *Argos* après une longue absence; et dans le  
détail de leurs aventures, ils exposent le Sujet  
par l'Histoire de *Gelanor* et de *Danaüs*, celle  
d'*Argée*, son amour pour *Hypermnestre*, et le  
Mariage de cette Princesse avec *Lincée*, qui dé-  
truit sans ressource toutes les esperances d'*Argée*.  
Cete Scene finit par le récit que fait *Créon* d'un  
prodige arrivé dans le Temple au moment de la  
solemnité du Mariage des Princes avec les Prin-  
cesses, &c.

*Danaüs*, accompagné d'*Antenor*, son Confi-  
dent et Sacrificateur, apprend que ses Neveux  
ont été égorgés; il se livre à tous les remords  
dont il est agité, rappelle à *Antenor* que c'est lui  
qui par ses conseils l'a déterminé à ces forfaits.

Il appréhende que le Soleil ne découvre bientôt  
aux Mortels les horreurs que les tenebres de la nuit  
lui ont cachez. Il prévoit que son Frere va bien-  
tôt arriver avec toutes les forces de l'*Egypte* pour  
venger la mort de ses fils, et il ajoute qu'il veut  
(en couronnant la tendresse d'*Argée*) opposer  
sa valeur aux efforts d'*Egyptus*, et qu'il a mandé  
cet Amant malheureux, &c.

*Argée* arrive, *Danaüs* lui fait entrevoir qu'il  
est sur le point d'être heureux. *Argée* en est fort  
surpris, sachant que la Princesse est entre les  
bras

bras de son Epoux. Danaüs lui rappelle l'histoire de sa vie, et celle d'Egyptus, les raisons qui le firent sortir de l'Egypte, et celles de la haine qui étoit entre son Frere et lui; et enfin comme il est parvenu au Thrône d'Argos, où il se voit encore menacé par des nouveaux périls, &c. Argée étonné de ce qu'il vient d'entendre, dit à Danaüs, que l'alliance qu'il vient de contracter avec Egyptus, le met au dessus de tout ce que ses ennemis pourroient entreprendre. Danaüs lui apprend enfin que l'Oracle l'a averti qu'il devoit périr par la main d'un de ses Neveux, que c'est pour le prévenir que sous les noms de Paix et d'Hymenée, il les a attiré dans Argos, et que ses filles viennent de les égorger.

Argée épouvanté, demande à Danaüs si Hypermnestre a été capable d'un si noir attentat. Danaüs lui fait entendre qu'elle lui rend par là son cœur.

Argée déteste encore dans un Monologue le crime de Danaüs, il frémit de ce qu'il veut lui rendre une Amante, teinte du sang de son Epoux, il préfère la mort à cet hymen, et n'est sensible qu'à la haine des forfaits, qui révoltent son ame contre la Princesse. Elle arrive; il ne la voit qu'avec horreur. La Princesse lui apprend qu'elle a sauvé son Epoux, contre les Ordres du Roy; quoiqu'il l'eut flaté de l'espoir d'épouser Argée.

Hypermnestre dit à Argée qu'elle n'a recours qu'à sa générosité, pour sauver son rival. Argée charmé de voir que la Princesse n'est point criminelle, se livre au plaisir de la voir toujours digne de lui; il veut seconder sa vertu, aux dépens de son amour et de sa vie, et part pour exécuter ce genereux dessein.

Dans le premier Intermede, Arlequin et Eu-

G ij phre

phrosine sa future épouse, viennent au lever de l'Aurore, dans un Bois consacré à l'Hymen; le pere d'Euphrosine saisit la naissance d'un si beau jour, pour achever leur hymen, trouvant que l'aspect du Ciel est favorable à l'Amour. Il en juge par l'Hymen des Princes d'Egypte, avec les Filles de Danaüs; et appuye son jugement sur la réflexion qu'il fait, que nous sommes necessairement entraînez par la destinée de nos Rois, et que nous partageons leurs malheurs comme leurs félicités. On chante, on danse; mais dans le plus fort de la fête, la mere d'Euphrosine vient apprendre que les Fils d'Egyptus ont été tuez par leurs Epouses, &c. Arlequin fait divers Lazzis de frayeur, et prend la fuite.

Au second Acte, Argée arrive, accompagné de Créon. Ce Prince lit l'Acte public, par lequel Géanor le reconnoît pour son fils. Créon lui apprend les raisons qu'il a eues de lui cacher sa naissance, et l'exhorte à profiter du crime de Danaüs, pour remonter sur le Thrône; il lui dit que tous ses amis assiègent les Portes du Palais, et qu'ils n'attendent que lui pour punir le Tyran. Argée surmontant l'amour et l'ambition, lui répond que Danaüs n'a point eu de part à l'exil de son Pere, &c. qu'il doit toujours reconnoître en lui le Pere d'Hypermnestre, qu'il veut même le servir, puisque ce Prince lui offre encore la Princesse et l'Empire, et qu'il se déshonoreroit s'il lui ravissoit avec la vie, des biens qu'il veut lui rendre, &c.

Créon admire la grandeur d'ame de ce Prince; et voulant le conserver pour le bien de sa Patrie, il sort pour donner le signal de l'attaque et faire agir Lyncée contre Danaüs, &c.

Danaüs

Danaüs entrè avec un Officier qui lui apprend que Lyncée est échapé, et qu'il l'a vü escorté du seul Argée, et que le bruit se répand que ce dernier est le fils de Gélanor. Danaüs frappé de ces circonstances, ordonne qu'on arrête Argée et Créon, et fait chercher Hypermnestre. Danaüs se livre ensuite à ses craintes et à ses remords.

Hypermnestre vient joindre Danaüs. Ce Prince lui demande si son Epoux est mort ou vivant. La Princesse répond fierement qu'elle l'a sauvé. Danaüs furieux, lui demande quelle récompense elle en attend ? La mort, dit-elle. Danaüs la lui promet d'abord, mais combattu par la crainte, il tâche finement de séduire la Princesse, en lui faisant envisager que l'action de générosité qu'elle vient de faire, entraîne nécessairement la mort de son pere, sans compter les malheurs de sa patrie, par les efforts qu'Egyptus va faire pour vanger la mort de ses fils. Danaüs toujours irrité, lui dit encore qu'il est informé de tous ses crimes, et que c'est Argée qui a sauvé son Epoux. Hypermnestre épouvantée, lui répond de ne pas mettre le comble aux horreurs de son injustice, et que son crime seul suffit pour son supplice.

Antenor vient apprendre à Danaüs que son Palais est attaqué. Ses Gardes forcés, et que son Neveu est à la tête des conjurez, assemblez par les soins de Créon. La Princesse étonnée des périls qui menacent son pere, le conjure d'avoir recours à la valeur d'Argée. Danaüs furieux, lui dit que pour épouvanter les Rebelles, il le va faire immoler à leurs yeux, et forme le dessein de la faire immoler elle-même sur l'Autel des Euménides ; il commande à ses Gardes de l'y conduire, il se retire pour aller s'opposer aux Rebelles, &c.

Dans l'Intermede du second Acte, Arlequin armé de toutes Pièces, paroît tremblant de peur, muni d'une Bouteille de vin; comme il se croit en lieu de sureté, il fait des réflexions comiques et satiriques sur tout ce qui se passe actuellement dans Argos. Dans le temps qu'il boit pour prendre courage, un bruit de guerre, et les clameurs des combatans l'interrompent; il veut prendre la fuite, mais il est empêché par l'entrée de ces mêmes combattans, qui font un combat en forme de Ballet, dans lequel le parti de Danaüs est battu, et celui d'Argée celebre la victoire par de nouvelles Danses. On apperçoit Arlequin, caché à un coin du Théâtre, qui contrefait le mort. Un des combattans lui enterre sa Bouteille et l'oblige de le suivre au combat. Arlequin dit en s'en allant, que s'il y rencontre la Victoire, la peur ne manquera pas de la conduire sur ses pas. Cette Scene est tres-comique et dans le vrai caractere d'Arlequin.

Le troisiéme Acte commence par un Monologue d'Hypermnestre; elle a été conduite à l'Autel des Eumenides, pour y être sacrifiée; elle s'abandonne à sa douleur. Argée, dit-elle, va être immolé pour elle, son Epoux est armé, et son Pere va périr; elle ne sçait pour qui faire des vœux; quand Idas arrive, il lui apprend qu'Argée est sauvé, et que tout a changé de face. La Princesse demande d'abord ce que son Pere et son Epoux sont devenus; Idas lui dit qu'il les a vus engagés dans le combat, et lui en fait le détail; qu'Argée s'est armé avec précipitation et que suivi de l'Elite de ses libérateurs, il s'est mêlé, tout furieux, parmi les combattans. Hypermnestre craint d'abord que ce Prince n'ait dessein de se vanger de son Pere; mais sa générosité la rassure.

sure. Elle ordonne à Idas de l'aller joindre dans un si grand péril. Antenor arrive, suivi d'une Troupe supérieure, et se rend maître du Temple ; il dit à la Princesse qu'il faut qu'elle en retire son Pere elle-même par son sang, puisque c'est son infidélité qui cause tous ses malheurs et que le Roy prêt à périr, veut que tous ses ennemis l'emmenent aux enfers. La Princesse se détermine généreusement à la mort, et se jette aux pieds de l'Autel pour être immolée. Antenor fait son invocation, et dans le temps qu'il leve le bras pour la sacrifier, Danaüs arrive, blessé à mort et soutenu par Argée et par Créon. Il dit qu'un sang plus criminel doit apaiser les Dieux, et ordonne aux Prêtres de sacrifier Antenor. Danaüs dit que c'est pour la première fois qu'il entend ce que les Dieux commandent, et qu'en périssant, il doit finir par un trait de justice. Il apprend à Hypermnestre que son Epoux ( qui l'a blessé à mort ) est mort de sa main, qu'Argée l'a retiré ( lui Danaüs ) des mains de ceux qui alloient lui ravir ce reste de vie. Il dit enfin à la Princesse qu'elle est libre, par la mort de son Epoux, et l'exhorte à épouser Argée. Danaüs expire avec tous les remors que la grandeur de ses crimes doivent lui causer.

L'arrivée d'Arlequin fait le troisième Intermede ; il revient du combat, fier et rempli de lui-même ; son Monologue est fort comique. Euphrosine, sa Maîtresse, vient le joindre ; on célèbre leur mariage par des Chants et des Danses qui finissent la Piece. La Musique de ces trois Intermedes, qui très-bien caractérisée, est de la composition de M. Mouret.

Le Vendredy, 7. de ce mois, on donna

G *iiiij* au

562 MERCURE DE FRANCE  
au Théâtre François. la premiere Représentation de la Tragédie d'*Eryphile*, de M. de Voltaire, que le Public a trouvée pleine d'harmonie et d'élégance dans les Vers et de pensées nobles et élevées, la diction en est mâle, et les traits heureux, les descriptions, les images, les réflexions, les maximes neuves et hardies. Nous entrerons point dans quelques détails sur tout cela, ainsi que sur le fonds et l'économie de la Tradédie, qui est extrêmement applaudie par de nombreuses assemblées.

Nous comptons ne donner l'Extrait de ce Poëme que dans le mois d'Avril, mais le Memoire qu'on va lire, dans les mêmes termes qu'il nous a été envoyé, nous dispense de ce soin. Nous ajouterons seulement que cette Tragédie est parfaitement bien représentée par la D<sup>lle</sup> *Balicour*, qui y jouë le principal Rôle, et par les S<sup>rs</sup> *Dufréne*, *Sarrazin* et le *Grand*, qui remplissent ceux d'*Alcmeon*; d'*Hermogide* et du *Grand Prêtre*. Voici le Memoire.

ERYPHILE est de la composition de l'illustre M. de Voltaire, connu dans l'Europe comme le seul Poëte Epique de nos jours et comme l'Auteur Tragique, qui, sans contredit, est le plus précis dans les pensées et le plus harmonieux dans la diction,

tion ; on peut encore ajouter , depuis son Histoire de Charles XII. qu'il est l'Historien de son siecle , le plus ingénieux et le plus élégant ; son stile est plus vif et plus nourri que celui de l'Abbé de Vertot , et les Refléxions sont aussi profondes et aussi bien liées au Sujet que celles de l'Abbé de S. Réal. Il faut avoüer la verité , il n'y a eu personne dans l'Antiquité ni dans le temps present , qui se soit distingué à la fois par tant de côtez , et qui ait fait de bons Ouvrages dans des genres si differens. M. de la Motte avoit voulu être universel , mais avec bien de l'esprit , il n'avoit réussi qu'à être médiocre dans bien des genres , et ne s'étoit élevé au sublime dans aucun. Il y a bien parû quand il voulut , pour dégrader l'*Oedipe* de M. de Voltaire , en donner un de sa façon. On vit en cette occasion la difference de ces deux génies , et tout le mérite de M. de la Motte le laissa bien au-dessous de son jeune Rival.

Il paroît que le Sujet d'*Eriphile* est presque tout de l'invention de M. de Voltaire ; il n'a pris de la Fable autre chose si-non qu'*Eriphile* fut la cause de la mort d'*Amphiaraus* son mari , et fut tué par *Alcmeon* son fils. Voilà sur quel fondement M. de Voltaire a construit une Tragédie dans un gout entièrement nouveau.

G v Jamais

Jamais Piece ne fut plus vive et n'eut plus d'action, sans devoir sa vivacité à une multitude d'évenemens qui n'est que la ressource des Auteurs sans génie. L'Auteur a osé suivre le gout Grec; on voit dans sa Piece un Peuple assemblé devant lequel on demande la Couronne; l'Ombre d'Amphiarus apparoît sur le Théâtre, on entend les cris de la mere et ceux de son fils qui l'égorge. Et toutes ces hardiesses si neuves n'ont réussi que parce qu'elles sont conduites avec une extreme sagesse.

Vous voyez d'abord dans cette Piece si originale, une femme qui avoüe qu'elle a eü autrefois de la foiblesse pour un Prince qui l'a trompée; cette foiblesse a été cause de la mort de son mari et des malheurs d'*Argos*. Cet Amant nommé *Hermogide*, encouragé par les esperances que lui a données la foible et malheureuse *Eriphile*, a assassiné *Amphiarus*. En quels Vers moëlleux et patetiques cette triste aventure est contée!

C'est cet âge fatal et sans experience;

Ouvert aux passions, foible, plein d'imprudences;

C'est cet âge indiscret qui fit tout mon malheur;

Un traître avoit surpris le chemin de mon cœur.

Une

Une main impie ,  
 Ou plutôt ma foiblesse a terminé sa vie.  
 Hermogide en secret immola sous ses coups ,  
 Le cruel tout couvert du sang de mon Epoux ,  
 Vint armé de ce fer , instrument de sa rage ,  
 Qui des droits à l'Empire étoit l'auguste gage ,  
 Et d'un assassinat pour moi seul entrepris ,  
 Au pied de nos Autels il demanda le prix.  
 Grands Dieux ! qui m'inspirez mes remords le-  
 gitimes ;  
 Mon cœur , vous le sçavez , n'est point fait pour  
 les crimes ;  
 Il est né vertueux . . . je vis avec horreur  
 Le coupable ennemi qui fut mon séducteur ;  
 Je détestai l'Amour et le Trône et la vie .

Voilà quel est le caractère coupable  
 et intéressant de cette Princesse mal-  
 heureuse ; les Dieux la punirent de sa  
 faute et empêcherent Hermogide d'en  
 cueillir le fruit. Argos fut desolée par des  
 Guerres Civiles ; les Oracles furent con-  
 sultez , ils ordonnerent que la Reine ne  
 choisit un Roy que lorsque deux Roys  
 seroient vaincus auprès d'Argos ; ils ajoû-  
 terent que ce jour seroit la fin de tant  
 de malheurs , mais qu'il en coûteroit la  
 vie à Eriphile , et qu'elle mourroit de la  
 main même du fils qu'elle avoit eu d'Am-  
 phiarus.

phiarus. La Reine fit alors éloigner ce fils qui étoit dans sa tendre enfance ; elle le tint dans l'ignorance de son rang , de peur que l'envie de regner ne le portât un jour à accomplir ces malédictions et à commettre un parricide. Cependant après beaucoup de malheurs et de guerres, le jour prédit arrive où deux Rois sont vaincus par un jeune Guerrier , Lieutenant d'Hermogide nommé Alcmeon. Voici le temps où il faut nommer un Roy ; Argos le demande, les Dieux l'ordonnent. Hermogide , à qui il ne manquoit que le nom de Souverain , compte sur son pouvoir , sur la foiblesse de la Reine , et même sur ses crimes ; il lui parle et la fait trembler ; Eriphile qui consulte le Ciel sur sa destinée , apprend que son fils vit encore ; elle assemble les Chefs et le Peuple ; elle déclare devant eux que ce fils est vivant ; elle indique les lieux qu'elle croit qu'il habite , et le nomme Roy en presence même d'Hermogide. Cet audacieux Prince privé dans ce moment de la Couronne où il touchoit , déclare publiquement à la Reine et au peuple , qu'il a tué lui-même cet Enfant que les Dieux réservoient au parricide. Il s'écrie devant cette grande Assemblée.

**J'atteste**

J'atteste mes Ayeux et ce jour qui m'éclaire ,  
 Que j'immolai le fils pour conserver la mere ;  
 Que si ce sang coupable a coulé sous mes coups,  
 J'ai prodigué le mien pour la Grece et pour  
 vous.

Vous m'en devez le prix ; vous voulez tous un  
 Maître ;

L'Oracle en promet un , je vais périr ou l'être ;  
 Je vais vanger mes droits contre un fils supposé ;  
 Je vais rompre un vain charme à moi seul op-  
 posé.

Soldat par mes travaux et Roy par ma naissance,  
 De vingt ans de Combats j'attends la récompense,  
 Je vous ai tous servis ; ce rang des demi Dieux,  
 Défendu par mon bras , fondé par mes Ayeux ,  
 Cent fois teint de mon sang , doit être mon par-  
 tage ;

Je le tiendrai de vous, de moi , de mon courage ;  
 De ces Dieux dont je sors et qui seront pour moi.  
 Amis , suivez mes pas , et servez votre Roy.

A cette découverte affreuse , la Reine  
 menacée d'être détrônée par son ancien  
 Amant , privée de son fils et obligée de  
 faire un choix , se tourne vers Alcmeon ,  
 ce jeune Guerrier qu'elle aime en secret  
 malgré elle , et lui ordonnant de venger  
 son fils , le choisit pour son Epoux. Cet  
 Hymen à qui tout le Peuple applaudit ,  
 se prépare ; ces deux Amans heureux  
 vont

588 MERCURE DE FRANCE  
vont s'unir au Temple , mais dans l'instant qu'ils se vont donner la main, l'Ombre d'Amphiarus sort de son Tombeau au milieu du Tonnerre et des Eclairs , et ordonne à Alcmeon de le venger de sa mere. Cet ordre obscur et épouvantable , est un coup de foudre pour Eriphile , pour Alcmeon , et pour le Peuple.

Alcmeon qui n'a plus de mere , et qui s'est toujours crû fils d'un Esclave , avoüe enfin ce secret humiliant ; mais cet aveu ne fait qu'augmenter l'horreur et l'attendrissement de la Reine ; elle se ressouvient qu'elle a autrefois donné son propre fils à élever à une Esclave. Pendant que la Reine et Alcmeon se font mutuellement des questions qui les jettent dans un trouble nouveau , arrive le Grand-Prêtre , une épée à la main ; la Reine reconnoît l'épée Royale d'Amphiarus ; c'est cette même épée dont Hermogide s'étoit emparé , et dont il avoit percé le jeune Alcmeon dans son Berceau. Voici , dit le Grand-Prêtre :

Voici ce même fer qui frappa votre enfance ;  
Qu'un cruel, malgré lui, Ministre du Destin,  
Troublé par ses forfaits ; laissa dans votre sein  
Le Dieu qui dans le crime effraya cet Impie,  
Qui

Qui fit trembler son bras , qui sauva votre vie ,  
 Qui commande à la mort, ouvre et ferme le flanc ,  
 Vange un meurtre par l'autre , et le sang par le  
 sang ,

M'ordonna de garder ce fer toujours funeste.

La Reine alors reconnoît son fils , mais dans quel moment , dans quelle situation nouvelle , lorsque ce fils est prêt de l'épouser , et qu'il se trouve armé pour l'immoler. Eriphile veut appaiser l'Ombre d'Amphiarus , elle va sur son Tombeau pour offrir un Sacrifice ; mais c'est là que les Dieux l'attendent pour punir une foiblesse criminelle par la vengeance la plus terrible. Alcmeon possédé des Furies , tuë Hermogide sur cette Tombe ; et prenant sa mere pour Hermogide même , qui blessé à mort , lui demande la vie , il croit achever Hermogide et il massacre sa mere qui expire dans ses bras , en lui pardonnant sa mort , et en l'accablant des marques les plus touchantes de sa tendresse maternelle.

Ce sujet a quelque chose d'Electre , ou plutôt de Cliternestte tuée par Oreste ; les anciens traitoient l'un et l'autre indifféremment. Mais combien la maniere interessante dont M. de Voltaire a ménagé cette Tragédie est elle au-dessus de l'atrocité de l'Electre.

Il a sur tout donné à *Eriphile*, une vie immortelle par les beaux Vers dont elle est remplie. Voici ceux qui sont sur la Naissance, qui ont reçu tant d'applaudissemens et qui ne sont pas cependant les plus travaillez et les plus parfaits de la Piece.

Eh! c'est ce qui m'accable et qui me désespere :  
Il faut rougir de moi, trembler au nom d'un  
Pere ,

Me cacher par foiblesse aux moindres Citoyens,  
Et reprocher ma vie à ceux dont je la tiens.

Préjugé malheureux , éclatante chimere ,  
Que l'orgueil inventa , que la fable révere ,  
Par qui j'ai vu languir le mérite abatu ,  
Aux pieds d'un Prince indigne ou d'un Grand  
sans vertu.

Les Mortels sont égaux ; ce n'est point la nais-  
sance ,

C'est la seule vertu qui fait leur difference ,  
C'est elle qui met l'homme au rang des demā  
Dieux ,

Et qui sert son Pays n'a pas besoin d'Ayeux.  
Princes , Rois , la fortune a fait votre partage ;  
Mes grandeurs sont à moi , mon sort est mon  
ouvrage ,

Et ces fers si honteux , ces fers où je nâquis ,  
Je les ai fait porter aux mains des Ennemis ;  
Je n'ai plus rien du Sang qui m'a donné la vie ;

Il a dans les Combats coulé pour la Patrie.  
 Je vois ce que je suis et non ce que je fus,  
 Et crois valoir au moins des Rois que j'ai vaincus.

L. D. M.

Le Samedi 15. de ce mois, les Comédiens François lûrent et reçurent dans leur Assemblée unanimement, une Tragédie nouvelle de M. Piron, qui a pour titre, *Gustave Vasa*.

L'Académie Royale de Musique donna la première Representation de *Jephthé*, Tragédie, tirée de l'Écriture sainte, le premier Jeudy de Carême; la nouveauté du genre en avoit rendu le succès si douteux, qu'on ne croioit pas qu'elle pût être joiée deux fois; cette prévention presque générale n'a pas tenu contre les beautés du Poëme et de la Musique, et M. l'Abbé Pellegrin et M. de Montclair qui en sont les Auteurs, peuvent se vanter qu'il y a tres-peu d'Opéra que le Public ait honoré de plus d'applaudissemens. Nos Lecteurs pourront juger du Poëme par cet Extrait. Pour la Musique, les plus grands connoisseurs la trouvent tres-digne de Lully, et on ne les contredit point.

Au Prologue, le Théâtre représente un lieu orné pour des Spectacles, c'est-à-dire,

572 **MERCURE DE FRANCE**  
à-dire , le Théâtre même de l'Académie,  
dont tous les Dieux fabuleux se sont em-  
parez , comme du seul Temple qui leur  
reste depuis l'extinction du Paganisme :  
*Apollon* invite *Polhymnie* et *Terpsicore* à  
le seconder dans le dessein qu'il a de  
maintenir le culte qu'on leur rend enco-  
re sur ce Théâtre. Il s'exprime ainsi :

Vous , qu'avec Apollon , en ces lieux on adore ,  
Sçavante Polhymnie , aimable Terpsicore ,  
Par vos chants , par vos jeux , secondez mes  
désirs ;

Ce Temple seul , nous reste encore ;  
Faisons-y regner les plaisirs.

Les deux Muses exécutent ces ordres ;  
elles étalent , à l'envi , ce qu'elles ont de  
plus flateur , pour séduire les mortels ;  
mais leur regne n'est pas de longue du-  
rée ; la Verité descend des Cieux , suivie  
des vertus qui forment sa brillante Cour.  
Elle leur parle ainsi :

Phantômes séduisans , Enfans de l'imposture ,  
Osez-vous soutenir ma clarté vive et pure ?

Cachez-vous dans l'obscurité ,  
Où mon brillant aspect vous plonge ;  
Il est temps que la verité ,  
Fasse évanouir le mensonge.

C'est

C'est trop abuser l'Univers ;

Rentrez dans les Enfers.

Les faux Dieux , dont l'Écriture dit :  
*Dii autem Gentium demonia* , sont forcez  
de s'abîmer.

La verité expose le Sujet de la Tragédie qu'on va représenter , par ces Vers  
qu'elle adresse aux Vertus qui l'accompagnent.

Troupe , immortelle comme moy ;

Vertus , ornez ces lieux pour un nouveau Spectacle ;

Annoncez aux Mortels la redoutable loy ,

Du Dieu seul , dont je suis l'Oracle ,

Retirez du Tombeau le malheureux Jephté ;

Rappelez son vœu téméraire ;

Au soin d'instruire , ajoutez l'art de plaire ;

Nous pouvez adoucir votre sévérité ;

Mais qu'aucun faux brillant n'altère

La splendeur de la vérité.

Le Chœur des Vertus, Suivantes de la Vérité, l'invite à faire briller sur la Terre sa celeste lumiere. Le Prologue finit par cet éloge, d'autant plus beau qu'il est dans la bouche de la Vérité même.

Un Roy qui me chérit dès l'âge le plus tendre ,

Fait son unique soin de marcher sur mes pas.

R

Il veut qu'en ces heureux climats,  
Ma seule voix se fasse entendre.

Qu'il triomphe par moi, quand je regne par lui,  
Que la terre, le ciel, qu'à l'envi tout conspire  
A faire fleurir un Empire,  
Dont je suis le plus ferme appuy.

La D<sup>lle</sup> Herremens, qui remplit le Rôle de la Vérité, y réüssit parfaitement; mais passons à la Tragédie.

Le Théâtre représente d'abord le Fleuve du Jourdain, dont les Flots séparent l'Armée des *Israélites* de celle des *Ammonites*.

*Jephthé* ouvre la Scene; il témoigne d'abord le plaisir qu'il a de revoir *Maspha*, sa chere Patrie, après un long exil; la tristesse succede à la joye quand il voit les Etendards des *Ammonites* plantez sur les bords du Jourdain.

*Abdon*, l'un des Officiers Généraux de l'Armée *Israélite*, lui vient annoncer que l'Arche sainte va paroître à la tête des Troupes, dont on lui a donné le commandement. A cette heureuse nouvelle *Jephthé* est transporté de joïe et rempli de confiance. C'est icy la Scene d'exposition; l'Auteur y apprend aux Spectateurs des choses essentielles à sa Piece, et qui servent de base à la situation

don la plus frappante ; sçavoir , qu'il n'a point vû sa fille depuis son enfance ; et qu'il ne veut la voir qu'après qu'il aura rempli son premier devoir. Il s'exprime ainsi :

La gloire du Seigneur , fait mon premier devoir ;  
Nos Tribus , mes Soldats , sont toute ma Famille.

Quoi ? lui dit Abdon , l'amour ni le sang , ne peut vous émouvoir ?

Jephté lui répond !

Dis plutôt que je me défie ,

D'un cœur trop prompt à s'attendrir ;

Non ; je ne veux rien voir qui m'attache à la vie,  
Quand pour sauver mon Peuple , il faut vaincre  
ou mourir.

Le Grand Prêtre *Phinée* vient annoncer à Jephté que la voix du Seigneur confirme le choix que les Hebreux ont fait de lui , pour regner sur eux ; il lui apprend qu'*Ammon* , Fils du Roy des Ammonites et Prisonnier dans Maspha , a corrompu la Tribu d'Ephraïm , ce qui donne lieu à un très-beau *duo* :

Les Guerriers Israélites , assemblez par l'ordre de Jephté , viennent attendre l'Arche sainte. Le Grand-Prêtre et Jephté leur annoncent les prodiges que Dieu a faits

576 **MERCURE DE FRANCE**  
faits en faveur de son Peuple. Les Guerriers se mêlent à ce récit. Voicy les Vers qui forment ce beau Chœur, qui fait l'admiration de tout Paris.

*Phinée.*

Ennemis du Maître suprême,  
Redoutez son courroux vangeur,  
La Terre, l'Enfer, le Ciel même,  
Tout tremble devant le Seigneur.

Le Chœur répète : La terre, &c.

*Phinée et Jephthé.*

Le Jourdain retourne en arrière,  
Le Soleil suspend sa carrière,  
La Mer désarme sa fureur,  
En faveur d'un Peuple qu'il aime.

Le Chœur reprend : La terre, &c.

*Phinée et Jephthé.*

La bruyante Trompette, à l'égal du Tonnerre,  
Brise les Murs d'airain, jette les Tours par terre,  
Et déclare Israël vainqueur ;  
Elle va porter la terreur  
Chez l'Idolatre qui blasphème.

*Le Chœur.*

La Terre, l'Enfer, le Ciel même,  
Tout tremble devant le Seigneur.

L'Arche

L'Arche paroît de loin aux yeux du Grand-Prêtre ; il ordonne aux Guerriers de détourner la vûë ; un nuage lumineux la couvre , comme il arriva la première fois que Moïse la voulut offrir aux yeux du Peuple.

Abdon annonce à Jephthé que les Ammonites viennent de fondre sur le Camp des Israélites. Jephthé ordonne qu'on assemble ses Guerriers sous ses Étendards au son de la Trompette sacrée ; et c'est dans ce pressant péril qu'il fait ce serment.

Grand Dieu , sois attentif au serment que je fais  
Contre tes Ennemis , si je soutiens ta gloire ,  
Le premier qu'à mes yeux offrira mon Palais ;  
Sera sur tes Autels le prix de ma victoire.

Je jure de te l'immoler ;  
C'est à toy de choisir le sang qui doit couler.

A peine le serment est-il prononcé que le Jourdain se sépare en deux , et forme deux remparts , au travers desquels l'armée Israélite passe au son des Trompettes.

Au II. Acte , le Théâtre représente le Palais de Jephthé ; Ammon ouvre la Scene. Abner, son confident, l'exhorte à mettre à profit la liberté que la Tribu d'Ephraïm vient de lui rendre, et à se  
sauver

sauver d'un lieu où il périra, si Jephthé revient victorieux. Ammon lui dit qu'il ne sçauroit quitter *Iphise*, fille de Jephthé, dont il est amoureux. *Iphise* vient; Ammon lui déclare son amour. Elle le veut fuir; il la retient; et comme il blasphème contre le Dieu des Hébreux, elle lui dit :

Arrête. A l'Univers craint de servir d'exemple ;  
 Outrage à ton gré tes faux Dieux ;  
 Mais au Dieu d'Israël ne livre point la guerre ;  
 Il régit la terre et les cieux.

Et sur le Sacrilege, il lance le tonnerre ;  
 Tremble, son bras vangeur, est prêt à t'im-  
 moler.

Elle lui ordonne de se retirer; il lui obéit. *Iphise* fait connoître dans un Monologue l'amour qu'elle sent, malgré elle, pour Ammon; elle s'exprime ainsi :

Mes yeux, éteignez dans vos larmes  
 Des feux qui dans mon cœur s'allument malgré  
 moi.

Tu vois mes mortelles allarmes,  
 Dieu puissant, j'ai recours à toy.  
 Pourquoi faut-il, hélas ! que je trouve des char-  
 mes

Dans un fatal panchant, condamné par ta loy ?  
 Mes yeux, &c.

*Almasie*, mere d'*Iphise*, vient s'affliger  
 avec

avec sa fille , d'un songe terrible qu'elle a fait , et dans lequel elle a vû tomber la foudre sur elle : Iphise ne doute point que ce ne soit un châtiment que Dieu lui destine pour la punir de son amour pour un Idolâtre ; elle en fait un aveu à sa mere à la fin de la Scene. Abdon leur annonce la victoire de Jephté ; les Peuples viennent s'en réjouir dans leur Palais. Almasie ordonne à sa Fille de présider aux jeux , tandis qu'elle va dans le Temple rendre graces à Dieu d'une si heureuse victoire. Iphise lui dit qu'elle ira bientôt l'y trouver dans un même esprit de reconnoissance envers Dieu. Un bruit de Trompettes annonce l'arrivée de Jephté ; les Peuples se mettent en état d'aller au devant de lui ; Iphise ne peut s'empêcher d'y aller à son tour ; elle le fait connoître par ces Vers qu'elle adresse à Dieu :

Je ne puis résister à mon impatience ;  
 Seigneur, un seul moment , je ne veux que le  
 voir ,  
 Et je vole où m'appelle un plus sacré devoir.

C'est-à-dire , au Temple, où elle a promis à sa mere de l'aller joindre.

Le Théâtre représente au troisième Acte une avant-court du Palais de Jephté , ornée d'Arcs de Triomphe ; on y a élevé

H au

380 MERCURE DE FRANCE  
un Trône. Jephthé troublé de son serment,  
fait retirer tous ceux qui le suivent. Il  
fait entendre qu'il a vû sa Victime et  
qu'il n'a osé lui prononcer l'Arrêt de sa  
mort. Il ne sçait pas que cette Victime  
est sa propre fille. Il se représente, en fré-  
missant, quelle eût été la rigueur de son  
sort si son Epouse ou sa fille eussent paru  
les premières à ses yeux; on lui a dit  
qu'elles sont dans le Temple, ce qui le  
met dans une entière sécurité; cependant  
il plaint les parens de celle qu'il a vüe  
la première par ces Vers :

O toi que mon ame attendrie,  
A laissé sans obstacle éloigner de ces lieux,  
Quel pleurs tu vas coûter aux Auteurs de ta vie;  
S'il faut que je remplisse un serment odieux !

Almasie vient; Jephthé la prie d'excuser  
le trouble dont elle le trouve agité; elle  
lui confirme que sa fille est dans le Tem-  
ple. Iphise arrive; Jephthé frémit en la  
voyant, parce qu'il la reconnoît pour  
celle qu'il a vüe la première; mais de  
quel coup n'est-il pas frappé quand il  
entend ces mots d'Almasie !

Approchez-vous, ma fille,

Cette situation a tiré des larmes; voici  
la fin de cette intéressante Scene.

*Iphise.*

*Iphise.*

Votre présence m'est si chere ;  
Pourquoi détournez-vous les yeux ?

*Jephthé.*

Je devrois les fermer à la clarté des Cieux.

*Iphise.*

O mon pere, envers vous de quoi suis-je cou-  
pable ?

Ai-je à vos yeux montré trop peu d'amour ?  
Au bruit de votre heureux retour ,  
J'ai volé la premiere.

*Jephthé.*

Eh ! c'est ce qui m'accable ;  
Et mon malheur est confirmé.

*Iphise.*

Votre malheur ! Parlez ; quelle douleur vous  
presse ?

Me reprochez vous ma tendresse ?

*Jephthé.*

Vous ne m'avez que trop aimé ?

*Iphise.*

Helas !

*Jephthé.*

Votre présence augmente mon supplice ;  
Eloignez-vous.

*Almasie.*

Quelle est votre injustice ?

H ij *Jephthé.*

*Jephté.*

Otez-moi cet objet ; il me perce le cœur. &c.

La Scene entre Jephté et Almasie n'est gueres moins interressante. Jephté lui apprend son serment ; elle lui répond avec transport :

Non , Dieu n'accepte pas un vœu si téméraire.

Mais pensez-vous, cruel, que nos saintes Tribus,

Malgré vos ordres absolus ,

Ne conserveront pas une fille à sa mere ?

Tout Israël lui servira de pere ,

Puisqu'enfin vous ne l'êtes plus. &c.

Ce troisième Acte finit par cette leçon , que Phinée fait à Jephté , après la Fête du Couronnement.

*Phinée.*

Jephté , si tu veux qu'on te craigne ;

La crainte du Seigneur doit regler tes projets.

Ce n'est pas toi , c'est Dieu qui regne ;

Sois le premier de ses Sujets.

Grave au fond de ton cœur sa parole éternelle ;

Tiens sans cesse tes yeux attachez sur sa Loy ;

Dans ses sermens il est fidelle ;

Ne lui manque jamais de foy.

Ces dernieres paroles prononcées au  
hazard

hasard , rappellent à Jephthé le fatal serment , et font finir l'Acte d'une manière plus intéressante et plus propre à augmenter le péril.

Au quatrième Acte, le Théâtre représente un Jardin, où Almasie a dit à sa fille dans l'Acte précédent de l'aller attendre. Iphise ouvre la Scene par ce Monologue qui convient à sa situation.

Ruisseaux, qui serpenitez sur ces fertiles bords ,  
Allez loin de mes yeux répandre les trésors ,

Qu'on voit couler avec votre Onde.

Dans le cours de vos flots, l'un par l'autre chassez,

Ruisseaux , hélas ! vous me tracez ,

L'image des grandeurs du monde.

Ruisseaux , &c.

Les Bergers et les Bergeres des Rives du Jourdain , viennent rendre hommage à la fille de leur nouveau Souverain , et lui présentent les prémices de leurs Champs, qu'elle rapporte à Dieu par ces Vers :

J'aime à voir vos soins empressez ;

Mais à l'Auteur de la Nature ,

Vos chants doivent être adressez.

Ces fruits , ces fleurs , cette verdure ;

Tout appartient à ce suprême Roy ;

Il en demande les prémices.

H iij Pour

## 584 MERCURE DE FRANCE

Pour attirer sur vous des regards plus propices ,  
Immolez-lui vos cœurs , c'est sa première Loye  
Puissiez-vous dans vos Sacrifices ,  
Estre plus fidelle que moi !

Cette Fête , qui est , sans contredit , la plus gracieuse de la Piece , et qu'on compare , à bon droit , à celle du quatrième Acte de l'Opera de Roland , est interrompuë par Almasie , qui après avoir fait éloigner les Bergers , annonce à Iphise qu'elle doit être sacrifiée. Voici comme elle lui parle :

Par le Grand-Prêtre et par Jephthé ,  
L'Eternel à mes yeux vient d'être consulté.  
Que d'horreurs à la fois ! je tremble à te le dire.  
Le Ciel gronde , l'Autel que je vois s'ébranler ,  
Semble se refuser au sang qui doit couler.  
Le Voile sacré se déchire ;  
Le Grand-Prêtre saisi d'effroi ,  
Jette un sombre regard sur ton pere et sur moi.  
Vers l'Arche redoutable en tremblant il s'avance,  
Il l'interroge sur ton sort.  
L'Arche garde un triste silence ,  
Et ce silence est l'Arrêt de ta mort.

Iphise apprenant que son sang est le prix de la victoire qui a sauvé le Peuple,  
se

se dévotie à la mort avec joye; Almasie sort pour aller du moins retarder le fatal Sacrifice. Iphise réfléchit sur sa triste situation par ce Monologue.

C'en est donc fait ! bientôt cette Terre, ces Cieux,  
Ce Soleil, pour jamais tout se voile à mes yeux !

Malheureux un cœur qui se livre,  
Au vain bonheur qui vient s'offrir !

A peine je commence à vivre,  
Qu'il faut me résoudre à mourir.

Du comble des grandeurs dont l'éclat m'environne,

Je cours d'un pas rapide à mes derniers instans,  
Je ressemble à ces fleurs que l'Aquilon moissonne,

Dès les premiers jours du Printemps.

Malheureux un cœur, &c.

L'Acte finit par une Scene que les Connoisseurs trouvent la plus belle de la Piece. Ammon veut sauver Iphise ; elle refuse le secours qu'il vient lui offrir, soutenu de toute la Tribu d'Ephraïm ; le désespoir d'Ammon qui veut perir, lui arrache des sentimens qui flattent l'amour dont il brule pour elle, mais elle lui ôte toute esperance par ces Vers :

Apprens que pour sentir une fatale flamme,

Un grand cœur n'est pas abbattu.

H iij L'A-

L'Amour peut entrer dans une ame ,  
Sans triompher de la vertu.

Ammon désespéré, lui dit qu'il entrera dans le Temple, la vengeance à la main, elle se résout à aller se livrer à l'Autel, pour prévenir la fureur de son Amant.

Comme cet Extrait n'est déjà que trop long, nous ne dirons plus que ce qui concerne l'Action théâtrale du V. Acte.

Jephté déplore sa situation, et la comparant à celle d'Abraham, il demande à Dieu la même clémence qu'il fit autrefois éclater en faveur de ce Patriarche. Iphise vient se livrer à l'Autel malgré le Peuple qui veut la retenir; la Scene envers son Pere est des plus touchantes.

Un bruit de guerre oblige Jephté à aller deffendre le Temple qu'Ammon assiege avec la Tribu d'Éphraïm. Ammon entre dans la partie extérieure du Temple pour enlever Iphise; elle se sauve dans l'intérieure. Ammon la suit jusques dans le Sanctuaire, en blasphémant.

Jephté revient, l'épée à la main, et voyant le Temple forcé, y veut entrer. Phinée l'arrête, en lui disant, que le Dieu des Armées n'a pas besoin du secours d'un foible Mortel; l'Ange Exterminateur descend dans un Globe de feu. Ammon

mon et les Rebelles font entendre par des voix mourantes qu'ils périssent tous.

On amene Iphise pour la sacrifier ; la résignation de la fille , l'étonnement du Grand-Prêtre , et la douleur du Pere et de la Mere , font un tableau qui inspire tout-à-la fois la pieté et la terreur. Iphise est sauvée par une inspiration du Grand-Prêtre , qui lui annonce que Dieu lui fait grace en faveur de son repentir.

On a ajouté une Fête en action de grace , dont on convient que le Poëme n'avoit pas besoin pour s'assurer un succès des plus complets.

Au surplus cet Opera est executé d'une maniere à satisfaire les Spectateurs les plus difficiles et les plus délicats. Le sieur Chassé fait voir dans le premier Rôle , par l'expression de son jeu et par la flexibilité de sa voix , qu'il est capable de remplir avantageusement tous les Rôles dont il voudra se charger. La D<sup>lle</sup> Antier ne dément point la grande réputation qu'elle s'est si justement acquise jusqu'aujourd'hui , et la D<sup>lle</sup> le Maure , dans le Rôle d'Iphise , joint à la plus belle voix du monde , toutes les graces , toute la sensibilité et toute la noblesse qu'on peut souhaiter. Tous les autres Acteurs , tant chantans que dansans , se sont distin-

H v guez

388 MERCURE DE FRANCE  
guez; et le sieur Blondi s'est fait un honneur infini dans la composition d'un Ballet, dont le genre étoit inconnu à ses Prédeceseurs; les D<sup>lles</sup> Camargo et Salé, l'y ont secondé avec leur legereté et leurs graces ordinaires. Nous apprenons que le succès de cet Opera augmente de jour en jour, et le Public se promet avec plaisir de le revoir le Carême prochain.

Le Lundi troisième Mars, sept Députez des Comédiens François ayant fait avertir l'Académie, qu'ils étoient dans son Anti-Chambre et qu'ils souhaitoient lui parler, elle les reçut de la maniere qu'elle a coûtume de recevoir les Etrangers qui ont quelque chose à lui proposer. Les Députez étant assis, M. Quinault l'aîné dit :

MESSIEURS,

*Il y a long-temps que nous desirions faire la démarche que nous faisons. La crainte d'un refus nous a retenus jusqu'à présent, mais aujourd'hui que nous apprenons que vous ne dédaignerez pas d'accepter l'entrée de notre Spectacle, nous venons vous l'offrir. En l'acceptant vous nous honorez infiniment. Il ne nous reste plus, Messieurs, qu'à vous supplier de nous venir entendre le plus souvent qu'il vous sera possible et de nous faire part de vos lumières dans les occasions où nous aurons besoin des secours d'une Compagnie aussi illustre et aussi respectable que la vôtre.*

L'Académicien qui ce jour-là présidoit à la Compagnie, leur répondit, qu'elle entendoit avec plaisir leur Compliment, qui passeroit dans le monde

monde pour une marque de leur reconnoissance, que le progrès des Arts qu'elle cultive, a beaucoup contribué à la perfection où ils ont porté leur Profession ; que les bons Acteurs font valloir les bonnes Pieces, mais que ce sont les bonnes Pieces qui forment les bons Acteurs, et que la plus ancienne des Tragédies qui sont demeurées au Théâtre, est le Cid, qui parut peu de temps après l'établissement de l'Académie Française. Que ce sont les Ouvrages du grand Corneille, de Racine et de plusieurs autres Académiciens qui ont fait changer de face au Théâtre François, assez grossier auparavant ; que depuis ce temps-là notre Scene s'est renduë digne de l'attention des Etrangers mêmes, et qu'on voit en Allemagne et en d'autres Pays encore plus éloignez, des Théâtres François plus fréquentez, que ceux où l'on représente des Pieces composées dans la Langue vulgaire du lieu.

Celui qui présidoit à l'Académie finit son Discours, en disant, qu'au reste elle rendroit compte au Roy, son Protecteur, de l'offre obligeante qui lui étoit faite.

La réponse du Roy à l'Académie, a été que S. M. trouvoit bon qu'elle acceptât l'offre des Comédiens François.



## NOUVELLES ETRANGERES.

### TURQUIE ET PERSE.

ON apprend du Levant, que la dernière Bataille qui s'étoit donnée entre les Turcs et les Persans, près d'Amadan, avoit été très-sanglante,

H vj que

que la perte avoit été égale de part et d'autre , mais que le Champ de bataille étoit demeuré aux Turcs ; que cette Bataille avoit déterminé le Roy de Perse à écouter les propositions qui lui avoient été faites de la part du Grand-Seigneur , qu'on attendoit incessamment la nouvelle de la signature du Traité de Paix ou de Trêve , et qu'il paroisoit que S. H. avoit projeté quelque grande entreprise , puisqu'elle continuoit de faire travailler à des Armemens considerables par Mer et par Terre.

Les Lettres reçues depuis de Constantinople , portent qu'on y avoit fait pendant trois jours des Réjouissances publiques à l'occasion de la cessation d'armes , dont le Pacha de Babylone est convenu avec le Roy de Perse , pendant laquelle on ne doute plus qu'on ne trouve les moyens d'accommoder les differends des deux Nations. Le bruit court même que les Préliminaires du Traité de Paix que ce Pacha a envoyez , ont été approuvez par le G. S. et que S. H. les a renvoyez en Perse après les avoir signez. Cette Paix a causé tant de joye aux Habitans de cette Capitale et aux Janissaires , qu'ils ont perdu le souvenir de tout ce qui s'est passé l'année dernière , et que jamais on n'a vû à Constantinople des Réjouissances plus complectes en tout genre , sans qu'il soit arrivé aucun désordre.

Le 4. de Janvier , on tint au Serrail un Divan extraordinaire , à la fin duquel on donna la liberté à l'Ambassadeur du Roy de Perse , qu'on tenoit prisonnier depuis plusieurs mois.

On continué sans interruption les travaux ordinaires de l'Arsenal , et la Flote qu'on équipe dans le Port , sera en état de mettre à la voile dans le commencement du mois de May prochain.

On

On assure que cette Flote est déjà de 60. Sultanes, et de près de 80. Galeres.

Le G. S. a envoyé ses ordres aux Regens d'Alger, de Tripoli et de Tunis, de tenir prêts pour le même temps, les secours qu'elles doivent fournir à S. H. en cas de guerre contre les Chrétiens.

Les Troupes qui arrivent des Provinces de l'Empire, sont assez bien équipées, et on en fait défilér la plus grande partie du côté de la Transilvanie, où on publie que le G. S. aura cette année deux Armées considerables, sans compter celle qui paroît destinée à servir contre les Moscovites en faveur du Roy de Perse.

On écrit de Barbarie, que les Troupes du Roy de Maroc, Muley-Abdallah, avoient entierement défait les Arabes Rebelles de ce Royaume, qu'on ne croyoit pas qu'ils pussent se remettre en campagne, et que le Pacha de Tanger avoit reçu ordre d'assembler une armée considerable près de cette Ville.

*EXTRAIT d'une Lettre de Constantinople, écrite le 10. Novembre 1731.*

**I**L y a quelques jours qu'il se répandit ici un bruit que les Turcs avoient été battus par les Troupes de Schah Thamas, du côté de Tauris, mais cette nouvelle, bien loin d'avoir été confirmée, s'est trouvée entierement fausse, et inventée sur ce qu'on avoit été un très long temps sans recevoir des Lettres du Seraskier-Aly Pacha.

On a sçû depuis que ce qui avoit donné lieu à ce bruit, est le mouvement de quelques Partis de Milice Turque, qui s'étant soustraits à l'obéissance du Seraskier, s'étoient débandez pour piller et saccager le Pays, ayant laissé ce Pacha avec  
trente

rente mille hommes seulement. Ce General s'étant retiré à quelques journées de Tauris, il forma le blocus de cette Place, et ferma tous les passages pour empêcher qu'elle ne reçût aucun secours, ce qui fait présumer qu'elle se rendra bientôt. Le Pacha même en a écrit en ces termes à la Porte, ajoutant que les Habitans étoient fort portez à se rendre, ne voulant pas s'exposer à être faits Esclaves, comme cela leur est déjà arrivé.

On a reçu ici des nouvelles qu'on croit beaucoup plus certaines et plus favorables du Camp près d'Hamadan. Les Lettres du 23. Septembre portent qu'Achmet-Pacha étant campé à six lieues de cette Ville, eut avis que Schah-Thamas, en personne, s'approchoit dans le dessein de l'attaquer avec une armée de 60. mille hommes, 300. Pièces de gros Canons, des Bombes et beaucoup d'autre Artillerie, portée par des Chameaux; que sur cet avis ce Pacha suspendit l'attaque de la Place, et qu'il fit marcher son Armée du côté des Ennemis, que quand les deux Armées furent en présence, Schah-Thamas envoya un Ambassadeur, lequel entra en conférence avec le Pacha; mais on fut surpris d'apprendre que dans le même temps, non-seulement l'Armée Persanne avoit continué sa marche, mais qu'elle avoit même déjà attaqué l'avant-Garde de l'Armée Othomane, et que plusieurs des principaux Officiers Turcs avoient été tuez dans cette attaque. Achmet-Pacha, surpris d'un pareil procédé, en demanda la raison à l'Ambassadeur, lequel répondit que l'intention du Roy son Maître, étoit de continuer les hostilités jusqu'à ce que le Pacha eût signé les conditions du Traité qui avoit été proposé par le dernier Vizir Ibrahim; sur quoi

le

le Pacha ayant congédié l'Ambassadeur, il se prépara sur le champ à livrer bataille. Le combat dura sept heures entières, sçavoir deux heures avec l'Artillerie ou les Armes à feu, et cinq heures le Sabre à la main; les Turcs demeurèrent enfin les maîtres du Champ de bataille, presque toute l'Infanterie Persanne étant demeurée sur la place. Les Turcs se sont emparez de tout le Bagage, des Munitions, de l'Artillerie et généralement de tout ce qui étoit dans le Camp des Persans, sans avoir perdu que fort peu de monde.

On a trouvé parmi le butin sept Pièces de gros Canons, qui avoient été transportez d'Ispaham, traînés chacune par 50. Buffles, cinq autres Canons fabriquez à Chiras, d'un fort beau Bronze, dont les Boulets étoient marquez du nom de Schah Thamas. Après la Bataille, ce Prince s'est retiré à Casbin avec une petite partie de sa Cavalerie, le reste s'étant dispersé.

Les mêmes Lettres portent que la nuit précédente, la plus grande partie de la Garnison d'Hamadan s'étoit jointe à l'Armée du Roy de Perse, mais qu'après la victoire remportée par Achmet Pacha, la Forteresse de cette Place s'étoit rendue à discretion; que le Pacha y étoit entré en victorieux, et qu'ayant visité les Portes, il avoit trouvé cent piéces de Canon, dont trente avoient été apportées d'Hispaham pour la deffense de la Place, les autres 70. y ayant été laissées l'année passée; enfin qu'on avoit envoyé à Constantinople plusieurs Drapeaux et d'autres dépouilles qui passoient pour une marque assurée de l'entière défaite des Persans. Si la saison n'eût pas été si avancée, l'Armée auroit, dit-on, pû marcher sans obstacle vers Ispaham; cependant cette Armée, après avoir suffisamment fortifié la Citadelle

radelle d'Amadan , se trouve campée aux environs de cette Ville , sans que l'on sçache encore où elle hivernera.

Malgré tant de mauvais succès de la part des Périsans , on souhaite ici la Paix , et si on ne peut pas la conclure , la Porte prendra , dit-on , le parti de faire démolir toutes les Places Frontières , pour laisser entre les deux Empires un grand espace de Pays inhabité , qui servira de barrière aux Etats du G. S. mais on ne sera bien éclairci sur les résolutions que prendra la Cour Ottomane , qu'après le succès de mouvemens qui se font encore du côté de Tauris.

Avant hier le Tefterdar ou le Grand-Trésorier , fut fait Vizir à trois queües , et son Emploi de Trésorier lui a été conservé ; il a reçu cet honneur par la faveur du nouveau Grand-Vizir , à l'occasion des nouvelles agréables venues d'Hamadam.

Constantin Bey , fils de feu Nicolas Mauro Cordato , qui avoit été dépouillé de la Principauté de Valachie , après la mort de son pere , dans le temps de la dernière Révolution , a été nommé avant hier de nouveau à cette Principauté par la protection du même G. V. auprès de qui toute la Famille des Cordato est en très-grande faveur. Ali-Kalvoda , qui avoit jouï de la Principauté environ un an , a été déposé , et il y a apparence qu'il sera mis en prison à son arrivée à Constantinople. Sa personne est devenue suspecte parce qu'il avoit été élevé à cette Dignité par les Chefs des Rebelles,

## R U S S I E.

**L**A Czarine arriva fort tard le 28. Janvier à Petersbourg. Elle passa la nuit dans un des Fauxbourgs, et le lendemain vers les onze heures du matin, elle fit son Entrée publique au bruit des salves réitérées de l'Artillerie et aux acclamations du Peuple. Le soir il y eut des Feux, des Illuminations et d'autres marques de réjouissance dans toutes les ruës de la Ville, ce qui a duré pendant huit nuits consécutives.

## D E P O L O G N E.

**O**N écrit de Warsovie, qu'on y avoit appris de Dublin, que le feu ayant pris la nuit du 17. au 18. de Février, dans la Cellule d'une Religieuse du Convent de la Visitation, s'étoit communiqué avec tant de rapidité aux appartemens voisins, et particulièrement à celui où étoient les Pensionnaires, que ces jeunes Demoiselles n'ayant pas eu le temps de se sauver, avoient été dévorées par les flammes ou étouffées par la fumée, au nombre de 18. toutes personnes de condition, avec trois ou quatre Servantes; que cinq Religieuses avoient aussi perdu la vie, mais que l'Abbesse et quelques autres avoient eu le bonheur de se sauver, tout le Convent ayant été entièrement consumé avec l'Eglise, d'où on n'avoit pû emporter que les Vases sacrez et quelques Ornemens.

On apprend de Copenhague que trois personnes qui y sont dans les Prisons depuis quelque-tems, à l'occasion d'une fausse Lettre de Change viennent d'être condamnées; sçavoir, celui qui  
fait a.

596 MERCURE DE FRANCE  
fait la Lettre , et celui qui s'en est servi , à avoir  
la main coupée , et à être bannis du Royaume ,  
avec confiscation de tous leurs biens ; le 3<sup>e</sup> , qui  
a fait , à ce sujet , un faux serment , aura les trois  
doigts coupez , et sera pareillement banni des  
Etats de S. M. Danoise.

## A L L E M A G N E .

**I**L est tombé en huit jours une si grande  
quantité de Neige dans le Bannat de Belgrade,  
à ce qu'on écrit de Vienne , au commencement  
de ce mois , qu'il y en a eu près de cinq pieds ;  
la fonte de ces Neiges , qui est arrivée subite-  
ment , a fait déborder la Save , dont le Pont a été  
emporté , avec 13 personnes qui étoient dessus  
dans le temps de sa chute.

On a reçu avis de Dresden que le Roy de Po-  
logne , avoit donné des Ordres à tous les Officiers  
des Bailliages de son Electorat , de bien recevoir  
les Réfugiez de l'Evêché de Saltzbourg , et de leur  
procurer , aux frais de S. M. tous les soulagemens  
nécessaires.

Le 25 du mois dernier , il y eut à Berlin une  
grande Chasse , à laquelle le Roy de Prusse n'as-  
sista point , à cause d'un grand rhume ; la Chas-  
se fut des plus magnifiques. Le Duc de Lorraine y  
tira avec beaucoup d'adresse. On tua 400 Dains ,  
22 Sangliers , un desquels pesoit 560 liv.

## I T A L I E .

**O**N écrit de Rome , que par un Edit du Car-  
dinal Camerlingue , publié le 16 de Fé-  
vrier , le Port d'Ancone a été déclaré Port  
franc pour tous les Vaisseaux Etrangers , qui n'y  
paye-

payeront à l'avenir qu'un droit d'Anorage, fort modique, lequel est réglé par le même Edit.

Le Duc de S. Aignan, Ambassadeur de France auprès du Pape, arriva à Livourne le 15 Février avec trois Galeres de France. Après les Saluts réciproques du Pavillon du Roy et de la Place, et celui fait par les Galeres de S. M. pour l'Infant Don Carlos. L'Ambassadeur fut salué de 30 coups, et lorsqu'il mit pied à terre, il le fut encore de 21 coups.

Le Duc de S. Aignan alla au Palais de l'Infant Don Carlos, qui le reçut avec toutes les marques de distinction imaginables, s'étant rendu ensuite à l'Hôtel du Consûl de France, le Comte de Charni, Commandant des Troupes du Roy d'Espagne, en Italie, envoya un Officier, avec un détachement de Soldats, pour monter la Garde à la porte de son Hôtel, mais le Duc de S. Aignan les renvoya, et le fit remercier de cette marque d'honneur.

Le 22, Don Carlos partit de Livourne vers les 2 heures après midi, au bruit de l'Artillerie, &c.

Son A. R. arriva à Pise vers les 6 heures du soir, et s'étant rendu à l'Eglise Métropolitaine, elle y fut reçue par l'Archevêque, à la tête des Chanoines. Toute l'Eglise étoit magnifiquement illuminée; on y chanta le *Te Deum* à plusieurs Chœurs de Musique. Après le *Te Deum*, l'Infant Don Carlos alla voir les Illuminations de la Ville; et ensuite la Représentation de l'Opera. Le 23, ce Prince prit le divertissement de la Chasse; au retour de laquelle le Duc Salviati, Grand-Veneur du Grand Duc de Toscane, lui fit présent de deux Dains blancs, de la part de ce Prince.

La Noblesse et les autres habitans du rivage de  
L'AIRO

## 598 MERCURE DE FRANCE

l'Arno, ont donné à l'Infant Don Carlos, le divertissement du combat qu'on appelle à Pise, le Combat du Pont, dont ce Prince a paru très-satisfait.

Le 2 de Mars, S. A. R. soupa chez le Sénateur Baluzzi, et dansa ensuite avec plusieurs Dames qui eurent l'honneur de lui baiser la main. Ce Prince visita l'Eglise des Chevaliers de l'Ordre Militaire de S. Etienne, et celle du Dôme, dont l'Archevêque de Pise lui fit voir le trésor. Le 3, à 10 heures du matin, S. A. R. partit pour l'Ambrögiana, Maison de Plaisance du Grand-Duc, où elle restera jusqu'au 6, qu'elle se rendra à Florence, &c.

Les Lettres de l'Isle de Corse, de la fin de Janvier, portent, qu'à la requisition de quelques Religieux Corsés, le Gouverneur de Calvi ayant envoyé 400 hommes de sa Garnison, pour s'emparer du Bourg de Cabezzana, dont on l'avoit assuré que les habitans demandoient ce secours, pour se soumettre en sûreté à la République de Gènes, ce détachement avoit été surpris près de ce Bourg, par un grand nombre de Rebelles, qui s'étoient mis en embuscade, et qu'il avoit été taillé en pièces.

On a appris depuis que les Troupes de l'Empereur y étoient diminuées de la moitié, tant par les maladies, que par les pertes qu'elles ont faites en différentes rencontres, de sorte qu'elles avoient été obligées d'abandonner plusieurs Postes, dont les Rebelles s'étoient emparez depuis.

On écrit de Naples, que les bruits qui s'étoient répandus de l'accommodement du Cardinal Coscia, avec le S. Siège, étoit sans fondement, et on prétend qu'il n'a aucun dessein de risquer le voyage de Rome.

On a appris par des Lettres de Lisbonne, que le  
 Roy

Roy de Portugal avoit privé de tout Honneur, Privilege et Noblesse, ceux de ses Sujets, qui pendant le temps des derniers differends de S.M.P. avec le S. Siège, ont accepté du Pape quelques Benefices.

## E S P A G N E.

**L**E Roy a donné des Ordres, pour faire assembler 12000 hommes, du côté de la Catalogne; on les croit destinez pour un embarquement, et on arme plusieurs Vaisseaux de Guerre à Cadix, à Malaga et à Barcelone.

Les Troupes qui sont en marche pour cette expédition, consistent en 26 Bataillons, sçavoir, 6 du Regiment des Gardes Espagnoles, 6 de celui des Gardes Walones, 2 du Regiment des Asturias, 2 de celui de Hainault, 2 de celui de Soria; 2 du Regiment d'Arragon, 2 de celui de Batavia et un de celui de Victoria; trois Regimens de Cavalerie, qui sont ceux de Bourbon, de la Reine et de S. Jacques, et les quatre Regimens de Dragons de Lusitanie ou Portugal, de Belgia, de Sagunte et de Numance.

## G R A N D E B R E T A G N E.

**O**N apprend de Londres, que le Duc de Cumberland a formé une Compagnie de Grénadiers, qui est composée de jeunes gens de la premiere distinction, qu'il a fait habiller de l'uniforme du second Regiment des Gardes Infanterie. Le fils du Colonel Carskarh a l'honneur de commander cette Compagnie, dont le Duc de Cumberland n'a voulu être que le Caporal. Le 2 Mars, elle fit ses exercices devant le Roy et la Reine, qui en furent tres-satisfaits.

M

M. Hammond arriva de la Haye le 25 de Février, de la part du Comte de Chesterfield, avec la copie de l'Acte d'Approbation des Etats Généraux, du Traité conclu à Vienne, le 16 Mars de l'année dernière, lequel avoit été signé le 20 à la Haye.



### MORT ET MARIAGES.

**L**E Cardinal Prosper Maresfoschi, Vicaire de Rome et Cardinal Prêtre, du Titre de Sainte Calixte, mourut à Rome le 24 Février, dans la 78<sup>e</sup> année de son âge, étant né à Macerata le 29 Septembre 1653. son Corps fut inhumé le lendemain dans l'Eglise de sainte Marie de Lorette; et le 27, le Cardinal Guadagni, Evêque d'Arezzo et neveu du Pape, fut nommé à sa place, Vicaire General de Rome.

Le 10 Mars, vers les 7 heures du soir, la Cérémonie des Fiançailles du Prince Royal de Prusse avec la Princesse Elizabeth-Christine de Beveren, qui est dans la 17<sup>me</sup> année de son âge, se fit à Berlin en présence de L.M. et des Princes et Princesses de la Famille Royale, du Duc et de la Duchesse de Beveren, et du Prince leur fils. Après le souper, qui fut servi sur une Table de 300 couverts, on recommença le Bal, qui avoit été ouvert avant le souper par le Prince Royal et la Princesse de Beveren.

On a appris de Vienne, que M. Von-Holm, Envoyé du Duc d'Holstein, avoit eu une Audience particulière de l'Empereur, dans laquelle on assure qu'il a fait part à S. M. Imp. de la résolution

olution que ce Prince a prise d'épouser en secondes nœces sa belle - sœur la Princesse Elizabeth de Moscovie , fille du feu Czar Pierre I. et de la feu Czarine Catherine.



## F R A N C E ,

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E 9 de ce mois , les Députez des Etats d'Artois eurent audience du Roy , étant présentés par le Duc d'Elbeuf, Gouverneur de la Province , et par M. d'Angervilliers , Ministre et Secretaire d'Etat. Ils y furent conduits en la maniere accoutumée , par le Grand-Maître et le Maître des Cérémonies. La Députation étoit composée de l'Abbé de Ruissauvaille pour le Clergé , qui porta la parole ; du Comte de Louvignies pour la Noblesse , et de M. Henin , Echevin de la Ville d'Arras , pour le Tiers Etat.

La Princesse de Conti , seconde Douïai-rièrè , ayant demandé par son Testament d'être enterrée sans aucune des Cérémonies qui s'observent après la mort des Princesses du Sang, son corps qui avoit été embaumé le 22 de Fév. ne fut exposé dans son Hôtel que le 28. Ce jour-là , vers les 9 heures du soir , il fut porté en Carosse

602 **MERCURE DE FRANCE**  
à l'Eglise de S. André des Arcs, et il fut  
présenté au Curé par l'Evêque de Lei-  
toure qui étoit accompagné du Curé de  
la Paroisse de S. Sulpice. La Princesse de  
de Conty, troisième Douairiere, accom-  
pagnée de la Princesse de Conty, sa belle-  
fille, de la Princesse de Lambesc, et de  
la Princesse de Lixin, menoit le Deuil.  
Après les Prières ordinaires, le Corps de  
la Princesse de Conty fut mis dans le  
Caveau où est le Corps du Prince son  
Epoux.

Le Marquis de Vaugrenant, que le  
Roi a nommé son Ambassadeur auprès  
du Roy de Sardaigne, prit congé de  
S. M. le 18. de ce mois, et il partira in-  
cessamment pour se rendre à Turin.

Le Roy a donné le Gouvernement de  
Douay au Comte de Beauvau, Cheva-  
lier des Ordres de S. M. Lieutenant Ge-  
neral de ses Armées, et Directeur Ge-  
neral de Cavalerie, et celui des Isles de  
sainte Marguerite et de S. Honorat, au  
Marquis de Dreux, Grand-Maître des  
Ceremonies de France, et Lieutenant  
General des Armées du Roy.

Le premier Mars, les Comédiens Ita-  
liens représenterent à la Cour la *Double*  
*In-*

*Inconstance*, et la petite Pièce nouvelle de la Critique.

Le 8. *Le Prince Travesti*, et la *Veuve Coquette*.

Le 15. La Pièce nouvelle du *Triomphe de l'Amour*, et *Agnès de Chaillot*.

Le 22. *Démocrite*, prétendu *Fou*, et le *Retour de Tendresse*.

Le Mardy 4. les Comédiens François représenterent à la Cour, *l'Esprit folet*, et *l'Esprit de contradiction*.

Le 6. Les *Ménechmes*, et le *Deuil*.

Le 11. *Agrippa*, ou le *Faux Tiberinus*, et *Crispin*, Rival de son Maître.

Le 13. *Le Flateur*, et le *Mariage forcé*.

Le 18. *Phèdre* et *Hyppolite*, et la *Comtesse d'Escarbagnas*.

Le 20. *La Réconciliation Normande*, et *La Tombe*.

Le 22 de ce mois, la Reine qui étoit entrée depuis quelques jours dans le 9<sup>e</sup> mois de sa grossesse, sentit quelques douleurs pour accoucher. On dépêcha un Courrier au Roy, qui étoit à la Chasse dans les Bois de Verrierés, à quatre lieues de Versailles. S.M. quitta la Chasse et revint dans l'instant au Château de Versailles, et sans s'arrêter, le Roy monta à l'ap-  
I parte-

604 MERCURE DE FRANCE  
partement de la Reine. Cependant les  
douleurs , quoique vives , se calmerent ;  
et la Reine passa la nuit tranquillement ;  
mais le Dimanche 23 Mars , les douleurs  
ayant recommencé à une heure après  
midi , la Reine accoucha heureusement à  
cinq heures , d'une Princesse qui fut on-  
doyée par le Cardinal de Rohan , Grand-  
Aumônier de France, en présence du Curé  
de la Paroisse du Château de Versailles.  
Après la Cérémonie , cette Princesse fut  
portée dans son appartement , par la Du-  
chesse de Talard , Gouvernante des En-  
fans de France. La Reine se porte aussi-  
bien qu'on puisse le désirer.

Le 24 Mars , la Lotterie de la Compagnie des Indes , établie pour le rembourse-  
ment des Actions , fut tirée en la ma-  
niere accoutumée , à l'Hôtel de la Com-  
pagnie. La Liste des Numeros gagnans ,  
des Actions et dixièmes d'Actions , qui  
doivent être remboursées , a été rendue  
publique. Elle fait en tout le nombre de  
304 Actions.

Le 25 , Fête de l'Annonciation de la  
Vierge , il y eut Concert spirituel au Châ-  
teau des Tuilleries. Il commença par  
l'Exurgat Deus, Motet de M. de la Lande.  
On

On chanta ensuite plusieurs petits Motets , qui furent suivis de différentes piéces de Symphonies , exécutées d'une maniere tres brillante , par d'excellens Maîtres. Le Concert fut terminé par le *Cantate*, qui est un des beaux Motets du même Auteur.

Les Vers qu'on va lire sont tres-convenables en ce temps de Carême , propre aux Réflexions sérieuses ; ils sont faits sur les mêmes rimes d'une Epître à Uranie , qui a couru le monde et qui a fait assez de bruit.

## EPITRE A URANIE.

*Contre les Impies.*

**V**ous voulez donc , sage Uranie ,  
 Que je m'érige en Apôtre nouveau ,  
 Contre l'Impiété , qui d'une voix hardie ,  
 S'expliquant sans détour , sans voile , sans barba  
 deau ,  
 Nous offre l'horrible tableau ,  
 Des fureurs dont elle est remplie  
 Maudit orgueil ! fausse Philosophie !  
 Que servent tes Leçons à l'aspect du tombeau ;  
 Quand on n'a point pensé qu'il est une autre  
 vie ,  
 Et que l'on n'a suivi que l'empire des sens ?

26 MERCURE DE FRANCE

Dans ses derniers momens , l'incrédule pro-  
phane ,

Gémit , peut-être tard , de ses égaremens.

Tout l'intimide et le condamne.

Heureux qui sur soi-même attentif , scrupuleux ,

Ne connoît que la foy , quand il voit un Mys-  
tere ,

Marchant d'un pas respectueux

Dans le chemin qui mène au Sanctuaire

Du Dieu mort sur la Croix , que le monde ré-  
vere.

Ce Dieu Tout-puissant laisse en une affreuse  
nuit ,

L'orgueilleux et le temeraire.

Implorons son secours , sa bonté nous conduit.

Gémissons et prions , sa grace nous éclaire ;

Les cœurs ingrats en font un Dieu sévère ,

Mais nous-mêmes plutôt nous devons nous haïr ,

Nous , que le péché seul a rendus misérables ,

Nous seuls , qui devenus coupables

Sentons le droit qu'il a de nous punir.

Nous , enfin , qui , créés à lui-même semblables ;

Nous éloignons de lui , pour nous mieux avilir.

On déshonore son Image ,

Les crimes redoublez , chassent le repentir ,

Et le plus grand des maux est de ne pas sentir

Que cet Etre indulgent , pour sauver son Ou-  
vrage ,

Par

Par mille doux bienfaits, cherche à nous prévenir.

Les hommes ont armé leur fureur meurtrière,  
De la Religion s'appé les fondemens,

Ils devoient tous périr en même-temps ;  
Mais la bonté de Dieu , sauve des habitans

Pour instruire la Terre entière ,  
De la punition de ses déréglemens.

Le Déluge causa d'utiles changemens :

La Race qui devoit bien-tôt voir la lumière ,  
Sur des exemples innocens ,

Auroit dû de son cœur , régler les mouvemens.  
Mais l'homme oublie encor qu'il est cendre et  
poussière ,

La Révolte , l'Orgueil , produisent des Titans ,  
Qui dans leurs noirs serfaits , dans leurs empor-  
temens ,

Surpassent les horreurs de la Race première.

Dieu , loin de retirer ses bienfaits éclatans ,  
Et par des châtimens sévères ,

Contre ces cœurs ingrats , armer les Elémens.  
O ! prodige de grace ! ô Tendresse ! ô Mysteres !

Ce qu'il avoit promis à la foy de leurs Peres ,  
Fidele en sa parole , il l'accorde aux Enfans.

Quand son peuple devient volage ,  
Amateur insensé des superstitions ,

Il l'abandonne à l'esclavage ,  
Il le rend le mépris des autres Nations ,

Mais aux yeux du Sauveur , qui montre sa Puissance ,

Tous les cœurs ne sont pas criminels , odieux :

Dans les Flancs d'une Vierge , il vient prendre naissance ,

La lumière qui doit briller à tous les yeux

Se découvre déjà sous les traits de l'enfance

Dans l'Etable de Bethléhem.

Il fait de notre bien , son plus doux exercice ;

Mais , ô comble d'horreur ! l'ingrat Iduméen ,

Prépare au Saint des Saints , le plus honteux supplice !

Le Sang d'un Dieu coule pour nous.

Quelle victime , et plus noble et plus rare !

Tremblez, cœurs endurcis, et redoutez les coups,

Que sa justice vous prépare.

Dieu veut mourir pour le salut de tous.

Votre incrédulité , rend sa mort inutile.

Avez-vous mérité sa clémence facile,

Vous qui n'êtes qu'objets de haine et de courroux ?

Vous courez vous plonger en d'éternels abîmes ,

Il veut vous en tirer à force de bienfaits.

Péuple sans foy , lui seul peut compter tous vos crimes ,

Vous n'avez pas compté les biens qu'il vous a faits.

Ce Dieu vous abandonne en sa juste colère ,

Mais, ( ce qu'il a promis à notre premier Père )

Le

Le salut va passer à cent Peuples divers.

La Vérité détruira le mensonge ,

Dieu dissipe la nuit où le crime les plonge ,

L'Évangile et la Grace éclairent l'Univers.

Amerique , vastes contrées ;

Peuples que Dieu fit naître aux portes du So-  
leil ,

Vous , Nations hyperborées ,

Qui languites long-temps dans un profond som-  
meil ,

De toutes vos erreurs , vous serez délivrées ,

Vous ouvrirez les yeux , apprenant qu'autrefois

Dieu daigna se faire Homme , aux plaines Idu-  
mées ,

Vous ne rougirez point , le voyant sur la Croix ,

Et vous reconnoîtrez à cette digne Image ,

Le Dieu que l'on doit adorer.

Vous chercherez à l'honorer

Par un culte assidu , par un pieux hommage :

Ce Vainqueur de la mort , entend du haut des  
Cieux ,

Une voix plaintive et sincère ;

Ouy , l'incrédulité peut seule lui déplaire ,

L'Impie est seul exécration à ses yeux.

Qui ne connoîtra pas son Sauveur et son Père ,

Ne méritera pas d'en être connu mieux.

Quels objets éclatans , viennent frapper ma vue ?

Jé vois le CHRIST puissant et glorieux ,

Auprès de lui , dans une nuë ,

# 810 MERCURE DE FRANCE.

Sa Croix se découvre à mes yeux ;  
Sous ses pieds triomphans , la mort est abbatuë ;  
Des Portes de l'Enfer , il sort victorieux ,  
Son regne est annoncé par la foy des Oracles ;  
Son Trône est cimenté par le Sang des Martyrs ;  
Tous les pas de ses Saints , sont autant de Miracles ;  
Il leur promet des biens plus grands que leurs desirs.  
Ses Exemples sont saints , sa Morale est divine ;  
Il console en secret les cœurs qu'il illumine ,  
Par d'inexprimables plaisirs ;  
Sa Sagesse éternelle a fondé sa doctrine ,  
Nul n'est heureux , ni sage que par lui.  
Vous voyez pourtant , Uranie ,  
Qu'on tâche d'obscurcir la sainte verité ,  
Mais quel pouvoir , quel effort , quel génie ,  
Détruirà ja mais sa beauté ?  
Le Tres-haut a parlé ; sa Lumiere immortelle  
Éclaire , frappe , allume au fond de notre cœur  
Pour le vrai Culte , une ardeur naturelle.  
La foy , l'humilité , la bonté , la douceur ,  
Habiteront sa demeure éternelle.  
Devant son Trône , en tout temps , en tous lieux ,  
Le cœur du Juste est précieux.  
Il nous a déclaré qu'une ame charitable ,  
Trouve toujours grace à ses yeux ,  
Mais il hait l'orgueilleux , le cœur impitoyable ,  
Et

Et le superbe ambitieux.

Pour le prix de son sang, est-ce trop qu'on l'im-  
ploie ?

Ce Dieu que la vertu, que la foy seule honore :

Il régit l'Univers, et ses soins assidus,

Daignent le conserver malgré nos injustices.

Adorons ses bontez, offrons-lui des vertus;

C'est le plus éloquent de tous les Sacrifices.



MORTS, NAISSANCES  
et Mariages.

LE 9. de Février 1732. mourut à Paris  
En son Hôtel, M. Jean de Vins d'A-  
goult de Montauban, Chevalier, Marquis  
de Vins et de Savigny, Baron de For-  
qualqueret, de S. Sournin, de Rous-  
sillon, de Castelnau, &c. Lieutenant Ge-  
neral des Armées du Roy, Gouverneur  
pour S. M. des Pays, Ville et Citadelle  
de Broüage, cy-devant Capitaine-Lieute-  
nant de la seconde Compagnie des Mous-  
quetaires de la Garde du Roy, un des plus  
anciens Officiers de guerre du Royaume  
et le dernier de sa Maison. Il étoit second  
fils de Melchier, Marquis de Vins, et de  
Dame Laurence de Paulien de Veyrac. Il  
avoit été reçu Chevalier de Malte; il étoit  
I v prêt

612 MERCURE DE FRANCE  
prêt à faire ses vœux , lorsque son frere  
aîné , François de Vins , fut tué dans une  
occasion près d'Utrecht en 1672. l'un et  
l'autre avoient fait leurs premieres Campa-  
gnes en Hongrie, et l'aîné étant repassé en  
France , le Cadet demeura pendant quel-  
que temps au service de l'Empereur.

Il se trouva en 1665. à la tête d'une  
Compagnie de Cavalerie Allemande , à la  
Bataille de Montesclaros en Portugal, où il  
fut blessé dangereusement , et c'est la seule  
fois qu'il l'ait été. Depuis il alla à Malte et  
fit ses Caravanes. Il eut une Compagnie de  
Cavalerie en 1667. Il servit en 1672.  
dans le Regiment de Cavalerie de son  
frere aîné , qui fut tué , comme on vient  
de le dire ; par-là devenu l'aîné , il eut  
l'agrément pour un Régiment de Cavale-  
rie , qu'il acheta.

L'Espagne jalouse des progrès de la  
France , lui déclara la guerre après la  
Prise de Mastic , et le Marquis de Vins  
passa en Catalogne avec son Régiment.

Il épousa en 1674. Mad. Lavocat , et  
trahit de la Lieutenance de la seconde  
Compagnie des Mousquetaires , où il a  
servi , soit en cette qualité , soit en celle  
de Capitaine-Lieutenant, pendant 43 ans.

On peut se représenter les Batailles , les  
Assauts et les autres occasions où il s'est  
trouvé

trouvé étant dans ce Corps ; les Sieges de Besançon , de Condé , d'Aire , de Valenciennes , d'Ypre , de Gand , la Bataille de Cassel. Il fut fait Brigadier des Armées du Roy à la prise de Valenciennes , où les Mousquetaires se signalerent d'une maniere si surprenante , qu'il entrerent pêle mêle dans la Place avec les ennemis. Le Marquis de Vins les contint par sa prudence , et empêcha qu'ils ne se répandissent dans la Ville ; on a toujours vanté son intrépidité et ce sang froid qu'il conservoit dans les actions les plus périlleuses.

Il fut fait Maréchal de Camp au mois d'Août 1688. et comme il devoit commander le Détachement de la seconde Compagnie des Mousquetaires qui accompagna MONSEIGNEUR , le Roy lui fit l'honneur de le présenter à ce Prince avec cet éloge , *que c'étoit un des plus sages Officiers de son Royaume , et que Monseigneur pouvoit prendre ses conseils et les suivre.* Cette Campagne est la dernière qu'il ait faite avec les Mousquetaires , il a toujours servi depuis comme Officier General.

Il fut envoyé en 1689. en Bresse , pour y commander. Il avoit très-peu de monde , mais sa prudence suppléoit à tout ; c'est le témoignage que lui a rendu sou-

614 MERCURE DE FRANCE  
vent le Maréchal de Catinat. *Il y a peu  
de Troupes de ce côté-là*, écrit-il, *le Mar-  
quis de Vins y est*, et *j'ai l'esprit en repos.*

En 1690. M. de S. Ruth et le Marquis de Vins, s'avancèrent dans la Tarentaise, entre Conflans et Monstier, où ils forcèrent le Baron de Sales, qui s'y étoit retranché avec un Corps considerable de Troupes; ils le défitent et le prirent lui-même prisonnier: après ce Combat ils soumirent presque toute la Savoye, et l'année suivante il servit seul de Maréchal de Camp sous M. de Catinat au Siege de Nice.

Cette même année il fut nommé par le Roi pour couvrir les Frontieres de Dauphiné et de Provence, Il battit le Sieur Julien dans la Vallée de Barcelonete, et soumit toutes ces Montagnes, prit Sospel, Broglio, Saorgio, et autres Places, jusqu'à la Mer et au Col de Tende.

Pendant que le Maréchal de Catinat veilloit en 1692. sur tous les Passages des Montagnes, le Marquis de Vins étoit opposé avec un Camp volant, aux desseins du Duc de Savoye et de ses Alliez, qui ne se proposoient pas moins que d'envahir le Dauphiné et la Provence; avec fort peu de Troupes, il rendit leurs efforts inutiles ou très-peu efficaces.

Cette

Cette année lui fut fatale ; il fut fait Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires , par le décès de M. de Jonvelle , qui la commandoit , mais il perdit son fils unique , jeune Seigneur d'une très-grande esperance , lequel fut tué au Combat de Steinkerque , à sa quatrième Campagne. Il avoit servi l'année précédente d'Ayde-de-Camp à son Pere qui en avoit été très-content. Le Marquis de Vins eut besoin de tout son courage et de toute sa religion pour soutenir ce-coup , qu'il a senti toute sa vie.

Il fut fait Lieutenant General des Armées du Roy en 1693. et en cette qualité , il commanda l'aîle droite à la Bataille de la Marsaille. Le Duc de Vendôme voulut être à l'aîle gauche , et chargea l'aîle droite des Ennemis avec cette valeur , que tout le monde lui connoissoit , et il la chargea jusqu'à quatre fois. Il trouva toujours pareille résistance ; le Corps de Bataille où étoit le Maréchal de Catinat , qui commandoit l'Armée , souffroit beaucoup. Il pressoit le Marquis de Vins , qui s'ébranla si à propos , et fit donner , la Bayonnette au bout du fusil , avec tant de vigueur , que toute l'aîle gauche des Ennemis plia et fut entièrement défaite , ce qui décida de la Victoire.

Si

Si Asdrubal a reproché à Annibal qu'il sçavoit vaincre , mais qu'il ne sçavoit pas profiter de la victoire , on peut dire du Marquis de Vins , qu'il servoit bien , mais qu'il ne sçavoit pas faire valoir ses services ; ennemi de tout faste et de toute ostentation , modeste à l'excès , il parloit peu et jamais de lui ni contre personne ; ayant en horreur les cabales et les intrigues de quelque genre que ce fût. Il étoit d'une droiture et d'une probité à toute épreuve , mettant l'homme d'honneur et le Chrétien beaucoup au-dessus du Capitaine et du General d'Armée.

Content des biens considerables qu'il avoit eus de ses Peres , il ne se soucioit pas d'en avoir davantage , et il croyoit qu'il suffisoit de bien faire pour mériter les graces. Jamais il ne s'est plaint de la Fortune , c'étoit une Divinité qu'il ne connoissoit pas. Toujours prêt d'aller au-devant des besoins de ses amis , il n'attendoit pas qu'ils lui demandassent des secours pour les soulager. Tel étoit l'honnête homme , mais le Chrétien alloit bien plus loin. Il donnoit à son rang tout ce que la bienséance pouvoit exiger ; sa Maison réglée comme il convenoit , ayant beaucoup d'ordre et d'arrangement dans ses affaires , son superflu étoit considerable

et

et tout étoit pour les pauvres ; de-là ses liberalitez aux Hôpitaux et des Fondations d'Ecoles Chrétiennes dans toutes ses Terres ; à peine s'y sentoit-on des années de calamité, tant il avoit soin que la veuve et l'orphelin et generalement tous les nécessiteux fussent soulagez, sans que jamais la main gauche sçût ce que faisoit la droite.

Après la Paix de Riswick, il envoya dans les Vallées de Barcelonete et autres lieux où il avoit fait la guerre, des sommes considerables pour aider aux Habitans à se rétablir. Lorsqu'en 1717. il se démit de la Compagnie des Mousquetaires, on lui offrit une pension de douze mille livres. Il remercia, et dit qu'il n'en avoit pas besoin, et qu'il valoit mieux la distribuer à de pauvres Officiers.

Pendant la Peste de Provence, il envoya des sommes considerables dans les Terres qu'il avoit en ce Pays-là. Dans toutes ces bonnes œuvres il étoit secondé par son Epouse ; jamais il n'y eut une plus grande conformité de sentimens, et l'on peut trouver dans la maniere dont ils ont vécu ensemble pendant 58. ans de mariage, l'idée de la plus parfaite union conjugale. Tant de vertus ont été récompensées d'une longue vie. Il est mort âgé de 90. ans, muni  
de

## 268 MERCURE DE FRANCE

-de tous les Sacremens, avec cette édification qu'on devoit attendre d'un homme qui avoit vécu comme il a fait.

Il a institué le Comte du Luc, de la Maison de Vintimille, son parent et son ami particulier, son Légataire universel, avec substitution pour son fils et son petit-fils.

D<sup>me</sup> Marie-Renée de Berthemet, veuve de M<sup>r</sup> Gilbert-Colbert de S.<sup>t</sup> Poianges, Commandeur et Grand Trésorier des Ordres du Roy, mourut à Paris, le 28 de Fevrier, âgée d'environ 85 ans.

M. Pierre Chirac, Premier Medecin du Roy, Sur-Intendant du Jardin Royal des Plantes, et Associé Libre de l'Academie Royale des Sciences, mourut à Marly, le 1 de ce mois, âgé de 82 ans. Il avoit été Premier Médecin de feuë S. A. R. M. le Duc d'Orleans.

D<sup>me</sup> Charlotte-Angelique Courtin, veuve de Jacques Roque, Chevalier, Marquis de Varangeville, Seigneur de Galleville, Dendeville, &c. Ambassadeur de France à Venise, mourut le 6 Mars, âgée de 73 ans.

Jean-Baptiste-François Johanne, Marquis de Saumery, Baron de Chemerol, &c. Chevalier de S. Louis, Maréchal des Camps et Armées du Roy, Gouverneur des Isles de sainte Marguerite et de S. Honorat de Lerins, Gouverneur du Château Royal de Chambord, mourut le 19, âgé d'environ 51 ans.

François Comte d'Esteing, Marquis de Murole, Baron de Spoix, &c. Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General des Armées de S. M. Gouverneur de Douay et de la Ville de Châlons sur Marne, mourut à Paris, le 20 de ce mois, âgé de près de 81 ans.

Alexan:

Alexandre-César de Cauchon, Baron de la sainte Ampoule, Seigneur de Neufize, mourut le 22 Mars, dans la 57 année de son âge, et fut inhumé à S. Eustache. On prie les Personnes qui savent quelle est l'origine des *Barons de la sainte Ampoule*, de vouloir bien en instruire le public.

D<sup>me</sup> Marie-Anne-Françoise de Montmorin, Epouse de Pierre de Champon, Marquis d'Arbouville, Capitaine des Grenadiers au Regiment des Gardes Françoises, accoucha le 21 Mars, d'un Fils, qui fut nommé Pierre-Nicolas, par Nicolas de Campon, Mestre de Camp, Lieutenant des Grenadiers, et par D<sup>me</sup> Angelique Cecile de Montmorin, veuve de François d'Harville, Marquis de Pailloiseau.

François Michel-César le Tellier, Marquis de Montmirel, Capitaine Colonel des Cent Suisses de la Garde du Roy, fils mineur de François Macé le Tellier, Marquis de Louvois, &c. et de D<sup>me</sup> Anne-Louïse de Noailles, épousa le 25 Février, D<sup>me</sup> Louïse-Antonine de Gontault de Biron, fille mineure d'Armand de Gontault, Duc de Biron, Pair de France, Colonel du Regiment d'Anjou Cavalerie, Brigadier des Armées du Roy; et de D<sup>me</sup> Adelaïde de Grammont, Dame du Palais de la Reine.

Joachim-Louïs de Montaigu, Marquis de Bouzol, &c. Lieutenant General de la Province de la Basse-Auvergne, fils mineur de feu Joseph de Montaigu, Comte de Bouzol, Maréchal de Camp, Inspecteur general de la Cavalerie, et des Dragons, et de D<sup>me</sup> Jeanne-Henriette Doreilhet de Colombines, epousa le 11 Mars, D<sup>me</sup> Laure Fitz-James, fille mineure de M. Jacques, Duc de Fitz-James de Beryick, Xezica, et de Liria, Pair.

620 MERCURE DE FRANCE  
Pair et Maréchal de France, General des Armées  
du Roy, Grand - d'Espagne, Chevalier des Or-  
dres de S. M. de la Toison d'Or, et de la Jar-  
retiere, Gouverneur et Lieutenant General du  
Haut et Bas Limousin, et de la Ville de Stras-  
bourg, et de D<sup>me</sup> Anne Bulkeley.

## A CHICHON,

*Chienne de Madam: de l'Hôpital.*

**C**HICHON, l'on me permet de louer  
vos beautez,

Tout en vous me paroît charmant incompa-  
rable,

Museau fin, belle Oreille, Œil vif, poil admi-  
rable,

Mais ce qui met le comble à vos félicitéz,

C'est qu'une Maîtresse adorable,

Vous honore de ses bontez.



## ARRESTS NOTABLES, &c.

**A**RREST et Lettres Patentes sur icelui, des 4.  
et 18. Decembre 1731. qui ordonne que le  
droit d'Indemnité dû par les Gens de main-mor-  
te, pour raison d'acquisitions d'heritages dans la  
Directe de Sa Majesté, ou dans l'étendue de ses  
Hautes Justices, sera payé en Espèces quand il  
sera au-deessous de soixante livres, et qu'il en sera  
créé des rentes quand il se trouvera monter à  
soixante livres et plus.

AUTRE

**AUTRE** du premier Janvier, qui proroge jusqu'au dernier Decembre 1732. le délai porté par celui du 2. Janvier 1731. pour la moderation à moitié des droits de marc d'or et autres frais de provisions, reception et installation des Offices taxez vacans, ou de nouvelles créations qui se leveront aux Revenus Casuels pendant le courant de la presente année 1732.

**SENTENCE DE POLICE**, du 4. Janvier, qui condamne le sieur Brunet, Fils, Marchand Libraire à Paris, en trois mille livres d'amende, pour avoir vendu et débité plusieurs Livres imprimez sans permission.

**AUTRE** du même jour, portant défenses à tous Chartiers, Voituriers, Portefaix et autres, de brûler des Pailles dans aucun endroit des Halles, ni de composer de ces mêmes Pailles des torches pour les allumer.

**ARREST** du Parlement, contre 35. Accusez, dont 4. par Contumace. Portant condamnation de mort, préalablement appliquez à la question ordinaire et extraordinaire, contre Jean Collor; Claude-Thomas Hurel, Jacques Falconet et Nicolas Quierceau, accusez de vol avec effraction; et surcis à l'égard des autres accusez jusqu'après l'exécution dudit Arrêt. Du 21. Fevrier 1723.

**ORDONNANCE DU ROY**, au sujet du Cimetiere de S. Medard.

Sa Majesté étant informée de tout ce qui s'est passé, et de ce qui se passe encore journellement dans l'un des Cimetieres de la Paroisse de S. Medard, et notamment à l'occasion des mouvemens et agitations

rations prétendus involontaires de differens Particuliers qui affectent de-s'y donner en spectacle; Sa Majesté auroit jugé à propos de donner ses ordres pour en faire arrêter plusieurs et les faire examiner par un nombre considerable de Medecins et Chirurgiens, pour en dresser leur rapport, et porter leur jugement sur la cause et la nature desdits mouvemens et agitations: ce qui ayant été executé, lesdits Medecins et Chirurgiens ont attesté et déclaré unanimement que lesdits mouvemens n'ont rien de convulsif ni de surnaturel, et qu'ils sont entierement volontaires de la part desdits particuliers; dou il resulte qu'on a cherché manifestement à faire illusion, et à surprendre la credulité du peuple. Sa Majesté a jugé nécessaire de faire absolument cesser un tel scandale, et le concours du peuple, qui est devenu d'ailleurs une occasion continuelle de discours licentieux, de vols et de libertinage, et Elle s'est portée d'autant plus volontiers à prendre cette resolution, qu'Elle empêchera par là toute contravention et désobéissance au Mandement donné par le sieur Archevêque de Paris le 15. Juillet dernier. Vû les rapports, en date des 11. 15. 17. 18. 19. et 23. Janvier, signez par les Medecins et Chirurgiens y dénommez; S A M A J E S T É a ordonné et ordonne que la porte du petit Cimetiere de la Paroisse de S. Medard, fera et demeurera toujours fermée; fait défenses de l'ouvrir, si ce n'est pour cause d'inhumation; et défend pareillement à toutes personnes, de quelque état et qualité qu'elles soient, de s'assembler dans les ruës qui environnent ledit Cimetiere, et autres ruës, places ou maisons, le tout à peine de désobéissance, même de punition exemplaire, s'il y échet. Enjoint au sieur Herault, Conseiller

M A R S. 1732. 623

seiller d'Etat, Lieutenant General de Police de la Ville, Prevôté et Vicomté de Paris, de tenir la main à l'exécution de la présente Ordonnance, qui sera lûe, publiée et affichée par tout où besoin sera. FAIT à Versailles le 27. Janvier 1732. signé LOUIS. Et plus bas, *Phelipeaux.*

ARREST du 19. Février, qui proroge pendant une année seulement, la permission accordée aux Negocians des Ports et Villes Maritimes du Royaume, d'envoyer leurs Vaisseaux directement en Irlande, pour y acheter des Bœufs salez & les transporter ensuite aux Isles et Colonies Françoises de l'Amerique.

AUTRE du 11. Mars, qui ordonne et homologue tout ce qui a été fait, tant à Paris que dans les Provinces, à l'occasion des secours donnez par S. M. à celles qui ont été attaquées de la peste.

Nomme et autorise M. d'Ormesson, Conseiller d'Etat ordinaire et Intendant des Finances, à l'effet d'arrêter le compte du sieur Géofroy, Caissier general de ce service.

Ordonne que les Pieces des comptes particuliers arrêtez dans lesdites Provinces, et qui avoient été envoyées au Conseil, seront renvoyées aux sieurs Intendants, pour être jointes à la minute d'iceux, sur laquelle et sur les doubles ou triples, sera fait mention de ce dépôt.

AUTRE du même jour, qui deffend l'entrée dans le Royaume, des vieux habits de Soldats et autres de fabrique étrangere.

AUTRE du même jour, qui déclare subreptices.

## 624 MERCURE DE FRANCE

ces et obreptices les Brevets de dons faits en faveur de divers Particuliers, des portions des Casuels des Domaines réservez à S. M. par l'Edit du mois de Decembre 1701.

AUTRE du 18. Mars, qui ordonne que tous les Ouvrages de Coutellerie qui seront ou auront été fabriquez dans la Ville de Thiers, auront, outre la marque particuliere, dont chaque Coutelier a coûtume de se servir pour marquer ses Ouvrages, une seconde marque, dont l'empreinte portera le mot THIERS.

---

### APPROBATION.

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercur de France du mois de Mars*, et j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le trois Avril 1732.

HARDION.

---

### T A B L E.

<b>P</b> IECES FUGITIVES : L'Age d'or, <i>Poëme</i> ,	412
Réponse sur l'Explication de l'Akousmate d'An-sacq,	416
Idyle,	426
Lettre écrite de Barage, nouvelle Fontaine découverte,	430
Epitaphe du Frere Hilarion, &c.	434
	Ex-

Explication d'une Médaille de Carausius, &c.	
Epitalame au Comte de Marigni-Pibrac,	437
Question jugée au Parlement, sur un Appel comme d'abus de Mariage,	453
Remercement à Mad. * * *.	458
Réponse sur S. Front,	467
Le Serin et la Linote, <i>Fable</i> ,	485
Lettre au sujet de l'Ordonnance de Bacchus,	487
Bout-Rimez donnez sur les Vapeurs,	493
Autre sur les mêmes Rimes,	494
Réponse sur la Philosophie Hermetique,	495
Enigmes, Logogryphes, &c.	505
Nouvelles Littéraires,	508
Recueil de Pieces d'Histoire et de Litterature, &c.	<i>ibid.</i>
La Critique, <i>Comédie</i> , &c.	524
Reflexions diverses,	535
Société de Medecine,	542
Questions,	543
Autres Questions sur la Dénomination des Let- tres, &c.	544
Académie de Chirurgie, &c.	548
Estampes nouvelles,	550
Chanson notée,	554
Spectacles. Danaüs, <i>Extrait</i> ,	<i>ibid.</i>
La Tragédie d'Eriphile, <i>Extrait</i> ,	562
Extrait de l'Opéra de Jephthé,	571
Offre des Comédiens François à l'Académie Françoise,	588
Nouvelles Etrangères, de Turquie et Perse,	589
Lettre de Constantinople,	591
De Russie, de Pologne, d'Allemagne et d'Italie,	595
	Grande

Grande-Bretagne, &c.	599
Morts, Mariages,	600
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	601
Couches de la Reine,	603
Epitre à Uranie,	605
Morts, Naissances et Mariages, &c.	611
Arrêts notables, &c.	610

---

*Errata de Janvier.*

**P** Age 124. ligne 1. Nascott, *lisez* Nascoti.

---

*Errata de Février.*

**P** Age 257. ligne 2. Titulaires, *lisez* Tutelaires.  
 P. 366 l. 27. constante, *l.* constance.  
 P. 371. l. 2. du bas, fondé, *l.* fonde.  
 P. 408. l. 30. Molasque Couray., *l.* Nolasque  
 Couvay.  
 P. 542. l. 16. Milords ses Freres, *l.* Milords  
 Freres du Soutenant.

---

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

**P** Age 525. ligne 23. Seclé, *lisez* Sieclé.  
 P. 560. l. 15. enterre, *l.* enleve.  
 P. 562. l. 9. point, *ôtez ce mot.*  
 P. 570. l. 14. la fable, *l.* le foible.  
 P. 587. l. 7. pieté, *l.* pitié.

*La Médaille doit regarder la page*

440

*La Chanson notée à la page*

554

# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

A V R I L. 1732.



R

A P A R I S,

Chez { GUILLAUME CAVELIER,  
          rué S. Jacques.  
LA VEUVE PISSOT, Quay de  
          Conty, à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DENULLY, au Palais;

M. DCC. XXXII.

*Avec Approbation et Privilège du Roy.*

## A V I S.

**L'**A D R E S S E generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, où les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X. S O L S.



# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

AVRIL. 1732.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers et en Prose.*

---

A L'AUTEUR

DE L'ÉPITRE A URANIE.



Quelle audace effrenée ! ô Ciel !  
qu'ai-je entendu ?

Qui que tu sois, dont le sys-  
tème impie,

Insulte à la foi d'Uranie,

Par un si vain effort as-tu donc prétendu,

Arracher de nos cœurs les profondes racines,

Qu'y jetterent jadis les Semences divines,

D'un culte antique et du Ciel descendu ?

A ij Pour

226 MERCURE DE FRANCE

Pour la Religion que mon ame respecte ,  
 Ta haine me paroît suspecte.  
 La destruction des Autels ,  
 Flatte nos penchans criminels ;  
 Que ces penchans sont doux ! que le vice est  
 aimable ,  
 Dès qu'on ne connoît plus d'avenir redoutable !  
 Quelques soient tes raisonnemens ,  
 Certes , pour moi je me deffie ,  
 De l'étrange Philosophie ,  
 Qui dans les Passions puise ses Argumens.  
 La Vertu tyrannise. Un Dieu vengeur nous gêne ;  
 Et le cœur vicieux qui redoute sa haine ,  
 Pour mieux s'en garentir ,  
 Voudroit pouvoir l'anéantir.  
 Nul frein , pour lors , à la licence ;  
 Gardez l'équilibre un moment.  
 De quel côté penchera la balance ;  
 Si le vice est sans châtement ,  
 Et la Vertu sans récompense ?  
 Loin d'ici tes projets dans le crime enfantez ;  
 Et mille fois en naissant avortez.  
 Les saints dogmes de l'Évangile ,  
 Surchargent ta raison débile ;  
 Elle ne peut , dis-tu , les accorder ,  
 Avec ce qu'on doit demander ,  
 D'un Dieu juste et débonnaire ;  
 J'en tire un Argument contraire ,

Et

Et s'il est un Dieu juste et bon ,  
 Tout est certain dans ma Religion  
 Quelle foule de témoignages ,  
 Dans tous les tems , dans tous les âges ,  
 De Jesus Christ prouvent la Mission !  
 La foi d'un Dieu Sauveur en Miracles féconde ,  
 A commencé les Annales du Monde.  
 Ouvre les Volumes sacrez ,  
 De ces Ecrivains inspirez ,  
 Qui , dans ce qu'ils ont sçû prédire ,  
 Du divin Auteur des Chrétiens ,  
 Semblent être à qui veut les lire ,  
 Moins Prophetes qu'Historiens.  
 Quel autre que Dieu même a pû les faire écrire ?  
 Juge enfin sans prévention.  
 Que te produit la Révelation ?  
 Des Prodiges incontestables ,  
 Et des témoins irréprochables ;  
 Du Monde converti le Miracle éclattant ,  
 Du Peuple vagabond , détruit et subsistant ,  
 Qui porte dans cent Républiques ,  
 Du salut des Humains les gages authentiques.  
 D'humbles Pecheurs que l'on charge de fers ,  
 Troupe aux yeux des Mortels et vile et mépri-  
 sable ,  
 A peine ont répandu leur doctrine adorable ,  
 Que les Vertus inondent l'Univers.  
 Ils déposent au fond , qu'après que le Messie ;

Sur l'Autel de la Croix eut immolé sa vie ,  
 De la Grace nouvelle allumant le flambeau ,  
 Il sortit triomphant de la nuit du Tombeau ,  
 Et que montant au Ciel , une brillante nuë ,  
 Vint comme un Trône d'or l'enlever à leur vûë.  
 Je croirai , quoiqu'ici l'Impie ose en juger ,  
 Je croirai des Témoins qui se font égorger.  
 Je n'ai pas entrepris de retracer l'Histoire ,  
     De l'Evangile et de sa gloire ;  
 De sublimes Ecrits pleins de force et de sens ,  
     En conservent les Monumens ;  
     Mais tous ces faits sont de nature ,  
     A n'être point soupçonnez d'imposture :  
 Dieu qui les a permis ne peut être trompeur ;  
 Il le seroit pourtant , au gré de ton erreur ,  
     Si du vrai dont il est le pere ,  
 Le mensonge odieux portoit le caractère.  
 Sa bonté , je l'ai dit , doit m'être un sûr garant ;  
 Des merveilles qu'enfin l'Evangile m'apprend.  
     Sur cent vertus sa doctrine se fonde ,  
     Et ton système fait horreur ,  
     Qui par la porte de l'erreur ,  
     Veut les faire entrer dans le monde.  
     L'Eclat dont luit la Révélation ,  
     Et les tenebres du Mystere ,  
     C'est la Nuée obscure et claire ,  
     Qui des Hébreux guidoit la Nation.  
 Tu ne peux concevoir-la chute déplorable ,

Qui

Qui de l'Homme innocent fit un homme coupable.

Tu ne peux concevoir qu'un Dieu soit mort pour nous,

Sans toutesfois nous sauver tous;

Et cet adorable Mystere,

Pour ta raison est un joug trop austere;

Mais quand tu veux t'en affranchir,

La Révélation, source de l'évidence,

Malgré toi, l'oblige à fléchir,

Sous une immortelle Puissance.

De Lucrece aujourd'hui dangereux Nourrisson;

Sauve-toi des écarts de l'humaine raison,

Son devoir n'est pas de comprendre,

Ce que Dieu nous a revelé,

Mais de se taire et de se rendre,

S'il est vrai qu'il nous ait parlé.

Cette raison reçoit des bornes legitimes;

C'est agir contre ses maximes,

Que de restreindre ainsi Dieu même et son pouvoir,

A ce qu'elle en peut concevoir.

Dépouille donc ici l'orgueil de ton Deïsme,

Et crois-moi, rends ton vieux sophisme,

A Celse, à Porphyre, à Julien,

Quoique leurs plumes criminelles,

En eussent armé leurs Libelles,

Le monde entier n'en fut pas moins chrétien.

A iiij OÙ

30 MERCURE DE FRANCE

Où suis-je ? ô Ciel ! quelle terreur subite ,  
Se répand au fond de mon cœur ?  
Tout s'ébranle. La Mer s'agite ,  
Et les flots irritez font un bruit plein d'horreur ;  
Les antres au loin en mugissent.  
Le Soleil perd ses feux, les Astres s'obscurcissent ;  
Du Firmament tous ces corps détachez ;  
S'envont-ils fondre sur ma tête ?  
Où fuir l'effroyable tempête ?  
Terre ouvre-moi tes abymes cachez.  
De tout secours mon ame est-elle dénuée ;  
Mais tout à coup les Cieux sont éclaircis ,  
Le Tonnerre et les feux partent de la Nuée ,  
Où le fils de l'Homme est assis.  
Crains l'Eternel ; crains ses vengeances ;  
Par un prompt repentir appaise son courroux ;  
Sçache qu'il doit , ce Dieu jaloux ,  
Te juger sur ta foi comme sur tes offenses.

*M. Fanevot.*



**SUITE**



*SUITE du Voyage de Basse Normandie.*

• L E T T R E V I I I .

**M**R Foucault, Intendant de la Généralité de Caën, bien persuadé, Monsieur, que la Tradition du Pays touchant le lieu de *Vieux*, n'étoit point vaine, avoit toujours eu envie de s'en assurer par quelque recherche; mais il étoit bien aise qu'il se présentât une occasion un peu plausible de la faire, lorsqu'au mois de Mars de l'année 1705. le Seigneur de *Vieux* vint lui donner avis qu'on avoit trouvé deux Pierres avec des Inscriptions, ajoutant que des Maçons en avoient déjà pris une à son insçu, pour employer à quelques réparations et en avoient gâté les Lettres; que l'autre étant plus difficile à tirer, avoit été abandonnée, et recouverte de terre, ne doutant point qu'on ne fit en cet endroit quelque découverte plus considerable. M. l'Intendant, qui étoit alors avec M. Belain, Curé de Blainville, et Secrétaire de l'Académie de Caën, résolut d'aller sur les lieux le lendemain, l'engageant de l'y accompagner, ce qui fut exécuté.

A V O H

### 632 MERCURE DE FRANCE

On chercha en vain la Pierre en question , elle ne fut point retrouvée ; on déterra seulement quelques Médailles. Tandis qu'on faisoit ce travail inutile , un Laboureur vint dire que dans sa Piece de terre il emportoit souvent avec la Charruë de fort belles Briques , dont quelques-unes étoient ornées de feuillages , ce qui détermina de faire creuser dans ce Champ. En y entrant on apperçut une petite élévation couverte de ronces , et tout auprès quantité de morceaux de Brique , ornées de feuilles d'Acanthe. M. Belin ayant poussé sa Canne dans un trou , en remuant ces Briques , trouva une liberté de tourner dans ce même trou , ce qui fit juger et déterminer qu'il falloit commencer par là à fouiller.

Les Paysans ne travaillèrent pas longtemps sans decouvrir un Mur d'environ cinq pieds d'épaisseur , et en continuant de creuser à trois pieds de profondeur , on découvrit environ vingt pieds de long du même Mur , au bout duquel travail il se trouva une espee d'Angle et de Contour qui étoit de neuf pieds. M. Foucault crut d'abord que c'étoient des fondations , mais M. Belin pensa le contraire sur ce que ce Mur étoit crépi fort proprement , et conjectura que ce reste d'élevation

levation d'un Bâtiment iroit jusqu'au niveau d'un Ruisseau qui coule au bas de ce Champ ; de quoi on convint. Comme l'heure de partir pressoit , on ne put pour cette premiere fois en faire davantage. M. Foucault pria M. de Vieux , de mettre dès le lendemain le plus d'Ouvriers qu'il pourroit et de faire travailler diligemment jusqu'à la huitaine qu'il y retourneroit.

Il n'y manqua pas , en effet , toujours accompagné de M. Bellin , et trouva qu'en creusant jusqu'au bout de la trace qu'on avoit marquée et jusqu'à l'extrémité du Champ , on avoit découvert un beau Bassin de pierre , d'environ douze pieds de diametre , entouré de trois rangs de Sieges , avec une ouverture par laquelle , au moyen d'un degré de cinq marches , on descendoit dans ce Bassin , dont le fond étoit fort uni et formé de belles pierres blanches , jointes ensemble avec un mortier très-poli , dans lequel on voyoit de petits morceaux de Marbre rouge. Ce mortier étoit si dur qu'on eut bien de la peine à l'entamer avec une Pince , pour voir surquoi ce Bassin étoit assis. Il l'étoit sur d'autres pierres , posées de côté sur du sable , au-dessous duquel il y avoit encore un lit du même mortier , et entre

## 234 MERCURE DE FRANCE

ces pierres on voyoit plusieurs Tuyaux de Brique.

Ce qui avoit paru un Angle dans le Mur, d'abord découvert, se trouva être une voute qui couvroit une Etuve, dans laquelle on trouva encore le Fourneau qui l'échauffoit, tout noirci de fumée, dans une petite fenêtre plusieurs petits Instrumens d'Yvoire qui servoient dans l'usage des Bains à la propreté du corps, &c.

Comme la terre avoit couvert le debris du grand Bâtiment, dont le Bassin et l'Etuve ne faisoient qu'une partie, on découvrit aussi en remuant cette même terre et en continuant de creuser, plusieurs parties de très-belles voûtes, la plupart renversées, sous lesquelles on avoit enfermé des Tuyaux de Brique. Le mortier étoit si bien lié et uni avec les pierres, qu'on les cassa plutôt que de les séparer de ce mortier.

Les Murs du Bâtiment principal dont on vient de parler, ayant plus de 200. pieds de longueur et 4 à 5. pieds d'épaisseur, étoient construits alternativement d'un lit de Briques d'un pied en carré, de trois pouces d'épaisseur, et d'un très-beau rouge, et d'un lit de pierres blanches, toutes d'un même échantillon, liées avec du ciment. L'ordre fut donné  
de

de continuer le creusement et le remuage des terres , et d'augmenter le nombre des Ouvriers , ce qui fut executé pendant huit autres jours.

Au bout de ce temps-là M. Foucault et M. Belin retournerent sur les lieux et trouverent qu'au moyen d'un grand travail , on avoit découvert un second Bassin construit comme le premier de ces belles Pierres blanches qu'on voit à Caën, et ayant les mêmes accompagnemens. Ce Bassin avoit ses écoulemens par des tuyaux de Brique , qui portoient les eaux jusques dans le Ruisseau dont il est parlé cy-dessus. On avoit aussi découvert le commencement d'un Aqueduc , qui selon sa direction , devoit passer sous le Village de Vieux , pour recevoir l'eau d'une Fontaine qu'on voit encore auprès. On ne put pas découvrir davantage de cet Aqueduc , il auroit fallu pour cela renverser une partie du Village.

Au lieu d'un travail inutile , on creusa encore jusqu'à une des extremités du Champ, ce qui acheva de faire découvrir toute l'enceinte de l'Edifice entier , qui devoit être d'une grande étendue , et qu'on crut , avec raison , avoir été un *Gymnase* , ou lieu des Exercices que les Romains avoient bâti en cet endroit et  
qu'ils

## 836 MERCURE DE FRANCE

qu'ils avoient accompagné de Thermes, de Commoditez et d'autres ornemens utiles et en usage chez les Anciens. Pour s'y moins tromper, M. Foucault avoit apporté son Vitruve, dont la lecture sur la construction de pareils Bâtimens, appliquée à l'examen des Monumens dont on vient de parler, acheva de constater ce qu'on n'avoit encore fait que conjecturer par leur conformité avec les descriptions exactes et les regles données par cet Auteur.

On trouva au reste des Antiquitez de plus d'une espece dans ce remuement des terres; d'abord un grand Tombeau de pierre, dans lequel étoient enfermez un Squelete humain et quelques Médailles Romaines, ensuite le Fust d'une Colonne de Marbre, dont on ne peut découvrir la baze ni le chapiteau. La Statuë d'une femme, ayant la tête voilée et la plus belle qu'on puisse voir, tenant de la main droite une Patere ou Coupe, servant aux Libations, la Statuë étoit tronquée par le bas. On découvrit aussi plusieurs fragmens d'Inscriptions, ceux-cy entre autres.

MEMORIAM  
MAGNINI  
SENICIONIS

ME-

A V R I L. 1732. 637

MEMORIA  
VASSIONI  
Q. K.

La plus entiere de ces Inscriptions étoit gravée sur une Cyppe ou espece de Piedestal quarré, en forme de petit Autel, et contenoit ces mots :

DEO MARTI  
C. VICTORIVS  
FELIX PROSEET  
IVNIO FILIO SVO  
ET MATERNAE VIC  
TORIS CONIVGIS  
MÆE. \* V. S. L. M. DIALE  
ET. BASSO. COS. IDIBVS  
MARTIS.

Celle qui suit n'est pas moins entiere, elle étoit gravée sur un Bloc de Marbre rougeâtre, comme celui de la Carriere dont j'ai parlé.

NOVIVS VIC  
TOR MEMO  
RIAE DOMI  
TIAE PANFILE

\* M. Galland prétend dans une de ses Lettres, qu'il falloit Sux, au lieu de Mex, mais qu'on a employé ce dernier mot pour éviter toute équivoque.

Voici

38 MERCURE DE FRANCE

Voici encore deux fragmens d'Inscriptions, aussi sur du Marbre.

D M  
SEX. SENODIO SEVERO  
VESTIARIO HEREDES POSVEVN.

D M  
LERONTIO IVNIANO DEFUNCTO  
L.FRONTIVS IVNIVS. PATER. V.S.P.

Enfin dans ces differens travaux, où l'on avoit creusé considerablement en divers endroits, il se trouva beaucoup de Médailles de bronze de toutes les grandeurs, et quelques-unes d'argent, d'Empereurs, d'Imperatrices, de Césars, &c. depuis le plus haut Empire jusqu'aux Constantins; mais ce qui surprit beaucoup, ce fut de découvrir parmi ces Médailles un *Diadumenien* Grec, avec un revers qui rendoit la Médaille encore plus singuliere. Voici, Monsieur, de quelle maniere M. Galland m'écrivit sur cette Découverte, dans une de ses Lettres datée de Caën le 13. Juillet 1705.

» Au retour de mon voyage de Paris,  
» M. Foucault, qui avoit fait travailler à  
» Vieux pendant mon absence, me donna

» à examiner un grand nombre de Mé-  
 » dailles fort crasseuses qu'on y avoit déter-  
 » rées. Il s'en est trouvé une de moyen  
 » Bronze , où l'on n'appercevoit presque  
 » rien , ni du côté de la tête, ni au re-  
 » vers ; je la nettoyai et je vis paroître  
 » une très-belle Médaille Grecque de Dia-  
 » dumenien, ayant d'un côté la tête de cet  
 » Empereur avec cette Legende Μ Ο Π Ε Α  
 » Δ Ι Α Δ Ο Υ Μ Ε Ν Ι Α Ν Ο C . et sur le revers,  
 » le Philosophe Heraclite de bout avec  
 » le Manteau de Philosophe , et une Mas-  
 » suë qu'il tient de la main gauche , et  
 » ces deux mots , Ε Φ Ε C Ι Ω Ν Η Ρ Α Κ Λ Ε Ι Τ Ο C .  
 » Cette Médaille a donné lieu à une Dis-  
 » sertation que je mets actuellement au  
 » net , et dont je me propose de vous  
 » faire part.

M. Galland tint sa parole ; il m'en-  
 voya peu de temps après cette Disserta-  
 tion , avec un dessein exact de la Mé-  
 daille en question , que j'ai depuis vûë  
 en original dans le Cabinet de M. Fou-  
 cault , je vous communiquerai l'une et  
 l'autre en son temps ; je reviens cepen-  
 dant à mon narré.

Quand M. Foucault jugea qu'il avoit  
 fait assez travailler à Vieux , et assez dé-  
 couvert de ruine et de Monumens , il  
 fit faire de toutes ces Ruines et de l'état  
 des

240 **MÉRCURE DE FRANCE**  
des lieux en question , une espece d'Ico-  
nographie , pour en mieux conserver l'i-  
dée , prévoyant bien que tout cela chan-  
geroit bien-tôt de face et que les Proprie-  
taires remettroient les choses dans leur  
premier état , pour continuer de labou-  
rer la terre , &c. Cette Iconographie , est  
une élévation de tout l'Ouvrage sur une  
Table d'environ 12. pieds de longueur  
et de largeur proportionnée , sur laquelle  
avec du gros carton diversement coloré ,  
on avoit représenté au naturel la figure  
de ces Ruines en petit , il y avoit sur  
ces Cartons des Enduits et de la terre  
élevée autour pour les soutenir et pour  
mieux figurer les endroits creusez , &c.

M. Foucault fit porter cette Représen-  
tation à sa Maison d'*Atie* , située à qua-  
tre lieues de Paris , avec les Marbres con-  
tenant les Inscriptions et les autres frag-  
mens d'antiquité trouvez à Vieux , parmi  
lesquels il y avoit un Mercure de pierre  
d'un pied et demi de hauteur , parfaitement  
beau et très-bien conservé ; ce Morceau  
fut trouvé en curant un Puits du Village,  
peu de temps avant les autres Découver-  
tes. C'est à *Atie* que plusieurs Curieux  
ont vû et examiné ces Monumens d'An-  
tiquité , qui en seront aussi de la sagacité  
de M. Foucault , de son bon goût et de  
son amour pour les Lettres.

Voilà , Monsieur , tout ce qu'on peut sçavoir, et tout ce qui se peut dire de plus exact sur les découvertes de Vieux. Elles confirment la tradition ancienne et universelle du País , sur le séjour des Romains , dans le même País , et sur l'existence d'une Ville , qui , comme beaucoup d'autres , n'ayant pû résister à la vicissitude des temps, a perdu jusqu'à son nom; permettez - moi d'ajouter quelques Remarques à ma Narration.

*REMARQUES sur les ruines  
de Vieux.*

L'un des plus Sçavans Hommes que la Normandie ait porté, je veux dire M. Huet, Evêque d'Avranches, n'auroit peut-être pas écrit, comme il a fait, au sujet de *Vieux*, si les découvertes dont je viens de parler, avoient précédé la composition de ses *Origines de Caën*, l'un des plus curieux Ouvrages qui ayent été écrits en ce genre, et le plus rempli de recherches historiques, géographyques, étymologiques, &c. ensorte qu'il seroit à souhaiter que chaque Ville un peu importante, et de quelque ancienneté, eut un Historien à peu près semblable. Il est cependant arrivé à ce grand critique de n'avoir pas toujours écrit avec la même jus-

tesse >

642 MERCURE DE FRANCE  
resse, dans le Livre dont je viens de parler; cela se remarque sur tout dans l'Article de Vieux; soit amour de la Patrie; qui ne lui a pas permis de reconnoître dans le même canton une Ville plus ancienne que Caën, qui de son aveu ne l'est pas beaucoup, soit prévention ou éloignement de penser, comme on a toujours fait dans le País, à l'égard des ruines de Vieux, M. Huet ne veut pas que ce soient les restes d'une ancienne Ville; et on n'y voit, selon lui, tout au plus que les vestiges d'un Camp des Romains.

Il est inutile d'entrer icy dans un détail des raisons, ou plutôt des conjectures que rapporte ce Sçavant Ecrivain, pour ne point reconnoître une Ville ancienne dans les ruines de Vieux, parce que ces raisons tombent d'elles-mêmes, depuis les monumens qui y ont été découverts, avant, durant et après les Recherches de M. Foucalt; monumens qui ne peuvent convenir qu'à une Ville, et à une Ville considérable.

Le plus remarquable de ces monumens, et qui fait icy, selon moy, une démonstration; c'est, sans doute, le fameux Marbre de Joigny, trouvé à Vieux, il y a déjà bien des années. Ce Marbre, tout-à-fait semblable à celui de la Carrière de Vieux;  
est

Est, comme je l'ai dit ailleurs, le Piédestal, sur lequel étoit élevée la Statuë de T. SENNIUS SOLENNIS, Grand-Prêtre Gaulois, Homme des plus distinguez dans sa Nation, lequel étoit originaire de la cité des Viducassiens. Cette Cité est nommée trois fois dans la longue Inscription, gravée sur le Piédestal dont je vous ai envoyé une coppie, avec ma IV<sup>e</sup> Lettre, en sorte qu'on ne peut se refuser à une preuve si évidente.

M. Huet qui a senti la force de cette preuve, a cru l'affoiblir, en disant que *quoique ce Marbre soit semblable à celui de Vieux, il peut bien avoir été tiré de quelque autre Carriere de Marbre pareil, qui aura depuis été épuisée ou recouverte et abandonnée. Tout le Marbre blanc ne vient pas de Paros.* Je vous laisse, Monsieur, à juger de la solidité de ce raisonnement; et en attendant, on peut, je crois, s'en rapporter au témoignage de quantité de personnes éclairées, qui ont vu le Piédestal de Torigny, et qui l'ayant comparé à plusieurs Marbres, tirez de la Carriere de Vieux entr'autres, avec les Colomnes qui sont dans les Eglises de S. Jean et des Carmes de Caën, assurent toutes que c'est la même nature, la même qualité, &c. Il est vrai que tout le Marbre blanc ne vient

vient pas de Paros ; mais il est aussi vrai que comme nos Connoisseurs , nos Marbriers - même , distinguent fort bien le Marbre de cette Isle , d'avec les autres Marbres blancs par la difference du grain , du poli , de la dureté , &c. On peut distinguer de même le Marbre rougeâtre et veiné , de Vieux , d'avec les autres Marbres de pareille espece. Celui de Vieux a cela de particulier , que le poli n'en est nullement beau.

Quant au témoignage de l'Inscription , notre sçavant Prélat y répond en disant que : *Civitas viducassium* , signifie là , comme en cent autres lieux des anciens , un Peuple , et non une Ville , Mais je ne sçai si cette interpretation éludera un témoignage si formel ; on peut bien accorder que *Viducasses* , est le nom d'un Peuple ; mais les Peuples ayant bâti les Villes , auxquelles ils ont donné des noms particuliers , il est communément arrivé que dans la suite ces noms particuliers ont cessé d'être usitez , et qu'on n'a employé dans le discours que le nom du Peuple qui les avoit bâties , où dont elles avoient été capitales. C'est ce qu'on peut reconnoître par la lecture de César , de Pline , de Ptolomée , &c. chez lesquels les noms de nos Villes d'aujourd'hui , sont des noms  
de

de Peuples , de Nations. Les Viducassiens ou une partie de ce Peuple ont donc construit la Cité dont il s'agit icy. Il est vrai que nous ne sçavons pas le nom particulier qu'ils lui donnerent , aussi parfaitement que nous sçavons que la Capitale des *Lexoviens* s'appelloit *Neomagus* ; mais les Monumens trouvez en ce même lieu , témoignent évidemment que c'étoit une Ville ; et les termes de la fameuse Inscription de T. S. Solennis , déterminent à croire que c'étoit une Ville des Viducassiens.

Au reste , Monsieur , quand je vous ai dit , en vous envoyant cette Inscription , qu'elle ne se trouve nulle part dans les différens Recueils imprimez , je n'ai pas parlé avec exactitude ; je l'ai depuis trouvée moi-même , dans le Recueil de M. Spon , intitulé : *Miscellanea erudita Antiquitatis* , &c. 1. vol. fol. Lyon, 1685. à la page 82. Mais elle y est rapportée tres-imparfaitement , sur une coppie envoyée à M. Spon , qui ne contenoit que ce qui se trouve sur les deux côtez du Piédestal , et rien du tout de ce qui est gravé sur la face , et qui est pourtant le plus remarquable et le plus instructif de ce Monument. J'aurai occasion de vous en parler encore une fois , mais revenons à M. Huet.

Cet

## • 45 MERCURE DE FRANCE

Cet habile Ecrivain oppose le silence des Historiens , celui de Ptolomée , de l'Itineraire d'Antonin , et des Tables de Peutinger , à ceux qui veulent que Vieux ait été la Ville des Viducassiens , et qui , outre la tradition du País , citent un Passage de Pline , dont je vais parler. Mais on peut lui répondre avec fondement , que nous n'avons pas tous les Historiens et tous les Géographes anciens , que nous n'avons pas les Ouvrages entiers de tous ceux qui restent , et que ceux-cy ont encore fait bien des omissions , ce qui ne peut jamais former qu'un Argument négatif ; Argument qui tombe à la vûe des Monumens découverts à Vieux.

Le silence , au reste , de Ptolomée , est icy fort mal allégué , puisqu'il est du moins certain que ce fameux Géographe liv. 11. chap. 8. en traitant de la Gaule Lyonnaise: *Celto Galatia Lugdunensis situs* ; et faisant l'énumération des Peuples qui bordent l'Océan depuis la Seine jusqu'au fond de la basse Bretagne , à l'endroit appellé alors *Gabeum Promontorium* , met parmi ces Peuples , *Biducenses* , qui est la même chose que s'il avoit mis *Viducenses* , lequel terme de *Biducenses* ou *Viducenses* , a une égale analogie avec Vieux , comme *Viducasses*.

Le

Le passage de Pline se trouve dans le 18<sup>e</sup> ch. du 4<sup>e</sup> liv. M. Huet le rapporte et en juge de cette maniere : » Ceux qui  
 » veulent, dit-il, que Vieux ait été une  
 » Ville, se fondent sur ce Passage de Pli-  
 » ne, où il met entre les Peuples de la  
 » Gaule Lyonnaise, *Parrhisios, Treccasses,*  
 » *Andogavos, Viducasses, Vadicasses*; d'où  
 » ils inferent que ces derniers, désignant  
 » les Peuples du Bessin, les *Viducasses*  
 » marquent la Ville de Vieux. . . Mais il  
 » est tres-probable que dans le Passage de  
 » Pline, *Viducasses* ou *Vadicasses*, sont  
 » un même nom, qui signifie le Bessin,  
 » et qu'un de ces mots est une diverse  
 » leçon de l'autre, qui a passé de la mar-  
 » ge dans le texte, comme il est arrivé  
 » dans une infinité de lieux des anciens  
 » Auteurs. De plus, Pline marque des  
 » Peuples en cet endroit, et non pas des  
 » Villes.

Avant que de réfléchir sur cette Critique de M. Huet, il est bon d'observer que le Passage de Pline est différent dans toutes les Editions que j'ai vûes, de celui qu'on vient de lire; mais pour ne point entrer icy dans un détail ennuyeux des Variations, et de différentes leçons qu'on trouve sur ce sujet, je me contente de rapporter ce même Passage, pris dans l'E-  
 B dition

**68 MERCURE DE FRANCE**  
 dition du P. Hardouin, la plus récente, et qu'on a lieu de croire la plus correcte de toutes, l'Auteur ayant consulté les meilleurs Manuscrits, et n'ayant ignoré aucunes des Editions imprimées. Or ce Passage est tel : *Parisii, Trecesses, Andegavi, Viducasses, Bodiocasses, &c.* Par ce dernier terme, toute la probabilité de M. Huet disparoît; on ne croira jamais en effet que *Bodiocasses* et *Viducasses* ne sont qu'un même nom, qui signifie le Bessin, &c. *Bodiocasses* peut le signifier fort naturellement, et beaucoup mieux que *Vadicasses*, ainsi toute la conjecture du sçavant Prélat devient plus ingénieuse que solide.

J'ai répondu cy-dessus à ce qu'il ajoute, qu'en cet endroit Pline marque des Peuples et non pas des Villes, au sujet de l'interprétation qu'il donne au terme de *Civitas Viducassium*, de l'Inscription de Torigny trouvée à Vieux; ainsi, Monsieur, au lieu d'une répétition inutile, jeme contente de remarquer icy que le P. Hardouin, dans une Note qu'il a faite sur l'endroit de Pline, dont nous venons de parler, reconnoît que Ptolomée a parlé des Viducassiens; mais on ne sçait sur quelle autorité il place, comme il fait, ce Peuple dans la Basse-Bretagne, et les recon-

reconnoît pour les Fondateurs de la Ville de *Dinan* ; l'idée en doit paroître singulière aux bas Normands , sur-tout depuis les Découvertes de *Vieux*.

On voit cependant , que selon les anciens Auteurs , les Viducassiens étoient un Peuple de la Gaule Lyonnaise , et que ce Peuple étoit où est *Vieux* , ou aux environs , vers le Midy et le Couchant. L'Inscription de Torigny confirme ces autoritez. Il est plus que probable par la circonstance du lieu où cette Inscription a été trouvée , que la Ville en question , étoit assise sur le Terrain , dont le Village de *Vieux* , occupe encore une partie entre la Riviere d'Orne , appelée *O'λνα* , dans Ptolomée et celle d'Odon.

Vous sçavez , Monsieur , qu'après la conquête des Gaules par les Romains , les Monumens publics ne furent plus guères usitez dans ce País , que dans la Langue , et selon l'usage et le génie des Vainqueurs. Outre l'Inscription Romaine , dont je viens de parler , qui est toute à la gloire d'un Prêtre Gaulois , vous avez vû dans ma Lettre , qu'on a trouvé dans le même lieu , d'autres Inscriptions Romaines , qui , en prouvant cet usage , prouvent aussi que les Romains ont été long-temps les Maîtres de la Ville des Vi-

ducassiens. Celle qui commence ainsi : DEO MARTI, &c. indique assez le bas Empire et la décadence des Arts. Plusieurs Lettres y sont mal formées, et sur tout les Lettres A. L. O. M. Galland la croïoit environ du temps de Claude le Gothique, mort vers 271. Il croïoit aussi qu'il y avoit là un Temple dédié au Dieu Mars. Des deux Consuls, *Dialis* et *Bassus*, nommez dans l'Inscription, le nom du premier ne se trouve point dans les Fastes que nous avons. On en voit du nom du second *Bassus*, sous plusieurs Empereurs, même du haut Empire. Il est vrai que dans les Fastes, les noms des Consuls subrogez ou substituez sont souvent omis. Le Consul *Dialis*, de l'Inscription, étoit peut-être de cette espece. Au reste, l'ignorant ouvrier a gravé sur le Marbre DIALÆ, au lieu de DIALE: Ce même nom se lit dans Gruter, 8<sup>e</sup> Inscript. Edit. de 1707. pag. 307.

Les autres Inscriptions, quoique mutilées, marquent une plus haute Antiquité, par la beauté et par la correction des caractères; on y voit les noms de quelques anciennes Familles Romaines; entre autres des Familles *Domitia*, *Novia*, *Comuficia*, &c.

Je crois que vous trouverez juste l'ob-

ser-

servation de M. G. au sujet du mot MEMORIA, qui se trouve dans les deux Fragmens d'Inscription, cy-devant rapportez; il signifie là la même chose que *Monumentum* et *Sepulcrum*; on le trouve en effet, employé en ce sens dans Suetone, qui dit qu'Othon, avant que de se donner la mort, laissa le soin de sa Sépulture et de ses Funérailles à Messaline. *Commendans, Reliquias suas et Memoriam.*

Ce Sçavant Antiquaire pensoit aussi que *Magninus Senecio*, dont le nom est gravé dans l'un de ces Fragmens, pouvoit bien être le fils et le descendant de ce *Senecion*, dont parle assez plaisamment le Rheteur Sénèque, lequel étoit surnommé *Grandio*, par Sobriquet, à cause de son affectation ridicule pour tout ce qui étoit grand dans les choses de son usage les plus communes. Grands Vases à boire, grands Souliers, grosses Figures, grands Esclaves, et jusqu'à sa Maîtresse, qui tenoit du Colosse. Le surnom de *Magninus* de l'Inscription, ne revient pas mal à celui de *Grandio*.

La grande quantité de Médailles trouvées à Vieux, et celles qu'on y déterre tous les jours, méritent une attention particulière; elles démontrent concur-

B.iiij remment

remment avec les Inscriptions et les autres Monumens , découverts au même lieu , que les Romains ont été long-tems en possession de la Ville des Viducassiens. Ces Médailles , comme je l'ai déjà observé , sont depuis les premiers Empereurs jusqu'aux enfans de Constantin. On peut donc raisonnablement présumer que cette Ville a subsisté jusques dans le 14<sup>e</sup> siècle ; on pourroit former des conjectures moins solides sur les causes et le temps plus précis de sa destruction ; circonstances omises par les Historiens ; mais je ne m'engagerai point dans cette recherche aussi pénible qu'infructueuse.

Je me dispense aussi d'examiner si la Ville de Caën a été bâtie , comme quelques-uns le prétendent , des ruines de celle des Viducassiens , ou de Vieux. M. Huet tient pour la négative et soutient que Caën , du temps de Charles le Chauve , c'est-à-dire , vers 840. n'étoit guères plus qu'un Village.

Je finis mes Remarques , en observant que ce Sçavant Homme , malgré la prévention dont j'ai parlé , semble revenir au sentiment qu'il a prétendu combattre au sujet des ruines de *Vieux* : Voici comment il s'exprime , après avoir beaucoup discouru là-dessus.

» Il est donc beaucoup plus apparent ,  
 » par tous ces Monumens d'antiquité, que  
 » Vieux étoit autrefois un Camp des Ro-  
 » mains , placé sur la Riviere d'Orne ,  
 » pour y conserver un passage , tendant  
 » vers le País ( a ) d'Hiesmes. Ce Camp  
 » ayant été fixé en ce lieu , donna l'occa-  
 » sion et le loisir aux Soldats d'y bâtir des  
 » Maisons , et un Aqueduc , pour leur  
 » commodité , dont il reste des ruines.  
 » La même chose est arrivée en plusieurs  
 » autres endroits , et quelquefois ces  
 » Camps sont devenus Villes , et quoi-  
 » que Villes , ils ont retenu le nom de  
 » Camps , témoin la Ville de Constance ,  
 » qui étoit dans le commencement le  
 » Camp de Constantius Chlorus , Pere de  
 » Constantin le Grand , et qui dans la sui-  
 » te est devenu une Ville celebre et floris-  
 » sante. Témoin encore la Ville de Cou-  
 » tance , qui quoique Ville , s'appelle com-  
 » me la premiere : *Constantia Castra*. Cela  
 » se confirme encore par ce grand chemin  
 » pavé , qui alloit du Bessin dans l'Hies-  
 » mois , et qui passe par Vieux , bâti de  
 » Brique , ainsi que l'Aqueduc.

C'est toujours beaucoup de convenir  
 que Vieux a pu être une Ville , dont un

( a ) Le País d'Hiesmes est un Canton qui com-  
 prend une partie du Diocèse de Bayeux.

654 MERCURE DE FRANCE  
Camp des Romains ait été l'origine. Pour moi, je croirois plutôt le contraire ; savoir, qu'auprès de la Ville Gauloise des Viducassiens, les Romains la trouvant bien située, suivant leurs veuës, &c. auroient établi un de leurs Camps, conjecture que j'abandonne encore à votre critique, et que je n'entreprends pas de soutenir.

Outre l'aveu que nous venons de remarquer de la part de M. Huet, il n'est pas indifférent de rapporter icy ce qu'il nous apprend dans le même chapitre sur la dénomination de Vieux. *Vieux*, dit il, est appellée *Vedioca* et *Veoca*, dans les vieux titres de l'Abbaye de Fontenay. Il est assez incertain, continuë-t-il, si *Veoca* et *Vedioca* ont été formez du mot de *Vieux*, ou *Vieca* de *Vedioca*, et de *Veoca*. Le nom de Bayeux ne vient pas de *Bajoca*, mais de *Biducasses*, &c. je ne le suivrai pas dans le reste de cette discussion étymologique, où notre Auteur ne dit rien, ce me semble, de solide, n'apprend qu'à douter et ne fait que conjecturer.

Mais vous me prévenez sans doute icy, Monsieur, sur le nom de *Vedioca*, pour signifier Vieux, qui se trouve dans les titres d'une ancienne Abbaye voisine; et  
vous.

Vous m'allez dire qu'on ne peut guères méconnoître dans ce nom les *Biducenses* de Ptolomée , et les *Badiocasses* de Pline , et le *Civitas viducassium* de l'Inscription trouvée à Vieux. Votre réflexion est juste , et me dispense d'examiner si le nom de *Vieux* , ne viendroit point de *Vetera Castra* ; en supposant dans ce lieu , avec M. Huet , un Camp des Romains ; ou de *Ve* , du Latin , *Vadium* , un Gué ; supposant encore qu'il y en avoit un dans le même lieu , lequel mot , *Ve* , s'exprimoit autrefois par *Vieu* ; comme pour André , on disoit *Andrien* , &c. toutes conjectures des plus frivoles , qui ne méritoient pas de sortir d'une pareille plume , et qui tombent d'elles-mêmes par ce que vous venez de voir.

On peut , ce me semble , conclure de toutes ces observations , que la Ville des Viducassiens dont deux anciens Ecrivains ont parlé , étoit située à peu près dans le terrain , dont le Village de Vieux occupe aujourd'hui une partie , entre les Rivières d'Orne et d'Odon , et que les ruines découvertes dans ce terrain sont celles de cette ancienne Ville , qu'elle a été considérable du temps que les Romains l'ont occupée , comme il paroît sur tout par les beaux restes de son Gymnase ; et des ac-

Bv com-

656 MERCURE DE FRANCE  
 compagemens de cet Edifice public ,  
 ( qu'on n'en voyoit de pareils que dans  
 les bonnes Villes ) et par les autres Mo-  
 numens dont on a parlé ; que cette Ville  
 étoit avantageusement située , à cause des  
 deux Rivieres , dont l'une lui donnoit la  
 communication avec la Mer Oceane , l'é-  
 loignement n'étant que d'environ 5 lieuës ;  
 que la même Ville devoit être florissante  
 par le commerce et par la communica-  
 tion qu'elle pouvoit avoir avec les Na-  
 tions les plus éloignées.

La Médaille Grecque de Diaduménien  
 en est une preuve indirecte, et cette preu-  
 ve est fortifiée par d'autres Médailles  
 Grecques et de fabrique étrangere , par  
 rapport aux Romains , découvertes de-  
 puis au même lieu , dont j'espere de vous  
 entretenir dans une autre Lettre. Celle-cy  
 s'est allongée beaucoup plus que je ne  
 croyois ; je soumets à vos lumieres tout ce  
 qu'elle renferme , et je suis, Monsieur, &c.



## P O E M E

*Sur les progrès de l'Art des Jardins.*

Sous LOUIS DE GRAND.

**D**U siècle de LOUIS , les prodiges divers ,  
 Sont l'étude du nôtre , et l'objet de nos Vers.

Muses, qui de ce Roy, chérissez la mémoire,  
 Pour prix de notre ardeur à conserver sa gloire.  
 Vous nous devez vos soins, j'implore votre ap-  
 pui,  
 Inspirez-moy des Vers, tels qu'on les fit sous  
 lui.  
 Si le gout de son siecle est banni de mes rimes,  
 Muses, n'exaucez point des vœux illégitimes.  
 Le Laurier, où j'aspire, est un affront pour  
 moy,  
 S'il n'est coupé d'un Tronc, planté sous ce grand  
 Roy.  
 Chassez de mes Ecris, toute vaine peinture,  
 Le fard est inutile, à qui peint la nature.  
 L'art doit l'orner de fleurs, mais non pas d'en-  
 charger,  
 C'est ainsi, sous L O U I S, qu'on sçut la mé-  
 nager.  
 C'est sous ce regne heureux, si fécond en mi-  
 racles,  
 Que la Nature et l'Art s'unirent sans obstacles.  
 La raison en régla l'accord selon ses vœux,  
 Et la perfection naquit de ces beaux nœuds.  
 Ainsi des sages Grecs, le sublime Génie,  
 A cet amant discret, l'avoit jadis unie.  
 Sure du gout exquis de ce discret Amant,  
 Gout formé sur le sien, et sobre en arnement.  
 La Déesse, toujours simple, naïve et pure,  
 Laissoit aux mains de l'Art, le soin de sa pa-  
 rure.

B vj. L'Art

## 658 MERCURE DE FRANCE

L'Art content de ce soin , et l'œil sur ses appas ,  
La faisoit briller seule , et ne se montrait pas.

Si la Nature en pleurs soupiroit sur la Scène ,  
Les malheurs d'Hyppolite , ou ceux de Polixène.  
L'Art d'une main cachée et prompte en ses be-  
soins ,

Lui chaussoit le Cothurne , et bernoit là ses  
soins.

Mais que cet age d'or fut prompt à disparaître ;  
Louis , en ta faveur , le Ciel la fit renaître.

Tout , jusques aux Jardins, sous ce Roy si vanté,  
Atteignit le haut point de sa juste bonté.

Ce n'est plus ces Jardins, que , voisins du Ton-  
nerre ,

Suspendit dans les airs , au mépris de la terre.

L'Epouse de Ninus , l'Amante de son fils ,

De la Nature , hélas ! connut elle le prix ?

L'Emphrate sur son Urne , en ses Grottes pro-  
fondes ,

Plaignt ces bois , privez du secours de ses On-  
des.

Sur ses bords sabloneux , prodigna ce secours ,  
Et les rendit si beaux , qu'on déserta ces tours.

Au gout de la raison , noble , simple , et sensée ,

L O U I S a des humains , ramené la pensée.

Deux Vertumnes fameux , à son regne donnez ,

Firent voir aux vivans les Jardins fortunez ,

Où les ombres d'Achille et d'Hector réunies ,

Réposent dans la paix , sur l'Emaïl des Prairies.

L'un

L'un , des beautés de l'Ordre instruit par le bon  
gôût ,

Mit la Nature en regle et la fit voir en tout.

De naïfs ornemens , Dispensateur habile ,

Il donna même au faste un air simple et facile ;

Apprit par un secret que lui seul sçut trouver ,

Aux Chênes sourcilleux l'art de faire rêver ;

Se fit suivre à son gré de l'Element humide ,

Ingénieux , forma de ce Cristal liquide

Mille Jeux séducteurs , cent Théâtres divers ;

Plus qu'aucun avant lui l'élança dans les Airs ;

Des Graces et des Jeux accompagné sans cesse ,

Fit au triste Cyprès respirer la tendresse ;

Dans un Dédale heureux de Myrthes verdoyans ,

Emprisonna les Ris sous les fleurs s'égayans ;

Et d'un Peuple de Dieux , ou polis ou sauvages ,

Avec art disposez , anima ses Boccages ;

Puis ouvrant des Vallons les lointains gracieux ,

Sçut finir ses Jardins où commencent les Cieux ,

Et présentant au loin mille objets à la vûe ,

Prêter aux Champs étroits une immense étendue.

De Nymphes , cependant un jeune et tendre

Essein ,

Le suivoit pas à pas la Guirlande à la main ;

D'où tirant avec choix mille fleurs éclatantes ,

Flore en semoit par tout les couleurs différentes.

De Pomone au sein riche , auroit frais et fleuri ,

L'autre , sçayant Eleve , et Confident chéri ,

Du

## 650 MERCURE DE FRANCE

Du fruit, vrai gland jadis insipide et sauvage,  
Triptoleme nouveau, bannit l'austere usage,  
Corrigea de nos Champs les Sels contagieux,  
Et versant dans la sève un Nectar précieux,  
Nous rendit ces beaux fruits que, Roy de la Na-  
ture,

L'homme, aux Vergers d'Edem; cueilloit d'une  
main pure.

La branche obéissante et souple à ses leçons,  
Prit sous ses doctes mains cent diverses façons.

Du Lierre rampant le verd mélancolique,  
Sçut couvrir les débris de quelque tombe antique,  
Où ses bras tortueux, par d'inquiets efforts,  
Vont jusques dans leur cendre importuner les  
Morts.

Tandis que les amours de Floré et de Pomone,  
Etalant à la fois le Printemps et l'Automne,  
Le Citronier docile à notre œil enchanté,  
Déroboit de nos murs l'informe nudité;  
Et dans ses bras, qu'il ouvre aux traits de l'œil  
du monde,

En reçoit à l'abri l'influence féconde.

Vous n'avilirez point le prix des mes accens;

Vous, de nos bons Ayeux les repas innocens,

Herbages fortunez, que ce Mortel si sage,

A la Cour, chez les Rois, ramena du Village.

Muses, tel est le fruit du gout qu'on a puis  
vous.

Tout objet fait ses soins, il les embellit tous.

Et

Et si l'appui du Trône est le prix de vos veilles,  
Où ne portez-vous pas vos sublimes merveilles!

*PRIERE POUR LE ROY.*

Tels que sur le penchant d'une aimable Coline,  
Sous un Ciel favorable un Olivier planté,  
Voit d'heureux rejettons sa féconde racine,

L'environner de tout côté.

Tel, Seigneur, chaque jour par un exemple unique,

LOUIS, se voit renaître et combler de ses dons;

Mais pour rendre éternels les biens que nous  
goutons,

Sous son Empire pacifique,

Conserve, Dieu de Paix, sous ta main magni-  
fique,

Et la Tige et les Rejettons.

*Auteurs, en écrivant, imitez la Nature.*



*EXPLICATION Physico-Mathématique  
du Principe des Machines. Par L.P.C.F.*

**D**EUX Corps égaux ou inégaux, sus-  
pendus aux deux extrémités d'un  
Levier, ou d'un Bâton ou d'une Barre de  
fer, lequel Levier de fer ou de bois ap-  
puyé

## 662 MERCURE DE FRANCE

puyé sur un Pivote aigu , fixe et inébranlable , qui partage sa longueur en raison réciproque des deux poids ; ces deux Corps sont en équilibre et restent en repos ; aucun des deux ne pouvant descendre , parce qu'aucun ne peut prévaloir à l'autre , à cause de l'égalité absolue de leurs forces relatives. Voilà le fait et tout l'état de la question présente.

Or cette égalité de forces relatives , fondée sur la réciprocité des Corps et de leur distance du point fixe , *Descartes* et les *Cartesiens* , l'établissent sur ce que , si ces Corps venoient à se remuer , leurs mouvemens seroient égaux , les espaces parcourus ou les vitesses compensant les masses , parce que la disposition de la Machine détermine à un mouvement circulaire , d'autant plus grand que le Rayon est plus long

C'est là une raison mathématique , tout à-fait géométrique et abstraite , et même de la plus basse espee , et de celles qui convainquant l'esprit sans l'éclairer , sans même le persuader , s'appellent *des Réductions à l'absurde*. Car si vous alliez prétendre que ces Corps devroient se remuer , on calculeroit leur mouvement et leur force , et les trouvant absolument égaux , on concluroit qu'une force égale

à

à donc prévalu à une force égale ; ce qui est absurde.

Les Géometres peuvent donc s'en contenter comme d'une démonstration qui constate le fait ; mais les Physiciens veulent et demandent depuis long-temps une raison qui l'explique. Il est bien question en effet de la force qu'auroient ces Corps s'ils venoient à se remuer. Ils ne se remuent pas et sont pourtant en équilibre ; il s'agit de la force qu'ils ont actuellement et à tous les instans pour s'y maintenir.

Descartes n'avoit garde d'aller plus loin. Il étoit naturel d'expliquer cet équilibre par l'effort actuel que font à chaque instant ces deux Corps pour descendre et se surmonter. Mais ce celebre Philosophe ne connoissoit point d'effort au mouvement qui fut un mouvement actuel ; lui pourtant, qui par tout ailleurs, expliquoit tout par le mouvement. Il est vrai qu'ici même il recouroit au mouvement, mais à un mouvement possible et sensible, comme si les mouvemens primitifs de la Nature, et tout ce qui s'appelle forces mécaniques et efforts, ne consistoient pas essentiellement dans des mouvemens secrets et très-insensibles.

Les yeux ne vont pas là ; mais la raison, ou du moins le raisonnement y va  
et :

et nous apprend que tout Corps pesant étant toujours pesant, soit qu'il tombe, soit qu'il soit arrêté, soit qu'il soit forcé même de monter, tend toujours et fait toujours effort pour tomber, et a par conséquent toujours un mouvement secret qui le sollicite à la chute, un mouvement naissant et sans cesse renaissant à coups redoublez, qui ne demande qu'à se développer et à se changer en un mouvement continu, et par là sensible vers le centre.

J'ai démontré ce mouvement secret des Corps pesans dans mon *Traité de Physique*, imprimé à Paris, chez Cailleau. Et il m'a paru que cette Démonstration avoit passé sans contradiction; et que tous ceux, au moins dont j'ai eu occasion de connoître les sentimens, l'avoient adoptée. Il est temps de porter cela un peu plus loin.

On confond trop, ce me semble, la pesanteur avec la chute; et l'idée des Anciens qui croyoient les Elemens quittes et exempts de pesanteur dans ce qu'ils appelloient leurs Spheres propres; l'Eau, par exemple, dans la Mer, l'Air dans l'Atmosphere; cette idée ne me paroît que trop regner encore dans les esprits.

Je dois donc remarquer que la pesanteur

teur

teur est la cause, et que la chute n'est qu'un effet; qu'un Corps tombe parce qu'il est pesant; mais que lors même qu'il ne tombe pas, il est toujours pesant, et que dans aucun instant il ne cesse de l'être. C'est-là ce qu'il faut bien sentir.

En quelque temps que vous tâchiez à soulever un Corps pesant, vous le trouvez pesant, il vous résiste de toute sa force, et il vous faut toute la vôtre pour en venir à bout. Portez-le quelque temps entre vos bras ou sur vos épaules, peu à peu il vous devient tout à fait insupportable et vous force à lâcher prise. Si vous le suspendez à un fil, à une corde, dès le moment que vous tranchez le fil, il tombe, il n'attend pas vos ordres pour cela; il tire, il tiraille le fil ou la corde, et après en avoir surmonté peu à peu le tissu et rompu en détail tous les filamens, il la rompt tout-à-fait et tombe lourdement.

S'il est posé sur la terre, avec le temps il l'enfonce et s'y enterre; et si tout d'un coup vous sappez sous lui cette terre qui le porte, tout du même coup il tombe plus bas, et toujours aussi bas qu'il le peut. Si vous coupez cette terre en plan incliné, de quelque côté que vous fassiez la pente, il y roule et gagne l'endroit le plus bas.

L'Eau même la plus immobile et la plus croupissante, va couler tout de suite si vous lui ouvrez une rigole en pente à côté de son Bassin. Toutes les Rivières coulent et la Mer même a des Courans et des Gouffres souterrains qui l'appellent d'abîme en abîme vers le centre de la terre. Il est vrai que les abîmes n'étant pas infinis, l'eau ne tombe toujours que parce qu'elle remonte aussi toujours par d'autres conduits souterrains dans les Sources d'où elle recommence à couler vers le centre. Mais c'est qu'il y a dans le corps de la Terre, comme dans nos corps, un Principe de circulation qui, sans ôter à l'eau la pesanteur, l'entretient dans une perpétuelle mobilité. Tout cela est établi dans le Traité déjà cité.

L'Air même, qu'on ne s'y trompe pas, ne demande qu'à couler et à tomber : à mesure qu'on creuse dans la terre, il y entre et remplit les plus petites excavations. Dès que l'eau ou tout autre corps quitte une place, l'Air la prend aussi-tôt.

Nous sentons nous-mêmes assez le poids des Corps toujours subsistant, toujours agissant. Nos jambes se lassent de nous porter. Notre col, nos épaules pleroient sous notre tête, si elle n'avoit ses momens de repos. Et puis il faut bien-tôt

ou

ou tard, que l'affaissement de nos membres devenant general, nous rentrions dans la poussiere, d'où un soufle de vie qui s'exhale, nous avoit fait sortir. Tout le monde sçait tout cela, je le crois.

Tous les Corps font donc un effort et ont une tendance continuelle vers le centre. Cette tendance étoit la qualité occulte de nos Anciens. Ils la concevoient comme un appétit et presque comme une volonté naturelle de se réunir à leur centre. *Descartes* a fort bien remarqué que la matiere pure n'avoit point de ces sortes d'appétits et de volonteés. Mais cette tendance et cet effort étant pourtant quelque chose de réel et de toujours subsistant, il auroit dû, en supprimant une mauvaise façon de les expliquer, y substituer un mouvement secret et insensible, qui est la seule façon dont un Corps peut tendre et faire effort. *M. de Leibnis* y reconnoissoit une *force morte*.

Mais il n'y a point ici de mort, et l'effort que les Corps font pour regagner leur centre, est toujours, sinon vivant, du moins très-vif et très-animé, et même très-sensible, au moins dans ses effets.

J'ai expliqué cet effort mécanique dans l'Ouvrage en question, et j'ai fait

VOIR

voir qu'il consistoit dans un mouvement non continu, parce qu'il est empêché; mais continuel et sans cesse redoublé de vibration, de battement, d'oscillation qui est le vrai mouvement primigénie de la pesanteur, et l'unique cause tout-à-fait primitive de la chute des Corps qui ont la liberté de tomber.

Pour rendre même ce Principe plus sensible, j'ai fait voir que c'étoit le Principe general de la Nature, l'agent primitif de tous les Mécanismes, et que tout se faisoit dans l'Univers par l'impression d'un mouvement secret de vibration, tous les Corps étant buttez les uns contre les autres, et faisant des efforts et des contr'efforts continuels, d'où résultoit l'équilibre general.

*Descartes* se bernoit trop à son Principe de simple *impulsion*, qui étoit pourtant un beau Principe ou un demi Principe. Car point d'impulsion sans *Ré pulsion*. A bien prendre même les choses, l'impulsion n'est qu'un Principe secondaire et un effet sensible, un Phénomene de la *Ré pulsion*.

Oùï, tout ce que j'appelle cause Physique, effort mécanique, action naturelle, est dû à la *ré pulsion*, au repoussement, et consiste formellement dans

un mouvement de vibration, vif, prompt, peu étendu et sans cesse redoublé.

Nous pouvons sans sortir de nous-mêmes, nous en appercevoir avec un peu d'attention. Nous ne ſçaurois rien pousser, non pas même notre corps, notre bras, notre jambe en avant, si nous ne repoussons en même-temps en arriere quelque chose de fixe et d'immobile qui nous repousse en avant.

Par exemple, en marchant, nous repoussons le terrain, et il faut que ce terrain soutienne le repoussement et nous le rende pour que nous avancions. Un sable mouvant qui nous cede en partie, une terre labourée nous épuisent bientôt. Un pavé glissant qui ne nous oppose aucune inégalité pour soutenir l'effort de nos pieds, nous laisse tomber. Nous ne ſçaurois marcher sur l'eau.

Je ne me lasse point d'inculquer ce Principe, sans lequel je ne connois point de vraye Physique. Un Oiseau qui vole ne vole en avant qu'en repoussant l'Air avec ses aîles en arriere. Celui qui nâge, repousse l'eau avec ses bras, la Rame repousse aussi l'eau ou le terrain. Et le vent qui fait voguer un Vaisseau, quoiqu'il semble n'avoir qu'un simple mouvement d'impulsion directe, doit dans son origine

origine, avoir un Principe de répulsion, un point d'appui fixe qui l'empêche de rétrograder. Et c'est par-là que je crois être en état de démontrer que tous les vents prennent leur origine dans l'intérieur même de la Terre et dans la réaction même du centre, qui est comme un ressort toujours bandé qui se débande du côté où il trouve le moins de résistance. Cela soit dit en passant.

Voyez deux hommes d'égale force buttez l'un contre l'autre, et qui font effort pour se culbuter. On les voit, après s'être roidis par les jambes contre le terrain, agitez de vibrations assez sensibles, se pousser et se repousser, avancer et reculer, céder et reprendre le dessus avec une alternative, qui seule maintient l'équilibre.

Voilà l'état précis de deux Corps placés en équilibre aux deux extrémités d'un Levier, partagé par le point fixe mitoyen, en raison réciproque de leurs pesanteurs. Toujours pesant, toujours faisant effort pour se surmonter ou pour rompre le Levier qui les arrête, ils sont agitez d'un mouvement actuel de battement ou de vibration qui fait leur force actuelle et leur équilibre actuel.

Car cette force est égale de part et d'autre

d'autre, parce que le mouvement est égal. Or, il est égal, parce qu'il est proportionné à la longueur des Leviers, tout comme le mouvement sensible auquel les Cartésiens ont recours et auquel il est, je pense, démontré désormais qu'on n'a nul besoin de recourir.

Tous les équilibres de l'Univers se font par là, et il n'y a nul autre Principe Physique de tous les Mécanismes, soit naturels, soit artificiels. Toute puissance appliquée à un Levier ou à toute autre Machine, agit par les efforts qu'elle fait à chaque instant, et tout effort agit par secousses et par vibrations. Qu'on se rende tant soit peu attentif à l'effet de ses propres mains et de ses bras, lorsqu'on en fait; on y sentira, on y verra ces secousses et une espece de tremoussement, d'ébranlement vif et redoublé. J'avertirai même, en finissant, que lorsqu'on voudra se donner dans ce cas un peu plus de force, on n'a qu'à donner à son bras, à ses pieds, à son corps un pareil tremblement encore plus sensible et plus prompt, cela aide tout-à-fait, et c'est la Nature même qui nous indique ce secret, qui est son secret.



## T H E R È S E ,

## O D E .

*Par M. de Souhait , Maître des Comptes  
de la Chambre de Nevers.*

L'Amour vient de monter ma Lire ;  
Therese anime mes Concerts.  
Guidé par le feu qui m'inspire ,  
Je vois à flots couler mes Vers.  
Fuyez d'ici , Troupe égarée  
Des sentiers de la verité.  
Cherchez une Idole parée ;  
Pour moi je veux du temps d'Astrée ;  
Rappeller la simplicité.



Achile , aux Rives du Scamandre ;  
A Briseis offrit des vœux.  
A Glicere , Horace sçut rendre ,  
Tout ce qu'on doit à de beaux yeux ;  
L'un et l'autre , de la parure ,  
Evitant l'appas médité ,  
Echapperent à l'imposture ;

Et

Et placèrent dans la Nature,  
Le Trône de la Volupté.



Seroit-ce au brillant étalage,  
De quelque frivole ornement,  
Que mon cœur fixeroit l'hommage;  
A la beauté dû seulement.  
Mais j'entends l'instinct qui s'explique.  
Il me fait dire par mes sens,  
Que votre cœur au vrai s'applique;  
Tout autre culte est fanatique,  
Et flétriroit vos sentimens.



Lecteurs, de Cyrus, de Clelie,  
Vous ne goutez pas mes Leçons,  
Votre ame est trop enorgueillie,  
Pour vous prêter à mes raisons;  
Voyez Venus fendant les Nuës,  
Qui vient approuver mes accens.  
Et, se moquant de vos bévuës,  
Voyez les Graces demi nuës,  
Rejeter vos fades encens.



Décorez-vous, Héros du Tasse,  
De la vertu des Paladins,  
Morfondez-vous suivant leur trace,

C ij Je

Je vous suis par d'autres chemins ;  
 Horace que je prends pour guide ,  
 Présente Therese à mes feux .  
 Un air naïf , simple , timide ,  
 Vaut mieux que les faveurs d'Armide ,  
 Pour l'Amant qui veut être heureux .



Enfant chéri de la Nature ;  
 Therese , objet de tous ses dons ;  
 Je veux que la Race future ,  
 Te connoisse par mes Chansons .  
 Si la Fortune qui nous jouë ,  
 Dans sa colere a fait ton sort ;  
 Te voyant au bas de sa Roüe ,  
 Est-il un Mortel qui n'avoüe ,  
 Qu'elle est aveugle et qu'elle a tort .



*REPLIQUE à la Réponse de M. L. B.  
 sur son Explication de l'Inscription  
 d'Auxerre.*

J'Ay lû ce que M. L. B. oppose aux  
 Remarques que j'ai données dans le  
 mois de Juillet dernier , sur son Expli-  
 cation de l'Inscription d'Auxerre. Sa Ré-  
 ponde est d'un homme du métier qui  
 écrit d'une maniere aussi spirituelle que  
 scavante ;

ſçavante ; mais les raisonnemens qu'il employe pour soutenir sa prétendue association d'Ovinus , ne me paroissent pas solides , et il m'accuse d'ailleurs assez légèrement de lui faire dire au sujet de la Guerre d'Allemagne , ce qu'il ne dit pas , et cela dans la vûe de combattre son sentiment ; il me permettra donc , s'il lui plaît , de m'expliquer sur ces deux articles.

Premièrement , pour ce qui regarde Ovinus , je soutiens , comme je l'ai déjà fait , que la lecture seule du Texte de Lampride , qui nous rapporte l'association de ce Sénateur à l'Empire , suffit pour nous convaincre de la fausseté de cet Evènement. En effet a-t'on jamais vû qu'un Prince puissant et paisible , à la premiere nouvelle qu'un de ses Sujets est dans le dessein de brouiller l'Etat , ait aussi-tôt sans autre consideration et par une foiblesse indigne , partagé avec lui son pouvoir , l'ait associé au Trône. et lui ait voulu de plus laisser le commandement des Armées , c'est-à-dire en bon François , se livrer entierement à sa discretion. Voilà pourtant la conduite de Severe Alexandre , si l'on s'en rapporte à Lampride.

*Cum quidam Ovinus . . . rebellare voluisset . . . participem imperii appellavit . . . & eam expeditio barbarica esset nunciata ,*

C iij vel

*vel ipsum, si vellet ire, vel ut secum proficisceretur hortatus est.* Un tel récit révolte le Lecteur le plus crédule, aussi ne suis-je pas le seul qui le révoque en doute. Il me suffira pour la preuve, de rapporter ici les paroles de M. de Tillemont, sur l'action qui fait la dispute. *Nous ne voulons pas omettre ici, (dit cet Auteur, p. 214. du Tome 3. de l'Hist. des Empereurs) un Evénement qui semble appartenir plus que tout autre à l'an 228. s'il est véritable dans toutes les circonstances que l'on en dit; car il est vrai qu'il y en a qui paroissent tenir de la fable.*

Secondement, non-seulement les Auteurs qui vivoient sous Severe Alexandre et dont les Ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, comme Dion et Herodien, (a) ne nous disent rien de l'Association d'Ovinus; mais par la maniere dont ils nous marquent que Severe Alexandre agit dans des temps de Révolte, il nous font assez connoître ce que nous devons penser du

(a) En citant Herodien, je réponds incidemment à une Observation de M. L. B. qui prétend que le silence des Historiens sur le sujet d'Ovinus, ne vient que de ce que ces Auteurs n'ont écrit que de simples abrezes. Herodien seulement ne passera jamais pour un *Epitomiste*, et le silence d'un Ecrivain aussi exact, balancera toujours l'autorité de Lampride,

récit

récit de Lampride. Puisque chez eux Severe Alexandre est un Prince ferme et vigilant, qui au premier bruit de quelque entreprise contre son autorité, a soin de la réprimer avec courage et d'en punir les auteurs. Conduite qui convient parfaitement à un Empereur, que M.L.B. lui-même compare à Trajan. Voici les Passages des Auteurs que j'ai citez. *Per id tempus (dit Dion) multa rebelliones factae sunt, quarum cum fuissent formidolosa, repressa ac restincta sunt.* Et selon Hérodien : *Nequi non in Syria res novas contra Imperium moliti alii, sed universi oppressi statim supplicioque affecti sunt.*

En troisième lieu, ce qui s'observoit d'abord dans l'association d'un Prince à l'Empire, étoit de frapper des Monnoyes (a) au coin du nouveau Souverain, ç'a été un usage constamment gardé sous tous les Empereurs; soit que ces Associations ayent été libres, comme celles de Trajan par Nerva, d'Ælius par Hadrien, soit qu'elles ayent été forcées, comme quand Balbin et Pupprien furent obligez de déclarer Cesar le jeune Gordien, ou que

(a) *Et vero simul Imperii summam adepti erant, (Imperatores) prima hac cura fuit nummos suos, mox conjugum denique et liberorum effigie insignire.*  
Anton. Augustinus. Dial. T. de Vet. Num. antiq.

## 678 MERCURE DE FRANCE

Maximien Hercule fut contraint par Gallere, d'accorder le même titre à Severe. Il nous reste des Médailles de tous ces Princes. Ovinus seroit-il le seul pour qui on eut négligé une coutume si essentielle et si continuë? Sur tout ce Sénateur ayant vécu plus de 7 ans, après sa prétendue association, si l'on s'en rapporte à M. L. B. qui ne le fait mourir qu'après Severe Alexandre.

Enfin pour me servir des armes que M. L. B. me fournit lui-même, je ferai remarquer que si Ovinus avoit effectivement été associé par Severe Alexandre, les Loix que ce dernier donna la même année de cet Evénement, n'auroient pas manqué de faire mention d'Ovinus, ou nommément ou en nom collectif, ce qui n'est pas, Severe Alexandre y étant seul nommé, et cela contre la Regle générale, s'il avoit eu un Collègue; puisque nous voyons dans toutes les Loix des Empereurs qui nous restent, le nombre des Augustes qui regnoient, exactement marqué. DIVI FRATRES AA. IMP. SEVERVS ET ANTON. A.A. IMPP. GRATIANUS VALENS ET THEODOSIUS AAA.

Mais, dit M. L. B. l'association d'Ovinus nous est racontée par un Auteur de réputation, qui vivoit seulement cent ans après

après Severe Alexandre , et qui comme il le dit lui-même , avoit emprunté ce fait des Mémoires de quatre Courtisans de ce Prince ; en faut-il davantage pour autoriser cet Evenement ? Je réponds , que ces quatre Auteurs n'étant point connus autrement que par ce que nous en dit Lampride , ou les autres Auteurs de l'*Histoire Auguste*, on n'en scauroit tirer aucun avantage , s'il est vrai qu'on soit en droit de révoquer en doute ce que ces Ecrivains avancent , quand il ne se trouve pas d'ailleurs confirmé , du moins pour le fonds ; et c'est ce qu'il est aisé de prouver.

Le corps d'Histoire, appelée *Auguste*, est l'ouvrage d'un Compilateur , demi sçavant , qui sans choix , et sans ordre , a mêlé ensemble les Narrations des Auteurs , dont son Recueil porte les noms , et de quelques autres , peut-être encore , qui nous sont inconnus. C'est le sentiment de (a) Casaubon , de (b) Saumaise , et de M. de (c) Tillemont , qui suffit pour nous convaincre, qu'à moins que les faits qu'on trouve dans cette compilation , ne se rencontrent ailleurs , on est toujours

(a) Casaub. *Prof. in Hist. Augusti.*

(b) Saum. *Idem.*

(c) Till. tom. 4. pag. 66.

680 **MERCURE DE FRANCE**  
bien reçu, comme je l'ai dit, à ne les point  
recevoir comme véritables.

Mais M. L. B. qui veut absolument  
donner la Pourpre à Ovinus, a trouvé  
une manière de le faire, sans inter-  
resser le Prince. C'est de dire que du côté  
de Severe Alexandre, l'association d'O-  
vinus pouvoit n'être que simulée. J'ai  
honte de rapporter un expédient aussi  
foible et qui tout *mystérieux* qu'il est, s'il  
étoit même véritable, ne changeoit rien  
aux inconvéniens, que n'auroit pas man-  
qué d'emporter avec elle une action aussi  
publique, et d'une aussi grande consé-  
quence, du moins pour les peuples, qui  
conduit par les apparences, auroient tou-  
jours été dans la bonne foy.

Je passe donc à la seconde partie de la  
réponse de M. L. B. mais je dois conve-  
nir auparavant avec lui, que le mot *Vulgi*,  
que j'ai cité dans ma Lettre du mois de  
Juillet, se rapporte moins à l'associa-  
tion d'Ovinus, qu'au temps où elle peut  
avoir été faite, sous Trajan ou sous Seve-  
re Alexandre. C'est un manque d'atten-  
tion de ma part, mais qui n'ôte rien à mes  
preuves, et que je ne veux pas excuser.

M. L. B. nous dit que par l'expédition  
qui suivit l'association d'Ovinus, il a en-  
tendu la guerre d'Illyrie, qu'on peut ap-  
peller

peller la Guerre d'Allemagne, et que je suppose que c'est de la dernière guerre d'Allemagne dans laquelle périt Severe Alexandre, dont il a voulu parler. Qu'il me soit permis de dire que jamais reproche ne fut plus mal fondé. 1°. En parlant simplement d'une guerre contre les Allemands, comme a fait M. L. B. dans sa Lettre du mois de May, il est naturel d'entendre la dernière contre ces peuples, comme la plus considérable, et celle où ils sont désignez par leur nom dans Lampride. 2°. C'est, qu'en suivant cet Auteur, comme il a fait, on ne peut l'entendre autrement. Je m'explique : Lampride nous dit que Severe Alexandre ayant appris l'irruption de quelques Barbares sur les Terres de l'Empire, marcha en personne contre eux, et que dans ce voyage il mena Ovinius; or ceci ne peut convenir à l'expédition d'Illyrie où ce Prince ne se trouva pas, et qui fut conduite par ses Généraux; le Texte de Lampride y est précis. *Acta sunt res felicitate et in Mauretania per Diarium Celsum, et in Illyrico per Varium Macrinum.* Ainsi, s'il s'agit d'Allemands, et que Severe Alexandre ait marché contre eux; ce ne peut être que dans la seconde guerre, et j'ai eu raison d'avancer que quand même l'associa-

682 MERCURE DE FRANCE  
tion d'Ovinus ne seroit pas insoutenable. M. L. B. se seroit toujours trompé à cet égard.

Voilà ce que j'avois à dire pour ma défense ; mais avant que de finir, je dois rapporter une Inscription , qui fait , au sujet qui nous divise, M. L. B. et moi. Elle se trouve à Rome , dans les Jardins du Palais Giustiniani , et c'est Reinesius qui la rapporte.

*Syntag. Inscrip. Antiq. cxix. Part. 1.*

FORTVNÆ AVG.  
PRO. SALVTE FERENDINE  
DOMINORVM. NN.  
SEVERI. PIL. AVG.  
FIL. IVLIÆ. AVG. MATRIS.

Dans cette Inscription, comme on le voit, Antonin Caracalle et Julie sa mere , sont appelez *Domini nostri*, ce qui est une confirmation tout-à-fait décisive de l'explication que j'ai donnée de *Dominorum nostrorum*, de l'Inscription d'Auxerre, en l'entendant de Severe Alexandre et de Mammée ; mere de ce Prince. Tout est semblable dans ces deux Monumens ; j'ajoute seulement que quoiqu'il semble d'abord qu'on puisse aussi-bien expliquer celle

celle d'Auxerre par rapport à Severe Alexandre et à Sallustia Barbia Orsiana son épouse ; et que je paroisse en quelque façon donner dans mes Remarques l'alternative sur ce sujet. Je suis néanmoins très-persuadé que c'est de Mammée seule, que l'Inscription peut parler, parce que les (a) Médailles Grecques qui nous restent d'Orsiana, et qui sont marquées des années du Règne de son Mary, nous offrent seulement la cinquième année de ce Prince ; et comme l'Inscription a été posée la septième, il n'y a pas d'apparence d'y trouver Orsiana, que Herodion, sans la nommer, nous dit avoir été renvoyée peu de temps après son mariage, aux instances de sa belle-mère, jalouse qu'une autre partageat avec elle les honneurs de la Cour. *Dedit autem ( Mammée ) filio in matrimonium puellam . . . eadem paulo post aula per omnem contumeliam exegit, et quum ipsa tantum vocari angusta vellet, &c.*

A Orleans, ce 7 Fev. 1732. D.P.

(a) Vaillant. Numism. Græc.





## A R I A N E.

## C A N T A T E

**L'**Infidèle Thésée, épris de nouveaux charmes ;  
 Avoit laissé la fille de Minos  
 Exposée aux fureurs des Monstres de Naxos ,  
 Sans espoir de tarir la source de ses larmes ;  
 La triste Ariane en ces mots ,  
 Aux Echos d'alentour annonçoit ses allarmes,

Le souvenir odieux  
 De l'ingrat qui m'abandonné ;  
 M'est un tourment plus affreux ;  
 Que la mort qui m'environne.

Quand de mes jaloux transports  
 Je suis la seule victime ,  
 Mon perfide sans remords,  
 Goute les fruits de son crime.

Mais que mille objets divers ;  
 Pour prix de son inconstance ,  
 Dédaignent, les vœux offerts ,  
 Du volage qui m'offense.

Le souvenir odieux  
 De l'ingrat qui m'abandonne,  
 M'est un tourment plus affreux,  
 Que la mort qui m'environne.

Tandis qu'Ariane outragée,  
 Aux Rochers attendris racontoit ses malheurs ;  
 Foibles soulagemens à ses vives douleurs !  
 L'amour pour consoler cette amante affligée  
 De la perte du fils d'Egée,  
 Soumet Bacchus à ses attraits,  
 Et ce fier Dieu, blessé de mille traits,  
 Vient ainsi rendre hommage à sa beauté vengée.

Lorsqu'à chasser vos déplaisirs,  
 Un Dieu lui-même s'y interesse,  
 Pour un ingrat qui vous délaisse,  
 Osez-vous pousser des soupirs ?

Laissez-vous, belle Ariane,  
 Ternir l'éclat de vos appas  
 Dans l'obscurité du trépas,  
 Où votre douleur les condamnes ?

Mortelle, oubliez les mortels,  
 Un Dieu que l'Univers adore,  
 A votre douleur qu'il implore,  
 Dresse lui-même des Autels.

686 MERCURE DE FRANCE

Qui l'eût crû ! pour bruler d'une flâme nouvelle ;  
L'Amante de Thésée éteint ses premiers feux ;  
Mais malgré les efforts de Bacchus amoureux  
A sa première atdeur Ariane fidelle ,  
N'auroit pas ressenti cet heureux changement ;  
Si l'amour qui veilloit à leur contentement ,  
N'avoit effacé de son ame  
L'injurieux oubli dont son perfide amant  
Avoit payé l'ardeur de la plus belle flâme.

Jeunes Beautéz , si quelque amant vo-  
lâge ,  
De votre joug dédaigne les douceurs ,  
L'Amour, soigneux de vanger cet outrage,  
Vous comblera de nouvelles faveurs.

A ses desseins rendez-vous favorables ;  
Il tarira la source de vos pleurs ,  
Brulez de nouveaux feux , et ces feux plus du-  
rables ,  
Vous feront oublier l'objet de vos douleurs.

Jeunes Beautéz , si quelque Amant vo-  
lage ,  
De votre joug dédaigne les douceurs ,  
L'Amour , soigneux de vanger cet ou-  
trage ,  
Vous comblera de nouvelles faveurs.



*REMARQUE sur un endroit de  
l'Histoire de l'Eglise de Meaux. Par  
Dom du Plessis.*

**L** Es Nouvellistes du Parnasse nous régalent si souvent de ce qui leur paroît réjouiissant dans l'Histoire de l'Eglise de Meaux; comme Epitaphes, Articles de Testamens, Titres d'Eglises, &c. que cela m'a fait naître l'envie de lire cette Histoire. En me donnant cette satisfaction, je suis tombé dès le second jour sur une circonstance particuliere qui regarde l'antiquité d'un Prieuré de ce Diocèse. Quoique l'Auteur ne manque pas de preuves, qui établissent cette antiquité, il en va chercher une jusques sur une Cloche; mais par malheur il ne prend pas le véritable sens de l'Inscription qu'on y lit. Et afin que vous n'en doutiez pas, il faut vous nommer le Prieuré dont il est question. C'est celui de Nanteuil le Haudoin, qui est sur les limites du Valois et du Mulcien. Dom Toussaints du Plessis en parle à la page 120. de son premier volume.

Il nous dit qu'une des deux Tours de  
l'Eglise

688. MERCURE DE FRANCE  
 l'Eglise de ce Prieuré, appelée la Tour  
 de Saint-Babylas, contient deux grosses  
 Cloches; sur l'une desquelles on lit ces  
 mots: *Mentem sanctam, spontaneam, ho-*  
*nozem Deo et patriæ liberationem. Radulfus*  
*Silvanectensis nos fecit.* Ces derniers mots,  
 dit-il, signifient: *Raoul, Comte de Senlis,*  
*nous a fait fondre;* et il tire delà une se-  
 conde preuve de l'ancienneté de ce Mo-  
 nastere; car, ajoute-t-il, le seul Raoul de  
 Senlis ou de Crépy, qui ait été Seigneur  
 de Nanteuil, vivoit sur la fin du dixième  
 siècle. Pour moy, en finissant de lire cet  
 endroit, je n'ai point hésité de dire que  
 Dom du Plessis ne donnoit point à l'Ins-  
 cription de la Cloche, le sens qu'elle doit  
 avoir. Plein des noms personnels des Sei-  
 gneurs du voisinage de Meaux, il a cru  
 en trouver jusques sur cette Cloche; et  
 quoique le Titre de *Comes* ne soit point  
 employé dans l'Inscription, il a cru pou-  
 voir le sous-entendre.

Je ne sçai si Dom Toussaints a visité ce  
 Prieuré en personne, et s'il a vû la Clo-  
 che dont il tire sa Preuve. Quelque soit  
 le caractere de l'Inscription, il ne peut  
 être d'un siècle si reculé que le dixième.  
 Les Cloches sont sujettes à tant d'acci-  
 dens, que ce seroit une merveille d'en  
 voir une grosse subsister depuis 7 à 8 cens

ans

ans. Il n'y a qu'à faire attention aux différens malheurs, qui dans l'espace seulement d'un siècle, peuvent arriver à une Eglise et à un Clocher, pour comprendre que dans l'espace de huit siècles, ces accidens sont présumez, à plus forte raison, avoir pû arriver. Comme l'Edifice de l'Eglise de Nanteuil, que j'ai vû et examiné, n'est point d'une si haute date, quod qu'il soit ancien; il faudroit dire encore, que cette Cloche proviendroit d'un Clocher de la Basilique précédente (a); mais non, il n'y a qu'à s'en tenir au sens naturel de l'Inscription: *Radulphus, Silva-nectensis nos fecit*, signifie tout naturellement: *Raoul de Senlis nous a fondus*. C'étoit un Fondeur, nommé *Raoul*, et surnommé ou originaire de *Senlis*, qui fit l'opération, et qui dirigea l'Inscription de la Cloche.

Il n'y faut pas entendre plus de finesse, que dans les Inscriptions qu'on lit au dessous des Statuës, ou au bas des Tableaux. *N N. sculpsit. N N. pinxit*; et jamais on ne s'avisa de croire que les noms propres, marquez au bas de ces ouvrages soient ceux des personnes qui ont fait faire les Tableaux ou les Statuës. Chacun com-

(a) Il m'a paru que dans le côté droit, il n'est restoit que deux Piliers de la premiere Eglise.

prend

290 MERCURE DE FRANCE  
prend que c'est celui des ouvriers.

Sa Sentence qui est avant la Note du Fondateur, consiste dans l'Épithaphe de sainte Agathe. On la trouve dans la Légende de cette Sainte, et on la chante encore dans l'Office en plusieurs Eglises, le jour du Martyre de cette Vierge.

Tout ce que je puis en dire, est que cette Inscription se mettoit communément sur les Cloches, au quinzième siècle. L'Histoire des Evêques de Montpellier, du sieur Gariel, nous apprend qu'une Cloche fondue, vers l'an 1450. pour les Cordeliers de cette Ville, portoit la même Sentence : *Mentem Sanctam*, &c. Je me souviens aussi qu'en l'an 1711. lorsqu'on eut descendu du Clocher de certains Religieux du même Ordre (mais d'une autre Province) une Cloche cassée, du poids d'environ 5 à 6 cens, j'y lus les mêmes paroles, en Lettres Gothiques, Capitales : *MENTEM SANCTAM*, &c. avec le chiffre, *M. ccccxxv.* Soit donc que ce fût la Sentence favorite de quelques Fondateurs de Cloches au quinzième siècle, soit que le Clergé ait eu en cela l'intention de mettre ces Cloches sous la protection de sainte Agathe; cela ne contribuë pas davantage à faire croire que le *Radulphus* de l'Inscription, fût un Comte de Senlis ou de Crépy.

Il est vrai que l'on a pû être au quinzième siècle dans l'usage d'opposer aux accidens des Foudres et des Ouragans cette venerable Inscription qui a tant excité la foy des Catanois , contre les périls menaçans du Mont *Ætna* : Mais sans raffiner dans la spiritualité plus qu'il ne convient, le Cloche en question , ne viendroit-elle point de l'Eglise de sainte Agathe de Crépy en Valois , qui n'est qu'à trois lieuës de Nanteuil, et qui est tres-ancienne, à en juger par le Portail ? Il n'est pas rare de voir une Cloche déployée et portée d'un Clocher dans un autre. Dom Toussaint sçait à merveille que les Cloches de la Cathedrale d'Orleans sont en vente , depuis que la Tour est abbatuë ; et que l'on a eu quelques pensées de les transferer dans les deux Tours de S. Laumer de Blois. On pourroit produire des exemples de translation de Cloches d'une Eglise à une autre ; mais cette matiere est trop peu intéressante pour s'y étendre.

Vous pouvez juger , M<sup>r</sup>, par ce que j'ai dit cy-dessus , que je n'aurois aucune peine à croire qu'une petite Cloche , qui ne seroit point d'usage , n'y exposée aux accidens , ne pût subsister des milliers d'années. Telle est celle que l'on montre à S. Jean de Laon , et qu'on croit être du  
 temps

## 692 MERCURE DE FRANCE

temps de Sainte Salaberge, Abbessé, c'est-à-dire, du septième siècle. Mais ce n'est pas proprement une Cloche, c'est plutôt une Sonnette en forme de Timbre, de l'espece de celles que les Soldats François, du temps de la première Race, attachoient au col de leurs Chevaux, lorsqu'ils les faisoient paître dans les Campagnes et dans les Bois voisins du Camp. Il en est parlé dans les Articles de la Loy Salique, sous le nom de Skilla.

Le Pere Daniel en fait aussi mention à l'an 593. Ce nom de *Skilla* a passé dans le langage vulgaire de quelque Province, pour signifier une Cloche. Le College de *l'Equille*, comme on parle à Toulouse, est un des principaux de cette Ville.



## S O N N E T

*Sur les Bouts - Rimex, proposez dans  
le Mercure, par une Dame.*

**C**ommencer un Sonnet par l'affreux mot de  
*Mort.*

Quand on ne veut parler de Cercueil, ni de  
*Biere.*

C'est de gayeté de cœur vouloir périr au *Port.*

Et se faire à soi-même une rude *Carrière.*

Cet

Cet ouvrage sublime indépendant du *Sort,*  
 Ne se fait pas si-tôt qu'un tour de *Gibeciere,*  
 Et s'il ne nous plaît pas, quoique court, il en  
*Dort,*  
 Cotin, dans ses Ecrits, l'apprend mieux que  
*Moliere.*

Il doit faire adoucir d'un Censeur l'œil *Hagard,*  
 Et contenter le goût du jeune et du *Vieillard;*  
 Rien ne doit y manquer, pas même une *Apas-*  
*trophe;*

Si l'Auteur n'en bannit et le froid et le *Plas,*  
 Il aura sûrement, avec Echec et *Mast,*  
 D'un Poète crotté la triste *Catastrophe.*

T H E V E M A R T, à Amiens.



LETTRE de M. Bouguer, à M. Mey-  
 nier, au sujet d'un Ecrit inseré dans le  
*Mercur de France du mois de Février*  
*dernier, page 274. et suiv.*

**M** O N S I E U R,

La plupart des personnes qui jetteront  
 les yeux sur l'Ecrit que vous avez fait  
 inserer dans le *Mercur de France de*  
*Fevrier*

674 MERCURE DE FRANCE  
Fevrier dernier, ne pourront jamais découvrir pourquoi vous exagerez si fort la faute dont vous m'accusez, ni pourquoi vous poussez si loin vos plaintes. Ils verront, non-seulement que je ne pouvois pas découvrir toutes les particularitez de votre demi Cercle, dans une Description qui ne les contenoit pas, ils verront encore que si je n'en ai pas donné une idée assez exacte, je n'avois aucune mauvaise intention, et ils ne comprendront point ce qui peut vous avoir fait prendre pour une censure, ce qu'on ne doit regarder que comme une espece d'approbation. Je n'ai pas une notion assez distincte de votre demi Cercle; il me semble qu'il est sujet à un inconvénient, et j'affirme aussitôt sur la connoissance que j'ai de vos lumieres, que vous avez trouvé le moyen de l'éviter: *Nous ne connoissons ce demi Cercle, ce sont mes propres termes, que pour en avoir vu une description très-succincte; mais nous ne savons point que son sçavant Auteur ne lui procure une situation constamment horizontale, malgré le poids de la Pinule qui est située sur la circonférence.* Je le demande à tout le monde, je le demande même à vos amis les plus intimes, si c'est-là le langage d'un homme qui cherche à vous  
offenser

offenser, et si ce ne sont pas là plutôt les termes de la prédilection et de l'estime.

Mais puisque vous me forcez à expliquer l'Enigme; je vais montrer comment j'ai, malgré moi, donné occasion à votre chagrin. Tous les Instrumens dont on peut se servir en Mer pour observer la hauteur des Astres, se réduisent à deux especes; ou ils se mettent de niveau par leur propre pesanteur, ou c'est le Pilote qui les met dans cette situation, en visant à l'horison sensible. Je me suis trouvé dans la nécessité d'examiner ces divers Instrumens; cet examen fait le sujet de la premiere Partie d'un petit Traité publié en 1729. qui remporta le Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences. Je me déclarai dans cet Ouvrage pour les Instrumens de la seconde espece, lesquels sont en usage depuis longtems dans la Marine, et je justifiai mon choix par des raisons, qui, parcequ'elles sont generales, donnent l'exclusion à votre demi Cercle; comme à tous les autres Instrumens qui sont suspendus de la même maniere. Voilà, je pense, ce qui vous a indisposé contre moi; car je mets à part tous les autres motifs. Vous avez trouvé mes raisons trop fortes, quoique j'aye eu la politesse de n'en faire aucune application particuliere;

D elles

695 MERCURE DE FRANCE  
elles vous ont fâché en même-temps qu'elles vous ont paru utiles ; et comme vous avez senti qu'il n'étoit point à propos d'y répondre , vous vous êtes à la fin crû obligé d'écrire au moins contre l'endroit où je parlois avantageusement de vous. Il vous est facile de me réfuter de cette sorte , et vous pouvez continuer tant que vous le voudrez , à m'apprendre toutes les particularitez de votre demi-cercle , avec tout l'appareil d'une réprimande. Il vous importe peu d'ailleurs de le faire sans aucune apparence de nécessité , pourvu que vous puissiez faire croire qu'il ne s'agit point entre nous d'autre chose. Mais comme on ne peut point en imposer au Public , qui est un Juge trop éclairé , il s'apercevra bien que vous abandonnez réellement la deffense de votre cause, et que vous ne touchez point du tout au sujet.

. Il n'importe point en effet , que j'aye bien ou mal décrit votre demi Cercle , puisque j'ay déclaré moi-même que je ne le connoissois pas parfaitement. Toute la question est de sçavoir si j'ai pû cependant le condamner avec tous les autres Instrumens de la même espece. Or il me suffiroit pour avoir ce droit , de sçavoir qu'il se plaçoit de niveau par sa construc-

construction et qu'il étoit suspendu par sa partie supérieure. Car dès lors je pouvois le regarder comme un Pendule dont l'agitation est continuelle, puisque le Navire est sans cesse sujet pendant sa marche; ou au tangage ou au roulis, ou à faire quelques élans, et que son mouvement n'est jamais parfaitement uniforme. Si l'Instrument étoit suspendu par son centre de gravité, toutes ses parties participeroient en même temps aux secousses; mais aussi tôt qu'il est suspendu par un autre endroit, une de ses extrémités doit toujours recevoir par l'entremise des Ressorts et des Balanciers, \* l'agitation du Vaisseau, pendant que les autres parties n'auront encore que leur premier mouvement, et ainsi il doit être sujet à faire sans cesse des vibrations, lesquelles seront encore perpétuées par la main de l'Observateur, qui est obligé presque à chaque instant de toucher à la Boîte pour l'orienter, ou à l'Allidade pour la diriger. Remarquez de plus que quelques foibles que soient ces vibrations, elles feront toujours que l'Instrument perdra sa situa-

\* Les Balanciers sont des especes de Cercles ou de Quadres de cuivre, dont on se sert avec des Pivots à l'opposite l'un de l'autre, pour suspendre en Mer les Boussoles.

D ij tion

298 MERCURE DE FRANCE  
tion verticale de plusieurs degrez, et qu'il  
la perdra dans divers sens, à cause de  
l'irrégularité des secousses. Or en voilà  
assez pour rendre defectueuses presque  
toutes les Observations qu'on fera au  
Soleil; d'autant plus que le temps abso-  
lument propre à les faire, s'échappe avec  
rapidité. Mais ce sera encore toute autre  
chose, lorsqu'on voudra la nuit prendre  
la hauteur des Etoiles. Car comment vou-  
lez vous pendant que votre demi Cercle  
sera agité et que l'Observateur sera aussi  
exposé de son côté à un grand mouve-  
ment et à un mouvement qui n'a aucune  
conformité avec celui du demi Cercle,  
puisque l'Observateur est toujours obligé  
de s'incliner d'un côté lorsque le Navire  
s'incline de l'autre; comment voulez-vous  
que pendant cette complication de deux  
ou trois mouvemens qui ne s'accordent  
point, le Pilote puisse appliquer l'œil à  
une Pinule extrêmement étroite, et viser  
à un objet aussi difficile à saisir qu'une  
Etoile? Vous devez bien sentir que cela  
est absolument impossible avec tous les  
Instrumens de l'espece du vôtre, sans  
aucune exception; et que pour réüssir  
dans une pareille Observation, on est  
obligé, comme je l'ai toujours soutenu,  
d'employer ceux qui sont actuellement  
en

en usage. Car il faut qu'on puisse ôter à l'Instrument dont on se sert, tous ses balancemens particuliers et l'assujettir contre l'œil, et il faut par conséquent que le Pilote se charge de tout le soin de le disposer en visant à l'horison sensible.

Mais je serois obligé de transcrire presque toute la premiere Partie de mon petit Traité, si je voulois vous rapporter toutes les choses qui vous intéressent et auxquelles vous n'entreprenez point de répondre. Je pourrois cependant encore ajouter, maintenant que je connois mieux votre demi Cercle, que comme une de ses graduations est conforme à celle de l'Anneau Astronomique, il doit être extrêmement difficile de distinguer avec exactitude les scrupules du degré, et que ce n'a pû être que par hazard, ou parce que vous sçaviez d'avance la hauteur que vous deviez trouver, que vous ne vous êtes trompé à Brest que d'environ une minute. Je pourrois encore vous montrer combien est inutile la suspension que vous employez, faute d'avoir fait attention qu'on ne doit se servir de Balancier que lorsqu'on veut suspendre quelque chose par un point qui est interieur et qui ne se presente pas aisément. Est-il

question de suspendre une Boussole ou une Lampe par un point qu'on ne peut point aller chercher au-dedans, il faut dans cette rencontre mettre un Balancier par dehors. Mais ce n'est plus la même chose, aussi-tôt qu'il s'agit de suspendre un corps par un endroit qui est extérieur et qu'on peut saisir sans peine. Car tous les Balanciers que vous mettriez, ne serviroient qu'à rendre immobile un certain point par rapport à la Boëte et aussi-tôt que vous en avez la commodité, vous devez bien plutôt suspendre l'Instrument immédiatement à ce point, sans rendre inutilement la Machine plus composée et plus sujette à se déranger. J'insisterois sur toutes ces choses et je tâcherois de les porter jusqu'à la dernière évidence, si je ne voyois que vous ne donnez aucune atteinte à mes premières Remarques, et que vous les laissez subsister dans toute leur force.

Je vois d'ailleurs qu'elles ont fait quelque impression sur vous, et qu'elles ne vous ont pas été inutiles. Car vous avez depuis changé d'avis dans la construction d'un autre Instrument destiné encore à des usages nautiques. Il s'agit, dans un Ouvrage que vous venez de donner au Public, de la suspension des Boussoles, et quoiqu'elles aient déjà un Balancier comme

me

me votre demi Cercle, vous reconnoissez néanmoins que tant qu'elles sont appliquées sur quelque chose qui tient au Vaisseau, elles en reçoivent tous les mouvemens, et que les Observations se trouvent par là dérangées; *parce que, dites-vous, (a) tantôt le Soleil ne peut être vu par la fenêtre qui est du côté de l'Observateur, que beaucoup au-dessus ou aux côtes de la fenêtre opposée à cause du mouvement, comme lorsque le Vaisseau est incliné du côté du Soleil ou à la droite ou à la gauche de l'Observateur, lorsqu'il fait Observation; et tantôt, &c.* C'est pourquoi vous aimez mieux maintenant laisser au Pilote le soin de donner à l'Instrument la situation qu'il doit avoir, et cela parce que *(b) le Pilote, par une habitude qui lui est en partie devenue naturelle à la Mer, entretenant assez bien son corps en équilibre, et en même temps l'Instrument qui lui sert pour observer la latitude, quoique dans ce temps-là le Vaisseau incline considérablement, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, à cause du roulis et du Tangage, il entretiendra cet Instrument dans le même équilibre de son corps lorsqu'il s'en servira pour observer la déclinaison de l'Aiguille aimantée, tant au Soleil qu'aux Etoiles, ce qui rendra l'Obser-*

(a) Au bas de la page 6. (b) Page 17.

*vation bien plus senre.* Je vous félicite, Monsieur, sur votre changement, mais souffrez en même-temps que je m'en prévale; puisque vous mettez vous même le sceau à votre condamnation, en employant contre les Boussoles ordinaires, les mêmes raisons, aux termes près, que j'avois déjà employées contre votre demi-Cercle.

Après cela je ne suis plus étonné si vous ne lui donnez plus la préférence sur l'Arbalestrille ni sur le quartier Anglois ordinaire, et si vous n'entreprenez pas même de la comparer à un Instrument que j'ai proposé, qui est soutenu par son centre de gravité et qui est parconsequent de même espece que le vôtre, quoique je le croye beaucoup mieux suspendu. Tout ce que vous prétendez faire, c'est de montrer que je me suis mépris lorsque j'ai préféré le quart de Cercle formé d'un seul Arc, non-pas à votre demi-Cercle, dont il n'étoit plus question, mais au quartier Anglois ordinaire. Que j'aye cependant bien ou mal choisi dans cette dernière circonstance, le sort de votre Instrument ne change point; et si je ne me suis trompé que dans cette rencontre, j'ai toujours eu l'avantage de rendre un service assez considerable au Public, en  
 pros-

proscrivant toutes ces diverses suspensions, dont on vouloit, mal à propos, lui faire embrasser l'usage. Mais de quelle maniere prouvez-vous que le quart de Cercle formé d'un seul Arc, est moins exact que le quartier Anglois ? La nature de vos preuves me dispense d'y répondre. Il s'agit d'un changement fait il y a plus d'un siecle; il s'agit de sçavoir les motifs qui ont déterminé à le faire, et vous m'allegez pour cela l'experience des Marins d'aujourd'hui. Nous avons une suite de Traités de Navigation, qui nous marquent les divers progrès du Pilotage; Pierre de Médine et Pierre Nonius en Espagne et en Portugal; Willebrod Snellius et plusieurs autres en Hollande; M. Denis et les P. Fournier et Dechaies en France, ont écrit sur cet Art, et nous en ont représenté tous les differens âges. Mais vous ne consultez point ces Livres; vous vous adressez à nos Pilotes, pour qu'ils vous rendent compte d'une chose qu'ils doivent encore moins sçavoir que vous, puisqu'elle ne s'est point passée sous leurs yeux ni de leur temps, et qu'elle n'est pour eux qu'un point de pure speculation. De grace, Monsieur, ne renversez pas ainsi une autre fois l'ordre des choses; ou si, à la honte des Professeurs,

D V vous

704 MERCURE DE FRANCE  
vous suivez encore une pareille conduite, faites au moins assez usage de vos lumières, pour peser les réponses que les Pilotes vous feront. Ils vous ont assuré, dites-vous, qu'on a abandonné l'usage du quart de Cercle formé d'un seul Arc, parce qu'on a expérimenté que cet Instrument est sujet à tel et tel inconvénient. Mais ne deviez-vous pas penser qu'on ne peut rien établir sur une expérience que personne n'a vûe et que personne ne peut attester ? ne deviez-vous pas encore examiner si les inconvéniens dont on vous parloit, étoient réels, et s'il n'étoit pas possible de les lever ?

Je finis, Monsieur, en vous assurant que comme je n'ai que faire d'en venir à l'expérience pour sçavoir ce que je dois penser de votre demi Cercle, je ne crois pas que je me donne jamais la peine d'en faire l'essai. Je m'imagine bien que vous me ferez encore un crime de ce que je persiste ainsi à condamner une Production qui a été approuvée par une Compagnie, dont je suis plus intéressé que personne au monde, à faire valoir les Jugemens. Ce reproche me toucheroit, s'il n'étoit aussi mal fondé que les autres ; et si l'Académie des Sciences, qui prononce toujours avec autant de prudence  
que

que de lumieres, n'avoit pas eu le soin de mettre de sages restrictions à l'Approbation qu'elle vous donna. Cette Compagnie, a, outre cela, assez montré depuis qu'elle ne prétendoit point avoir décidé la question en votre faveur, puisqu'elle en a fait le sujet du Prix qui fut distribué en 1729. et dont elle m'honora. Objectez-moi encore, si vous le voulez, que je n'ai point été en Mer; je vous répondrai que si dans certaines matieres de Marine, la premiere chose est d'acquérir des connoissances de fait, et de se former une juste idée des mouvemens de la Mer et de ceux du Vaisseau, le point le plus essentiel et en même-temps le plus difficile, est de penetrer la cause de tous ces mouvemens et d'être en état d'en prévoir les divers effets; et j'ajouterais qu'on peut s'appliquer à tout cela avec autant de succès à Terre que dans tout autre endroit. Je dois aussi me rendre ce bon témoignage, puisque vous m'y obligez, que quoique je connusse tout le péril qu'il y avoit à venir remplir une place que vous aviez occupée, vous qui avez fait un voyage de long cours; personne ne s'est encore apperçu ici que je n'aye cultivé l'Hydrographie que dans le Cabinet. J'ai l'honneur d'être, malgré tous

D vj; nos

706 MERCURE DE FRANCE  
nos differends , avec | bien de la conside-  
ration , Monsieur , votre , &c.

*Au Havre , le premier d' Avril 1732.*



A M. FOURMONT,

*En lui envoyant un Ouvrage en Vers.*

**O** Vous , en qui délicatesse innée ,  
Et d'agrément raison-assaisonnée ;  
Ont fait ici tant d'illustres amis ,  
Sur mon talent , Fourmont , daignez m'instruire ;  
Puis-je au Parnasse esperer d'être admis ?  
Dois-je accorder , ou démonter ma Lyre !  
Tel est le sort des Enfans d'Apollon ,  
Ou tout ou rien , ou Voltaire , ou Gacon.  
Prêtez-moi donc vos yeux pour me connoître ;  
Si par les fleurs on peut juger des fruits :  
Vous pouvez bien sur le peu que je suis ,  
Juger aussi de ce que je dois être ;  
C'est là-dessus que j'attens vos avis ;  
Sans doute aussi , vos amis , gens d'élite ,  
Verront l'Essay , si l'Essay le mérite ;  
Mais à quoi bon recueillir tant de voix ?  
Si vous pouvez , sans courir par la Ville ,

En

En un seul lieu le montrer à la fois,  
 A \* Quinte-Curce, à Sophocle, à Virgile.

\* M. de Voltaire.



SECONDE LETTRE d'un Professeur  
 de l'Université de Paris, à un Principal  
 de Province, sur le Bureau Typogra-  
 phyque.

JE viens présentement, Monsieur, à l'Abregé  
 que nous donne le Buraliste de la petite Piece  
 du Professeur de Seconde, intitulée, *Le Parnasse  
 réformé, ou Apollon à l'Ecole*, qu'on pourroit  
 aussi nommer *la Critique des Charlatans de la  
 menüe Litterature*. Or afin que vous puissiez  
 mieux jnger si cet abregé est exact et si la censure  
 de notre Docteur Abecediste est raisonnable, je  
 vais vous exposer d'abord le sujet de ce petit Dra-  
 me, auquel il a jugé à propos de donner lui seul le  
 nom de *Farce*. La chose ne me sera pas difficile,  
 puisque, malgré le secret *synderetique* recomman-  
 dé aux Acteurs, je n'ai pas laissé d'avoir com-  
 munication des Personnages, surtout de celui de  
 Buriver.

*Occasion et Sujet de la Piece.*

Le jeudi 22. Août dernier, au College du Ples-  
 sis-Sorbonne, à la fin de la Représentation or-  
 dinaire de la Tragedie et avant la distribution des  
 Prix, on joua cette petite Piece qui est d'environ  
 huit cent Vers. Elle est de la composition de  
 M.

M. le Beau, Régent de Seconde, et a été applaudi par l'Assemblée qui étoit, comme de coutume, très-nombreuse et composée de toutes sortes de personnes d'élite. La nouveauté du sujet, jointe à la manière dont il est traité, causa de fréquentes acclamations, et bien des personnes d'esprit et de distinction, avoient ingénument que depuis long-temps elles n'avoient tant ri. Il est clair que l'Auteur a prétendu tourner en ridicule les gens à système, qui depuis environ vingt ans ne sont occupez qu'à parler et à écrire contre les Colléges, à en décrier la manière d'enseigner, et à louer la leur sans mesure et sans retenue.

Ceux qui sont l'objet principal de la Critique se réduisent à trois ou quatre. 1°. Celui, qui à l'aide d'une Machine de bois appelée *Bureau Typographique* ou *Imprimerie en Colombier*, et divisée en 180. Logettes ou Boulins, prétend enseigner à un enfant toutes sortes de Langues et toutes les Sciences, comme il s'en vante lui même, sur tout à la page 62. de sa 4°. Lettre. Ce Personnage est nommé *Buriver*. 2°. Celui qui par sa Règle Monosyllabique *ad* et son unique leçon d'une demie heure, ne promet rien moins que de mettre un Septième en état de faire la leçon aux autres et de leur expliquer toutes sortes d'Auteurs Latins. C'est lui qui est appelé *M. de la Minute*. 3°. Celui qui veut que les Nourrices mêmes enseignent le Latin, et qui pour faire goûter et apprendre plus facilement et plus agréablement les lettres de l'Alphabeth aux enfans, conseille de leur faire avaler des Lettres de Pain d'Epice, est nommé *M. de l'Enthimème*. 4°. Le Restaurateur et Réformateur des Gloses interlineaires, qui ne fait pas un personnage à part, mais à qui se rapportent ces six Vers de la seconde Scène

*De peur que vieux Auteurs, Hebreux ; Grecs, ou Latins,*

*N'osent se soulever et faire les mutins,*

*On les menace tous, s'ils ne veulent se taire,*

*D'un supplice nommé Glose Interlineaire ;*

*Où gênez, empalez, disloquez, pourfendus,*

*De leurs meilleurs amis ils seront méconnus.*

Ces trois Réformateurs, Buriver, M. de la Minute et de l'Enthimeme, avec Thibaud, Menuisier, et les trois Dieux, Jupiter, Apollon et Momus, sont en tout sept Personnages ou Acteurs qui parlent dans ce petit *Drame*, divisé en huit Scenes, dont voici le contenu.

Dans la première paroît Jupiter, qui étant tout étourdi du tintamare et du fracas des marteaux et des Rabots dont on se sert pour fabriquer des Bureaux Typographiques, descend du Ciel sur le Parnasse pour voir ce que c'est, et dit avoir dépêché Mercure vers son fils Apollon, pour avoir là-dessus quelque nouvelle certaine.

Dans la seconde Scene Momus échappé des Charlatans de la menuë Litterature, entre sur le Théâtre en courant, sans appercevoir Jupiter, qui l'oblige à s'arrêter et à lui dire de point en point la raison du tapage qu'il entend sur le Parnasse. Momus la lui explique ainsi.

*Je fumois dans un coin ma pipe d'ambrosie,*

*De mille mots confus la barbare énergie,*

*Me frappe tout-à-coup, Candiac, Cassetin,*

*Blictric, bonnet picqué, Colombier, Magazin.*

*Je cours de ce côté : si j'ai bonne memoire,*

Je.

# 710 MERCURE DE FRANCE

*Je vais vous retracer ici toute l'histoire.*

*Un homme pâle, sec, monté sur deux treteaux,*

*Faisoit le diable à quatre, et chargé d'écriteaux,*

*Crioit de son faucet; Orvietan spécifique,*

*Logico-Physico, Graco-Typographique,*

*Antidote d'erreur et de prévention,*

*Par le moyen duquel sans application,*

*Un enfant de deux ans, voire de deux semaines,*

*Peut apprendre en jouant trois ou quatre douzaines*

*D'Arts liberaux; Hebreu, Syriaque, Chinois,*

*Arabe, Provençal, Grec, Picard; Illinois,*

*L'A, B, C réformé, pilotage, Chimie,*

*Le jeu de l'Oye, Algebre, Histoire, Astronomie;*

*Point de Livre sur tout, l'enfant en fera; mais*

*Il ne lira jamais que ceux qu'il aura faits.*

*Devant notre homme étoit une Table magique,*

*Qu'il nomme par bonneur, Table Encyclopedique.*

*Sur la Table regnoit un joli Colombier,*

*Etiqueté par tout de morceaux de papier.*

*Chaque Boulin caré, large et long d'une carte,*

*Niche au lieu de Pigeon, mainte belle Pancarte.*

*Là les Suppins galans et les Conjugaisons;*

*Dans ces compartimens de petites maisons,*

*Sur leur Carte couchez d'une encre non pareille,*

*Gisent en attendant que l'enfant les éveille.*

*Enfin, l'enfant parut avec un tablier;*

*Notez ce point, Seigneur, car depuis le soulier;*

*Jusqu'au bout du bonnet tout tient dans ce système,*

*L'Auteur*

*L'Auteur du Tablier fit le patron lui-même ;  
Et cet homme plaisant et d'agréable humeur ,  
L'appelle joliment Barette de Docteur.*

Momus continuant de raconter ce qu'il a vû, les trois Charlatans sont amenez sur la Scene à point nommé et d'une maniere très-vrai-semblable.

*Car Jupiter ayant dit : oh la belle couvée !*

*Eh ! comment peuvent-ils sçavoir mon arrivée ?*

Momus répond :

*Ils ont des Espions , vous dis-je , en tout endroit ,*

*Et puis à vous cacher vous n'êtes pas adroit.*

Dans la troisiéme Scene paroissent donc les trois nouveaux Méthodistes qui demandent à Jupiter la Ferme des Sciences et des Beaux-Arts. Buriver , dont le personnage nous a été communiqué en entier , parle ainsi :

*Le Seigneur Jupiter est un très-galant homme ,*

*Je l'estimai toujours ; mais je ne sçais pas comme ,*

*Un pere peut si mal élever ses enfans ;*

*Ils sont pour la plupart ineptes , ignorans ,*

*En bécare , en bémol. En un mot pour tout dire ,*

*Je gage qu'Apollon même ne sçait pas lire :*

*Ne sçait pas lire ? Non. Je veux pour votre honneur ,*

*Moi Buriver , en faire un prodige , un Docteur ;*

*Si deux ans seulement , sans nulle redevances ,*

*Vous me voulez donner la Ferme des Sciences ;*

*Oùs , je réformerai le Parnasse , et cela ,*

*Sans Livre aucun , sinon ce jeu de Cartes-là.*

Il tire des Cartes de sa poche.

Momus , en s'avancant vers lui.

*Honneur à l'As de Pique.*

Burivet.

*Eh point de mommerie ;*

*Parlez raison , Momus , une fois en la vie.*

*Ces Cartes sur leur dos portent mon Alphabet.*

*Tenez , lisez d'un ton intelligible et net.*

Momus prend les Cartes et lit :

*A. bé. cé. dé. e. fé . . . . fé ?*

Buriver.

*Cela vous étonne ?*

Momus.

*C'est of apparemment.*

Buriver.

*Voyez comme il raisonne ;*

*Mais mon petit ami , dites-vous pas bé , dé ?*

Momus.

*Sans doute.*

Buriver se fâchant..

*Eh pourquoi donc ne direz-vous pas fé ?*

*Vous prétendez dans bé transposer la voyelle ,*

*Pourquoi , pourquoi dans ef se préposera-t-elle ?*

*Quel abus ? quelle erreur ? quelle stupidité ?*

*Moi je veux redresser cette inégalité.*

*Je veux comme Amadis , courir toute la Terre ,*

*Au vulgaire alphabet , faire une illustre guerre :*

*De Lance au poing , à-pied , ou s'il veut à cheval ,*

*Luis*

*Lui faire confesser qu'il n'est qu'un animal ;  
Et dans tout le Pais de la Litterature ,  
L'envoyer faire avou de sa déconfiture.*

Il jette Momus à terre.

Momus couché par terre et embrassant  
le pied de Buriver.

*Dom Alphabeticos , genereux Chevalier ,  
Réparateur des torts ; je suis vaincu , quartier.  
Modere les transports de ton ardente bile ,  
Je blâme comme toi la voyelle incivile.*

Buriver ôte son pied.

*Je suis ton prisonnier.*

Momus saute sur son dos.

Buriver.

*Laissez-moi , finissez ,*

*Ce mandit turlupin . . . . .*

Jupiter fait finir à Momus ses badineries, et  
l'envoie chercher Apollon, à la décision duquel  
il remet toute cette affaire. Jupiter dans la qua-  
trième Scène adresse la parole aux trois conten-  
dants, et leur dit :

*Messieurs , votre projet me semble merveilleux ;*

*Mais ce projet pour vous est un peu périlleux.*

*Je connois Apollon , pour vous parler sans feinte ,*

*Il est un peu mutin et sujet à la quinte.*

*Le pauvre Marsias le traita d'ignorant ,*

*Il l'écorcha tout vif ; s'il en faisoit autant ,*

*Malgré vos grands secrets , votre litterature ,*

*Vous*

## 714 MERCURE DE FRANCE

*Vous seriez, ce me semble, en mauvaise posture.*

Chacun des trois répond à son tour et de la manière qui convient à son caractère. Buriver dit :

*Pour moi je ne crains rien, et ma Philosophie,  
Me met seul à l'abri des craintes de la vie.  
Après tout, Apollon n'est pas un querelleur,  
Et c'est un ignorant d'une fort douce humeur.  
Je l'ai dit quelque part, et la pensée est belle.  
Si contre mon Projet l'Univers se rebelle,  
Je m'en étonne, aussi c'est un projet tout d'or ;  
Et s'il le reçoit bien, je m'en étonne encor ;  
Mais la Race future à son tour étonnée,  
Exaltant mes efforts, dira dans telle année,  
Parut Jean Buriver, un dédale nouveau,  
Incomparable Auteur du merveilleux Bureau,  
Qui rabattit l'orgueil des Sciences antiques,  
Et des Arts liberaux fit des Arts mécaniques.  
Par lui le Savetier gai sur son tabouret,  
Peut en Hebreu siffler ainsi qu'un Massoret ;  
Par lui les Perroquets, les Linottes, les Merles ;  
Sçavent parler latin comme enfilet des perles.  
Ah ! s'il eût plus vécu, l'on eût par ses secrets,  
Vu parler les Boiteux et marcher les Muets.  
Voilà ce qu'on dira ; me nommant Trismegiste,  
Ou l'Hercule gaulois ; et le Chronologiste,  
Frappé de mon grand nom oubliera son diné,  
Pour sçavoir à quelle heure, en quel jour je suis né.*

*Et*

Et les petits garçons instruits à ma manière,  
 Feront sur mon tombeau l'école buissonnière.  
 Pour de pareils honneurs, ôïï, je m'exposerai.  
 Au milieu du Parnasse, ici je dresserai,  
 Ma Table, mes Boullins, mes Cartes, mon Systéme  
 En dépit d'Apollon et de la raison même ;  
 Si les Muses en corps osent me chicanner,  
 Je les empêcherai bien-tôt de raisonner.  
 Je vous prendrois Talie, Euterpe, Calliope,  
 Et les amenuisant à grands coups de varlope.  
 Chacune en son Boullin je vous les taperois,  
 Et la montrant le col, écarquillant les doigts,  
 Comme Pigeons patus, ces Déesses si fieres,  
 Apprendront à parler le jargon des Volières.

Cependant dans la cinquième Scene arrive  
 Apollon, que Momus, par ordre de Jupiter,  
 avoit mis au fait, en lui expliquant les trois Sys-  
 têmes, et lui contant en chemin toute l'affaire  
 sur quoi il devoit prononcer. Il se contente donc  
 de leur faire expliquer tour-à-tour les utilitez de  
 leurs Systêmes. Ils disent tous des choses plus ri-  
 dicules les unes que les autres.

Buriver.

Pour les utilitez que contient mon Ouvrage,  
 J'en vois trois cens dix-huit, quelque peu davantage.  
 Primo. J'ai remarqué que les jeunes enfans,  
 Entre les mains de qui l'on met des Rudimens,  
 Marmotant leurs leçons et doüinant la tête,  
 Mangent leur Livre ains que pâtés de Requêtes.

J'ai

*J'ai vu même un enfant qui n'étant qu'à bonus,  
Avoit déjà mangé musa, vir, Dominus.  
Je vous laisse à penser si c'est viande indigeste ;  
Et quatre mois après il eut mangé le reste.*

Momus.

*Comment ! il avala les cinq déclinaisons ?*

Buriver.

*Baste ! et Noms et Pronoms, quatre Conjugaisons,  
Syntaxe, tout étoit passé par l'Esophage.  
Vous vûyez comme moi, quel étrange ravage,  
Fit dans son estomac ce mets empoisonneur,  
Plus coriace encor qu'un sac de Procureur.  
Moi, toujours attentif au bien de la Patrie,  
Pour rompre les effets de cette fantaisie,  
Je m'évertuë et dis trouvons des Rudimens,  
Durs, solides, massifs, à l'épreuve des dents.  
Des Rudimens de bois ; et sur cette pensée,  
Bientôt de mon Bureau je me formai l'idée.  
Secundo. Dans le cours de mes Réflexions,  
Car je suis très-fécond en Observations,  
Je voyois que l'enfant par costume abusive,  
Pour tourner les feuillets consumoit sa salive,  
Et dessechoit par là tous les sucs nourriciers,  
Qui de son petit corps arrosent les sentiers.  
La chose me parut d'un préjudice extrême ;  
Je rêvai là-dessus, et me dis à moi-même,  
Invente, Buriver, quelque Livre nouveau,*

*Duquel*

Duquel tous les feuillets se rangent de niveau ;  
 L'enfant de sa leçon verra tout l'étalage,  
 Sans se mouiller le pouce et sans tourner la page.  
 Je restai fort-long-temps à rêver sur ce point.  
 Tout ce que je trouvois ne me contentoit point ;  
 Enfin, par un effort de l'imaginative,  
 Que j'ai, sans vanité, très-brillante et très-vive,  
 Je m'avisai qu'un Jeu de Cartes de Piquet,  
 Venoit comme de cire à remplir mon Projet.  
 Les Cartes à present sont le livre à la mode ;  
 C'est des honnêtes gens le Digeste et le Code.  
 Leurs précieux feuillets volans et détachés,  
 Tout le long d'un Bureau l'un de l'autre approchés,  
 N'auront pour se tourner aucun besoin du pouce.  
 L'enfant conservera cette subtile mousse,  
 Qu'il dépensoit jadis en dépit des poulmons,  
 Et d'un coup d'œil, à sac, apprendra ses leçons,  
 Au grand contentement des glandes salivaires.  
 Ces deux utilitez, je crois, sont assez claires.

Apollon.

Assurément.

Buriver.

Et si vous n'étiez pas contents ;  
 Je vous dirais encor . . . .

Apollon.

Nous n'avons pas le temps.

Buriver.

Que mon Système apprend à faire des capelles,  
 Qu'il

*Qu'il affermit les reins , soulage les aisselles . . .*

Apollon.

*Il suffit :*

.. Buriver.

*Que l'enfant , ferme sur ses talons ,*

*Sçaura pivotetter , marcher à reculons . . .*

Apollon.

*C'en est trop .*

Buriver.

*Que le monde admirant ma maniere ,*

*Me fera des Beaux Arts le grand Porte Banniere ,*

*Et que je passerai pour un Confucius .*

Sur ces entrefaites *Thibaud*, Menuisier de *Buriver*, revient du Parnasse et raconte en patois et d'une maniere fort plaisante, comment les Muses ont renversé et brisé les Bureaux qu'il faisoit sur le Parnasse pour *M. Buriver*. Apollon donne de l'argent à *Thibaut* pour r'avoir des Outils, approuve ce que les Muses ont fait, comme étant fait par son ordre, et conseille aux trois Réformateurs de s'en retourner dans leur famille, à l'exemple de *Thibaut*, ou bien d'aller habiter l'Isle des Perroquets, et là,

*Au Peuple bigarré débiter leurs caquets .*

Ils se recrient sur ce Jugement, sur tout *Buriver*, qui en appelle à Jupiter, *M. de l'Enthi-* meme ayant dit :

*Prononça-t'on jamais Jugement plus inique !*

*Buriver* de son côté répond :

*Non, votre procedé n'est point abécédique .*

*Et*

*Et je dirai toujours qu'injustement honni,  
Victrix causa Diis, sed victa Catoni.*

Après le départ des Charlatans, la Piece finit  
par ces deux Scenes.

Jupiter.

*Bon, les voilà partis ; desormais du Parnasse,  
Ayez soin, Apollon, d'éloigner cette race,  
Se sont autant de rats, qui la bourse rongeurs,  
Tournent à leur profit la sottise des gens.*

Momus.

*Pour les attraper tous, mettez sur les lisieres,  
Tout autour du Vallon beaucoup de sourissieres.  
Suspendez en dedans des bourses pour appas ;  
Mes gens y viendront mordre, ils n'y manqueront pas,  
Et la trape sur eux incontinent baissée,  
La machine dûment sassée et ressassée ;  
Envoyez-les nâger dans le fond du boubier.  
Je m'en vais de ce pas en faire expedier,  
De toutes les grandeurs.*

Jupiter.

*J'approuve ton idée.*

Momus.

*Si nous allions là haut boire quelque gorgée,  
De doux et frais Nectar, car l'air est si salé !  
Et puis leurs sots discours m'ont si fort alteré . . .*

Jupiter.

*Momus dit d'or, allons.*

E Apollon

70 MERCURE DE FRANCE  
Apollon seul.

*Je vous suis tout à l'heure ;  
Mais je ne voudrois pas quitter cette demeure ,  
Sans récompenser ceux dont le sage travail ,  
De tous ces Triacleurs ignore l'attirail ,  
Et dont l'esprit guidé par des gens pleins de zèle ,  
N'a point d'autre secret qu'une étude réelle.  
Venez , Enfants chéris , recevoir vos Présens ,  
Dont j'aime à couronner vos succès tous les ans.*

Vous voyez à présent bien clairement , Monsieur , que ce petit Poème n'est pas si méprisable qu'une Partie intéressée le vouloit faire croire , et que le stile en est un peu plus agréable que celui des lettres sur le Bureau Typographique, C'est ce qui a donné lieu à une réflexion très judicieuse , d'une personne en place, et qui se connoît à ces sortes de Pièces ; sçavoir , que pour réfuter parfaitement cette Lettre-cy et toutes les autres , il ne faudroit que faire imprimer la petite Pièce de M. le Beau. Écoutons présentement le Buraliste, et voyons s'il parlera mieux que le Poète ne le fait parler.

*Pour revenir à cette petite Pièce dont le sujet devoit , disoit-on , s'annoncer de lui-même , dit notre Docteur , après la longue et inutile digression sur la chute d'un petit Echaffaut ; Mornas ouvre la Scène en se tenant les côtes de rire d'un projet ridicule de certains Avanturiers de la mensonge Litterature , qui s'érogeant en Réformateurs du Par-nasse , voudroient renvoyer les Muses à l'école et remettre Apollon lui-même à l'abécé. Jupiter , personnage entierement inutile , et qui ne sert au plus qu'à multiplier*

*multiplier les Rôles de la Piece pour le compte du Régent qui en est l'Auteur ; vient demander à Momus quel est le bruit des scies et des marteaux qu'on entend sur le Parnasse ? Momus lui répond, que c'est une Manufacture de Bureaux Typographiques qu'on veut y établir et dont un visionnaire nommé M. Buriver, vient demander à Apollon le privilege ; Apollon survient, et entendant parler de Buriver, demande à Momus, quelle espece d'homme est ce Buriver ? Momus lui dit que c'est un fol sérieux, qui croit avoir une mission pour changer le nom des lettres de l'Alphabet, et qui a tellement à cœur de mettre à profit les premières années de l'enfance qu'il veut absolument, au dire de l'Auteur, qu'on apprenne à lire aux enfans dès le maillot, pour réparer le temps qu'ils ont perdu dans le ventre de leur mere.*

Ce n'est point Momus qui ouvre la Scene, c'est comme on l'a vû, Jupiter, qui pour les raisons marquées, descend du Ciel. C'est lui aussi qui, à proprement parler, ferme la Scene en confirmant le Jugement rendu par Apollon ; c'est lui qui reste sur la Scene du commencement à la fin, qui envoie chercher son fils Apollon, et qui le premier donne audience aux Charlatans, et qui les entend encore parler après l'arrivée d'Apollon. Bien loin donc que Jupiter soit un personnage entièrement inutile. C'est, à le bien prendre, le plus utile et le plus nécessaire de toute la Piece, puisque selon qu'il convient à sa nature et à sa souveraineté, il agit en tout et par tout comme cause premiere.

Il faut que le Buraliste soit bien ignorant ou bien soubçonneux, et qu'il juge des autres par lui-même, quand il avance avec assurance que la multiplication des Rôles est pour le compte du Régent. S'il eut voulu prendre la peine de s'in-

former de la coutume de ce College par rapport aux Tragédies, comme il le pouvoit facilement, et comme il le devoit; voulant en parler, il auroit appris que ce sont les Acteurs qui font la dépense, et que, soit qu'il y ait une petite Piece, soit qu'il n'y en ait point, soit qu'elle soit longue, soit qu'elle soit courte; soit qu'il y ait deux ou trois Rôles, soit qu'il y en ait six ou sept, il ne leur en coute ni plus ni moins, et que par conséquent le Régent n'y trouve ni plus ni moins son compte. Tout ce qui lui en reste c'est le travail de la composition et la gloire du succès.

Enfin il paroît par toute cette exposition du sujet que le Docteur Abécédiste ne sçait pas mieux les regles de la Comédie que celles de l'orthographe, et qu'il ignore parfaitement que M. Racine dans la Préface sur la Comédie des Plaideurs, soutient que les Poëtes Comiques ont raison d'outrer le ridicule et de le pousser au-delà de la vrai-semblance. Je le renvoye donc à cet illustre Auteur et aux autres que j'ai citez dans les regles de poëtique en traitant de la Comédie, page 326 342.

Apollon, continuë le Buraliste, ayant donné ordre de l'introduire, on voit entrer M. Buriver, suivi de deux autres Réformateurs ausquels on ne comprend rien, et qui n'étant là que pour faire nombre, ne servent, comme on a dit de Jupiter, qu'à multiplier les personnages de la Piece. L'Auteur fait ensuite exposer à M. Buriver le projet et la pratique de sa Réforme, de la maniere du monde la plus platte et la plus insipide aux yeux des Spectateurs; mais d'une maniere très-ingénieuse aux yeux des Régens, qui trouvent que cette Piece pétille d'esprit. On en peut juger par l'exemple suivant; pour empêcher les enfans de ranger leurs Livres. Buriver dit-on.

*dit-on, a imaginé de leur donner des Rudimens de bois, et d'en mettre les leçons sur des Cartes détachées, pour les empêcher d'épuiser leur salive et d'user leur ponce à en tourner les feuillets. Voilà les gentillesses que l'Auteur met dans la bouche de M. Buriver, et il n'a eu garde de faire un mauvais usage de son esprit, en lui faisant dire, pour prouver les effets merveilleux de sa Méthode, que c'étoit par son moyen que la Chienne de la Foire S. Germain avoit appris à lire, tant il a eu soin d'éviter les basses plaisanteries, quoique plus naturelles et plus propres à son sujet.*

Pour réfuter en peu de mots cet exposé, il suffit de relire ce que nous venons de dire. Ce n'est point Apollon qui donne ordre d'introduire le seul Buriver; les trois Charlatans sont depuis long-temps sur la Scene, lorsque ce Dieu amené par Momus, arrive pour les juger. On comprend parfaitement bien pourquoi deux autres Réformateurs suivent Buriver; c'est pour lui disputer la victoire et engager Jupiter à prononcer contre son Système en faveur du leur; ils mettent en pratique le principe qu'ils ont lû dans la seconde Lettre, page 27. où ils parlent ainsi: *On voit tant de Charlatans, de visionnaires et d'imposteurs de toute classe, qu'il y auroit de la foiblesse, de l'imprudence et même de la folie, à les croire tous sur leur parole: C'est à dire en deux mots, qu'ils se regardent et se traitent tous réciproquement de Charlatans, de visionnaires et d'imposteurs.*

Si le Buraliste dit que le Poète fait exposer à Buriver les utilitez de son Système de la maniere du monde la plus platte et la plus insipide aux yeux des Spectateurs; vous comprenez aisément, M. qu'il n'a garde de dire autrement, et que c'est plutôt son propre interêt que la verité qui le fait parler, &c.

Pour ce qui est de la Chicane de la Foire, qui n'avoit point du tout affaire ici, le Buraliste en parle avec une certaine complaisance, parce qu'il croit avoir mis en poudre l'objection que lui avoit faite à ce sujet le Grammairien de Ventabren, c'est-à-dire, qu'il s'étoit faite à lui-même. Pour moi je pense qu'il auroit fait bien plus sagement de n'en point parler du tout, et que bien des personnes pourroient, avec raison, mettre cette objection bien au-dessus de la réponse.

*Enfin, dit le Buraliste, un Menuisier nommé Thibaut, annonce pour dénouement que les Muses viennent de mettre en pieces tous ses Bureaux; de briser ses Outils et de lui rompre ses Regles sur le dos, et il finit la Piece en se proposant de retourner à sa Boutique, et en conseillant à M. Buriver de le suivre et de devenir son garçon. C'est ainsi que des gens de College s'efforcent de tourner en ridicule la Méthode du Bureau, pendant que les personnes les plus sages de la Ville, et de la Cour, font gloire d'en reconnoître l'utilité, et que cette Méthode a l'avantage d'être employée à l'ins-truction des Enfans de France.*

Pour avoir le véritable dénouement, donnez-vous seulement la peine de relire les deux dernières Scenes rapportées plus haut; vous verrez que du commencement à la fin le sujet de la Piece s'arrange, s'explique, et s'annonce de lui-même, comme l'avoit promis le Professeur. C'est ce qui arrive dans toutes les bonnes Pieces, même dans celles qu'on représente pour la première fois et dont on sçait à peine le nom. Cependant le nouveau Méthodiste ne trouve cette petite Comédie très-ingénieuse qu'aux yeux des Régens du College, mais la plus plate et la plus insipide du monde à ceux des Spectateurs. M. le Beau, M. Gaultier, et tous ceux qui ne sont pas pour le

le Bureau, sont des gens ignorans, vains, présumptueux, entêtés, envieux, de mauvaise foi, &c. Ce sont de vains Déclamateurs, de petits génies, des Maîtres mercenaires, indifférens pour le bien public et pour la bonne éducation, &c. C'est ainsi qu'un homme sans science et sans autorité s'efforce de calomnier sans modération et sans pudeur, une infinité de très-honnêtes et très-habiles gens, et de mépriser toutes les meilleures et les plus anciennes Méthodes tandis que les personnes les plus illustres et les plus sçavantes de la Ville et de la Cour, de l'Épée et de la Robe; en un mot, de tous les différens Etats, se sont toujours fait honneur d'en reconnoître l'utilité, et que ces Méthodes ont toujours eu et ont encore l'avantage d'être employées à l'instruction de toute l'Europe, et même à celle des Princes, des Rois et des Empereurs de l'Univers, &c.



MADRIGAL.

*Traduit de l'Italien du Marini.*

Venus, je sçai qu'Amour a fui de ton Empire,  
 Et qu'en proye au plus vif chagrin,  
 Tu promets un baiser à qui te pourra dire,  
 Où se cache ce Dieu malin, \*

Ah! cesse les regrets où ton cœur s'abandonne,

\* Le Poète dans ces quatre Vers a fait allusion au commencement de la première Idille de Moschus, et ce Madrigal est, à vrai dire, une Réponse à cette Idille.

Déesse, donne-moi ce doux baiser promis,

Ou fais qu'Ismene me le donne;

C'es dans ses beaux yeux qu'est ton Fils.

*M. COQUARD, Avocat au Parlement  
de Dijon.*



*DOUZIEME LETTRE sur la  
Bibliotheque des Enfans et sur les dimen-  
sions du Bureau Typographique.*

**V**ous voulez, Monsieur, juger du Systême Typographique par l'expérience et par la pratique, ou enfin par des exemples et des autorités modernes. Cela paroît raisonnable jusqu'à un certain point, je n'ignore pas que les preuves sensibles ne frappent davantage, mais je sçai aussi que ces prétendûes preuves sensibles sont souvent plus sujettes à l'erreur que les preuves de raisonnement. J'avoüe que lorsqu'il s'agit d'un effet prompt et physique, l'expérience est le moyen le plus sur pour en décider; supposons, par exemple, une dispute sur deux sortes de Poudre à Canon, où il s'agit de sçavoir laquelle a plus de force et porte plus loin; tous les raisonnemens sur la composition de cette Poudre, ne feront jamais sur un bon esprit la même impression, que l'expérience réitérée, et après laquelle ces raisonnemens serviront à confirmer, ou pour mieux dire, à expliquer cette même expérience. Il en est de même de la circulation du sang et de bien d'autres choses.

Mais quand il s'agit de Méthode et d'institution littéraire ou d'une expérience soumise à une infinité de combinaisons physiques et morales, il faut pour lors que la raison soit de la partie, et qu'elle serve par provision à discerner la bonté et la supériorité de cette Méthode sur les autres; je croi que c'est ici le cas du Bureau Typographique, malgré le raisonnement de ceux qui disent qu'il faut juger de la bonté de cette Méthode par le grand nombre des Sçavans qu'elle produira, c'est-à-dire, selon eux, attendre 20. 30. ou 50. ans avant que de se déterminer. Raisonner ainsi n'est-ce pas raisonner à peu près comme si l'on eut dit autrefois ? 1°. Qu'il falloit juger de la bonté et de l'excellence de la nouvelle Médecine par le plus grand nombre de Vieillards de l'un et de l'autre Sexe, auquel cas la Médecine des Patriarches auroit été préférable à toutes les autres.

2°. Qu'il falloit juger de la bonté des Loix de chaque País, et de la probité de chaque Nation, par le plus petit nombre de procès et par le moindre casuel des Exécuteurs de la haute Justice.

3°. Qu'il falloit juger de la politique et de la science Militaire d'un siècle, par le nombre des Héros, des grands Souverains et des Peuples heureux qu'ils gouvernoient.

4°. Qu'il falloit juger des avantages de l'Imprimerie, par le plus grand nombre des Sçavans et des Livres modernes préférables à ceux des anciens.

5°. Juger des avantages de la Boussole, de la nouvelle Navigation et de la découverte du nouveau Monde, par le plus grand bonheur et le meilleur être des Nations qui jouissent des fruits de cette découverte.

6°. Juger de la bonté de l'Horlogerie et même  
E v des

Pour ce qui est de la Chienné de la Foire, qui n'avoit point du tout affaire ici, le Buraliste en parle avec une certaine complaisance, parce qu'il croit avoir mis en poudre l'objection que lui avoit faite à ce sujet le Grammairien de Ventabren, c'est-à-dire, qu'il s'étoit faite à lui-même. Pour moi je pense qu'il auroit fait bien plus sagement de n'en point parler du tout, et que bien des personnes pourroient, avec raison, mettre cette objection bien au-dessus de la réponse.

*Enfin, dit le Buraliste, un Menuisier nommé Thibaut, annonce pour dénoïement que les Muses viennent de mettre en piéces tous ses Bureaux, de briser ses Outils et de lui rompre ses Regles sur le dos, et il finit la Piéce en se proposant de retourner à sa Boutique, et en conseillant à M. Buriver de le suivre et de devenir son garçon. C'est ainsi que des gens de College s'efforcent de tourner en ridicule la Méthode du Bureau, pendant que les personnes les plus sages de la Ville et de la Cour, font gloire d'en reconnoître l'utilité, et que cette Méthode a l'avantage d'être employée à l'ins-truction des Enfans de France.*

Pour avoir le véritable dénouement, donnez-vous seulement la peine de relire les deux dernières Scenes rapportées plus haut; vous verrez que du commencement à la fin le sujet de la Piéce s'arrange, s'explique, et s'annonce de lui-même, comme l'avoit promis le Professeur. C'est ce qui arrive dans toutes les bonnes Piéces, même dans celles qu'on représente pour la première fois et dont on sçait à peine le nom. Cependant le nouveau Méthodiste ne trouve cette petite Comédie très-ingénieuse qu'aux yeux des Régens du College, mais la plus platte et la plus insipide du monde à ceux des Spectateurs. M. le Beau, M. Gaullier, et tous ceux qui ne sont pas pour le

le Bureau, sont des gens ignorans, vains, pré-  
somp tueux, entêtés, envieux, de mauvaise foi, &c.  
Ce sont de vains Déclamateurs, de petits génies,  
des Maîtres mercenaires, indifferens pour le bien  
public et pour la bonne éducation, &c. C'est ainsi  
qu'un homme sans science et sans autorité s'ef-  
force de calomnier sans modération et sans pu-  
deur, une infinité de très-honnêtes et très-habi-  
les gens, et de mépriser toutes les meilleures et  
les plus anciennes Méthodes tandis que les per-  
sonnes les plus illustres et les plus sçavantes de la  
Ville et de la Cour, de l'Epée et de la Robe; en  
un mot, de tous les differens Etats, se sont tou-  
jours fait honneur d'en reconnoître l'utilité, et  
que ces Méthodes ont toujours eu et ont encore  
l'avantage d'être employées à l'instruction de  
toute l'Europe, et même à celle des Princes, des  
Rois et des Empereurs de l'Univers, &c.



## MADRIGAL.

*Traduit de l'Italien du Marini.*

**V**enus, je sçai qu'Amour a fui de ton Empire,  
Et qu'en proye au plus vif chagria,  
Tu promets un baiser à qui te pourra dire,  
Où se cache ce Dieu malin,\*  
Ah! cesse les regrets où ton cœur s'abandonne,

\* Le Poète dans ces quatre Vers a fait allusion  
au commencement de la première Idille de Moschus,  
et ce Madrigal est, à vrai dire, une Réponse à  
cette Idille.

Déesse , donne-moi ce doux baiser promis ,  
 Ou fais qu'Ismene me le donne ;  
 C'es dans ses beaux yeux qu'est ton Fils.

*M. COQUARD, Avocat au Parlement  
 de Dijon.*



*DOUZIEME LETTRE sur la  
 Bibliotheque des Enfans et sur les dimen-  
 sions du Bureau Typographique.*

**V**ous voulez, Monsieur, juger du Systême Typographique par l'expérience et par la pratique, ou enfin par des exemples et des autorités modernes. Cela paroît raisonnable jusqu'à un certain point, je n'ignore pas que les preuves sensibles ne frappent davantage, mais je sçai aussi que ces prétendûes preuves sensibles sont souvent plus sujettes à l'erreur que les preuves de raisonnement. J'avoüe que lorsqu'il s'agit d'un effet prompt et physique, l'expérience est le moyen le plus sur pour en décider; supposons, par exemple, une dispute sur deux sortes de Poudre à Canon, où il s'agit de sçavoir laquelle a plus de force et porte plus loin; tous les raisonnemens sur la composition de cette Poudre, ne feront jamais sur un bon esprit la même impression, que l'expérience réitérée, et après laquelle ces raisonnemens serviront à confirmer, ou pour mieux dire, à expliquer cette même expérience. Il en est de même de la circulation du sang et de bien d'autres choses.

Mais quand il s'agit de Méthode et d'institution littéraire ou d'une expérience soumise à une infinité de combinaisons physiques et morales, il faut pour lors que la raison soit de la partie, et qu'elle serve par provision à discerner la bonté et la supériorité de cette Méthode sur les autres; je croi que c'est ici le cas du Bureau Typographique, malgré le raisonnement de ceux qui disent qu'il faut juger de la bonté de cette Méthode par le grand nombre des Sçavans qu'elle produira, c'est-à-dire, selon eux, attendre 20. 30. ou 50. ans avant que de se déterminer. Raisonner ainsi n'est-ce pas raisonner à peu près comme si l'on eut dit autrefois ? 1°. Qu'il falloit juger de la bonté et de l'excellence de la nouvelle Médecine par le plus grand nombre de Vieillards de l'un et de l'autre Sexe, auquel cas la Médecine des Patriarches auroit été préférable à toutes les autres.

2°. Qu'il falloit juger de la bonté des Loix de chaque País, et de la probité de chaque Nation, par le plus petit nombre de procès et par le moindre casuel des Exécuteurs de la haute Justice.

3°. Qu'il falloit juger de la politique et de la science Militaire d'un siècle, par le nombre des Héros, des grands Souverains et des Peuples heureux qu'ils gouvernoient.

4°. Qu'il falloit juger des avantages de l'Imprimerie, par le plus grand nombre des Sçavans et des Livres modernes préférables à ceux des anciens:

5°. Juger des avantages de la Boussole, de la nouvelle Navigation et de la découverte du nouveau Monde, par le plus grand bonheur et le meilleur être des Nations qui jouissent des fruits de cette découverte.

6°. Juger de la bonté de l'Horlogerie et même

Et des

## 728 MERCURE DE FRANCE

des Prédicateurs , par le meilleur emploi du tems.

7°. De la préférence et superiorité morale des Nations et de leur commerce , par le plus grand nombre des honnêtes gens, par le plus grand nombre des riches , et le plus petit nombre des misérables.

8°. Juger de la bonté des Systèmes de morale , de politique et même de Religion , par le plus grand nombre des gens de bien, des gens de probité et de pieté , &c.

Vous voyez par là , Monsieur , qu'il n'est plus aisé de juger des effets de pure Mécanique , que de juger des effets combinez à l'infini dans le Physique et dans le Moral. Que d'incertitudes dans l'enquête et dans le témoignage des hommes ! sur la complexion et le temperament des enfans ! sur les dispositions de leur esprit. sur la Méthode qu'ils ont suivie ! sur les moyens , la capacité , les talens , et les soins des parens , des Maîtres et même des domestiques ! sur l'usage et les Coûtumes de chaque Pays, et enfin sur tous les accidens de la vie !

Descartes , Pascal , Baile , Newton , Leibnits , &c. ont été de grands hommes , s'ensuit-il que leurs *Abécéd* et leurs Rudimens fussent les meilleurs ? De quel Rudiment , de quelle Méthode se servoient autrefois les Hébreux , les Grecs et les Latins , et de quelle Méthode se servent aujourd'hui les Espagnols et les Portugais , les Anglois et les Hollandois ; en faut-il juger par le plus grand nombre de leurs Sçavans ? Il n'est donc pas toujours aisé de prouver la bonté d'un Système ou d'une Méthode , par le plus grand nombre des habiles gens qu'elle a produits , et si on peut le dire à present de la Méthode de Descartes , elle ne lui soit pas de porter par elle-même la preuve morale

morale et géométrique de son excellence et de sa superiorité sur les autres Méthodes. On juge facilement de la bonté et de l'abondance des récoltes par la qualité, la quantité et le prix des denrées. Il n'en est pas tout-à-fait de même des Méthodes des Sçavans, ni de leurs Ouvrages. Concluons qu'il en est d'une Méthode comme d'un outil; un bon Ecrivain écrira mieux avec une mauvaise plume, qu'un mauvais Ecrivain avec la meilleure plume du monde. On n'apporte pas assez de soin sur le choix des Maîtres, voilà un inconvénient. Les Maîtres ne cherchent pas assez les rapports et les proportions entre la doctrine et les enfans, voilà un autre inconvénient. Il n'est donc pas absolument vrai qu'on puisse toujours juger de l'outil ou de la Méthode par l'Ouvrage et par l'Elevé.

Pour vous donner cependant, comme vous le souhaitez, Monsieur, des témoignages rendus en faveur de la Méthode du Bureau, je puis vous assurer que de toutes les personnes qui ont vû cette Machine, il n'y en a point qui n'ait avoué de bonne foi que cette maniere de montrer les premiers élémens des Lettres étoit ingénieuse et plus à la portée des petits enfans que les Méthodes vulgaires; en passant sous silence le détail des témoignages de quelques Particuliers, je pourrois vous nommer ici un des plus intelligens Magistrats et des plus zelez pour le bien de la République des Lettres, qui eut la curiosité de voir par lui même l'exercice et les operations du Bureau Typographique. M. Gallyot, accompagna ce Magistrat au College du Plessis, où M. Rollin et M. l'Abbé de S. Pierre, avoient déjà pris la peine de se rendre. Tous ces Messieurs parlerent favorablement de cette Méthode et je me flatte qu'en

B. vj. faveur

faveur de notre cause ils voudront bien me pardonner la liberté que je viens de prendre de les nommer. Le R. P. Buffier, le Régent de Quatrième du Collège de Louis le Grand, le P. Boucheron, Prêtre de l'Oratoire, M. Thomé, Conseiller au Parlement de Grenoble et d'autres Messieurs, se trouverent une autre fois ensemble au Bureau du Collège du Plessis et rendirent également témoignage à la vérité; je pourrois vous citer le Principal et les deux Sous-Principaux du même Collège, qui, exempts de prévention, pensent favorablement de la Méthode Typographique. Je pourrois vous nommer le Proviscur et le Principal du Collège d'Harcourt où le jeune Seigneur Dom Ventura de Liria, a déjà fait et l'heureuse expérience du Bureau Typographique. Je pourrois vous parler de M. Chompré, Maître de Pension, et depuis peu Maître de petite Ecole, qui fait usage actuellement des classes du Bureau Typographique, dans le rue des Carmes ou saint Jean de Beauvais; exemple qui va être suivi par plusieurs Maîtres d'Ecoles.

Je pourrois vous rapporter l'exemple d'une petite fille de trois ans, vis-à-vis sainte Catherine, rue S. Denis, qui imprime joliment à son Bureau, la copie qu'on lui donne sur des cartes. Il y a plusieurs autres enfans qui s'amuseut utilement au Bureau Typographique; cela devrait fermer la bouche aux Critiques, retenir leur plume et leur apprendre enfin à en faire un meilleur usage pour le Public.

Je pourrois vous rapporter le Certificat de la Société des Arts, inseré dans le Mercure du mois de Septembre dernier, et vous dire qu'à la Cour même, on fait usage du Bureau pour Monseigneur

gneur le Dauphin et pour Mesdames de France.

Mais il faut vous dire le fort et le foible, un Grammairien de Ventabren, donna dans le Mercure du mois de Janvier dernier, une Critique contre le Bureau, et il en parut une autre dans le mois de Février suivant, dont le Public fut encore plus mécontent; enfin M. Gaullier, Régent de Quatrième au Plessis, dans les Notes sur la Méthode de M. le Févre, et M. le Beau, Regent de Seconde au même Collège, dans sa petite Piece comique du mois d'Août dernier, ont pris le parti de se déclarer hautement contre le Système et contre l'Auteur du Bureau Typographique. C'est à vous, Monsieur, à present d'apprécier, d'estimer et d'évaluer chaque témoignage; si vous voulez compter les voix avant que de peser les raisons; vous avez trois Maîtres qui se sont déclarés contre le Bureau et contre ses Partisans de la Cour et de la Ville. De ces trois Maîtres, le premier étant, dit-on, imaginé et fait à plaisir, il n'en reste que deux; de ces deux il ne faut pas compter M. le Beau, qui par licence poétique plutôt qu'à mauvais dessein, a préféré le Bureau pour le sujet de sa petite Piece; on le lui auroit même prêté avec plaisir, pour rendre plus sensible aux Spectateurs, la Critique qu'il en vouloit faire; on auroit pû fournir bien des pensées comiques sur cette matiere, et on en auroit ri comme les autres, sans approuver néanmoins l'affectation des personalitez indécentes contre les morts et les vivans; conduite qui fait toujours tort au jugement et au cœur, quelque honneur qu'elle puisse faire d'ailleurs à l'esprit du Poète.

De ces trois Maîtres, il ne nous reste donc à craindre contre le Bureau, que les Critiques de M. Gaullier, ce laborieux et infatigable Professeur,

732 **MERCURE DE FRANCE**  
 seur, dont les Notes sur la Méthode de M. le Fevre, p. 104. parlant de la lecture de Terence, et croyant avoir pour lui l'autorité de M. le Fevre, du P. Jouvency, des Statuts de l'Université, de M. M. et R. P. des P. de l'Eglise, enfin du Monde entier, pense-t'il; hors le seul M. Rollin, a voulu peut-être à son tout et dans cette occasion, se singulariser contre le jugement du Public, de la Cour, de la Ville, des Colleges, des Maîtres d'Ecole, de la Société des Arts, de l'expérience; il a peut-être voulu qu'on pût aussi dire de lui ce que l'Écriture dit d'Ismaël. Gen. 16. 12. qu'il leva la main contre tous, Manus ejus contra omnes; et ajouter que tous leveront aussi la main contre lui, Et manus omnium contra eum; article et paroles que M. Gaüllier rapporte dans sa Lettre inserée dans le Mercure du mois d'Octobre dernier, contre quelques lignes du Nouvelliste du Parnasse, dont il ne paroît pas qu'il eût tant à se plaindre par un long et ennuyeux Commentaire. Bien des Auteurs à Paris, se sont déclarez contre les Critiques de ce Professeur. L'Auteur des Tropes attend sa réponse, 1°. sur la difference des Colleges bien ou mal montez. 2°. Sur la veritable difference de la Méthode de M. le Fevre et de la Méthode des Colleges. 3°. Sur la contradiction de ceux qui, selon leur Méthode, exigent l'âge de dix ou douze ans pour l'étude des Rudimens et qui néanmoins les accablent d'une infinité de Regles Grammaticales avant cet âge là. 4°. Sur les Charlatans de la menuë Litterature, qui donnent le Catalogue fastueux de leurs petites compilations. 5°. Sur l'imparfaite division et l'injuste accusation d'heresie ou de folie. 6°. Sur les Longins connus et inconnus. 7°. Sur les Livres de compilation, imprimez exprès en lettres  
**fort**

fort menuës, pour faciliter la grosse et grande Litterature. 8°. Sur la véritable définition des mots *Pedant* et *Pedanterie*. 9°. Et enfin, sur la différence d'un vain Déclamateur, et d'un vrai et utile Critique.

Un Auteur de Rennes en Bretagne s'est déclaré contre ce Regent de quatrième. M. Perquis autre Breton, a donné une Réponse à la Lettre d'un Professeur anonyme que M. Gaulhier avoué être de lui; petite consolation que l'honneur de tant d'adversaires, tant qu'un fameux et ancien Recteur de l'Université de Paris, ne daignera pas en augmenter le nombre, et que méprisant les vaines déclamations de ses critiques, il continuera ses dignes et pénibles travaux pour enrichir la République des Lettres de la suite du cours historique que le public attend toujours avec impatience, et qu'il reçoit et lit avec empressement.

Je vous envoie, Mr. les nouvelles dimensions du Bureau, afin que vous puissiez en faire faire selon la mesure des Cartes et des Lettres dont vous voudrez vous servir. Vous avez dans le Mercure de Novembre la suite des Jeux, des opérations, des exercices et des leçons du Système Typographique; et dans le premier Volume du mois de Decembre dernier, la maniere d'étiqueter et de garnir un Bureau complet.

*Dimension du Bureau Typographique, composé d'un Casseau de six rangs, de trente logètes chacun, et d'une Table brisée en deux parties inégales, dont la petite sert d'appui au Casseau, et l'autre sert à le fermer.*

A l'exemple des Imprimeurs, on appelle Cas-  
seau

*seau* une Caisse, divisée en petits compartimens ou Cassetins, dans lesquels on tient les Lettres nécessaires pour imprimer. Les Casseaux des Imprimeries sont à plat ou inclinés pour la commodité des Compositeurs, et le Casseau du Bureau est appuyé perpendiculairement et en forme de Colombier contre la tringle du derrière de la plus petite et la plus courte partie de la Table, où on le retient par deux Crochets et deux Pitons à vis. Ce Casseau est composé ainsi qu'il a été dit de six rangs de Logètes, trente pour chacun, de sorte qu'il y a les deux montans extrêmes, de l'épaisseur de ces traverses, et 29 petits montans qui séparent et divisent les 30 Logètes de chaque rang. On peut faire les petits montans d'une ou de plusieurs pièces, mais la manière la plus solide et la plus propre c'est de donner à chaque Logète son petit montant de séparation, entaillé dans ses deux traverses, et ainsi au lieu de 29 petits montans d'une pièce, il y en aura 6 fois 29, ou 174. Ceux qui voudront des Casseaux plus courts, pourront faire faire de petites Cartes et des Montans de fer blanc à leur fantaisie, et à proportion du lieu qu'ils destineront à cette machine.

Les dimensions du Bureau Typographique doivent donc se régler sur les dimensions des Cartes à jouer et des caracteres à jour dont on veut se servir pour imprimer les Etiquettes sur les traverses, au bas de chaque Casetin. Les Cartes de Paris ont environ 25 lignes de largeur, sur 38 lignes de longueur, et je suppose icy des caracteres de 8 lignes de hauteur pour les Capitales et pour les Lettres à tête et à queue.

§. 1. *Longueur du Casseau et du Bureau.*

Premier Montant de 9 lignes,		9 lignes
30 Logètes, à 25 lignes,	62 pouc.	6
30 fois le jeu ou l'aisance des Cartes mises dans la Logè- te, à deux lignes par Logè- te,		5
29 petits Montans à 3 lign.	7	3
Dernier Montant, de 9 lignes,		9

---

76 pouces 3 lign.  
ou 6 piés, 4 pou-  
ces, 3 lignes.

Ajoutant 2 pouces à la longueur du Casseau pour l'excédant des extrémités de la Table qui retiennent et qui ferment ce Casseau, vous trouverez pour toute la longueur de la Table, 6 piés, 6 pouc. 3. lign.

§. 2. *Hauteur ou largeur du Casseau.*

Six rangs de Logètes par colonne, à 18 lignes, le vuide ou la hauteur d'une Logète font 9 pouc.

Sept traverses, à 9 lignes chacune,

5 3 lign.

---

14 pouc. 3

# 736 MERCURE DE FRANCE

## §. 3. *Épaisseur ou profondeur du Casseau.*

Longueur de la Carte pour  
la Logète, 3 pouc. 2 lignes.

L'aisance ou l'excédant de  
chaque Logète, 1

Épaisseur du Bois du derriè-  
re ou du fond du Casseau, 5

Épaisseur de la Tringle qui  
sert de rebord à la petite par-  
tie de la Table, et qui retient  
la Casseau, 9

Épaisseur de la grande par-  
tie de la Table qui sert à fer-  
mer le Casseau, 9

---

5 pouc. 2 lignes.

Pour fermer le Bureau on ferre les deux pié-  
ces de la Table avec trois Fiches ou trois Cou-  
plets ; on met un Crochet sur le premier et le  
dernier Montant, et un Piton à vis sur chaque  
console aux extrémités de la Table.

On met aussi une Serrure plate au milieu de  
la Table fermée, et son Moraillon au milieu de  
la plus haute traverse. Voilà, Monsieur, les nou-  
velles dimensions du Bureau Typographique ; je  
vous prie au surplus d'user toujours de votre  
indulgence à mon égard, et de vouloir bien me  
pardonner les fautes de langage, et d'expression  
en faveur des sentimens et des intentions que  
vous me connoissez pour le bien littéraire du pu-  
blic, et pour la première institution des enfans  
qui font la partie la plus chere, la plus aimable  
et la plus innocente du genre humain. J'ai l'hon-  
neur d'être, Monsieur, &c.

Les



73<sup>8</sup> MERCURE DE FRANCE

Vous dire où l'on peut me trouver ;  
C'est toujours avec le Zéphire ,  
Au Zodiaque encor . . . Fort bien , allez vous dire ,  
Je n'rai pas vous y chercher.

*Par M. V. J. A. L.*

SECONDE ENIGME.

**M**On origine est incertaine ;  
Mais on me dit communément ,  
Ou Chinoise ou Napolitaine.  
Je navige très-fréquemment ,  
Et l'Empire affreux de Neptune ,  
Que mon sexe a tant en horreur ,  
Ne m'inspire point de terreur ;  
Quand l'homme y va chercher fortune ,  
Il ne l'entreprend pas sans moi ;  
Sans moi , foible est son espérance.  
Je possède sa confiance ,  
Sans que je devine pourquoi ;  
Car chez moi ce n'est qu'inconstance ,  
Que foiblesse et fragilité ;  
Souvent une vivacité ,  
Qu'on prendroit pour extravagance.  
A me consulter empressé ,  
Malgré ces défauts , plus d'un sage ,  
A très-souvent eu l'avantage ,  
De se voir par moi redressé.

*P. D. F. de Granville , en Normandie.*



LOGOGRIPE.

**V**ous allez voir à l'instant qui je suis,  
 Puisque mon gîte est dans la rue;  
 Ma tête à bas, je vous salue.  
 Dès que mon chef sera remis,  
 Si vous retranchez ma finale,  
 Je serai Ville Capitale.  
 Que ledit membre retranché,  
 Soit à present après mon chef niché,  
 Lecteur, alors je vous suis chose chere.  
 Qu'en cet état, je sois encor décapité,  
 Je soutiens avec verité,  
 Qu'au corps humain je suis très necessaire.

SECOND LOGOGRIPE.

**S**ept Lettres composent mon nom;  
 Je suis d'une obscure naissance;  
 Je vis sans gloire et sans renom;  
 Mais du sein de mon abondance,  
 Avec l'aide du chiffre, un Lecteur curieux,  
 Pourra facilement tirer des noms fameux.  
 Cinq, six, un, sept, trois, deux, je passe dans  
 l'Histoire,  
 Pour un vaillant Héros, plein de force et de  
 gloire.

Quatre

§. 3. *Epaisseur ou profondeur du Casseau.*

Longueur de la Carte pour  
la Logète, 3 pouc. 2 lignes.

L'aisance ou l'excédant de  
chaque Logète, 1

Epaisseur du Bois du derriè-  
re ou du fond du Casseau, 5

Epaisseur de la Tringle qui  
sert de rebord à la petite par-  
tie de la Table, et qui retient  
la Casseau, 9

Epaisseur de la grande par-  
tie de la Table qui sert à fer-  
mer le Casseau, 9

---

5 pouc. 2 lignes.

Pour fermer le Bureau on ferre les deux pié-  
ces de la Table avec trois Fiches ou trois Cou-  
plets ; on met un Crochet sur le premier et le  
dernier Montant, et un Piton à vis sur chaque  
console aux extrémités de la Table.

On met aussi une Serrure plate au milieu de  
la Table fermée, et son Moraillon au milieu de  
la plus haute traverse. Voilà, Monsieur, les nou-  
velles dimensions du Bureau Typographique ; je  
vous prie au surplus d'user toujours de votre  
indulgence à mon égard, et de vouloir bien me  
pardonner les fautes de langage, et d'expression  
en faveur des sentimens et des intentions que  
vous me connoissez pour le bien littéraire du pu-  
blic, et pour la première institution des enfans  
qui font la partie la plus chère, la plus aimable  
et la plus innocente du genre humain. J'ai l'hon-  
neur d'être, Monsieur, &c.

Les

Les mots de l'Enigme et des Logogryphes du mois de Mars sont *Palais*, *Pepin*, *Montferrat*, *Balance*.



E N I G M E.

**D**E mes sœurs je suis la dernière,  
 Nous sommes deux fois douze, un homme est  
 notre pere;

Son nom, je ne m'en souviens pas;

Pour me reconnoître, en tout cas,

Ce nom n'est pas bien necessaire.

J'avoüe ici de bonne foy,

Que de rire à chacun je fais naître l'envie;

Car un Nain, un Pigmée à taille mal polie,

De le railler, si l'on a la manie,

On dit qu'il est fait comme moi.

Quoiqu'il en soit, j'ai sçû me couronner de  
 gloire,

En me trouvant toujours dans les hazards.

Je m'offre aux yeux de toutes parts;

Et (ce qu'on aura peine à croire)

Je ne suis point dans l'eau, dans le feu, dans les  
 Airs,

Ni même dans tout l'Univers.

Je vais pourtant, et sans me contredire,  
 Vous

## 73<sup>8</sup> MERCURE DE FRANCE

Vous dire où l'on peut me trouver ;  
C'est toujours avec le Zéphire ,  
Au Zodiaque encor . . . Fort bien , allez vous direz ,  
Je n'irai pas vous y chercher.

*Par M. V. J. A. L.*

### SECONDE ENIGME.

**M**On origine est incertaine ,  
Mais on me dit communément ,  
Ou Chinoise ou Napolitaine.  
Je navige très-fréquemment ,  
Et l'Empire affreux de Neptune ,  
Que mon sexe a tant en horreur ,  
Ne m'inspire point de terreur ;  
Quand l'homme y va chercher fortune ,  
Il ne l'entreprend pas sans moi ;  
Sans moi , foible est son espérance.  
Je possède sa confiance ,  
Sans que je devine pourquoi ;  
Car chez moi ce n'est qu'inconstance ,  
Que foiblesse et fragilité ;  
Souvent une vivacité ,  
Qu'on prendroit pour extravagance.  
A me consulter empressé ,  
Malgré ces défauts , plus d'un sage ,  
A très-souvent eu l'avantage ,  
De se voir par moi redressé.

*P. D. F. de Granville , en Normandie.*



LOGOGRIPE.

**V**ous allez voir à l'instant qui je suis,  
 Puisque mon gîte est dans la rue ;  
 Ma tête à bas, je vous saluë.  
 Dès que mon chef sera remis,  
 Si vous retranchez ma finale,  
 Je serai Ville Capitale.  
 Que ledit membre retranché,  
 Soit à present après mon chef niché,  
 Lecteur, alors je vous suis chose chere.  
 Qu'en cet état, je sois encor décapité,  
 Je soutiens avec verité,  
 Qu'au corps humain je suis très necessaire.

SECONDE LOGOGRYPHE.

**S**ept Lettres composent mon nom ;  
 Je suis d'une obscure naissance ;  
 Je vis sans gloire et sans renom ;  
 Mais du sein de mon abondance,  
 Avec l'aide du chiffre, un Lecteur curieux ;  
 Pourra facilement tirer des noms fameux.  
 Cinq, six, un, sept, trois, deux, je passe dans  
 l'Histoire,  
 Pour un vaillant Héros, plein de force et de  
 gloire.

Quatre

# 740 MERCURE DE FRANCE

Quatre, cinq, six et deux, me rendent toujours  
cher.

Un, trois, quatre, cinq, six, je sers pour le  
voyage;

Mais il faut, pour me voir marcher,

Ajouter à ma queue un nombre davantage;

Cinq, trois, sept, six, tantôt je suis vil instru-  
ment,

Et tantôt je reçois le monde poliment.

Mes extrêmes coupez, le timide Pilote,

Craint ma rencontre avec raison.

Mon dernier membre ôté, je fais hater la note.

Quatre, trois, deux, le chien connoît mon son.

Quatre, cinq, trois et un, j'ai l'humeur martiale.

Et je réduis souvent un Guerrier aux abois.

Six et trois, je n'ai que la voix.

Cinq, trois, un, je suis bas, et sens un peu le  
Hale.

Quatre, trois, sept et six, le Sexe féminin,

De moi tire son origine.

Sept, cinq et six, on me prend le matin.

Sous differens états j'habite la Cuisine;

Quatre, deux, trois et un, d'une étrange ma-  
niere,

De m'y prendre on se fait un jeu.

Deux, trois et sept, une main meurtriere;

M'y fait passer par le fer et le feu.

Retranchant mon membre premier,

J'accompagne toujours un Evêque à l'Eglise.

Ajoûrant

Ajoûtant mon membre dernier,  
 A deux, trois, un, je suis utile en marchandise.  
 Six, un, trois, sept, au Cabaret,  
 On me trouve toujours à la fin de la table,  
 Deux, trois et sept, je rends un son desagréable.  
 Je finis ; si tu peux, devine mon secret.

*Par un Ecclesiastique de Senlis.*



## NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

**H**ISTOIRE ECCLESIASTIQUE, pour servir  
 de continuation à celle de M. l'Ab-  
 bé Fleury, Tome 29. depuis l'an 1545.  
 jusqu'en 1550. et Tome 30. depuis 1550.  
 jusqu'en 1555. *A Paris, chez Hyppolite  
 Louis Guerin, rue S. Jacques.*

DISSERTATIONS sur des Questions qui  
 naissent de la contrariété des Loix et  
 des Coûtumes. Par M. Louis Boullenois,  
 ancien Avocat au Parlement. *A Paris,  
 chez Mesnier, rue S. Severin, 1732. in 4.  
 de 546. pages.*

EXPOSITION ANATOMIQUE de la struc-  
 ture

742 **MERCURE DE FRANCE**  
ture du Corps humain, par M. Winslow,  
*in 4.* un vol. et 5. vol. *in 12.* Chez Guill.  
Desprez et Jean Desessarts, rue S. Jac-  
ques, 1732.

**HISTOIRE DES FLAGELLANS**, où  
l'on fait voir le bon et le mauvais usage  
des Flagellations parmi les Chrétiens ;  
traduite du Latin de M. l'Abbé Boileau,  
Docteur de Sorbonne, seconde Edition,  
revûë et corrigée. *A Paris, chez Musier,*  
*Quay des Augustins, 1732. in 12.*

**INTRODUCTION GENERALE à l'Etude**  
des Sciences et des Belles-Lettres, en fa-  
veur des personnes qui ne sçavent que le  
François. *A la Haye, chez Isaac Beau-*  
*regard, et se vend à Paris, rue S. Jacques,*  
*chez Briasson, 1731. in 12.* de près de  
700. pages, sans l'Épître Dédicatoire à  
M. Herault, Conseiller d'Etat, la Préface  
et la Table.

**TRAITE' de la Révocation des Dona-**  
tions, par la naissance ou survenance des  
Enfans. Par M. A. . D. . L. . R. . Avocat  
au Parlement de Provence. *A Paris, au*  
*Palais, chez Nic. Gosselin, 1732. in folio*  
*de 57. pages.*

CAS-

A V R I L. 1732. 743

CASSANDRE, de M. de la *Calprenede*.  
A Paris, Quay des Augustins, chez *Montalant*, 10. vol. in 12.

Le même Libraire vient de réimprimer  
de même les fameux Romans de *Clelie*,  
*Cyrus*, *Pharamond*, *Cléopatre*, *Astrée*, &c.

LE POLITIQUE DON FERDINAND le Ca-  
tholique, traduit de l'Espagnol de Bal-  
tazar Gracien, avec des Notes. *Chez Rol-  
lin, fils, Quay des Augustins, 1732. in 12.*

RETRAITE du P. Salazar, de la Com-  
pagnie de Jesus, 14. Edition. Traduit de  
l'Espagnol par le P. Marga, de la même  
Compagnie, Missionnaire des Isles de  
l'Amérique. *Chez Rollin, 1732. in 12.*

VOYAGES en Anglois et en François;  
d'A. de la Motraye, en diverses Pro-  
vinces et Places de la Prusse Ducale et  
Royale; de la Russie, de la Pologne,  
&c. Imprimé pour l'Auteur, et se vend  
à la Haye, chez *Moetjens*; à Londres,  
chez *Round et Meighan*, &c. 1732. in  
folio de 480. pages, sans les Planches.

THEATRO CRITICO UNIVERSAL, à *Dis-  
curso varios en toto genero de Materias para  
Desengano de Errores communes*, &c. Tomo  
F. Tercero

744 MERCURE DE FRANCE  
*Tercero*, &c. c'est-à-dire: THEATRE CRITIQUE UNIVERSEL, ou Discours divers sur toute sorte de sujets, pour désabuser des Erreurs vulgaires. Dédié au Monastère Royal de S. Julien de Samos, composé par le R. P. Benoît-Jérôme Feijoo, Maître General des Etudes dans l'Ordre de S. Benoît, et Professeur en Théologie, de l'Université d'Oviedo. *Tome 3. seconde Edition 1. vol. in 4. A Madrid, chez François del Hierro, 1730. pag. 366. sans la Préface et la Table.*

Cet Ouvrage est déjà connu de nos Lecteurs, par ce qui en a été dit dans le premier vol. du Mercure de Juin dernier, à l'égard des deux premiers Tomes. Il nous reste à rendre compte des deux derniers, lesquels, comme les précédens, nous ont été obligeamment communiqués par M. Boyer, Médecin de la Faculté de Montpellier et Docteur Regent en celle de Paris, qui les a apportez de Madrid.

On trouve à la tête de ce 3<sup>e</sup> Tome une Epître dédicatoire, adressée au R. P. Abbé et au Monastere de S. Julien, laquelle contient l'éloge de ce Royal Monastere, l'un des plus celebres de toute l'Espagne, et des plus privilégiés par le S. Siège, auquel il est immédiatement soumis et sans subordination à aucun Métropolitain.

Il paroît par une Charte de Privilege du Roy D. Ordon II. de l'année 922. que ce fut dans cette Maison que le Roy D. Fruela trouva dequoy former l'éducation du Prince D. Alonse son Fils, surnommé le Chaste. L'Auteur de l'Epître n'oublie pas d'y faire remarquer comme un bonheur singulier pour ce Monastere, de n'avoir jamais eu d'Abbé Commandataire : *La singular felicial de no haver tenido jamas Abad Comendatario esse Monastero, &c.*

Trois magnifiques Approbations des Théologiens d'Oviedo et d'Alcala suivent cette Dédicace, sans parler de la permission de l'Ordinaire et de celle du Général des Bénédictins de la Congrégation de S. Benoît, établie en Espagne et en Angleterre.

:: Suit une Préface de plus de 30 pages, que notre Auteur a eu raison d'intituler *Prologo Apologetico*; car il s'y défend avec force, et dans le détail convenable, contre quelques Ecrivains de son País, qui l'ont attaqué assez rudement, faute, dit-il, d'avoir bien entendu ses Ouvrages. Nous ne le suivrons pas dans cette deffense, qui roule principalement sur ce que le R. P. Feijoo a dit au sujet de *Savandrole*; dans le 1. vol. du Théâtre Critique. On remarquera seulement qu'il accable ses adver-

746 **MERCURE DE FRANCE**  
saires de raisons, de preuves et d'au-  
toritez.

Treize Discours ou Dissertations, di-  
visées en plusieurs Paragraphes, font la  
matiere de ce troisieme Tome. Nous en  
indiquerons seulement les Titres. 1. Les  
Conjureurs ou Enchanteurs. 2. Les Se-  
crets de la Nature. 3. La Sympathie et  
l'Antipathie. 4. Les Lutins ou Esprits fa-  
milliers. 5. La Baguete devinatoire, et les  
Yeux de Lynx. 6. Les Miracles supposez.  
7. Paradoxes Mathématiques. 8. La Pierre  
Philosophale. 9. Le Raisonnement des  
Bêtes. 10. L'Amour de la Patrie. 11. La  
Balance d'Astrée, ou la droite Adminis-  
tration de la Justice. 12. L'Ambition des  
Souverains. 13. Le Sceptisme Philo-  
sophique.

Tous ces Sujets sont parfaitement bien  
traitez; l'ordre et la clarté y accom-  
pagnent toujours une agréable érudition,  
et il y a beaucoup à profiter dans cette  
lecture. Nous avons traduit le titre *Salu-  
dadores*, du 1. Discours, par les termes de  
*Conjureurs* ou *d'Enchanteurs*; parce qu'en  
general, c'est ce que signifie le nom Es-  
pagnol, quoiqu'il ne s'agisse icy que de  
l'*Hydrophobie*, ou de la rage, qui inspi-  
re de l'horreur pour l'eau, &c. malgré la  
prétention de quelques-uns qui croient

au contraire, que l'eau est un remede assuré contre ce mal; ce que notre Auteur met au nombre des erreurs vulgaires. C'est encore s'égarer, selon lui, de croire qu'il y a des personnes qui ont la vertu inhérente et particuliere de guérir l'affreuse maladie dont il s'agit dans cette Dissertation; et c'est ces mêmes personnes qu'il appelle *Saludadores*.

Le Titre du 5<sup>e</sup> Discours est: *Vara divinatória y Zabories*, que nous avons rendu par la Baguete devinatoire, et les Yeux de Lynx.

Pour justifier cette dernière expression, le Lecteur sçaura que le P. Feijoo, après avoir expédié tout ce qui regarde la Baguete devinatoire, qu'il croit chose tres-abusivo, &c. traite aussi d'une espece d'hommes, parmi les Espagnols, dont on dit (a) que la vûe est si perçante, qu'elle penetre les corps opaques, et distingue même ce qui se trouve de caché dans la terre à une certaine profondeur. Ces Hommes sont appellez *Zabories*, nom que l'Auteur croit avec beaucoup de vraisemblance, être Arabe d'origine. Il croit

(a) *De quienes se dice que con la perspicacia de su vista penetran los cuerpos opacos haciendose de este modo patente quanto à algunas brazas debajo de la Tierra esta d'énllo.*

748 MERCURE DE FRANCE  
aussi que les Espagnols ont reçu cette  
opinion, qu'il traite de chimere, des Mau-  
res qui avoient envahi l'Espagne : opi-  
nion qu'il observe ne se trouver répan-  
duë que chez la Nation Espagnole.

Cette croyance est apparemment passée  
dans le Portugal par proximité et par  
conformité de génie, surquoi nous ren-  
voyons les Lecteurs à ce que nous avons  
publié dans quelques-uns de nos Jour-  
naux, au sujet d'une Femme Portugaise,  
à vûe de Lynx ou *Zahorie*.

Nous avons remarqué, en rendant  
compte des deux premiers Tomes de cet  
ouvrage, que quelque temps après la pu-  
blication du 1. vol. il parut une Critique  
de ce que notre Auteur avoit écrit au su-  
jet de la Medecine et des Medecins. Cette  
Critique, écrite en latin, étoit intitulée  
*Medicina Vindicata*. Le P. Feijoo y ré-  
pondit dans la même langue, et fit im-  
primer sa Réponse dans le 2<sup>e</sup> Tome, pro-  
mettant d'en donner une Traduction Es-  
pagnole dans le Volume suivant. Il a tenu  
parole. Le 3<sup>e</sup> Tome finit par cette Tra-  
duction, intitulée : *La Verdad Vindicada  
contra la Medecina Vindicada. Respuesta  
Apologetica, traducida de Latin en Cas-  
tellano, y añadida por el Amor*. Nous  
n'avons rien à ajouter à l'égard de cette  
Pièce

Piece, à ce que nous en avons dit dans le Mercure du mois de Juin dernier.

Les trois Tomes du Théâtre Critique, dont nous avons rendu compte, sont suivis d'un 4<sup>e</sup> vol. qui porte pour Titre : *ILUSTRACION Apologetica al Primero y segundo Tomo del Theatrocritico, &c.* vol. 4. de 207 pages. A Madrid, chez le même Libraire, 1729.

Une Préface de 9 à 10 pag. instruit le Lecteur de ce qui a donné lieu à la composition de ce volume particulier, et au Titre qu'il porte. Voici le précis de cette instruction. A peine le 3<sup>e</sup> Tome du Théâtre Critique eût-il été publié, qu'il parût contre le 1 et 2 vol. un Livre intitulé : *Anti-Theatro Critico*, imprimé à Madrid, sous le nom de Don Salvador - Joseph Mañer. La première pensée qui vint à notre Auteur, ce fut de répondre à cette Critique, dès qu'elle lui seroit tombée entre les mains; mais il en fut détourné par quelques amis, qui lui écrivirent de Madrid, que *l'Antithéâtre* n'étoit qu'un amas d'inepties, de puerilitez, d'équivoques, d'ignorances, en un mot, d'impertinences (a); conseillant au P.F. de ne point perdre un temps, trop précieux

(a) *Materialidades impertinentes.*

d'ailleurs, pour la continuation de son grand ouvrage, à réfuter un pareil Libelle; l'Adversaire ne s'étant apparemment mis en campagne que pour se procurer l'honneur d'une réponse, &c.

D'ailleurs, le sçavant Benedictin crût voir un nom supposé dans celui de Don Joseph Mañer, ses amis ne connoissant personne à la Cour, ni ailleurs, qui porte ce nom-là. D'autres lui manderent que l'Anti-Théâtre étoit l'ouvrage de huit Ecrivains, du nombre desquels est ce Don Mañer, véritable ou supposé, lui marquant même la Maison où ces M<sup>rs</sup> s'assemblent et tiennent leurs Conférences littéraires; au surplus, que cette Critique ne méritoit aucune réponse.

Cependant des avis postérieurs apprirent à notre Auteur que l'Ouvrage de Don Mañer étoit applaudi à la Cour et ailleurs, et que ceux à qui il étoit tombé en charge de l'examiner, l'avoient loué dans leurs Approbations; malgré le peu de cas qu'en faisoient les Personnes intelligentes. Alors le P. F. prit le sage parti d'attendre la réception de cet Ouvrage, et de l'examiner par lui-même, pour se déterminer en connoissance de cause. Son étonnement ne fût pas petit après avoir fait cet examen, qui lui confirma ce qu'on lui avoit déjà  
mar-

marqué du peu de mérite de l'Ouvrage en question.

Il fut, surtout, frappé de s'y voir accusé d'avoir emprunté de *D. Antoine de Litteres* tout ce qui est dit de la Musique et du Docteur *Martinez*, tout ce qui concerne la Médecine dans le 1. vol. du Théâtre Critique; ce que notre Auteur soutient non seulement être tres-faux, mais il démontre, en passant, dans cette Préface, la fausseté de l'accusation. Au reste, après avoir fait réflexion que le Théâtre Critique n'a été entrepris que pour combattre les erreurs vulgaires, et pour en désabuser les hommes, il a crû enfin que ce seroit mal-exécuter un tel projet s'il ne faisoit pas une Réponse exacte et dans l'étendue convenable à l'Auteur de l'Anti-Théâtre, qui semble n'avoir mis la main à la plume que pour se déclarer le Protecteur des mêmes erreurs, et pour maintenir le vulgaire dans son ancienne possession; outre que cette Apologie, dit le P. F. sera non-seulement une deffense publique contre les prétentions fausses et abusives du Seigneur Mañer; mais elle pourra devenir aussi un préservatif qui empêchera peut-être la continuation d'un pareil travail.

Le fruit de ce travail est icy appellé par

F v      notre

752 MERCURE DE FRANCE  
notre Auteur un jeu de Théâtre, une Chi-  
mere Critique, une Comédie de 8 Ac-  
teurs, une illusion des simples, un mar-  
ché de petits enfans, une fabrique en  
l'air, sans fondement, sans vérité, sans  
raison. Il proteste enfin qu'au cas que le  
même Ecrivain ou d'autres, continuent  
d'attaquer *le Théâtre Critique*, il continue-  
ra tranquillement son ouvrage, sans dai-  
gner répondre à des objections aussi fri-  
voles que celles qui ont paru jusqu'icy.

Cette Apologie est dédiée par une bel-  
le Epître, au R. P. François de Berganza,  
General de la Congrégation de saint  
Benoît, établie en Espagne et en Angle-  
terre. La Dédicace est suivie de plusieurs  
Approbatîons raisonnées et remplies d'é-  
rudition, qui font également honneur  
aux Docteurs qui les ont données, et à  
l'Ouvrage qui en fait le sujet, et qui sans  
doute les mérite bien.

BIBLIOTHEQUE, contenant presque tous  
les Livres et les Ecrivains, dressée par or-  
dre alphabétique, depuis le commence-  
ment du monde, jusqu'en l'année 1533.  
Recueillie par F. Alphonse Ciaconius,  
Docteur en Théologie, de l'Ordre des  
FF. Prêcheurs, imprimé pour la première  
fois par les soins et avec les Observations  
de

A V R I L. 1732. 753  
de François-Denis Camusat de Besançon.  
*A Paris, chez la veuve George Jouvenel,*  
1731. in fol. de 976 pag. *Tout l'Ouvrage*  
*est en latin.*

**MYTHOLOGIE**, ou l'Histoire des Dieux,  
des Demi-Dieux et des plus illustres Hé-  
ros de l'Antiquité Payenne, contenant  
l'explication de la Fable et de la Métamor-  
phose, avec la Relation de la destruction  
de Troye. Par Darés Phrigien, nouvelle-  
ment traduite en François, sur la traduc-  
tion latine de Cornelius Nepos. Par M.  
Dupuy, 2 vol. in 12. *A Paris, rue S. Jac-  
ques, chez Huart l'aîné.*

Ce nouveau Mythologue avertit dans  
une assez longue Préface, qu'il rapporte  
tous les sentimens des Poètes Grecs et La-  
tins sur la naissance des Dieux et des Hé-  
ros, et sur leurs aventures, sans s'ériger en  
Juge de ces Auteurs.

Les Moralitez qu'il débite, en expli-  
quant la Fable, paroissent sensées. Phaéton,  
fils du Soleil, est, dit-il, l'image d'un  
jeune Seigneur, téméraire et ambitieux,  
à qui le désir de regner, fait concevoir  
une vaine idée de suffisance pour gou-  
verner un Etat, et qui fait pour cela tout  
ses efforts, nonobstant les sages remon-  
trances de son Pere, qui lui représente le

F vj péril

754 **MERCURE DE FRANCE**  
péril , et sa foiblesse , d'ailleurs trop iné-  
gal au pésant fardeau dont il veut se char-  
ger; il dit, l'ambition ne suffit pas pour en-  
treprendre de regner, qu'il faut une longue  
expérience pour sçavoir gouverner un  
Etat; que faute de bien mesurer ses forces,  
on perd la réputation, et on s'ensevelit en-  
fin dans les ruines d'une trop haute entre-  
prise.

Les vérités historiques qu'il tire de son  
sujet , ne sont pas à omettre : Il remarque  
que Phaéton fut un Prince de Ligurie, qui  
s'appliqua à étudier particulièrement le  
cours du Soleil ; que de son temps l'Italie  
fut embrasée du côté du Pô , de chaleurs  
si extraordinaires, que la terre en devint  
sèche et stérile pendant plusieurs années.

Pour prouver que les Fables , le Culte ,  
et les Mysteres du Paganisme , sont des  
copies des Histoires , des Usages et des  
Traditions des Hébreux , il compare le  
Sacrifice d'Iphigénie avec celui de la Fille  
de Jephthé; l'Inondation arrivée sous Deu-  
calion avec le Déluge universel de Noé ;  
Hercule avec Samson , &c.

Il décrit ensuite l'origine des Jeux , des  
Fêtes et des Sacrifices, instituez en l'hon-  
neur des Faux-Dieux.

Il rapporte tous les differens noms que  
les Payens leur donnoient. Il joint au  
même

même article les Etimologies de ces noms, ce qui peut être fort utile à ceux qui lisent les Poètes Grecs, Latins et François, &c.

Il nomme les Païs où les différentes Divinitez ont été le plus honorées. Il paroît que l'Auteur a employé tous ses soins pour plaire au Public; on assure même qu'il les continuë, et qu'il veut augmenter son ouvrage de plusieurs Divinitez qui y manquent; en ajoutant quelques Traitez également curieux et instructifs.

LETTRES EDIFIANTES ET CURIEUSES, écrites des Missions Etrangères, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. A Paris, rue de la Vieille Bouclerie, et rue S. Jacques, chez M. le Clerc et P. G. Mercier, fils, 1731. in. 12. de 449 pages sans l'Epître de 48. Tome xx.

BIBLIOTHEQUE des Gens de Cour, ou Mélangé curieux des bons mots d'Henry IV. de Louis XIV. de plusieurs Princes et Seigneurs de la Cour, et autres personnes Illustres. Avec un choix des bons mots des Anciens, et un assemblage amusant de traits naïfs, Gascons et Comiques, de plusieurs petites Pièces de Poésie et de pensées ingénieuses, propres à orner l'esprit

756 **MERCURE DE FRANCE**  
prit et à le remplir d'idées vives et rian-  
tes. Dédié à S. A. S. Madame la Duchesse;  
nouvelle Edition , considerablement aug-  
mentée. *A Paris , chez Theod. le Gras ,*  
*au Palais , 1732. 6 vol. in 12.*

**LES ORAISONS DE CICERON** , traduites en  
François , sur la nouvelle édition d'Hol-  
lande , de 1724. avec des Remarques. Par  
M. de Villefort. *A Paris , Quai des Au-  
gustins , chez P. Gandoïn. 1732. 8 vol. in*  
*12.*

M. l'Evêque de Luçon , ( Michel Celse  
Roger de Rabutin de Bussy ) , ayant été  
élu par Messieurs de l'Académie François-  
se , à la place de feu M. Houdar de la  
Motte ; y prit séance le Jeudi , 6 Mars  
1732. et prononça un Discours de remer-  
cement , également convenable à sa digni-  
té et à sa naissance ; un Discours dont le  
caractère est une Eloquence grave , noble  
et simple. Ce Discours , quoique pronon-  
cé avec beaucoup de grace , fit moins de  
plaisir aux Auditeurs , qu'il n'en a fait de-  
puis aux Lecteurs. C'est le sort des Ou-  
vrages excellens qui gagnent toujours à  
être approfondis. La mesure d'attention  
que peut donner l'Auditeur , ne suffit  
pas pour sentir dans toute leur étendue ,  
les

les beautez d'un certain ordre. M. l'Evêque de Luçon commence en ces termes :

M E S S I E U R S ,

Ce n'est point avec des sentimens ordinaires que je reçois l'honneur que vous me faites aujourd'hui. Attentif, dès mon enfance, au récit de vos exercices, accoutumé à entendre exalter vos talens, né dans une Maison où je croyois partager vos avantages et votre gloire : Disciple de ces Hommes celebres, qui formoient alors l'Académie ; je n'ai jamais pensé que je fusse étranger pour vous ; et quoique persuadé de mon insuffisance, je me suis familiarisé avec l'idée, que je pourrois vous appartenir quelque jour. Souffrez donc, Messieurs, que sans rien perdre de l'admiration que vous méritez, j'ose me présenter à Vous, avec la confiance d'un homme. élevé sous vos auspices.

Ensuite M. l'Evêque de Luçon, par un tour très-heureux, fait l'éloge du Cardinal de Richelieu, comme d'après les Grands Hommes qui l'ont souvent entretenu des qualitez éminentes de ce fameux Ministre et des merveilles de son Ministère. Il saisit la circonstance de le compter au nombre de ses Prédécesseurs dans l'Evêché de Luçon, et le louë, com-  
me

758 MERCURE DE FRANCE  
me Evêque, après l'avoir loüé comme  
Ministre d'Etat.

Deux Monumens immortaliseront à ja-  
mais le C. de R. La Sorbonne et l'Acadé-  
mie. La Sorbonne, *qui sera toujours la  
Mere et la Maîtresse des Forts d'Israel ; la  
Dépositaire fidelle de la saine Doctrine.*  
L'Académie Françoise, *destinée, non à  
l'unique emploi de polir le Langage, mais en-  
core à former le goût en tout genre de Litte-  
rature.*

Tels furent, Messieurs, continue l'élo-  
quent Prélat, les nobles Emplois que vous  
destina votre illustre Fondateur. Il voyoit  
approcher les temps où vous deveniez  
plus nécessaires à la France ; il présageoit  
les merveilles du Regne suivant, parce  
qu'il les avoit préparées : il falloit donc  
une Société d'Hommes choisis pour les  
recueillir ; il falloit une juste proportion  
entre ces merveilles et ceux qui devoient  
les célébrer ; il falloit pour un nouvel Au-  
guste, des Ecrivains dignes du siècle  
d'Auguste même.

Vous l'avez fait revivre, Messieurs, ce  
siècle admirable. Eh ! qui pourroit exprimer  
aujourd'hui ce que la France vous doit  
d'éclat et de splendeur. Je ne parle pas  
seulement de ces Ouvrages comparables à  
ceux de la Grece et de l'ancienne Rome,  
mais

mais encore de ce nombre infini de grandes actions, que nous devons au désir de l'Immortalité, dont vous êtes les dispensateurs. Semblables à ce fameux Tribunal des Egyptiens, où la vie des Princes mêmes étoit jugée après leur mort; c'est vous qui pesez les actions des plus grands personages; c'est icy que le vrai mérite peut esperer le juste tribut qui lui est dû. Noms celebres, réputations éclatantes, vous n'aurez jamais été sans l'amour de la gloire. C'est cet amour qui a produit les Héros; et à la honte de la Nature humaine, c'est à ce même amour que la vertu est souvent redevable de ses plus grands efforts.

A la fin de l'éloge du feu Roy, M. de Luçon parle de sa mort en ces termes: Courageux sans ostentation, tendre sans foiblesse; il fut occupé, comme Roy et comme Pere, à préparer à ses sujets un Regne qui, avec les avantages du sien, eut encore ceux auxquels il n'avoit pû parvenir. Bien éloigné de cet Empereur qui se ménagea le plaisir barbare de se faire regretter par les défauts de son successeur, il ne fut point jaloux qu'un autre rendit ses peuples plus heureux. Assuré d'être à jamais célébré dans une Nation qu'il avoit élevée au dessus des autres; il n'en-

760 MERCURE DE FRANCE  
n'envia point à son successeur le bonheur de la faire jouir de toutes les douceurs de la paix. Dans ces derniers momens , où l'on voit si nettement le faux des opinions des hommes , il connut que la Guerre ne peut passer aux yeux du Sage que pour un mal quelquefois nécessaire , et que la paix qui en doit être l'unique objet , est presque toujours trop achetée , même par la Guerre la plus heureuse.

Cependant vous n'étiez encore qu'un bien stérile pour nous , poursuit l'Orateur plus bas , en parlant du Roy , et de Louis XIV. Si ce grand Roy , qui connoissoit si parfaitement les talens nécessaires à chaque place , n'avoit choisi le Ministre le plus digne pour être le dépositaire de l'éducation de cet Auguste Enfant , de ce gage précieux de la sureté de toutes les Nations. Que ne devient point le plus heureux naturel , cultivé par des mains si habiles ? De là , toutes ces vertus , qui font aujourd'hui le bonheur de la France ; cette piété tendre et égale , dont l'exemple a plus de force que les Loix : une justice qui garentit les Sujets de toutes oppression. De-là , cette Sagesse qui contient les hommes , et cette douceur qui les concilie ; enfin cette modération qui fait l'assurance de nos voisins , et la tranquillité de l'Europe.

Quelle

Quelle entreprise pour moi, (dit M. de Luçon sur la fin de son Discours, en parlant de M. de la Motte) que l'éloge d'un homme de tous les talens, et à qui ses ennemis, ou plutôt ses envieux, ne refuseront pas l'excellence en plusieurs genres, et des places honorables en tous les autres. Content de jeter quelques fleurs sur son Tombeau, je ne m'attacherai donc qu'à vous rappeler ici les qualitez estimables qu'il possédoit.

Avant lui peu d'Auteurs avoient connu la moderation et la douceur dans la dispute. On voyoit souvent l'homme de Lettre écrire avec grossiereté, le Philosophe avec emportement, le Chrétien même, en combattant pour la Religion, oublier la charité. M. de la Motte, Maître en cet Art presque inconnu, nous apprit que dans les disputes les plus vives, on peut conserver toute la grace et toute la moderation d'un homme du monde. Dans cette fameuse querelle, où il entreprit d'élever les Modernes au-dessus des Anciens, s'il ne remporta pas la victoire, du moins un jour ses Ouvrages devenus anciens, serviront à leur tour de preuves à ceux qui soutiendront l'opinion contraire à la sienne. Jamais la force de ses raisons ne prit rien sur la politesse qui

qui les'accompagnoit, son Adversaire négligea cet avantage et si leur cause avoit été jugée sur leur maniere d'écrire, elle ne seroit pas restée indécise, &c.

Après le Discours de M. l'Evêque de Luçon, M. de Fontenelle, Directeur, répondit au nom de l'Académie.

MONSIEUR,

Il arrive quelquefois que sans examiner les motifs de notre conduite, on nous accuse d'avoir dans nos Elections beaucoup d'égard aux noms et aux dignitez, et de songer du moins autant à décorer notre Liste, qu'à fortifier solidement la Compagnie. Aujourd'hui nous n'avons point cette injuste accusation à craindre; il est vrai que vous portez un beau nom, il est vrai que vous êtes revêtu d'une dignité respectable; on ne nous reprochera cependant ni l'un ni l'autre. Le nom vous donneroit presque un droit hereditaire, la dignité vous a donné lieu de fournir vos veritables titres, ces Ouvrages où vous avez traité des matieres qui, très-épineuses par elles-mêmes, le sont devenuës encore davantage par les circonstances présentes, &c.

Ici, Monsieur, je ne puis resister à la vanité de dire que vous n'avez pas dédaigné

gné de m'admettre au plaisir que votre commerce faisoit à un nombre de personnes mieux choisies, et je rendrois grâces avec beaucoup de joye au sort qui m'a mis en place de vous en marquer publiquement ma reconnoissance, si ce même sort ne me chargeoit aussi d'une autre fonction très-douloureuse et très-pénible.

Il faut que je parle de votre illustre Prédecesseur, d'un ami qui m'étoit extrêmement cher, et que j'ai perdu; il faut que j'en parle, que j'appuye sur tout ce qui cause mes regrets, et que je mette du soin à rendre la playe de mon cœur encore plus profonde. Je conviens qu'il y a toujours un certain plaisir à dire ce que l'on sent, mais il faudroit le dire dans cette Assemblée d'une manière digne d'elle et digne du sujet, et c'est à quoi je ne crois pas pouvoir suffire, quelque aidé que je sois par un tendre souvenir, par ma douleur même, et par mon zèle pour la memoire de mon ami.

Le plus souvent on est étrangement borné par la Nature. On ne sera qu'un bon Poëte, c'est être déjà assez réduit, mais de plus on ne le sera que dans un certain genre; la Chanson même en est un où on peut se trouver renfermé. M. de la Motte a traité presque tous les genres  
de

764 MERCURE DE FRANCE  
de Poësie. L'Ode étoit assez oubliée depuis Malherbe , l'élevation qu'elle demande, les contraintes particulieres qu'elle impose , avoient causé sa disgrâce , quand un jeune Inconnu parut subitement avec des Odes à la main , dont plusieurs étoient des Chef-d'œuvres , et les plus foibles avoient de grandes beautez.

Pindare , dans les siennes , est toujours Pindare , Anacreon toujours Anacreon , et ils sont tous deux très-opposez. M. de la Motte , après avoir commencé par être Pindare , sçut devenir Anacreon.

Il passa au Théâtre Tragique , et il y fut universellement applaudi dans trois Pieces de caracteres differens. Les Machabées ont le sublime et le majestueux qu'exige une Religion divine ; Romulus représente la grandeur Romaine , naissante et mêlée de quelque ferocité ; Inés de Castro , exprime les sentimens les plus tendres , les plus touchans , les plus adroitement puisez dans le sein de la Nature. Aussi l'Histoire du Théâtre n'a-t'elle point d'exemple d'un succès pareil à celui d'Inés. C'en est un grand pour une Piece que d'avoir attiré une fois chacun de ceux qui vont aux Spectacles ; Inés n'a peut-être pas eu un seul Spectateur qui ne l'ait été qu'une fois. Le desir de la voir renaissloit après la curiosité satisfaite.

Un autre Théâtre a encore plus souvent occupé le même Auteur , c'est celui où la Musique , s'unissant à la Poësie , la pare quelquefois et la tient toujours dans un rigoureux esclavage. De grands Poëtes ont fierement méprisé ce genre , dont leur génie trop roide et trop flexible , les excluait ; et quand ils ont voulu prouver que leur mépris ne venoit pas d'incapacité , ils n'ont fait que prouver par des efforts malheureux , que c'est un genre très-difficile. M. de la Motte eût été aussi en droit de le mépriser ; mais il a fait mieux , il y a beaucoup réussi , &c.

Lorsque ses premiers Ouvrages parurent , il n'avoit point passé par de foibles Essais , propres seulement à donner des esperances , on n'étoit point averti , et on n'eut point le loisir de se précautionner contre l'admiration , mais dans la suite on se tint sur ses gardes , on l'attendoit avec une indisposition secrète contre lui. Il en eût coûté trop d'estime pour lui rendre une justice entière. Il fit une Iliade , en suivant seulement le plan general d'Homere , et on trouva mauvais qu'il touchât au divin Homere sans l'adorer. Il donna un Recueil de Fables , dont il avoit inventé la plupart des sujets , et on demanda pourquoi il faisoit  
des

266 MERCURE DE FRANCE  
des Fables après la Fontaine. Sur ces raisons on prit la résolution de ne lire ni l'Illiade, ni les Fables, et de les condamner, &c.

Il n'a manqué, poursuit plus bas le célèbre Académicien, à un Poète si universel, qu'un seul genre, la Satyre, et il est plus glorieux pour lui qu'elle lui manque, qu'il ne l'est d'avoir eu tout les autres genres à sa disposition.

Malgré tout cela, M. de la M. n'étoit pas Poète (ont dit quelques-uns, et mille échos l'ont repeté,) Ce n'étoit point un enthousiasme involontaire qui le saisît, une fureur divine qui l'agitât, c'étoit seulement une volonté de faire des Vers qu'il exécutoit, parce qu'il avoit beaucoup d'esprit. Quoi ! ce qu'il y aura de plus estimable en nous, sera-ce donc ce qui dépendra le moins de nous, ce qui agira le plus en nous, sans nous-mêmes ? ce qui aura le plus de conformité avec l'instinct des animaux ? car cet enthousiasme, cette fureur bien expliquez, se réduiront à de veritables instincts, &c.

Après avoir parlé éloquemment sur cette foule de Censeurs que son mérite lui avoit faits, et dont les coups par-toient de trop bas pour aller jusqu'à lui, dit M. de Fontenelle, il continuë en cette maniere.

Quand

Quand on a été le plus avare de loüanges sur son sujet, on lui a accordé un premier rang dans la Prose, pour se dispenser de lui en donner un pareil dans la Poësie; et le moyen qu'il n'eût pas excellé en Prose! lui, qui avec un esprit nourri de réflexions, plein d'idées bien saines et bien ordonnées, avoit une force, une noblesse et une élégance singuliere d'expression, même dans son discours ordinaire.

Cependant cette beauté d'expression, ces réflexions, ces idées, il ne les devoit presque qu'à lui-même. Privé dès sa jeunesse de l'usage de ses yeux et de ses jambes, il n'avoit pû guere profiter ni du grand commerce du monde, ni du secours des Livres. Il n'e se servoit que des yeux d'un Neveu, dont les soins constants et perpetuels pendant 24. années qu'il a entierement sacrifiées à son Oncle, méritent l'estime, et en quelque sorte la reconnoissance de tous ceux qui aiment les Lettres, ou qui sont sensibles à l'agréable Spectacle que donnent des devoirs d'amitié bien remplis. Ce qu'on peut se faire, lire, ne va pas loin; et M. de la Motte étoit donc bien éloigné d'être sçavant; Mais sa gloire en redouble. Il seroit lui-même dans la dispute des Anciens et des

G Mo-

Modernes, un assez fort argument contre l'indispensable nécessité dont on prétend que soit la grande connoissance des Anciens, si ce n'est qu'on pourroit fort légitimement répondre qu'un homme si rare ne tire pas à conséquence.

Nous espérons que nos Lecteurs ne desapprouveront pas la longueur de ces Extraits, ou plutôt nous nous flattons qu'ils nous en sauront gré. Nous finirons par cet Article.

Un des plus celebres incidens de la querelle sur Homere, fut celui où l'on vit paroître dans la lice, d'un côté le Sçavoir, sous la figure d'une Dame illustre; de l'autre l'Esprit, je ne veux pas dire la Raison, car je ne prétens point toucher au fond de la dispute, mais seulement à la maniere dont elle fut traitée. En vain le Sçavoir voulut se contraindre à quelques dehors de modération dont notre siecle impose la nécessité, il retomba malgré lui dans son ancien stile, et laissa échapper de l'aigreur, de la hauteur et de l'emportement. L'Esprit au contraire fut doux, modeste, tranquille même enjoié, toujours respectueux pour le venerable Sçavoir, et encore plus pour celle qui le représentoit. Si M. de la Motte eût par art le ton qu'il prit, il eût fait un Chef-d'œuvres d'habileté; mais les ef-

fets

forts de l'Art ne vont pas si loin, et son caractere naturel eut beaucoup de part à la victoire complete qu'il remporta.

LA SOIRE'E DU LABYRINTE, Débauche d'Esprit, suivie du Portefeuille Galant, avec figures. Cet Ouvrage est composé d'Histoires et Lettres critiques, mêlées de Vers. *A Paris, chez Charles Guillaume, Quay des Augustins, proche le Pont S Michel, à S. Charles, et chez la veuve Guillaume, à l'entrée de la rue Dauphine, au Nom de Jesus.*

HYACINTE, ou le Marquis de Celtas Dirorgo, Histoire Espagnole. 2. vol. in 12. ornée de figures. *Chez les mêmes.*

DISSERTATION CRITIQUE sur la Comédie du Glorieux. *Chez les mêmes.*

M. Aubert a fait paroître depuis peu sa quatrième Suite de Concerts de Symphonie en Trio, qui a un très grand succès. On la vend 3 livres 21. sols, chez l'Auteur, rue S. Honoré, vis-à-vis la rue de Grenelle; à la Rose d'Or, et à la Croix d'or, rue S Honoré et rue du Roule, où l'on trouve tous les Ouvrages de l'Auteur.

On a omis dans les précédens Mercurès de faire mention du Volume contenant la Ceremonie, en Estampes, du Sacre du Roy, qui est pré-

770 MERCURE DE FRANCE  
senté à Sa Majesté le Lundi 24. Decembre dernier, par le Duc de Trême, premier Gentilhomme de la Chambre, suivi de M. Dulin, Peintre ordinaire du Roy et de l'Académie Royale de Peinture, lequel en a fait les Desseins, d'après lesquels 18. des meilleurs Graveurs de la même Académie, ont travaillé. Ce Volume *in folio*, sur du papier grand Aigle, représente les principaux momens de l'Auguste Cérémonie du Sacre, tant par les grandes Planches, que par les Lettres Grises; il a été enrichi de Sujets allégoriques et de Devises qui répondent aux Momens historiques. Et comme dans ces Momens historiques les figures sont petites par rapport à leur multitude, le sieur Dulin a aussi dessiné 30. figures particulières, de grandeur à pouvoir caracteriser tous les differents habillemens que les Seigneurs, Grands-Officiers et autres, portent dans leurs fonctions, à cette Royale Cérémonie.

Le Frontispice annonce le sujet du Volume, et tous les Discours qui expliquent chaque Estampe, ainsi que la Dédicace et l'Avertissement sont renfermez dans des Bordures symboliques très-riches et toutes différentes. L'Avertissement qui est à la tête du Recueil, rend compte de la manière dont l'Ouvrage a été conduit.

Il paroît une seconde Estampe du Portrait de la D<sup>lle</sup> Dangeville, dont le Public aura lieu d'être plus satisfait que de la première.

Ce n'est pas sans fondement que le Public avoit bien auguré de la capacité du sieur Grégoire, sur les Tableaux de la Croisée de Notre-Dame, qui viennent d'être posez, après avoir vu de quelle manière il s'étoit tiré de ceux de la Nef,

Nef, applaudis universellement par tous les Connoisseurs. On peut même dire qu'il a été au-delà de ce qu'on pouvoit attendre de lui, principalement sur les Tableaux de M<sup>r</sup> le Brun, et sur ceux de M<sup>rs</sup> Corneille, Hôüasse et Jouvenet, parce qu'ils avoient été si fort gâtez par de mauvaises drogues, qu'on avoit perdu toute esperance d'en pouvoir jamais appercevoir aucun vestige; d'autant que jamais personne n'avoit osé se hazarder d'y retoucher, et qu'on les regardoit comme Tableaux abandonnez et perdus.

Cependant le sieur Grégoire, Élevé de M. Restout, dont on a parlé à ce sujet dans le Mercure de Janvier dernier, pagé 177. par un secret particulier qu'il a trouvé, vient de les rétablir entièrement, et leur a rendu leur ancien lustre, en les rendant tels qu'ils sortirent jadis des mains de leurs celebres Auteurs.

Si le Public ne se lasse point d'admirer et d'applaudir un Ouvrage regardé de tout le monde comme une espece de Chef-d'œuvre, il a cela de commun avec presque toute l'Académie Royale de Peinture, puisque M. de Boulogne, premier Peintre du Roy et Directeur de l'Académie, en a été le premier surpris, et n'a pû lui refuser ses suffrages, ainsi que M<sup>rs</sup> Vancleve, de Largillière, Hallé, Rigaud, Christophle, Restout, &c. qui tous ont applaudi et loüé le talent du sieur Grégoire sur le rétablissement de ces magnifiques Tableaux.

Au reste, le sieur Grégoire réussit également sur tous les Tableaux de Cabinet, tant grands que petits, quelques gâtez, défigurés et trouvez qu'ils puissent être. *Sa demeure est Parvis de Notre-Dame, à Paris, du côté de la grande Porte du Cloître, entre un Notaire et un Perruquier.*

*LETTRE écrite à l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, par M. Van-Schuppen, Peintre du Roy, et Conseiller de la même Académie au sujet de l'Académie Impériale de Peinture et de Sculpture, de laquelle il est Directeur.*

MESSIEURS,

L'honneur que j'ai d'être Membre de votre illustre Académie, me fait un devoir de vous informer de l'avancement de celle de Vienne. J'ai été exact à vous apprendre que S. M. I. dans la vûe de contribuer au progrès des Arts Liberaux, ayant résolu de rétablir l'Académie publique de Peinture et de Sculpture, telle qu'elle étoit du temps de l'Empereur Joseph, m'avoit honoré de la place de Directeur, avec les attributions des Privilèges, Prérrogatives et Immunités y annexés.

J'ai depuis conduit cette Académie avec succès; mais elle n'avoit point encore de forme et marquoit de bien des choses. Cependant l'Empereur qui aime les Beaux-Arts et qui en connoît l'agrément et l'utilité, s'en étant déclaré le Protecteur, j'ai fait de très humbles remontrances pour obtenir un Logement et des augmentations qui m'ont été accordés. L'Académie occupe présentement une maison convenable, qu'il m'a été permis de choisir dans le plus beau quartier de la Ville, et pour laquelle on paye cinq mille livres; elle en a autant pour son entretien, avec quarante voyes de bois pour le chauffage; ensorte que la dépense de notre Académie passe quatorze mille





mille

mille francs, sans comprendre les appointemens du Directeur, qui ont été augmentés jusqu'à cinq mille livres, non-plus que ceux du Secrétaire, qui sont aujourd'hui de dix-huit cens livres. Il a aussi été frappé des Médailles pour les Prix, elles ont d'un côté la tête de l'Empereur, avec cette Legende, IMP. CAES. CAROLUS VI. P. FEL. AUG. PATER. ARTIUM. et au Revers, Minerve assise, tenant une Corne d'abondance, d'où il sort des Médailles pour récompenser la Peinture et la Sculpture, désignées par deux Enfans, dont l'un tient des Pinceaux avec une Palette, et l'autre un Compas, mesurant une Statue; on lit autour AUGUSTA DONA MINERVA. En voici l'empreinte en taille-douce.

La premiere distribution de ces Médailles, au nombre de quatre; sçavoir, deux d'or et deux d'argent, se fit publiquement le jour de l'Octave de S. Charles, Patron de l'Empereur, au bruit des Trompettes et des Timbales. L'Assemblée fut très-nombreuse, notre Vice-Protecteur M. le Comte d'Althaus, Sur-Intendant des Bâtimens, et M. le Comte de Sinzendorff, Grand Chancelier, s'y trouverent avec les Ministres et les personnes les plus considerables de la Cour. L'Empereur a voulu voir les Ouvrages de Peinture et de Sculpture qui ont remporté ces Prix, et j'ai eu l'honneur de présenter à S. M. I. les Eleves qui les ont faits.

Je vous dois, Messieurs, ce détail, puisque c'est dans votre sçavante Ecole que j'ai puisé les Principes de la Peinture, et que c'est l'honneur d'être d'une Académie aussi celebre, qui m'a fait connoître à la Cour de Vienne, et qui m'a procuré la Direction de la nouvelle Académie Imperiale de Peinture et de Sculpture. Je vous de-

mande la continuation de votre affection , et j'espère que vous voudrez bien me l'accorder , personne n'étant avec plus de respect et de vénération, Messieurs, Votre très-humble et très-obéissant serviteur, **J. VAN-SCHUPPEN.**

*A Vienne le 9. de Janvier 1732.*

Le 15. du mois dernier, M. l'Abbé Terrasson, de l'Académie Royale des Sciences, fut élu par l'Académie Française, pour remplir la place vacante par la mort du Comte de Morville.

M. de la Nauze, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, a été élu depuis peu Membre de la Société Royale de Londres.

On écrit de Luxembourg, qu'on a découvert depuis peu aux environs de cette Ville, une Mine d'Antimoine, aussi bon que celui qu'on tire de Hongrie, qui a toujours passé pour le meilleur; il est, comme on sçait, d'un rouge obscur, et a ses veines fort longues et fort huisantes.

On mande de Petersbourg, que la Czarine alla au commencement du mois dernier, voir dans le Jardin de l'Académie des Sciences de cette Ville, les nouvelles Plantes des Pays Etrangers qu'on y cultive, et cette Princesse eut le plaisir d'y cueillir elle-même deux Ananas dans leur parfaite maturité.



## C H A N S O N.

**L**E jour que mon Iris me rangea sous ses Loix,  
Le verre en main, Dieux ! qu'elle étoit brillante;  
Bacchus

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

I  
I

Bacchus

L'Amour, par sa Liqueur-charmanté,  
 Bacchus, t'avoit servi bien plus que ton Carquois.  
 D'un vainqueur entre vous, je n'ose faire choix,  
 Mais d'une ame reconnoissante,  
 Depuis ce temps j'aime et je bois.

M. D. L. F.



S P E C T À C L E S.

**J'**Amais le goût, pour la déclamaçon et les représentions Théatrales n'a été si fort ni si général, non seulement en France, mais dans les País Etrangers. A Paris et dans quelques belles Maisons de Campagne des environs, on compte plus de cinquante Théatres, fort bien ajustez et ornez proprement, où des Sociétez particulieres se font un plaisir de jouër des Pièces Tragiques et Comiques, avec beaucoup d'intelligence et de finesse; et les gens de la premiere qualité s'en mêlent comme les Bourgeois. Quelques sujets de l'un et de l'autre sexe, brillent par de tres-heureux talens, et s'attirent des applaudissemens bien meritez; une jeune personne sur tout, du quartier du Luxembourg, jouë plusieurs Rôles avec  
 G v tout

776 MERCURE DE FRANCE  
tout le naturel ; les graces et la noblesse  
possible.

En Allemagne on se fait un grand plaisir de ce même amusement ; et on apprend de Vienne , que le 13 du mois dernier quelques Cavaliers et Pages de la Cour de l'Empereur, représenterent devant L. M. Imp. une Comédie Italienne , qui fut fort applaudie.

On écrit de Dresde qu'on y avoit joié chez la Duchesse d'Holstein, en présence du Roy de Pologne , une Comédie Françoise , intitulée : *L'Ami de tout le monde* ; dont les principaux Rôles étoient remplis par les Comtesses de Bilinsken et de Beuckling , par le Duc de Holstein , le Pr. Lubomiski et le Comte Rutouski.

L'amour des Spectacles et de la Musique a enfin percé jusques dans le Nord. On se pique à present en Russie de cultiver les beaux Arts , et la Czarine a donné des ordres , pour faire construire incessamment à Petersbourg , une Salle et un Théâtre , pour y représenter l'Opéra. Ce Bâtiment sera achevé vers les Fêtes de la Pentecôte , et on ouvrira ce Spectacle aussi-tôt que les Musiciens qu'on fait

fait venir d'Italie seront arrivez.

Le 3 Mars, l'Opera Comique joüa une Pièce nouvelle en un Acte, qui a pour titre, *les deux Eleves*; elle fut précédée de l'*Ecole des Amans*, Pièce remise au Théâtre, et du *Pot Pourry Pantomime*, dont il a été parlé dans le dernier Mercure. Ces deux Pieces furent suivies du Ballet Anglois Pantomime, exécuté par les petits Comédiens, qui ont été très-applaudis, et singulierement le petit Sabotier, qui danse un pas de deux, avec la petite D<sup>lle</sup> Cheret, avec autant de graces et de précision qu'on peut en attendre de deux enfans de leur âge.

Le 20, on donna encore une petite Pièce nouvelle d'un Acte, avec un Divertissement, intitulée: *Le Triomphe de l'ignorance*, qui a été continué jusqu'au 29, jour de la clôture du Théâtre.

Le 24 et le 29 Mars, l'Académie Royale de Musique donna deux Réprésentations de l'Opéra d'*Amadis*, pour les Acteurs, comme cela se pratique toutes les années avant la cloture du Théâtre, le brillant Pas de trois fut dansé à la fin, par la D<sup>lle</sup> Camargo, et par les S<sup>r</sup>. Dumoulin et Laval, avec un applaudissement general.

## 778 MERCURE DE FRANCE

On a donné sur ce Théâtre, le **Mardi 21** de ce mois, la Tragedie de *Jephthé*, qu'on avoit interrompuë pendant la **Quinzaine** de Pâques. Cette Pièce est toujours honorée des mêmes applaudissemens.

Le Public a aussi applaudi aux nouveaux ornemens, dont on a embelli la Salle de l'Opera, dont nous pourrons parler plus au long.

Le **S<sup>r</sup> Benozzi**, Vénitien, nouvel Acteur, frere de la **D<sup>lle</sup> Silvia**, debuta, le **3 Mars**, sur le Theatre de l'Hôtel de Bourgogne, et y joüa le Rôle de **Scaramouche**, dans la Comédie de *Colombine, Avocat pour & contre*; il a joüé encore le même Rôle, dans d'autres Pièces, dans lesquelles il a été applaudi. Outre les talens que ce nouvel Acteur a pour le Theatre, il est tres-bon Musicien et tres-habile Symphoniste, pour le dessus de Violon.

Les Comédiens Italiens donnerent le **12 Mars**, la premiere Représentation d'une Comédie en trois Actes, en Prose, intitulée: *Le Triomphe de l'Amour*; cette Pièce n'a pas eu le succès qu'elle méritoit; c'est une des mieux Intriguées qui soient sorties de la plume de **M. de Marivaux**: voicy un Argument qui doit tenir lieu d'Extrait.

Une

Une jeune Princesse, amoureuse d'un Prince opprimé, auquel un Philosophe a donné un azyte chez lui, pour le dérober au péril qui menaceroit sa vie, s'il la passoit dans l'éclat qui convient à sa naissance, se travestit en homme, pour s'introduire chez *Hermocrate*, (c'est le nom du Philosophe qui l'a élevé chez lui dès sa plus tendre enfance.) Ce Philosophe a une sœur, appelée Léontine, d'une humeur encore plus austere. La Princesse déguisée sous le nom de *Phocion*, commence par mettre la sœur du Philosophe dans ses interêts, en lui faisant croire qu'il l'aime, et que ce n'est que par le bruit de ses perfections, qui lui tiennent lieu de tout ce que la beauté a de plus piquant, qu'il est venu la chercher dans sa retraite; l'austerité de cette prude est d'abord effarouchée; elle ne sçauroit consentir à laisser entrer et séjourner chez elle, un homme dont elle est aimée; mais l'amour qui commence à triompher de son cœur, lui fait insensiblement oublier ce qu'elle doit à sa gloire; elle lui promet de faire consentir *Hermocrate* son Frere, à le recevoir chez lui et à l'y souffrir pour quelques jours, par droit d'hospitalité; ce premier obstacle franchi, le prétendu *Phocion* n'a pas beaucoup de peine à lier un

780 MERCURE DE FRANCE

un commerce d'amitié avec *Agis*, c'est le nom de son amant; cependant comme tout est suspect aux yeux d'Hermocrate, ce Philosophe ne consent pas encore à recevoir Phocion dans sa retraite; les jours d'*Agis* lui sont trop chers pour le laisser approcher de qui que ce soit; nouvel embarras pour Phocion; mais il a pourvû à tout, et sa batterie est dressée de loin. Il a une conversation avec Hermocrate: Autre incident, par un hazard que l'Auteur a pris soin d'exposer dans la premiere Scene. Hermocrate a vû Phocion depuis peu dans la Forêt prochaine, sous les habits de son sexe; il reconnoît ses traits malgré son travestissement; le faux Cavalier a pris ses mesures contre cet inconvenient; il se donne pour ce qu'il est, et joue avec le Frere le même Rôle qui lui a si-bien réussi avec la sœur; deux portraits qu'il a fait faire de l'un et de l'autre, présentez à propos, le font passer pour l'amant le plus passionné, et l'amante la plus sincere qui fut jamais.

Egalement aimé de la Prude et du Philosophe, il ne lui reste plus que de l'être de son cher *Agis*; dans une Scene ingénieusement traitée, l'ami prétendu se déclare tendre amant; l'amitié d'*Agis* devient amour, et l'amour produit en lui la jalousie

Jouste dès qu'il apprend qu'Hermocrate est aimé. Leonide, c'est le véritable nom de la Princesse, n'a pas beaucoup de peine à dissiper ses soupçons; le nom de perfide que son Amant lui a donné dans sa colere, ne sert qu'à lui faire voir qu'elle est aimée autant qu'elle aime.

Le dénouement de cette aventure est des plus Comiques. Léonide, pour écarter le Philosophe et sa sœur, leur dit de l'aller attendre à Athènes, où elle doit les épouser solennellement; ils se font une confiance reciproque de leur amour qu'ils cessent d'envisager comme une foiblesse. Léontine nomme son vainqueur au Philosophe qui ne lui répond que par un grand éclat de rire; il lui dit que Phocion est une fille, et que c'est l'amour qu'elle a pour lui qui l'a obligée à déguiser son sexe; mais le pauvre Philosophe est confondu à son tour, quand il apprend de la bouche d'Agis, que c'est lui qui est l'Amant favorisé et qui doit devenir son heureux Epoux. Hermocrate a beau vouloir s'y opposer et prendre le ton de Maître; on vient lui dire que sa Maison est entourée de Soldats, commandez par le Capitaine des Gardes de la Princesse. Léonide vient et se fait reconnoître pour la Princesse de Sparthe; elle rend à son cher

Agis,

## 782 MERCURE DE FRANCE

Agis, Fils de Cléomene, le Trône que son Pere avoit usurpé sur lui. Voilà à peu près le sujet de cette Comédie; tout le monde convient que les Scenes en sont parfaitement bien dialoguées et remplies de pensées et de sentimens; mais on croit que cette intrigue auroit encore mieux convenu à une simple Bourgeoise qu'à une Princessè de Sparte.

Le 29, les mêmes Comédiens donnerent la Tragi-Comédie de *Samson*, pour la clôture du Théâtre.

Le 21 Avril, ils rouvrirent le Théâtre par une Comédie-nouvelle en Vers et en trois Actes, de la composition des sieurs Romagnesy et Lélío le fils, intitulée, *les Amusemens à la mode*, précédée d'un Prologue. La D<sup>lle</sup> Silvia fit le compliment qu'on a accoutumé de faire toutes les années à la rentrée du Théâtre, lequel fut fort applaudi, ainsi que la Piece dont on parlera plus au long.

Le même jour, les Comédiens François ouvrirent leur Sale par la Tragédie de *Polixette*, et par la petite Comédie de *l'Amour Diable*, du feu sieur le Grand, qu'ils ont remise au Théâtre.

Le Jeudy 24. de ce mois, on reprit la Tragédie d'*Eryphile* de M. de Voltaire, avec plusieurs changemens que le Public

a approuvez. Le sieur Dufresne, prononça avant la Piece un Discours en Vers, composé par l'Auteur, qui fut fort applaudi.



## NOUVELLES ETRANGERES.

### DE TURQUIE ET BARBARIE.

**O**N apprend de Constantinople, que le Grand-Visir avoit fait dire aux Ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Hollande, que le Grand-Seigneur avoit donné ordre qu'on ne levât dorénavant sur les Marchandises de leurs Pays que les droits d'entrée reglez par le Tarif de 1701.

Les Lettres de Barbarie portent que les Habitans des Montagnes du côté de sainte Croix, se faisoient une guerre cruelle, sans se donner de quartier les uns aux autres; qu'il y avoit eu deux Combats sanglans à une journée de la Ville de Maroc, entre l'Armée du Roy Muley Abdallah et celle des Arabes; que quelques jours après, ces deux Armées s'étant approchées dans la Plaine, leur Combat general avoit duré deux heures; que la perte avoit été presque égale de part et d'autre; mais que cependant l'Armée des Noirs, qui est celle du Roy, étoit restée maîtresse du Champ de bataille, et que le Roy avoit résolu de continuer le Siege de Maroc.

On apprend par d'autres Lettres que la guerre Civile continuoit à faire de grands ravages, que les Montagnards mettoient à feu et à sang les Provinces. exposées à leurs courses, et que les Arabes

Arabes s'étant encore rassemblez en corps, nonobstant leur dernière défaite, avoient attaqué à deux reprises l'Armée du Roy Muley Abdallah, aux environs de Maroc, avec une perte égale, les Negres n'ayant eu d'autre avantage que celui d'avoir conservé le Champ de bataille, et que le Roy avoit été obligé de renforcer considérablement son Armée, afin d'être en état de pouvoir continuer le Siege de Maroc.

## R U S S I E.

**L**E Baron de Schaffirof, Ambassadeur de la Czarine à Ispahan, a écrit que le Roy de Perse, avoit donné des ordres pour faire marcher son Armée composée de 100. mille hommes, du côté des Places conquises par les Moscovites, et qu'il faisoit rassembler des provisions dans la basse Arménie, où ce Prince avoit envoyé un train d'Artillerie de 150. Pieces de Canon.

Depuis qu'on a appris par les Lettres de Berlin, que le Roy de Prusse avoit conclu le Mariage du Prince Royal son fils, avec la Princesse de Beveren; on publie que la Princesse de Meckelbourg, Niece de la Czarine, épousera le fils du Margrave Albert de Brandebourg.

## D E P O L O G N E.

**O**N écrit de Warsovie, que le Roy y arriva le 5. du mois dernier, et de Dantzick, qu'il y avoit passé depuis un mois plusieurs Courriers allant de Berlin à Petersbourg, où on dit qu'il se négocie une triple Alliance entre l'Empereur, la Czarine et le Roy de Prusse pour la garantie et la défense réciproque de leurs Etats,

cm

A V R I L. 1722. 7<sup>o</sup>

de guerre avec quelque Puissance que ce soit.

Il a dépêché depuis peu un Officier à Peters-  
bourg, pour porter à la Czarine une Lettre du  
Roy, par laquelle S. M. la prie de retirer ses  
Troupes des environs de la Curlande, parce que  
son séjour près de ce Duché cause de l'inquié-  
tude à la République et pourroit faire naître de la  
dissension entre les deux Nations. On dit  
que cette Lettre du Roy ne produit pas l'effet  
qu'on en espere, les Sénateurs ont résolu de faire  
marcher les Troupes de la Couronne, pour obliger  
les Moscovites à se retirer.

On écrit de Stokolm, que par le Traité d'Al-  
tona qui a été conclu depuis entre le Roi de  
Suede et le Roi de Dannemarc, il a été stipulé  
que les deux Puissances réuniroient leurs Flotes  
pour observer les mouvemens de celle de la Cza-  
rine et s'opposer aux entreprises que cette Prin-  
cesse, ou ses Alliez pourroient faire sur les Etats  
du Roy de Suede ou du Roy de Dannemarc.

### A L L E M A G N E.

Les Lettres de Vienne, portent que les instan-  
ces du Roy de Suede en faveur des Protestans  
du Diocèse de Saltzbourg avoient déterminé  
l'Empereur à prendre des mesures contre l'Evê-  
que, pour l'obliger à observer les Constitutions  
de l'Empire, et à donner des dédommagemens  
à ses Sujets qu'il a forcez de quitter leur

le Duc de Lorraine doit arriver incessam-  
ment à Vienne pour remercier l'Empereur du  
titre de Viceroy de Hongrie, Pays et Terres dé-  
pendans de ce Royaume, que S. M. Imp. lui  
a donné

786 MERCURE DE FRANCE  
donna le 31. du mois de Mars dernier, par un  
Decret Imperial qui fut lû et publié le même  
jour dans le Conseil ; on dit que ce Prince fera  
son séjour ordinaire à Presbourg, où l'on travaille  
aux préparatifs nécessaires pour son installation  
en qualité de Viceroy de Hongrie. On croit que  
l'Empereur s'y rendra pour en faire la cérémonie.

On fait dans le Royaume de Hongrie un Che-  
min Royal, qui conduira à Trieste, en traver-  
sant l'Esclavonie et la Croatie ; ces Provinces ont  
été taxées pour cela à un contingent payable en  
argent, et à des corvées d'hommes et de Voitures.  
C'est une entreprise des plus considerables qui se  
soit faite en Europe depuis plus de 200. ans.

#### I T A L I E

**D**ans le Consistoire tenu le 3. Mars, le Car-  
dinal Otthoboni proposa l'Abbaye de saint  
Per-en-Vallée, Diocèse de Chartres, pour l'Ab-  
bé de la Farre-Lopis ; il préconisa l'Evêque d'Au-  
sua pour l'Archevêché de Besançon ; l'Abbé de  
Premeaux, pour l'Evêché de Perigueux ; l'Abbé  
de Fruquelay de Kervers, pour celui de Treguier.

Le 13. Mars, vers les 7. heures du soir, le  
Duc de S. Aignan, Ambassadeur-Extraordinaire  
du Roy Tr.Ch. arriva à Rome avec la Duchesse  
son Epouse, et alla descendre au Palais du Car-  
dinal de Polignac, qui le lendemain fit donner  
part au Sacré College de l'arrivée de cet Ambas-  
sadeur, et le lendemain le Cardinal de Polignac  
mena le Duc de S. Aignan chez le Cardinal Se-  
cretaire d'Etat.

Le 15. ce Cardinal eut une Audience particu-  
liere du Pape, dans laquelle il lui présenta les  
Officiers des Galeres de France, qui ont accom-  
pagné

pagné à Rome l'Ambassadeur de S. M. T. Chr.

Le Roy de Portugal a fait présent d'un Diamant du poids de 35 grains au Cardinal Cienfuegos, et de quatre barres ou lingots d'or à M. d'Acquilla, Auditeur de ce Cardinal, qui a remis depuis peu aux Prêtres Portugais l'administration de leur Eglise Nationale de S. Antoine.

Les Religieux Dominicains ont obtenu du Pape la permission de faire exhumer le Corps du feu Pape Benoît XIII. qui est dans l'Eglise de S. Pierre, pour le faire transporter dans leur Eglise de sainte Marie sur la Minerve.

Le 31. Mars, on reçut avis que le Cardinal Coscia étoit parti de Naples à bord d'une Galere qui l'avoit conduit à Procida, d'où il se rendra dans peu à Nettuno, pour aller ensuite à Rome se soumettre aux ordres du Pape.

L'Infant Don Carlos, qui étoit parti de Pise le 3. Mars, accompagné dans son Carrosse du Comte de San-Estevan et du Prince Corsini, arriva vers les onze heures du matin à Pontadere, où il dina, et à cinq heures du soir à l'Ambrogiana, Maison de Plaisance du Grand-Duc. Il se rendit d'abord à l'Eglise, dite des Espagnols, où l'on chanta le *Te Deum*, et ensuite il se promena dans les Jardins.

Le 4. ce Prince donna audience aux Secretaires d'Etat du Grand-Duc, qui étoient venus le complimenter de sa part.

Le 5. un Détachement de la Garnison du Fort de S. Jean-Baptiste se rendit au Palais pour monter la garde.

Le 9. jour qu'on attendoit l'Infant à Florence, on sonna toutes les cloches de la Ville dès le point du jour. A sept heures, le Grand-Prieur Del-Bene, les Secretaires d'Etat, le Prieur Garal-

di, le Marquis de Monteleon et le Duc de Tursis, se rendirent à Montepulci pour complimenter l'Infant, qui vers les 6. heures du soir arriva et fit son Entrée dans l'ordre suivant.

Les Cuirassiers et les Grenadiers Allemands du Grand-Duc, commencerent la marche; ils étoient suivis de 40. Trabans, ayant leurs Officiers à leur tête, de 6. Carrosses à 6. Chevaux qui précédoient le Carrosse de l'Infant, lequel étoit suivi de 80. de ses Gardes à Cheval, ayant leur Etendart, Timbales et Trompettes. Ce Prince se rendit d'abord à l'Eglise Métropolitaine, au bruit des salves generales de l'Artillerie des deux Citadelles. Il fut reçu par les Sénateurs en habit de ceremonie, à l'entrée de l'Eglise, et en dedans par l'Archevêque, à la tête de son Chapitre; on chanta le *Te Deum* à huit Chœurs de Musique, et après le *Te Deum*; S. A. R. remonta en Carrosse et se rendit dans le même ordre au Palais Ducal, où elle fut saluée d'une salve Royale de l'Artillerie du Château de S. George; l'Electrice Douairiere Palatine, Gouvernante de Sienné, reçut ce Prince à l'entrée de l'Appartement qui lui étoit destiné; et après l'avoir embrassé et complimenté, elle se retira dans son Appartement, où peu de temps après elle reçut la visite de l'Infant, qu'elle conduisit ensuite chez le Grand-Duc, avec lequel il resta plus d'une heure. Après cette entrevûe, l'Infant Don Carlos reconduisit la Princesse dans son Appartement, où il trouva un cercle de plus de 60 Dames avec lesquelles il resta quelque temps. Lors qu'il fut retiré dans son Appartement, il donna audience à l'Archevêque de Florence et à l'Evêque de Fiesole. Le soir on tira des Feux d'artifice dans diverses Places, toute la Ville fut illuminée. et les

Rè-

Réjoissances publiques durèrent jusqu'à quatre heures du matin.

Le 10. Les Sénateurs, accompagnés du Corps de Ville, se rendirent à l'Eglise Métropolitaine où la Messe du S. Esprit fut célébrée pontificalement par l'Archevêque; après la Messe, les Sénateurs allèrent en corps complimenter S. A. R. sur son arrivée, M. Gaetani, Lieutenant du Sénat, portant la parole; les Députés de Siéne, de Parme et de Plaisance eurent ensuite audience de l'Infant.

Le 11. l'Infant reçut les Complimens des Chanoines de l'Eglise Métropolitaine, ces Députés de plusieurs Villes de la Toscane et de la principale Noblesse de Florence,

Le 12. Ce Prince après avoir écrit la à L. M. Cath. alla voir les Ecuries du Grand Duc, après quoi il prit le divertissement de la Chasse.

Le 13. il rendit visite à l'Électrice Douairière Palatine.

Le 14. il alla avec toute sa Cour entendre la Messe dans l'Eglise des Religieuses de l'Annonciade.

L'exécution des ordres de l'Empereur pour le dénombrement des Familles dans le Royaume de Naples, continue d'exciter le mécontentement de la Noblesse et du Peuple. Les Seigneurs des anciennes Baronies prétendant avoir des exemptions particulières par lesquelles ils sont dispensés de s'y soumettre, ont refusé de donner leurs Déclarations; et s'étant assemblés, ils ont dressé un Mémoire qu'ils ont envoyé à Vienne et au Conseil Collatéral de Naples.

On écrit de Milan, qu'il en étoit parti pour Gènes un Corps de Troupes de 6500. hommes qui doivent être suivis incessamment par le Prin-

de Louis de Wirtemberg; par le Prince de Culmbach et par le General Smettaw, nommez pour commander les Troupes de l'Empereur dans l'Isle de Corse pendant la Campagne prochaine.

On apprend de Venise, que le 25. Mars, le Doge, accompagné du Nonce du Pape et de la Seigneurie, alla tenir Chapelle dans l'Eglise Ducale de S. Marc, où on chanta le *Te Deum*, en memoire de la Fondation de cette Ville, qu'on dit avoir été commencée à pareil jour de l'année 421. suivant quelques Auteurs, et selon d'autres de l'année 450.

On a appris par plusieurs Lettres de l'Isle de Corse du commencement du mois de Mars, que 1200. Rebelles, commandez par *Chiaffero*, l'un de leurs Chefs, ayant été renforcez par un plus grand nombre, étoient entrez dans la Plaine d'Almetta; que le Gouverneur d'Ajaccio en ayant été informé, avoit envoyé contre eux le Colonel Arnaud avec une partie de sa Garnison, qui avoit contraint les Rebelles à prendre la fuite après un leger combat; que ce Colonel étoit entré ensuite dans le Bourg de Bactelia, où il avoit brulé plusieurs Granges pleines de grains, et enlevé plus de 500. Bêtes à corne.

On a reçu avis depuis de la Bastia, que les Rebelles étoient revenus en plus grand nombre dans la Plaine d'Almetta; qu'ils avoient pris la petite Ville de ce nom, et qu'ils assiegeoient actuellement celle de Sarsaine qu'on ne croyoit pas pouvoir secourir; qu'une partie s'étant détachée, avoit tenté d'enlever le poste de San-Pelegrino, mais inutilement; que les Rebelles avoient passé quelques jours après le Torrent de Plincho, dans le dessein d'assieger Biguglia; que le Baron de Wachtendonc étoit allé au secours de cette Place

et que les ayant rencontrez dans une Vallée à la portée du fusil, il les avoit fait attaquer par tous les Grenadiers du Détachement qu'il commandoit, par deux Bataillons des Régimens de Zunjung et de Culmbach, et par trois Bataillons de ceux de Lewingstein, de Walsegg et de Wachtendonc; que les Rebelles étant dans un poste avantageux, avoient fait d'abord quelque résistance; mais qu'après deux heures de combat assez opiniâtre, ils avoient été contraints de prendre la fuite et de se retirer par des défilez impraticables et inconnus aux Troupes Allemandes; de sorte qu'on n'avoit pas jugé à propos de les poursuivre, de crainte de quelque embuscade. Le Baron Wachtendonc n'a perdu dans cette occasion que trois Hussarts et cinq Soldats.

Depuis ces nouvelles, la République de Genes a fait publier une Amnistie generale pour engager les Rebelles à rentrer dans leur devoir; mais on a appris qu'ils ont refusé l'Amnistie, quoique leurs Chefs y fussent compris; desorte que n'y ayant plus d'esperance de les ramener à leur devoir par la voye de la négociation, on a fait partir une partie des Troupes de l'Empereur à bord de plusieurs Bâtimens de transport, escortez par deux Galeres de la République, et le General Schmettau s'est embarqué depuis pour aller reconnoître les principaux défilez de l'Isle de Corse, où le Prince Louis de Wirtemberg se rendra avec le reste du secours des Troupes Imperiales qu'on attend avec quelques Officiers Prussiens qui vont servir en qualité de Volontaires.

On apprend de Villefranche, que les Galeres du Roy de Sardaigne y étoient arrivées avec plusieurs Bâtimens de transport, pour y prendre les Troupes que ce Prince a résolu d'envoyer dans

H la

ESPAGNE ET PORTUGAL.

LE Roy a nommé le Comte de Montemar, pour commander les Troupes qui s'assembloient en Catalogne, et qui ont reçu ordre depuis peu de défilier du côté de Malaga et d'Alicant.

Le Marquis de Villadarias, le Marquis de Santa-Cruz, le Comte de Suedegen et le Baron de Saudraski, Maréchaux de Camp, qui doivent servir sous le General Comte de Montemar, sont partis pour s'y rendre. Toute la jeune Noblesse de la Cour, sollicite des Permissions pour aller servir dans cette Armée, qui s'embarquera dans le courant du mois d'Avril, sans qu'on sçache encore à quelle Expedition elle est destinée.

Ce Corps d'Armée qui est composé de 32. Bataillons à 700. hommes et de 24. Escadrons à 120. hommes, d'une Compagnie de Travailleurs et de 33. Ingénieurs, est déjà en marche vers la Valence, pour s'y embarquer sur l'Escadre composée de 12. Vaisseaux de guerre et de deux Gallions à Bombes, sans les Galeres et les Bâtimens de transport; l'Artillerie consiste en 50. Pieces de Canon de 24. livres, 10. Pieces de 16. livres, 8. Pieces de Campagne, 8. Pieces qu'on peut transporter sur des Mulets, 8. Mortiers à Bombes, et 4. autres pour jeter des pierres. L'Escadre qu'on équipe à Cadix, est prête à mettre en Mer, le bruit court même qu'elle a déjà mis à la voile. On mande de Barcelone, que les Equipages et les autres choses necessaires pour cette Expedition, sont presque prêts, et qu'on travailloit avec toute la diligence possible pour achever

achever le peu qui reste encore à faire. Les Bataillons respectifs des Gardes Walonnes et Espagnoles, ayant eu ordre de tirer au sort pour servir dans cette Expedition, les premieres l'ont déjà fait, le sort étant tombé sur le premier, le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> Bataillon, et les autres sont occupés à le faire: on assure qu'on doit encore y joindre un 4<sup>e</sup> Bataillon des Gardes Walonnes. Tous les Régimens d'Infanterie ont été mis à deux Bataillons de 700. hommes chacun. Les Escadrons ne sont que de 120. Maîtres. On a aussi formé plusieurs Bataillons d'Invalides, qui seront mis en garnison à la place des Troupes réglées.

Le Comte de Montemar, après avoir pris congé du Roy, partit le 22. du mois dernier.

Le Roi de Portugal offrit à la nouvelle Compagnie des Indes Orientales, établie à Stockholm, sa protection pour la réussite de son Commerce, et le Port de Goa pour la retraite de ses Vaisseaux, avec la permission d'y bâtir des Magazins pour ses Marchandises.



## MORS DES PAYS ETRANGERS. ]

**L**E Duc de Saxe Gotha est mort sur la fin du mois dernier, dans la 56. année de son âge, laissant sept Princes et deux Princesses.

Frederic, Prince hereditaire de Bade-Dourlach, mourut à Dourlach le 26. Mars, âgé de 28. ans et quelques mois, étant né au mois de Juillet 1703. Il laisse de la Princesse de Nassau-Diez, son Epouse, deux Princes, dont le plus jeune n'a qu'environ trois mois.

Li ij FRANCE



FRANCE,

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

L'Office de Bailly de Sarreloüis, vacant par la mort de M. le Comte de Lommont, a été donné le premier de ce mois, au Marquis du Chastelet, Colonel du Régiment d'Hainault.

Le Gouvernement du Château de Chambord au Chevalier de Saumery, & le Marquis de Pifon, son frere, a eu la Charge de Grand-Bailly de la ville de Blois.

Le Roi a nommé pour son premier Medecin M. Chicoineau; il étoit depuis quelque tems Medecin des Enfans de France, & M. Bouillac lui succede dans cette place.

S. M. a accordé la Charge de Grand-Pannetier de France au Chevalier de Brisfae qui est à present Duc de Brissac.

Le 2. Avril le Jardin du Roi a été mis dans le département du Secretaire d'Etat de la Maison du Roi, et la Charge d'Intendant vacante par la mort de M. Chirac, a été donné à M. Dufay, de l'Académie Royale des Sciences.

Le

Le 3. Mars, il y eut Concert chez la Reine; M. Destouches, Surintendant de la Musique du Roi, fit chanter le Prologue et le premier Acte de l'Opera d'*Amadis de Grece*, qui est de sa composition; cette Pièce fut continuée le 5. et le 10. Les principaux Rôles furent chantez par les D<sup>l</sup>es Lenner et Courvasier, et par les sieurs D'Angerville et le Prince, avec beaucoup d'applaudissemens.

Le 12, le 17. et le 19 on chanta l'Opera de *Telemaque*, du même Auteur. La D<sup>l</sup>e Lenner fit le rôle de *Minerve* dans le Prologue, et la D<sup>l</sup>e Mathieu celui de *Amour*. La D<sup>l</sup>e Antier fut fort applaudie dans le rôle de *Calypso*, ainsi que la D<sup>l</sup>e Pelissier dans celui d'*Eucharis*. Les sieurs Petillot et D'Angerville executeront ceux de *Telemaque* et d'*Astrate* avec beaucoup de vivacité. La Simphonie et les Chœurs furent rendus avec la même précision.

Le 6. Avril, Dimanche des Rameaux, le Roi accompagné du Duc du Maine et du Comte d'Eu, se rendit dans la Chapelle du Château, où S.M. assista à la Bénédiction des Palmes, qui fut faite par l'Abbé Brosseau, Chapellain ordinaire de la Chapelle de Musique, qui en présenta

796 **MERCURE DE FRANCE**  
que au Roi ; S. M. alla à la Procession , et  
après l'Evangile elle adora la Croix. Le  
Roi entendit ensuite la Grand-Messe cé-  
lébrée par le même Chapellain , et chan-  
tée par la Musique. L'après midy le Roi  
assista à la Prédication du P. Segand ,  
après quoi S. M. entendit les Vêpres  
chantées par la Musique.

Le Jeudy saint , le Roi entendit le Ser-  
mon de l'Abbé Pichaud , Théologal de  
l'Eglise Cathédrale de Meaux , après quoi  
l'Evêque de Dol fit l'Absoute. Ensuite le  
Roi lava les pieds à 12 pauvres, et les ser-  
vit à table : le Duc de Bourbon , Grand-  
M.ître de la Maison du Roi , à la tête des  
Maîtres d'Hôtel , précédait le Service dont  
les plats étoient portez par le Comte de  
Charolois , le Prince de Conty , le Prince  
de Dombes, le Comte d'Eu, et par les prin-  
cipaux Officiers de S. M. Après cette Cé-  
remonie , le Roi se rendit à la Chapelle  
du Château , où S. M. entendit la Grand-  
Messe , assista à la Procession et ensuite  
aux Vêpres. L'après midy le Roi assista  
à l'Office des Tenebres.

Le 8. de ce mois , le Marquis Doria ,  
Envoyé extraordinaire de la République  
de Gènes , eut sa première audience pu-  
blique du Roi , étant conduit par M. He-  
bers.

bert, Introduceur des Ambassadeurs ; il alla le prendre dans les Carosses du Roi et de la Reine ; après avoir été traité par les Officiers du Roi , il fut reconduit à Paris dans les carosses de L. M. avec les cérémonies accoutumées.

M. Mendez, chargé des affaires du Roi de Portugal, se rendit le 27. Mars à la Fonderie pour y voir les six cloches destinées pour S. M. Port. qu'on sonna et tinta en présence d'un grand nombre d'habiles connoisseurs sur les fontes et l'alliage des métaux, et elles furent trouvées fort harmonieuses, et du ton que le Roi de Portugal les a demandées ; on trouva seulement quelque chose à dire aux deux gros battans qu'on sera obligé de refaire : l'un de ces battans pese 732 liv. et l'autre 483.

Le 30. Mars, Dimanche de la Passion, il y eut Concert spirituel au Château des Thuilleries, qui a été continué tous les jours jusques et compris le Dimanche de *Quasimodo*. M. Mouret y a fait executer les plus beaux Motets à grand cœur, de feu M. de la Lande et d'autres Maîtres modernes. On a chanté aussi avec succès differens petits Motets nouveaux, convenables

798 MERCURE DE FRANCE  
nables au tems de Pâques , à une , à deux  
et à trois voix. On a aussi exécuté tous  
les jours differens *Concerto* sur le Violon ,  
la Flute et le Basson , avec autant de vi-  
vacité que de justesse. Le sieur Batiste ex-  
cellent Simphoniste , s'y est distingué , et  
a joué sur le Violon différentes Pieces de  
sa composition avec beaucoup d'applau-  
dissemens.



MORTS , NAISSANCES  
et Mariages

**C**laude-François Pellot, Comte de Tre-  
vieres &c. ancien Maître des Requê-  
tes , mourut le 27. Mars âgé de 76. ans.

M. Jacques Bigaut , Docteur en Theo-  
logie, Curé de sainte Marie Madeleine de  
la Ville-Levêque , mourut le 30 Mars ,  
âgé de 58 ans.

D. Madelaine d'Archi , veuve de M.  
René Duvernet, sieur de la Vallée, Ecuyer  
ordinaire de la Grande Ecurie du Roi ,  
mourut à Paris le 1. Avril, âgée d'environ  
82 ans.

Charles-Armand de Gontaut de Biron ,  
Abbé Commandataire de l'Abbaye de  
S. Bertrand de Chaumont, mourut le 5.  
Avril âgé de 29. ans.

Le

Le Prince Fredetic, frere de l'Archevêque de Vienne, mourut à Strasbourg le 5 de ce mois, âgé de 50 ans. Il étoit Grand Doyen et Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Strasbourg, Grand-Prévot de celle de Liege, et Prieur du Pont S.Esprit, de Nantua en Bugey, et de la Charité sur Loire.

D. Angelique Marguerite de Battefort Delaubepin, veuve de Charle Marie de Montmorency, Chevalier, Premier Baron Chrétien en France, Seigneur de Neuvy-Pailloux, mourut le 15 Avril, âgée de 51 ans.

Charles - Thimoleon - Louis de Cossé, Duc de Brissac, Pair et Grand Panetier de France, Baron de Montreuil-Bellai, Seigneur de Lugni, Martigni, Briant, Bregue, Vaucretien, la Lande &c. mourut à Paris généralement regretté, le 18 Avril âgé de 39 ans.

Le 21. de ce mois mourut M. Antoine le Moine, Docteur de la Maison et Société de Sorbonne, Chanoine de S. Benoît et Censeur Royal, âgé de 65 ans, fort regretté par sa candeur et son érudition.

D. Louise de Crevant d'Humierès, veuve de M. Charles-Louis d'Hautefort, Marquis de Surville, Lieutenant Général des Armées du Roi, mourut le 22 Avril dans la 72<sup>me</sup> année de son âge. Elle étoit veuve

H v en

800 **MERCURE DE FRANCE**  
en premières nôtes du Comte de Vassé,  
Vidame du Mans, mort le 7 Août 1684.

Charles-Louis-Auguste le Tonnelier-  
Breteuil, Evêque de Rennes, Abbé de  
S. Pierre de Chaumes, Prieur Comman-  
dataire de Deuil et d'Escarmeil, et Grand-  
Maître de la Chapelle de Musique du Roi,  
mourut dans son Diocèse le 24 de ce mois,  
âgé de 43 ans accomplis.

Il étoit fils de François le Tonnelier de  
Breteuil, Marquis de Fontenay-Tresigny,  
Sire de Villbert, Baron de Boitron, Sei-  
gneur des Chapelles Breteuil &c. Conseil-  
ler d'Etat ordinaire, Intendant des Fi-  
nances, et de Anne de Calonne de Cour-  
tebourne, et frère de François-Victor le  
Tonnelier Breteuil, Marquis de Fonto-  
nay-Tresigni &c. Commandeur des Or-  
dres du Roi, Chancelier de la Reine,  
cy-devant Secrétaire d'Etat au départe-  
ment de la Guerre.

La Maison de Breteuil est trop connue,  
pour qu'on entre ici dans le détail de sa  
Généalogie.

D. Marie Therese Emmanuel Casimiro  
Geneviève de Bethune, Epouse de Char-  
les Louis-Auguste Fouquet, Comte de  
Belle Isle, Lieutenant Général des Ar-  
mées du Roi, Mestre de Camp Général  
des

des Dragons de France , Gouverneur des Ville et Fort d'Huningue , Commandant en chef dans les trois Evêchez , frontieres de la Lorraine , de l'Alsace et du Duché de Luxembourg , accoucha le 27 Mars d'un fils qui fut nommé Louis Marie par Louis Fouquet , Marquis de Belle-Isle son Ayeul , et par D. Jeanne-Marie Guion , veuve de Maximilien-Henri de Bethune , Duc de Sully , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roi &c.

D. Marie-Anne Petit de Villeneuve , fille de feu M. Petit de Villeneuve , Président de la Cour des Aides , Epouse de M. Jean-Baptiste le Feron , Chevalier Seigneur du Plessis-aux-Bois , de Cuisy , d'Ivry , Conseiller du Roi en ses Conseils , Maître des Requêtes , accoucha le 11 Avril d'un fils qui fut tenu le même jour sur les Fonts Baptismaux , et nommé Jean-Baptiste Evrard ; par M. Evrard Titou Dutillet , Maître d'Hôtel de feu Madame la Dauphine , Mere du Roi et Commissaire Provincial des Guerres , son grand Oncle ; et par D. Marie-Anne Foucault , veuve de M. Petit de Villeneuve , Conseiller de la Cour des Aides , sa Bisayeule.

Le Samedi 12 Avril , Jean-Charles de Crussol , Duc d'Uzès , premier Pair de France , Chevalier des Ordres du Roi ,

H. vj. Gouver

Gouverneur des Provinces de Saintonges et d'Angoumois, et D. Anne Julie-Françoise de Crussol d'Uzès, Epouse de M. Louis Cesar de la Baume, le Blanc de la Valiere, Duc de Vaujour, Gouverneur et Grand Sénéchal en survivance de la Province de Bourbonnois, Colonel du Regiment de la Valiere, tinrent sur les Fonts de Baptême en l'Eglise de S. Eustache, une petite Juive âgée de trois ans et demi, fille d'Eléazard Levi, Juif Hollandois et de Fronoca Jacob, sa femme, et lui donnerent le nom d'Anne Julie Françoise.

D. Marie-Therese de Bailion, Epouse d'Antoine-François de la Tournelle, Comte de la Tournelle, &c. accoucha le 13. Avril d'une fille, qui fut nommée Jeanne Charlotte par Jean de Bailion, Conseiller au Parlement de Paris, et par D. Jeanne Charlotte du Dessant de la Lande, veuve de Roger de la Tournelle, Marquis de Couraney.

D. Jeanne Marie-Joseph Guyon, Epouse d'Anne de Lugnac de Reuilly, accoucha le 19. Avril d'une fille qui fut nommée Marie-Louise par Louis de Gand de Merodes de Montmorency, Prince d'Isenghien, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées et de la Province d'Artois, Gouverneur des Villes  
et

A V R I L. 1732. 803

et Citadelle d'Arras , et par D. Jeanne-Marie Guyon , veuve de Maximilien-Henry de Bethune , Duc de Sully , Pair de France , Prince Souverain d'Henrichemont et de Boissel , Chevalier des ordres du Roi &c.

Augustin Joseph , Comte de Mailly , fils de Joseph , Marquis de Mailly , Baron de S. Amant &c. et de Louise Magdelaine-Joseph-Marie de la Riviere, de la Roche-de-Vaux , épousa le 21 Avril D. Constance Colbert de Torcy , fille de Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Torcy, de Croisy &c. Ministre d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi , et de D. Catherine Felicité Arnaud de Pomponne.

---

### A D D I T I O N.

**P**ierre Chirac , Conseiller d'Etat, Sur-Intendant du Jardin Royal des Plantes , et des Eaux Minérales , Bains et Fontaines Médicinales du Royaume , Professeur Royal de Médecine en l'Université de Montpellier , Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris , et premier Médecin du Roy , mourut à Marly , le 2 du mois de Mars dernier.

Quoique son Eloge soit renfermé dans son

son Nom, nous ne saurions nous dispenser de dire qu'il est mort, généralement regretté du Public, dont il avoit mérité depuis long-temps l'estime et la confiance: c'est un témoignage que nous devons à sa Mémoire.

Il se fit admirer depuis l'année 1687. qu'il fut reçu Professeur Royal de Médecine en l'Université de Montpellier, où il avoit pris ses degrés. Il s'y distingua d'abord par les Leçons publiques et les Cours particuliers qu'il faisoit sur toutes les Parties de la Médecine, qu'il a traitées chacune en détail; ses écrits étoient enrichis des découvertes qu'il faisoit dans l'Anatomie, Science qu'il aimoit et qu'il cultivoit particulièrement, et qui lui servit toujours de guide pour rectifier la pratique de la Médecine.

Nous n'avons de cet excellent homme que quelques petits Traitez particuliers, imprimez en forme de Dissertation, n'ayant jamais eu assez de loisir pour pouvoir mettre ses écrits en état d'être imprimez en un Corps d'Ouvrage.

En effet ses talens l'enleverent bien-tôt à l'Ecole de Montpellier, dont il faisoit l'ornement. Cette Ecole n'a eu d'autre dédommagement de son absence que l'établissement d'une doctrine réfléchie, dont

L'A-

L'Anatomie étoit la baze, et que plusieurs Experiences et Observations réitérées avoient confirmée.

La Méthode analytique est celle qu'il avoit employée, comme la plus propre à conduire à la vérité.

Il sortit pour la première fois de Montpellier, en l'année 1692. pour aller en qualité de Medecin de l'Armée, au Siege de Rose, où il sauva au Roy beaucoup de Soldats attaquez d'une Dissenterie Epidémique, dont il arrêta heureusement le cours par le changement de nourriture, &c. Ce ne fut pas là la seule occasion où il signala son zèle pour le service du Roy; car ayant été envoyé à Rochefort, où regnoit une maladie pestilentielle, inconnue jusqu'alors, il en découvrit la cause par les fréquentes ouvertures des Cadavres. Après avoir établi un genre de Traitement convenable à cette maladie, par rapport à la cause prochaine et aux accidens qui l'accompagnoient, il remédia à la cause commune par le changement de nourriture, et prescrivit un régime préservatif pour ceux qui avoient été épargnez jusques là; mais à qui la violence de cette maladie avoit fait perdre tout espoir d'échaper à ses coups.

Après qu'il eut mis tout en regle à

Ro-

## 305 MERCURE DE FRANCE

Rochefort pour l'établissement et la fourniture des Hôpitaux, sans oublier la Police nécessaire dans une Ville désolée; de quoy M. Bégon, Intendant de la Province et de la Marine, l'avoit laissé le Maître, prévoyant qu'il pourroit bien être attaqué lui-même de la même maladie Epidémique, à laquelle un travail et une application continuelle, mais indispensables, l'exposoit à tout moment; il dicta à un Chirurgien qu'il avoit auprès de lui en qualité de Secrétaire, une Méthode particulière et relative à son temperament, suivant laquelle il vouloit être traité, en cas qu'il tomba malade, ce qui arriva effectivement; il fut tres-long-temps à se remettre, et il vint achever sa convalescence à Montpellier.

Dès qu'il fut rétabli, il reprit ses exercices de l'Ecole, toujours avec le même plaisir et la même application. Le succès de sa pratique en Médecine dédommageoit alors les habitans de Montpellier et les Etrangers de la perte du fameux M. Barbeyrac, le plus grand Praticien du siècle passé.

En l'année 1706. S. A. R. le Duc d'Orléans lui fit l'honneur de le mander pour aller en Italie avec lui en qualité de son Médecin de confiance; il ne fut pas long-temps

temps à mériter cet honneur, car il sauva à ce Prince un bras qu'on étoit sur le point de lui couper, à cause d'une blessure très-dangereuse qu'il avoit reçue au poignet au Siege de Turin. L'année suivante S. A. R. ne mena point d'autre Medecin que lui en Espagne.

Il fut très-utile par lui-même et par ses conseils à l'Armée des deux Couronnes.

M. Chirac revint à Paris, après avoir demeuré quelque temps en Espagne, et dès que le fameux M. Blomborg fut mort, S. A. R. lui donna la place de premier Medecin de sa Personne.

Le Roy lui donna à la mort de M. Fagon, la Sur-Intendance du Jardin du Roy. Sa Majesté lui accorda des Lettres de Noblesse en 1728. ses longs services et la supériorité de ses talens en furent le motif. Enfin le Roy le choisit pour son premier Medecin, au mois de Decembre 1730. Tout le monde a été témoin de son attachement pour la Personne du Roy; mais on verra, avec beaucoup plus d'étendue, tout ce que M. Chirac avoit de grand, dans l'Eloge qu'en donnera l'illustre Académicien, à qui, avec des talens au dessus des louanges, il a été particulièrement donné de transmettre à la posterité, la mémoire des grands hom-

hommes , avec toute la gloire qu'ils se sont acquise pendant leur vie, ce qui nous dispense d'en dire davantage.

M. François Chicoineau , Conseiller et Medecin du Roy , Professeur Royal d'Anatomie et de Botanique , Chancelier et Juge de l'Université de Médecine de Montpellier, Intendant du Jardin du Roy, Membre de la Société Royale des Sciences, Conseiller en la Cour des Aydes de la même Ville , depuis peu premier Medecin de Monseigneur le Dauphin et des Entans de France , gendre de M. Chirac , a été nommé par le Roy , le 2 de ce mois, pour remplir la place de son premier Medecin. Tout le monde sçait avec quel zele M. Chicoineau a signalé sa capacité et sa charité , à la tête des Medecins envoyez à Marseille , lors de la dernière Peste. Il a laissé M. son Fils à Montpellier, digne heritier de ses talens ; et qui avoit dès l'année, 1723. la survivance de toutes ses Charges, qu'il a exercées sous les yeux de son pere , depuis ce temps-là.

C'est le cinquième de ce nom, de pere en fils que la celebre Ecole de Montpellier , voit avec plaisir à sa tête , en qualité de Chancelier et Juge de l'Université, Place à laquelle est toujours attachée l'Intendance du Jardin du Roy , avec  
une

une Charge de Professeur Royal de Botanique et une d'Anatomie, qui font l'exercice et la pension annuelle du Chancelier.

Tous les Titres cy-dessus ont été transmis à M. Chicoineau, aujourd'hui premier Medecin du Roy, et Conseiller d'Etat après la mort de ses deux freres aînez, tous deux ayant été successivement décorés par feu M. Michel Chicoineau leur pere, Conseiller en la Cour des Aydes de Montpellier, un des plus sçavans Medecins du siecle dernier, et l'ornement de l'Ecole de Montpellier.

## A MADemoiselle PINSON

### S O N N E T.

**D**É l'hyver importun, la picquante froidure,  
De ses tristes frimats vient desolér nos Bords,  
L'hyver fuit, le Printems ranime la Nature,  
Et dans nos Prez fleuris étale ses trésors.

Utite avantcoureur de l'aimable Pomone,  
L'Eté de ses moissons vient couvrir nos guerets,  
L'Eté fuit, et déjà je vois naître l'Automne,  
Qui joint ses dons chéris aux présens de Ceres.

La nuit d'un cours réglé succede à la journée ;

868 MERCURE DE FRANCE  
hommes , avec toute la gloire qu'ils se  
sont acquise pendant leur vie, ce qui nous  
dispense d'en dire davantage.

M. François Chicoineau , Conseiller  
et Medecin du Roy , Professeur Royal  
d'Anatomie et de Botanique , Chancelier  
et Juge de l'Université de Medecine de  
Montpellier, Intendant du Jardin du Roy,  
Membre de la Société Royale des Scien-  
ces , Conseiller en la Cour des Aydes de  
la même Ville , depuis peu premier Me-  
decin de Monseigneur le Dauphin et des  
Enfans de France , gendre de M. Chirac ,  
a été nommé par le Roy , le 2 de ce mois,  
pour remplir la place de son premier  
Medecin. Tout le monde sçait avec quel  
zele M. Chicoineau a signalé sa capacité  
et sa charité , à la tête des Medecins en-  
voyez à Marseille , lors de la dernière  
Peste. Il a laissé M. son Fils à Montpellier,  
digne heritier de ses talens ; et qui avoit  
dès l'année 1723. la survivance de toutes  
ses Charges , qu'il a exercées sous les yeux  
de son pere , depuis ce temps-là.

C'est le cinquième de ce nom, de pere  
en fils que la celebre Ecole de Montpel-  
lier , voit avec plaisir à sa tête , en qua-  
lité de Chancelier et Juge de l'Universi-  
té, Place à laquelle est toujours attachée  
l'Intendance du Jardin du Roy , avec

une

une Charge de Professeur Royal de Botanique et une d'Anatomie, qui font l'exercice et la pension annuelle du Chancelier.

Tous les Titres cy-dessus ont été transmis à M. Chicoineau, aujourd'hui premier Medecin du Roy, et Conseiller d'Etat après la mort de ses deux freres aînez, tous deux ayant été successivement décorés par feu M. Michel Chicoineau leur pere, Conseiller en la Cour des Aydes de Montpellier, un des plus sçavans Medecins du siecle dernier, et l'ornement de l'Ecole de Montpellier.

## A MADemoiselle PINSON.

### S O N N E T.

**D**É l'hyver importun, la picquante froidure,  
De ses tristes frimats vient desoler nos Bords,  
L'hyver fuit, le Printems ranime la Nature,  
Et dans nos Brez fleuris étale ses trésors.

Utile avantcoureur de l'aimable Pomone,  
L'Eté de ses moissons vient couvrir nos guerets,  
L'Eté fuit, et déjà je vois naître l'Automne,  
Qui joint ses dons chéris aux présens de Ceres.

La nuit d'un cours réglé succede à la journée ;

# 810 MERCURE DE FRANCE

Au dernier an succède une nouvelle année ,  
Le siècle où nous vivons aura son successeur.

Tout rencontre ici bas un terme inévitable ,  
L'amour que j'ay pour vous sera seul immuable,  
Le temps qui change tout, ne peut changer mon  
cœur.

J. M. Gaultier.

## REMARQUES sur l'Estampe de la D<sup>me</sup> Camargo.

**V**ous serez sans doute surpris, Monsieur, qu'on ose critiquer l'Estampe de la D<sup>me</sup> Camargo. Seroit-il possible qu'un Ouvrage si applaudi fut susceptible de quelques défauts ? et comment ces défauts auront-ils échappé aux yeux des connoisseurs, sur tout des Maîtres de l'Art ? Rien cependant de plus facile. On reconnoît aisément dans cette Estampe les traits de la Demoiselle. Il n'en a pas fallu davantage pour retracer dans l'imagination les perfections de cette excellente Danseuse ; mais le plaisir que les idées de l'original ont fait à l'esprit, a empêché de faire attention aux défauts qui peuvent être dans la copie : voici ce que j'en pense.

Es

La Figure effaçant à droit, la Tête ne doit pas suivre l'effacé. Lors qu'on efface d'un côté ou d'un autre, la Tête doit demeurer dans sa place naturelle; par conséquent, une figure qui efface à droit, doit nous montrer une Tête gracieusement placée vers l'épaule gauche; j'entens dans le serieux, car dans le comique le gracieux perd ses regles, pour ainsi dire. On trouve d'ailleurs de la disproportion dans la hauteur des bras. Les coudes d'un Danseur doivent être, à peu de chose près, sur la même ligne, ce qui n'est pas observé.

Les deux mains paroissent de face : quand le contraste d'un Danseur est terminé, comme l'est celui de la D<sup>lle</sup> Camargo, ses bras ne doivent jamais se faire voir qu'aux trois quarts, c'est-à-dire, le dedans de la main du bras ouvert, presque tourné vers la terre, et le dedans de la main du bras fermé presque vers le Ciel. Les mains ne doivent paroître de face que dans le tems qu'on passe d'un contraste à un autre.

Je ne crois pas qu'il soit possible de contraster moëlleusement les bras dans la situation où sont ceux-ci, sans prendre de fausses naissances ou fausses déterminations? Peut-être l'habile Peintre, car

je

## § 12. MERCURE DE FRANCE

je connois ses grands talens, suppose-t'il (comme la figure représente Flore.) que son cher Zephire souffle entre les arbres, et qu'elle cherche à l'embrasser; en ce cas les bras sont fort bien; mais s'il n'a pas eu cette intention, ou quelque autre équivalente, ils pechent contre les regles de la danse noble et gracieuse.

L'attitude du pouce et de l'Index de chaque main n'est pas bien; cette situation de doigts n'est bonne que quand une figure tient une guirlande ou autre chose.

On trouve encore que l'attitude n'est pas bien dans son équilibre. Si elle y étoit, une perpendiculaire sur l'horizontale (j'appelle horizontale l'endroit sur quoi elle danse) passant par le point d'appuy de la figure, qui est le milieu du pied gauche, devoit la couper en deux parties égales; ce qui ne se trouve pas, puisque cette ligne aboutit à l'oreille gauche, et cela laisse beaucoup plus de poids sur la jambe en l'air; ce qui n'est pas possible, à moins que d'avoir recours à quelque contorsion de hanche. Une preuve encore que la figure n'est pas bien à son aise, c'est que le genoüil de la jambe qui la porte, paroît plié. Or il n'est pas naturel qu'une Danseuse qui reste en repos

sur

sur un Pas , pour donner le temps à un Peintre de saisir son attitude , puisse demeurer assez de tems sur une jambe dont le genoüil est plié.

La jambe en l'air seroit la chose qui me flateroit le plus , après la parfaite ressemblance , si les regles de l'Art , fondées sur le naturel , pouvoient me laisser supposer qu'on puisse la tourner en dehors de la façon de celle-ci ; il est vrai que l'original fait des choses surnaturelles ; mais il auroit bien de la peine d'imiter sa copie , sans se contorsionner , et peut-être sans se blesser.

Les Estampes des D<sup>les</sup> Subligni , Desmatins , &c. antiennes Danseuses de l'Opera , ne sont pas à beaucoup près si bien gravées , ni si bien historiées ; mais elles sont presque sans défauts à l'égard des regles de la Danse.

La belle posture du corps en repos est sans doute la situation de toutes ses parties dans l'ordre le plus naturel , et ses mouvemens les plus agréables à la vue , sont ceux qui se font par la voie qui s'en éloigne le moins , c'est-à-dire , par la voie la plus simple. Il est même étonnant que nous aïons besoin de Maîtres pour nous faire appercevoir ces veritez , et qu'il soit nécessaire de se donner tant de peines  
pour

pour acquerir ce qui est en nous naturellement : on n'en peut trouver la raison que dans notre propre ignorance , et notre manque de discernement et de goût.

L'ame commande au corps en maîtresse, mais elle ignore les voies par lesquelles ses ordres s'exécutent. Peu instruite de la Méchanique simple qui doit produire un mouvement , elle y employe souvent des parties qui n'y furent jamais destinées ; et plus elle trouve de difficulté dans l'exécution , plus elle croit devoir employer de force. Delà naissent presque toujours les grimaces et les différentes contorsions désagréables. On reste souvent dans l'opinion que ces secours étrangers sont nécessaires ; l'habitude devient une seconde nature , et pour comble de disgrâce nous ne nous appercevons point de nos défauts ; la nécessité d'en être instruit nous prouve celle d'avoir recours à des personnes qui nous les fassent remarquer.

Les pieds doivent être placez environ à dix pouces de distance l'un de l'autre ; ils ne doivent être ni plus serrez ni plus écartez , parce que dans l'une ou dans l'autre situation la tête de l'os du femur ne seroit pas perpendiculairement dans sa cavité , et de cette façon les jambes ne soutiendroient pas le corps avec tout l'a-

vantage

vantage qu'il est possible, dans une figure debout et dans l'inaction.

Les bras n'étant d'aucun usage pour tenir le corps en repos, ils doivent alors être considérés comme inutiles; on doit donc les abandonner à eux-mêmes, et être assuré qu'en cet état ils occuperont la place qui leur convient; mais une fausse prévention de l'esprit qui croit qu'il faut employer des forces pour ne rien faire, nous empêche quelquefois de mettre en pratique ces veritez: peut-être aussi quelqu'un par un goût bizarre, ou pour affecter une methode particuliere, voudra-t-il faire passer pour bonne une attitude qui ne sera rien moins que naturelle. Quand on croit qu'il n'y a point de regle établie pour une chose, chacun croit en pouvoir faire à sa fantaisie; il est donc à propos de sçavoir à quoy s'en tenir.

Il est aisé de voir dans les Observations osteologiques de M. de Winslow, que le bras ne doit point être absolument tendu en ligne droite, qu'on doit le laisser pendre naturellement, le dedans de la main tourné du côté de la cuisse, la main un peu oblique sur la ligne du bras, et les doigts ni trop serrez ni trop écartez. Ce sont là les maximes

316 MERCURE DE FRANCE  
des meilleurs Maîtres , qui ont parfaite-  
ment suivi l'ordre de la nature , peut-être  
sans l'avoir trop étudiée. C'est ainsi que  
nous admirons fort souvent des conse-  
quences dont nous ignorons le principe.  
Nous ne sçavons pas combien la vérité a  
pour nous de charmes , puisqu'il se trou-  
ve des occasions où nous l'aimons sans  
presque la connoître.

Puisque la situation naturelle du corps  
demande que toutes les parties qui le  
composent soient tellement disposées que  
se soutenant perpendiculairement les  
unes les autres , elles souffrent le moins  
d'effort qu'il soit possible , il ne faut pas  
qu'il s'en trouve une plus grande quan-  
tité d'un côté que d'un autre , ou ce qui  
est la même chose , la ligne qui passe par  
le centre de gravité du corps , doit passer  
justement dans son milieu , de façon  
qu'un plan qui passeroit par cette ligne ,  
le couperoit de tous les côtez en deux  
parties égales. La manière de marcher des  
personnes qui sont chargées de quelques  
poids nous fait sentir la vérité de ce  
principe ; elles sont obligées de déranger  
la situation ordinaire du corps , et d'en  
avancer quelques parties pour faire équi-  
libre avec le poids ; car si-tôt que tout  
est dans un parfait équilibre , tout est  
aussi

aussi dans une situation naturelle.

C'est ce second principe qu'on ne doit jamais perdre de vuë dans tous les mouvemens qu'on fait faire au corps , qui règle ces mouvemens , et qui leur donne des bornes : c'est aussi ce même principe qui fait quelquefois changer de situation à des parties qui ne paroïtroient pas cependant devoir contribuer au mouvement qu'on a dessein d'exécûter. Car à mesure qu'on se trouve obligé de détruire l'équilibre , en faisant changer de situation à quelque partie du corps ; on doit employer une autre partie à le rétablir. Si on a donc attention en faisant un mouvement de n'employer que les parties du corps qui doivent le produire , et en même temps celles qui doivent rétablir l'équilibre que ce mouvement auroit rompu , on est certain que ce mouvement paroïtra gracieux , et que l'on n'y verra rien de contraint et de gêné. En suivant exactement ce principe , soit qu'on marche , ou qu'on danse , on aura le corps aussi ferme et aussi assuré sur ses jambes , que si on ne remuoit pas d'une place.

C'est l'harmonie et la liaison de ces mouvemens qui font admirer la justesse et la précision d'un Danseur ; l'art de con-

818 **MERCURE DE FRANCE**  
duire le corps sans rompre l'équilibre, le  
tient en état de tout entreprendre, sans  
craindre d'échoüer, et la parfaite imita-  
tion de la nature qu'il doit suivre, sans  
jamais s'en écarter, lui donne toute la  
grace qu'il peut avoir. Je suis, Monsieur,  
&c.

*A Caen, ce 28. Mars 1732.*

## **I D Y L L E,**

*Traduite du Grec de Bion.*

*Τα) Μοῖσαι τὸν Ἐρωτα, &c.*

**A**vec un zele extreme, au malin Dieu d'Amour  
Les Filles de Memoire en tous lieux font leur  
cour.

Aussi, qu'un Insensible ose s'approcher d'elles,  
Il les fait toutes fuir et les trouve rebelles ;  
Mais dès que fléchissant sous le joug amoureux,  
D'un air tendre il commence à soupier ses feux,  
Elles lui vont soudain offrir leur assistance.  
On peut s'en rapporter à mon experience ;  
Si je chante un Heros ou quelque'autre des Dieux,  
Les accens de ma voix n'ont rien de gracieux ;  
Mais quand je veux chanter ou l'Amour ou Silvie,  
De ma bouche les Vers coulent pleins d'har-  
monie.

*Par M. COCQUARD, Avocat au Par-  
lement de Dijon.*

Le sieur Lancret, Peintre de l'Académie, compte de donner incessamment au Public le Portrait historié de M<sup>lle</sup> Sallé, pour servir de pendant à celui qu'il a fait de Mad<sup>lle</sup> Camargo. Ces deux célèbres Rivaux, qui par la diversité de leurs talens, n'en concourent que mieux à la gloire de leur Art, et qui partagent également les suffrages du Public, méritent la même immortalité.

Il nous est venu un Madrigal, qui fut fait chez le Peintre, lorsqu'il dessinoit une attitude d'après cette Danseuse; le Public ne sera pas fâché qu'on lui en fasse part. L'ingenieux Poète parle à M. Lancret.

*M A D R I G A L*

**M**A plume et ton Pinceau, doivent par d'heureux traits,

Former une image brillante;

Apollon nous inspire et Sallé se présente;

Je peindrai ses vertus, tu peindras ses attraits.

Incertain sur le choix des Graces,

Ton œil épie en vain ses traces,

Et l'Art tient dans tes mains ses Crayons suspendus.

La peindre est un secret que l'Art confus ignore.

Console-toi, je suis encore,

Plus incertain sur le choix des Vertus.

I ij LA

818. MERCURE DE FRANCE  
duire le corps sans rompre l'équilibre, le  
tient en état de tout entreprendre, sans  
craindre d'échoüer, et la parfaite imita-  
tion de la nature qu'il doit suivre, sans  
jamais s'en écarter, lui donne toute la  
grace qu'il peut avoir. Je suis, Monsieur,  
&c.

*A Caen, ce 28. Mars 1732.*

## I D Y L L E,

*Traduite du Grec de Bion.*

*Τα Μοῖσαι τὸν Ἔρωτα, &c.*

**A**vec un zele extreme, au malin Dieu d'Amour  
Les Filles de Memoire en tous lieux font leur  
cour.

Aussi, qu'un Insensible ose s'approcher d'elles,  
Il les fait toutes fuir et les trouve rebelles ;  
Mais dès que fléchissent sous le joug amoureux,  
D'un air tendre il commence à soupirer ses feux,  
Elles lui vont soudain offrir leur assistance,  
On peut s'en rapporter à mon experience ;  
Si je chante un Heros ou quelqu'autre des Dieux,  
Les accens de ma voix n'ont rien de gracieux ;  
Mais quand je veux chanter ou l'Amour ou Silvie,  
De ma bouche les Vers coulent pleins d'har-  
monie.

*Par M. COCQUARD, Avocat au Par-  
lement de Dijon.*

Le sieur Lancret, Peintre de l'Académie, compte de donner incessamment au Public le Portrait historique de M<sup>lle</sup> Sallé, pour servir de pendant à celui qu'il a fait de Mad<sup>lle</sup> Camargo. Ces deux célèbres Rivaux, qui par la diversité de leurs talens, n'en concourent que mieux à la gloire de leur Art, et qui partagent également les suffrages du Public, méritent la même immortalité.

Il nous est venu un Madrigal, qui fut fait chez le Peintre, lorsqu'il dessinoit une attitude d'après cette Danseuse; le Public ne sera pas fâché qu'on lui en fasse part. L'ingénieur Poète parle à M. Lancret.

*M A D R I G A L*

**M**A plume et ton Pinceau, doivent par d'heureux traits,

Former une image brillante;

Apollon nous inspire et Sallé se présente;

Je peindrai ses vertus, tu peindras ses attraits.

Incertain sur le choix des Graces,

Ton œil épie en vain ses traces,

Et l'Art tient dans tes mains ses Crayons suspendus.

La peindre est un secret que l'Art confus ignore.

Console-toi, je suis encore,

Plus incertain sur le choix des Vertus.

I ij LA

*LA VIE du B. Vincent de Paul ,  
en Tableaux &c.*

**A**près la Béatification du B. Vincent de Paul , premier Instituteur de la Congrégation des Prêtres de la Mission de S. Lazare , M. Bonnet , qui en est aujourd'hui le Supérieur Général , homme d'un mérite distingué , et rempli de zèle pour la gloire du saint Fondateur , a entrepris de faire peindre l'Histoire de sa vie en plusieurs Tableaux placez dans le Chœur et dans la Nef de l'Eglise de la Maison de S. Lazare de Paris , par plusieurs Peintres célèbres.

Le premier et le plus grand de tous ces Tableaux se voit actuellement dans la Nef. Il a été peint par le F. André , Parisien , Religieux Dominicain du Noviciat. Ce Peintre s'est acquis une grande réputation par quantité de beaux et pieux ouvrages que les Curieux visitent avec empressement dans l'Eglise et dans l'intérieur de son Monastere.

Ce Tableau , qui est de 14 pieds de hauteur , sur 10 de largeur , représente l'Apothéose du B. V. de Paul donnant sa bénédiction aux Supérieurs Généraux qui l'ont suivi depuis l'Etablissement de la Maison ,  
et

et qui sont à genoux. On voit aussi dans le fond du Tableau les Sœurs de la charité, dont le saint homme a été pareillement l'Instituteur, ayant à leur tête la pieuse Mad. le Gras, qui a beaucoup contribué à cet Etablissement. Tout cela frappe par son harmonie et par la beauté de sa composition, aussi les Connoisseurs l'estiment parfaitement, Ce Tableau sera seul dans la Nef où il fait un effet merveilleux.

Le même Religieux a peint avec le même succès un autre Tableau, placé dans le Chœur. On y voit représenté le pieux Fondateur dans un fauteuil, prêchant aux pauvres de l'Hôpital du nom de Jesus, qu'il a aussi fondé. Ce second Tableau de dix pieds de hauteur sur 8 à 9 de largeur, n'est pas moins estimé que le précédent: on y distingue sur tout un vrai naturel dans les Figures.

Quatre autres Tableaux ayant les mêmes dimensions, et aussi placez dans le Chœur, ont été peints par M. de Troy, dont le nom seul fait l'éloge de ses Ouvrages. Le premier représente le saint Homme, comme il fait la Mission étant Curé. Le second exprime, par rapport au sujet général, la mort du Roi Louis XIII. Le

822 **MERCURE DE FRANCE**  
troisième la Conférence des Ecclésiastiques. Et le quatrième le Conseil de la Reine Mère, dans lequel le B. Fondateur est représenté. Toutes les expressions de ces Tableaux sont très nobles et d'un beau pinceau; on reconnoit par tout le célèbre Auteur.

Du côté opposé, toujours dans le Chœur, est un cinquième Tableau, qui représente le saint Missionnaire prêchant aux Galériens. C'étoit un de ses exercices favoris, et dont l'exécution demandoit une main aussi habile que celle de M. Rhetou, qui n'a rien oublié pour exprimer d'une manière parfaite cet Acte pénible et laborieux d'une charité consommée.

Ce Tableau est suivi d'un septième de M. Baptiste; et M. Galloche travaille actuellement au huitième et dernier.

## C O N T E.

**U**N Vieillard qui, sur ses vieux jours;  
Voulant recommencer le métier des Amours,  
Fit l'insigne folie  
De prendre à soixante ans femme jeune et jolie,  
Trouva dans son chemin par hazard un Meunier.  
Bon jour, ami, dit-il, au bon pere l'Ânier;  
Dans

Dans quel endroit du corps , sçais-tu par aventure

Que l'Asne a la peau la plus dure ?

Ouy , Monsieur , reprit-il , d'un air railleur et prompt ,

Je vous apprens que c'est au front.

Il est certaine expérience

Qui prouve assez ce que j'avance.

Mirez-vous , et voyez , si vous êtes sensé ;

Que vos cornes au front n'ont point encor percé.

D'AUTEFEUILLE.



*EXTRAIT d'une Lettre, écrite de Rennes, au sujet d'une nouvelle Pompe, pour la plus prompte extinction des Incendies.*

**A**près avoir travaillé long-temps à la construction de plusieurs morceaux de Mécanique , aussi nouveaux que reconnus utiles dans la pratique ; je me suis appliqué à construire une Pompe aspirante , et foulante sans Balancier , capable d'éteindre en peu de minutes les flammes de quelque Incendie que ce soit , en la maniant adroitement. Elle est portative , et un seul homme peut la faire mouvoir. Feu mon Frere , Officier des Milices Bourgeoises , qui s'employa utilement

824 MERCURE DE FRANCE  
ment lors de l'Incendie general de cette  
Ville, vint à bout par ce moyen, de sau-  
ver entierement son quartier. Ce qui a été  
depuis suivi de plusieurs autres experien-  
ces aussi heureuses, que j'ai faites moi-  
même. La premiere, chez M. de Ligouyer,  
Conseiller de ce Parlement; et tout ré-  
cemment à la Maison du sieur Perrineau,  
près de l'Intendance, où un feu violent s'é-  
toit pris dans une Cheminée, adhérante  
à une Charpente qui joignoit celle de  
mon Presbitere. Trois injections de ma  
Pompe l'éteignirent tout-à-fait; ce qui  
fut fait en presense du sieur Abbeille, In-  
genieur de la Ville, logé dans la même  
maison, lequel admira cette machine et  
son succès.

Beaucoup de personnes s'en sont éga-  
lement servies, avec le même succès,  
pour éteindre des Incendies cachez, dont  
il y avoit beaucoup à craindre, et qui  
n'ont point eu de suite.

Si cette Pompe, d'autant plus à consi-  
derer qu'elle n'est point chargée de res-  
sorts, construite avec art, dans la simpli-  
cité de l'hydraulique, est agréée du pu-  
blic, j'en ferai tenir à Paris, à l'adresse  
qu'on trouvera bon de me donner. La fa-  
çon de s'en servir est aussi très-simple;  
la jonction étroite du peu de ressorts qui  
la

a composent , est d'ailleurs à l'épreuves de l'eau et impénétrable à l'air. Le corps de la Machine est d'un Métail sonnant et léger.

Cependant on distribuera de ces Pompes , à Rennes, chez le sieur Bollcret, Marchand Planneur, ruë de la Frocassiere, lequel donnera en même temps une Instruction imprimée sur la maniere de s'en servir. Leur prix, à Rennes, sera de 15 liv. et à Paris, de 18 liv. le port compris. J'ai plusieurs autres Machines et Ouvrages de Mécanique ; également utiles, que je communiquerai en temps et lieu.

Mon adresse est à M. Bouros, Vicaire perpetuel de S. Jean, lez-Rennes, à son Presbitere, près l'Intendance.

*A Rennes en Bretagne, le 29. Fe-  
vrier 1731.*



**BOUTS RIMEZ,**

*Proposez dans le Mercure de Decembre  
dernier.*

**L**E bon homme Lucas boira jusqu'à la Mort,  
Il n'aime pas plus l'eau que l'aspect d'une Biere;  
Pour le vin seul il paie et l'entrée et le Port  
I vj. Et

Et sa cave est profonde autant qu'une *Carriere*.

Il y va tous les jours lorsque sa femme *Sort*,  
 Jouer des Gobelets, sans sac ni *Gibeciere* ;  
 Après quoi notre ami chancelle, tombe et *Dort*,  
 D'un somme plus profond que ne faisoit *Moliere*.

Sa Moitié quelquefois descend d'un air *Ha-*  
*gard*,  
 Pour troubler le repos du fortuné *Vieillard*,  
 Et de cent maudissons, lui fait longue *Apostrophe*.

Mais Lucas de sa main, lui presentant le *Plat*,  
 Lui donne sur la jouë un rude échec et *Mat*,  
 Puis reboit et redort, sans autre *Catastrophe*.

Le Mardy 22. de ce mois, l'Académie Royale des Belles-Lettres tint son Assemblée publique. M. l'Abbé Bignon y présida.

M. l'Abbé Canaye ouvrit la séance par la lecture d'une Dissertation, sur la Personne, les Sentimens, et les Ouvrages d'Anaximandre, Philosophe Grec, Disciple de Thales.

M. l'Abbé Sallier lut pour M. Racine, absent, un parallele de l'Andromaque d'Eurypide, et de celle de M. Racine, pere.

M.

M. de Foncemagne lut un Discours, dans lequel il examine et refute le sentiment du Comte de Boulinvilliers, au sujet de l'Élection des Generaux de l'Armée, que cet Auteur donne à la Nation François pendant la premiere Race, et qu'il croyoit être une chose essentiellement separée de la Royauté.

M. l'Abbé Sallier, lut une Ode de Pindare, traduite en François, avec des Remarques historiques et critiques, suivant la Methode du feu Abbé Massieu.

M. Bonami, termina la Séance par l'histoire de la guerre que Cesar soutint dans Alexandrie contre Ptolemée et les Egyptiens, après la mort de Pompée, et la Bataille de Pharsale, conformément aux Plans de la ville d'Alexandrie, ancienne et moderne, et de ses deux Ports, &c. dont il avoit donné l'explication dans une Dissertation luë à l'Académie.

Le Mercredi 23, l'Académie Royale des Sciences, tint aussi son Assemblée publique d'après Pâques.

M. de Fontenelle ouvrit la scéance par l'Éloge de M. de Maisons, Président du Parlement, et honoraire de cette Académie, mort l'année derniere.

M. d'Ons-embraï lut après la description et la maniere de construire un Instrument propre

328 MERCURE DE FRANCE  
propre à faire exécuter les Airs de Musique  
dans le vrai mouvement qu'ils ont été  
composéz.

M. de Reaumur lut ensuite un Mémoi-  
re d'Histoire naturelle , sur l'Insecte ap-  
pellé *Teigne des arbres*.

Après celà M. Dufay lut un Mémoire  
sur la maniere de colorer le marbre.

M. Buache donna la Description d'un  
Instrument propre à observer la varia-  
tion de l'aiguille aimantée , et en même  
tems sa déclinaison.

M. Duhamel finit la scéance par la lec-  
ture d'un Mémoire sur la formation d'un  
sel , &c. Nous donnerons un Extrait de  
ces Mémoires.

Le 25 Avril , la Lotterie de la Compagnie des  
Indes , établie pour le remboursement des Ac-  
tions , fut tirée en la maniere accoutumée à l'Hô-  
tel de la Compagnie. La Liste des Numeros ga-  
gnans , des Actions et Dixièmes d'Actions qui  
doivent être remboursés , a été rendue publique ,  
faisant en tout le nombre de 304 Actions.

*P R I X* proposé par l'Académie Royale  
des Sciences pour l'année 1734.

**H**eu M. Rouillé de Meslay , ancien Conseiller  
au Parlement de Paris , ayant conçu le noble  
dessein de contribuer au progrès des Sciences , et  
à l'utilité que le Public en doit retirer , a légué à  
l'Acad.

L'Académie Royale des Sciences, un fonds pour deux Prix, qui seront distribuez à ceux, qui au jugement de cette Compagnie, auront le mieux réussi sur deux différentes sortes de Sujets, qu'il a indiqués dans son Testament, et dont il a donné des exemples.

Les Sujets du premier Prix regardent le système general du Monde, et l'Astronomie Phisique.

Ce Prix devoit être de 2000. livres, aux termes du Testament, et se distribuer tous les ans. Mais la diminution des Rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considerable, et il sera de 2500. livres,

Les Sujets du second Prix regardent la Navigation & le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans, et sera de 2000. livres.

Les Scavans de toutes les Nations sont invitez à travailler sur les Sujets qui seront proposez, et même les Associez Estrangers de l'Académie. Elle s'est fait la Loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui composeront sont invitez à écrire en François ou en Latin, mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront, et l'Académie fera traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs écrits soient fort lisibles, sur-tout quand il y aura des Calculs d'Algebre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais seulement une Sentence ou Devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un Billet séparé et cacheté par eux, où seront avec cette même Sentence, leur nom, leurs qualitez et leur adresse, et ce Billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Piece ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leurs Ouvrages à Paris au Secretaire perpetuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans le second cas le Secretaire en donnera en même temps à celui qui les lui aura remis, son Recepissé, où sera marquée la Sentence de l'Ouvrage et son numero selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

S'il y a un Recepissé du Secretaire pour la Piece qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce Recepissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de Recepissé du Secretaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

Le Sujet proposé pour le Prix de l'année 1732 étoit; *Quelle est la Cause Physique de l'inclinaison des Plans des Orbites des Planettes; par rapport au plan de l'Equateur de la révolution du Soleil autour de son axe, et d'où vient que les inclinaisons de ces Orbites sont différentes entr'elles.*

Quoique dans les Pieces qui ont été envoyées pour concourir à ce Prix, il s'en soit trouvé quelques-unes qui paroissent avoir été faites par des personnes sçavantes, et où il y a des Recherches curieuses, cependant comme on n'y a rien trouvé d'assez précis ni d'assez clair sur la question proposée, on n'a pas crû devoir adjuger le Prix.

Une matiere aussi importante pour l'Astronomie Physique étant très digne d'être approfondie, l'Académie a jugé devoir proposer de nouveau le même Sujet pour l'année 1734. dont le Prix sera double, c'est-à-dire de 5000 livres, suivant les dispositions de M. de Meslay.

AVRIL. 1732. 832

Les Auteurs des Pièces qui ont été déjà envoyées pour 1732. pourront y faire tels changemens, ou les mettre sous telle forme nouvelle qu'ils voudront, mais en marquant que ce seront les Pièces auxquelles ils avoient donné telle Sentence ou Devise, et ils les renvoyeront écrites tout de nouveau.

S'ils n'y font aucun changement, ils n'auront rien à dire, ni à faire sçavoir, et leurs Pièces concourront encore avec toutes les autres.

A plus forte raison les Pièces absolument nouvelles seront reçues.

On ne recevra les unes et les autres que jusqu'au premier Septembre 1733.

L'Académie, à son Assemblée publique d'après Pâques 1734. proclamera la Pièce qui aura ce Prix.



## ARRETS NOTABLES.

**E**DIT DU ROY, portant réduction des trois Offices de Trésoriers Generaux de la Marine, à deux seuls Corps d'Offices. Et suppression d'un desdits trois Offices. Donné à Versailles au mois de Mars. 1732. Registré en Parlement le 23. Avril.

**ARREST** du 29. Mars, qui modere à trois livres du cent pesant, et les quatre sols pour livre, les droits d'entrées des Cinq Grosses Fermes, sur les Cires blanchies dans la Rafinerie établie par le sieur Macs dans la basse Ville de Dunquerque.

Le

Le 29. Mars dernier, les Chambres étant assemblées à la Tournelle, il fut rendu un Arrêt entre le Marquis d'Hautefort et la D<sup>lle</sup> de Kerbabu, dont voici le Prononcé.

La Cour faisant droit sur le tout, et sans s'arrêter aux requêtes et demandes de Marie-Jeanne Belingant de Kerbabu, en ce qui concerne les plaintes et accusations par elle formées, dont elle est déboutée, met l'appellation et Sentence de laquelle a été appelé au néant; émendant, renvoie Emmanuel d'Hautefort de l'accusation contre lui intentée; condamne ladite Belingant de Kerbabu en 2000. liv. de dommages et intérêts vers ledit Emmanuel d'Hautefort; ordonne que les termes injurieux portez es requêtes de ladite de Kerbabu, seront et demeureront supprimés; renvoie pareillement lesdits Pierre Mandex, Jean Gasselin, Claude Martinon, Etienne Thomas et Paul Martin, de l'accusation contre eux intentée; condamne ladite Kerbabu en 50. liv. de dommages et intérêts vers chacun desdits Martinon, Thomas et Martin, en 30. liv. avec de dommages et intérêts vers chacun desdits Mandex et Gasselin; décharge la succession et héritiers Soutet, des demandes de ladite Kerbabu résultantes de l'accusation formée contre ledit feu Antoine Soutet; condamne ladite Kerbabu en 30. liv. de dommages et intérêts à cet égard vers les héritiers Soutet, et en outre ladite Kerbabu en tous les dépens, tant des causes principales que d'appel et demandes vers ledit Emmanuel d'Hautefort, et vers lesdits Mandex, Gasselin, Martinon, Thomas, Martin et héritiers Soutet, même en ceux réservés; sauf à ladite Kerbabu à se pourvoir sur ses demandes à fins civiles, ainsi qu'elle avisera bon être, défenses du-  
dit

dit Emmanuel d'Hautefort au contraire ; permet  
audit Emmanuel d'Hautefort de faire imprimer ;  
le present Arrêt. Fait en Parlement, &c.

Arrêt du premier Avril , par lequel il est dit  
que le Roy étant informé de l'abus qui se prati-  
que depuis quelques années dans le Royaume, en  
substituant à la Rhubarbe la racine de Rhapontic  
étranger, qui, à la vérité, a des qualitez qui ap-  
prochent de celles de la Rhubarbe, mais qui lui  
sont fort inferieures ; que cette racine ayant la  
forme de la Rhubarbe, l'on est en usage de la dé-  
guiser, en répandant dessus de la poudre de Rhu-  
barbe veritable, en sorte qu'en ayant la couleur  
exterieure et l'odeur, le Public est facilement  
trompé ; qu'il en résulte des inconveniens très-  
préjudiciables, tant parce que ce Rhapontic ne  
produit pas des effets aussi utiles que la Rhubar-  
be, que parce que le Public qui croit acheter de  
la Rhubarbe veritable, paye le Rhapontic infini-  
ment plus qu'il ne vaut, à quoi Sa Majesté desi-  
rant pourvoir. Vû l'avis de l'Académie Royale  
des Sciences, ensemble celui des Députés du  
Commerce, &c. Le Roy a interdit et prohibé,  
interdit et prohibe, à commencer du jour de la  
publication du present Arrêt, l'entrée dans le  
Royaume par tous les Ports, Passages, Provin-  
ces, Pays, Terres et seigneuries de son obéissan-  
ce, de la racine appelée *Rhapontic* ; en conse-  
quence, fait S. M. deffenses à tous Marchands,  
Négocians et autres personnes de quelque quali-  
té et condition qu'elles soient, d'en faire entrer ni  
introduire dans le Royaume, sous quelque dé-  
nomination que ce puisse être, soit qu'elle vien-  
ne de Moscovie, ou autres Pays Etrangers, à  
peine de confiscation, et de cinq cens livres d'a-  
mende.

**JUGEMENT** rendu par M. Herault, Conseiller d'Etat, Lieutenant General de Police, et M<sup>rs</sup> les Conseillers au Siege Présidial du Châtelet, Commissaires du Conseil en cette partie; au sujet de 875. Exemplaires imprimez, intitulez: *Nouvelles Ecclesiastiques*.

Il est dit par délibération de Conseil et Jugement en dernier ressort, oùy sur ce le Procureur General de la Commission, que ladite Marie Reaubourg est déclarée dûment atteinte et convaincuë d'avoir été arrêtée trouvée saisie de 875 Exemplaires imprimez, Libelles intitulez *Nouvelles Ecclesiastiques*, qu'elle colportoit et introduisoit dans Paris; pour réparation, la condamnons à être bannie pour cinq ans de la Ville, Prévôté et Vicomté de Paris; et en outre la condamnons en trois livres d'amende envers le Roy, à prendre sur ses biens. Ordonnons que conformément à ce qui a été prononcé par l'Arrêt du Parlement du 9. Fevrier 1731. les 875. Exemplaires imprimez ayant en titre, *Nouvelles Ecclesiastiques*, étant au Greffe de la Commission, seront lacerez et brulez par l'Executeur de la haute Justice, en Place de Greve. Ordonnons en outre que le present Jugement sera, à la diligence du Procureur General de la Commission, imprimé, lû, publié et affiché, &c. Jugé le 23. Avril 1732.

**ARREST** du 24. Avril, par lequel il est dit ce qui suit.

Le Roy étant informé qu'entre plusieurs écrits qu'on affecte de répandre continuellement dans le Public, sur les affaires présentes de l'Eglise, il

en

en paroît deux sous le nom de *Seconde* et de *Troisième Lettre de M. l'Abbé de Lisle, sur les Miracles de M. de Paris*, où l'on trouve réunis plus que dans aucun autre, tous les caracteres de Libelles véritablement diffamatoires et séditieux, soit par la licence et la malignité avec laquelle l'Archevêque de la Capitale de ce Royaume y est témérairement attaqué, sans aucun respect, ni pour sa personne, ni pour sa dignité, soit par les traits artificieux que l'Auteur de ces Ouvrages y a semez, pour soulever les Fidèles du Diocèse de Paris contre leur Supérieur légitime, et pour leur inspirer en même-temps le mépris de toute autorité; Sa Majesté auroit jugé à propos pour faire cesser un si grand scandale, de flestrir promptement les Libelles qui renferment en eux mêmes le motif de leur condamnation, en attendant que ceux qui en ont été les Auteurs, les Imprimeurs ou les Distributeurs, étant connus par une procédure régulière, ils puissent être punis avec toute la sévérité qu'ils méritent; à quoi étant nécessaire de pourvoir, SA MAJESTÉ ÉTANT EN SON CONSEIL, a ordonné et ordonne, que lesdits Libelles intitulz l'un *Seconde Lettre de M. l'Abbé de Lisle sur les Miracles de M. de Paris*, et l'autre *Troisième Lettre de M. l'Abbé de Lisle, sur les Miracles de M. de Paris, &c.* seront lacrez et brulez dans la Place du Parvis de l'Eglise de Notre-Dame, par l'Executeur de la haute Justice; enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les remettre incessamment au Greffe du sieur Herault Conseiller d'Etat, Lieutenant General de Police, pour y être lacrez et supprimez, &c.

# T A B L E.

Pièces Fugitives. Uranie, &c. <i>Épître</i> ,	625
Voyage de Normandie, VIII <sup>e</sup> Lettre,	631
Remarques sur les Ruines de Vieux,	641
L'Art des Jardins, <i>Poème</i> ,	656
Explication du Principe des Machines, &c.	661
Therese, <i>Ode</i> ,	672
Réplique sur l'Inscription d'Auxerre,	674
Ariane, <i>Cantate</i> ,	684
Remarques sur l'Eglise de Meaux,	687
Sonnet sur les Bouts-Rimez proposez,	692
Réponse de M. Bouguer à M. Meynier,	693
Vers à M. Fourmont,	706
Lettre d'un Professeur de l'Université, sur le Bureau Typographique,	707
Madrigal,	725
Douzième Lettre sur la Bibliothèque des Enfants, &c.	726
Dimensions du Bureau Typographique,	733
Enigmes, Logogryphes, &c.	737
Nouvelles Littéraires, des Beaux Arts, &c.	751
Théâtre Critique, Universel, &c.	743
Mythologie ou Histoire des Dieux, &c.	753
Discours de M. l'Évêque de Luçon à l'Académie Française, &c.	756
Cérémonie en Estampes du Sacre du Roy, &c.	769
Lettre écrite à l'Académie de Peinture et Médaille gravée,	774
Chanson notée.	774
Spectacles,	775
Le Triomphe de l'Amour, Pièce nouvelle, <i>Extrait</i> ,	776
Nouvelles Étrangères; de Turquie, Russie, Pologne,	logn

Logne et Allemagne ;	783
D'Italie ,	786
Espagne et Portugal ,	792
Morts des Pays Etrangers ;	793
France , Nouvelles de la Cour , &c.	794
Morts , Naissances et Mariages ,	798
Addition , Mort de M. Chirac , sa place remplie par M. Chicoineau ,	803
Sonnet à M <sup>lle</sup>	809
Remarques sur une Estampe , &c	810
Idylle ,	818
Portrait de la D <sup>lle</sup> Sallé ,	819
Madrigal ,	<i>ibid.</i>
La vie du B. Vincent de Paul en Tableaux ,	820
Conte ,	822
Lettre sur une nouvelle Pompe ,	823
Bouts-Rimez ,	825
Ouverture des Académies ,	826
Prix proposé par l'Académie des Sciences ,	828
Arrêts notables ,	831

### *Errata de Mars.*

**P** Age 430. ligne 25. du Roy , *lisez* du Puy.

### *Fautes à corriger dans ce Livre.*

- P** Age 626. ligne 8. quelques , *lisez* quels que.  
P. 657. l. 4. du bas , arnement , *l.* ornement.  
P. 685. l. 14. s'y interesse , *l.* s'interesse.  
P. 692. l. 8. le , *l.* la.  
*Ibid.* l. 13. déployée , *l.* dépaysée.  
P. 730. l. 15. et , *ôtez ce mot.*  
P. 754. l. 3. l'ambition , *l.* que l'ambition.  
P. 768. l. 2. du bas , eût par , *l.* eût eu par.  
P. 775. l. 1. l'Amour par sa , *l.* Bacchus soutint  
que sa. *Ibid.* l. 2. Bacchus , *l.* Amour. P. 780.  
l. 16. le fant , *l.* le faux. P. 789 l. 16. la , *ôtez ce mot.*



**LISTE DES LIBRAIRES**  
*qui débitent le Mercure dans les*  
*Provinces du Royaume, &c.*

- A Toulouse, *chez* Enaut et Forest.  
Bordeaux, *chez* Raymond Labottiere, *chez*  
Etienne Labarrière, et *chez* Chapui, fils, au  
Palais, et à la Poste.  
Nantes, *chez* Julien Maillard, et *chez* du Verger.  
Rennes, *chez* Joseph Vatar, Julien Vatar, Guil-  
laume Jouanet Vatar et la veuve Garnier.  
Blois, *chez* Masson.  
Tours, *chez* Masson.  
Rouen, *chez* Herault.  
Châlons-sur-Marne, *chez* Senense.  
Amiens, *chez* la veuve François, Godard et Redé  
le fils.  
Arras, *chez* C. Duchamp.  
Orleans *chez* Rouzeaux.  
Angers, *chez* Fourreau et à la Poste.  
Chartres, *chez* Fertil, et *chez* J. Roux.  
Dijon, *chez* la veuve Armil, et à la Poste.  
Versailles, *chez* Pigeon.  
Besançon, *chez* Briffaut, à la Poste.  
Saint Germain, *chez* Doré.  
Lyon, à la Poste.  
Reims, *chez* Godard.  
A Vitry-le-François, *chez* Vitalis.  
Beauvais, *chez* De Saint.  
Douay, *chez* Willerval.  
Charteville, *chez* P. Thésin.  
Moulins, *chez* Faure.

*La Médaille gravée doit regarder la page*  
*La Chanson notée,*

775

776









SEP 17 1936

